
NEDL TRANSFER
HN 2YK9 J

HISTOIRE

DES

RÉPUBLIQUES ITALIENNES

DU MOYEN AGE.

HISTOIRE

DES

RÉPUBLIQUES ITALIENNES

DU MOYEN AGE,

PAR

M. SIMONDE DE SISMONDI,

CORRESPONDANT DE L'INSTITUT ET DE L'ACADÉMIE ROYALE DE PRUSSE,
DES ACADÉMIES ITALIENNE, DE WILNA,
DE CAGLIARI, DES GEORGOFILI, DE GENÈVE, DE PISTOIA, ETC.



TOME HUITIÈME.



Bruxelles,

AUG. WAHLEN, LIBRAIRE-IMPRIMEUR DE LA COUR.

MÊME MAISON, LEIPZIG ET LIVOURNE.

M DCCC XXVI.

HISTOIRE

DES

RÉPUBLIQUES ITALIENNES

DU MOYEN AGE.

CHAPITRE LXXXIII.

Laurent de Médicis succède au crédit de son père sur la république florentine. — Faste et ambition des neveux de Sixte IV; première campagne de Julien de la Rovère, qui depuis fut Jules II. — Progrès des Turcs; premier siége de Scutari; siége de Lépante; prise de Caffa.

1469 — 1475.

JUSQU'ICI nous avions vu la république florentine se placer au centre de toutes les négociations, diriger tous les événemens, demeurer tout au moins partie dans toutes les révolutions, dans toutes les guerres importantes qui troubloient l'Italie. Mais sous l'administration des Médicis, Florence cessa de tenir ce rang élevé; elle se laissa oublier dans la balance de l'Italie; les révolutions des états voisins s'enchaînoient l'une à l'autre sans qu'elle les dirigeât, ou fît effort pour les retenir; et après avoir passé en revue ces grandes scènes de la politique, nous sommes obligés de

retourner en arrière pour chercher ce qu'elle faisoit pendant ce temps-là, dans son administration intérieure. Nous la trouvons alors languissante par la mauvaise santé de son chef, ou affoiblie par l'extrême jeunesse de celui qui lui succède; nous la voyons participer aux misères des régences et des minorités, et nous concevons comment, avec ce changement d'esprit, sa force a dû s'évanouir.

1469. Il falloit que l'ancien amour des Florentins pour la liberté fût bien affoibli, pour que la mort de Pierre de Médicis ne causât point de révolution dans la république. Déjà Cosme l'ancien, après avoir fondé son autorité sur la supériorité de ses richesses, beaucoup plus que sur de grands services, l'avoit transmise à Pierre son fils, comme une partie de son héritage. Mais Pierre étoit parvenu à un âge où la république pouvoit sans honte lui obéir. Ses infirmités l'avoient rangé de bonne heure parmi les vieillards; il étoit peut-être plus considéré et moins craint, par cela seul qu'il ne pouvoit guère partager les passions des autres hommes. Sa retraite habituelle à la campagne, la peine et la lenteur avec laquelle on le transportoit en litière, dans un temps où l'on ne voyageoit qu'à cheval, donnoient une apparence de dignité à celui qu'on ne manquoit jamais de consulter comme un oracle, dans toutes les occasions importantes. Lorsque Pierre mourut, il ne laissa pour chefs à sa famille que ses deux fils, dont l'aîné, Laurent, n'avoit pas vingt-un ans (1). Il étoit contraire à l'honneur de la république, que de vénérables magistrats, vieillis dans les emplois publics, respectés de l'Europe entière, et accoutumés à en diriger la politique, fussent considérés comme les simples partisans de deux jeunes hommes, dont les prétentions étoient démenties par la constitution et toutes les lois de l'état, dont les services étoient nuls, dont la naissance étoit inférieure à celle de tous leurs rivaux, dont le mérite personnel

(1) Il étoit né le 1er janvier 1448.

n'avoit encore pu être reconnu. Cependant ceux qui 1469.
avoient gouverné Florence au nom de Pierre, firent taire l'amour de leur pays, ou même une ambition digne d'une ame élevée, pour n'écouter que des intérêts étroits, l'esprit de parti, et l'ivresse de la victoire. Ils voulurent conserver les abus d'un gouvernement de faction, parce que c'étoient eux qui en profitoient. Le crédit personnel des jeunes Médicis ne devoit l'emporter sur le leur propre, qu'à une époque qui leur paroissoit encore éloignée, et ils croyoient plus facile de tenir leur parti réuni sous un nom ancien, que d'élever ostensiblement à la première place, ceux-mêmes qui l'occupoient en effet.

Les citoyens qui gouvernoient alors réellement Florence, étoient Thomas Soderini, frère de ce Nicolas qui avoit été exilé dans la dernière révolution; André de Pazzi, qui fut fait chevalier par la république, en février 1468, pendant qu'il étoit gonfalonier de justice (1); Louis Guicciardini, Matteo Palmieri, et Pierre Minerbetti. C'étoient eux qui, pendant les douloureuses maladies de Pierre de Médicis, avoient dirigé la Seigneurie, et qui s'étoient emparés de l'autorité du peuple pour élire les magistrats; c'étoient eux encore que Pierre de Médicis, lassé de leur insolence, et des vexations qu'ils exerçoient sur tous les citoyens, avoit menacés de faire rentrer dans les bornes de l'ordre civil, en rappelant les émigrés. Après sa mort ils se concertèrent pour continuer, sous un vain nom, une junte qui leur assuroit la distribution de toutes les places, et la disposition des finances de l'état. Les ambassadeurs accoutumés à traiter avec Thomas Soderini, les citoyens qui savoient depuis long-temps que leur fortune dépendoit de sa faveur, lui rendirent une sorte d'hommage, et s'empressèrent de lui faire visite, dès qu'ils apprirent la mort de Pierre de Médicis. Mais Soderini craignit d'exciter la jalousie de ses associés, et d'affoiblir son parti, en accep-

(1) *Cronaca di Leonardo Morelli.* T. XIX. *Deliz. Erud.* p. 185.

1469. tant ces marques extérieures de respect. Il renvoya les citoyens qui lui faisoient visite, aux jeunes Médicis, comme aux seuls chefs de l'état; il assembla dans le couvent de Saint-Antoine tous les hommes qui avoient le plus d'influence dans la république; il leur présenta Laurent et son frère, leur recommandant de conserver à ces jeunes gens le crédit dont leur maison avoit déjà joui pendant trente-cinq ans; et il les avertit qu'il étoit bien plus facile de maintenir un pouvoir affermi par le temps, que d'en fonder un nouveau (1).

(1) *Macchiavelli.* L. VII, p. 328. — *Scipione Ammirato.* L. XXIII, p. 106. — *Jo. Mich. Bruti.* L. V, p. 103-106. — *Ricordi di Lorenzo di Medici.* p. 45. M. Roscoë (*Life of Lorenzo.* Chap. III, p. 132) révoque en doute cette intervention de Soderini, parce que Lorenzo, dans ses *Ricordi*, ne raconte point qu'il dût aux bons offices de ce citoyen l'autorité qu'il exerça sur sa patrie. M. Roscoë suppose que le souvenir des services rendus par la famille de Lorenzo, ses alliances étrangères, qui cependant étoient un tort aux yeux des Florentins, et son immense richesse, devoient suffire pour lui faire recueillir sans difficulté une autorité si vivement disputée à son père. M. Roscoë, trompé par la proportion variable du florin à la livre, fait, au reste, une forte erreur sur cette richesse, lorsqu'il évalue le florin d'or à deux shillings et six pences, au lieu de dix qu'il valait réellement. A ce compte, la fortune de Médicis n'auroit pas monté à trente mille livres sterling de capital, ce qui sûrement n'auroit pas suffi pour acheter la liberté de l'état le plus riche de l'Europe. Mais M. Roscoë, comme tous les biographes, tourne tout à l'avantage de son héros; il recule de cent ans la première apparition d'un Médicis dans l'*Histoire florentine.* Ce fut au siége de Scarperia, en 1351, non en 1251, comme il le rapporte p. 8. Il rehausse tous les services de la famille; il atténue ou passe sous silence ses forfaits; il dissimule enfin l'esprit indépendant et ombrageux des Florentins, qui étoient encore bien éloignés de plier volontairement sous le joug d'un prince, encore qu'ils laissassent ébranler leur liberté par une faction.

Je vois, par la publication d'un nouvel ouvrage de M. Roscoë (*Illustrations historical and critical of the life of Lorenzo*, London, 1822), que cette note, et plus encore le jugement que j'ai porté de l'objet de son idolâtrie, l'ont blessé. Rien n'étoit plus loin de mon intention. Je n'avois d'autre but que de prévenir le lecteur contre cette espèce d'enthousiasme qu'on a remarqué dans plus d'un biographe pour le héros auquel il a consacré ses veilles. J'avois, du reste, rendu à plusieurs reprises un juste hommage à la vaste érudition, à la critique et au goût de l'historien de

Les Médicis reçurent avec modestie les marques d'attachement et de considération qu'on leur donnoit au nom de la république; et pendant plusieurs années ils n'essayèrent pas d'attirer à eux une autorité qui n'existoit ostensiblement que dans les magistrats, et qui ne pouvoit être exercée secrètement sur ceux-ci, que par des hommes dont les longs services et les talens reconnus assuroient la considération. Pendant sept ans, Florence conserva une assez grande paix intérieure; les Médicis, partagés entre leurs études et des goûts de jeunesse, tantôt accueilloient dans leur maison les hommes les plus distingués dans les lettres et les arts; tantôt amusoient le peuple par les fêtes brillantes dont ils l'occupoient. Ces spectacles se multiplièrent encore, et le luxe redoubla au printemps de 1471, lorsque Galéaz Sforza, duc de Milan, vint à Florence avec sa femme Bonne de Savoie, sous prétexte d'accomplir un vœu. 1469. 1471.

Galéaz, que sa vanité, son inconséquence et sa cruauté rendoient déjà insupportable à ses sujets, voulut faire pompe, aux yeux de l'Italie, des trésors qu'il arrachoit à

Lorenzo. Je lui avois même payé un tribut qu'il tourne aujourd'hui contre moi. Lorsque je traçai le tableau de la littérature italienne qui fut publié en 1813, n'étant point encore parvenu dans mes recherches historiques jusqu'au temps des Médicis, je crus ne pouvoir suivre de meilleur guide, pour le portrait de Laurent, que son célèbre biographe. D'après lui j'écrivis, dans la *Littérature du Midi*, T. II, p. 37-40, ce morceau que M. Roscoë vient de reproduire, p. 139 de son nouvel ouvrage, pour me mettre en contradiction avec moi-même. En effet, je ne connoissois point encore Laurent, comme j'ai dû apprendre à le connoître pour écrire son histoire. La critique de M. Roscoë m'a donné occasion d'examiner de nouveau les passages de ce volume qu'il attaque avec quelque acrimonie; cet examen n'a eu d'autre résultat que de me confirmer dans mes opinions et mes sentimens. Cependant je ne fatiguerai point à chaque occasion le lecteur de cette controverse; souvent je craindrois d'avoir trop raison. Par exemple, dans le passage auquel se rapporte cette note, conçoit-on que M. Roscoë veuille, p. 98, infirmer le témoignage positif de trois historiens, par le silence de Laurent lui-même, sur une anecdote qui lui étoit désavantageuse, et dont le souvenir devoit l'humilier?

1471. ses peuples par de cruelles vexations. Jamais voyage ne fut entrepris avec plus de faste. Douze chars couverts de drap d'or furent transportés à dos de mulet, au travers de l'Apennin, pour le service de la duchesse : aucune route sur laquelle des voitures pussent rouler, n'étoit encore ouverte dans ces montagnes. Cinquante haquenées pour la duchesse, cinquante chevaux de main pour le duc, tous caparaçonnés de drap d'or; cent hommes d'armes et cinq cents fantassins pour la garde, cinquante estaffiers revêtus de drap d'argent et de soie, cinq cents couples de chiens pour la chasse, et un nombre infini de faucons précédoient le duc de Milan. Sa suite, grossie par tous ses courtisans, formoit une troupe de deux mille chevaux (1). Deux cent mille florins d'or avoient été consacrés par lui à cette pompe insensée; avec la moitié de cette somme, l'île de Négrepont auroit été défendue peu de mois auparavant, et ne seroit point tombée entre les mains des Turcs.

Laurent de Médicis reçut dans sa maison le duc de Milan; il déploya à son tour sa propre magnificence, pour fêter dignement un hôte si splendide. Moins d'or et de diamans étoient étalés sur ses habits et dans ses palais; mais la pompe des arts remplaçoit celle de l'opulence, et le nombre d'antiques monumens, de tableaux et de statues admirables que Laurent avoit rassemblés, étonna le duc de Milan (2). La république, de son côté, rivalisa de luxe avec son hôte et avec son riche citoyen. Toute la nombreuse suite du duc fut logée et entretenue aux frais du public; trois spectacles sacrés dans le genre des mystères furent successivement ouverts aux yeux des Lombards. Dans l'église de Saint-Félix on représenta l'Annonciation de la Vierge; aux Carmes, l'Ascension du Christ, et à l'église du Saint-Esprit, la Descente de l'Esprit saint sur les Apôtres. Cette dernière fête fut troublée par l'incendie

(1) *Antonii de Ripalta Annal. Placentini.* p. 929.
(2) *Scipione Ammirato.* L. XXIII, p. 108.

de l'église elle-même. Les flammes qu'on y avoit multipliées en figures de langues, s'attachèrent aux décorations et les consumèrent, aussi bien que la charpente de l'édifice (1). Mais un dommage bien plus réel pour Florence, fut la communication des goûts, du luxe, des plaisirs et des vices d'une cour corrompue, la communication de son oisiveté et de sa galanterie, à une république qui se maintenoit par ses mœurs austères, l'économie des chefs de famille, l'activité et le travail constant des jeunes gens. Ce fut pendant la vie de Laurent de Médicis qu'on vit les Florentins se façonner à la servitude; ils s'étoient soumis auparavant plus d'une fois à l'autorité vexatoire d'une faction victorieuse; mais le ressort des anciennes mœurs, supérieur à toute oppression passagère, ramenoit bientôt le règne des lois. Lorsque la mollesse et le libertinage eurent succédé à cette antique énergie, les Médicis trouvèrent un grand nombre de citoyens qui préférèrent le repos de l'obéissance à l'agitation du commandement (2). 1471.

Une entreprise inconsidérée d'un émigré florentin avoit, peu de mois auparavant, rappelé l'existence et les intrigues du parti qu'on avoit privé de sa patrie en 1466. Tous les fils d'André Nardi, qui avoit été gonfalonier en 1446, étoient exilés. Bernard, le plus jeune et le plus courageux d'entre eux, essaya de renouveler la guerre en s'emparant de la ville de Prato. Il avoit dans cette ville un grand nombre d'amis; il en avoit un plus grand nombre encore parmi les paysans de Pistoia : il savoit de plus que dans ces deux villes l'amour de l'ancienne indépendance n'étoit pas éteint, et qu'on s'y plaignoit de l'injustice et des vexations des gouverneurs florentins. Il communiqua son projet et ses espérances à Diotisalvi Neroni, que les émigrés regardoient comme leur chef, et il en obtint l'assurance qu'il lui arriveroit des secours de Bologne ou de Ferrare, s'il

(1) *Scipione Ammirato*. L. XXIII, p. 108.

(2) *Macchiavelli, Ist.* L. VII, p. 336. — *J. Mich. Bruti*. L. V, p. 114.

1471. pouvoit se rendre maître de Prato et s'y maintenir quinze jours. Sur cette promesse, Bernardo Nardi rassembla, pendant la nuit du 6 avril 1470, une centaine de paysans en dehors de la porte de Prato, du côté de Pistoia. Il fit ensuite demander au podestat d'ouvrir la porte à un voyageur qui étoit arrivé trop tard. En temps de paix, on n'avoit point coutume de refuser cette faveur. Nardi se jeta sur celui qui portoit les clés de la ville, et s'en empara; il fit entrer tous ses compagnons, et commença à courir les rues, en appelant les habitans de Prato aux armes et à la liberté. Il se rendit maître sans résistance de la personne du podestat César Petrucci, du palais public et de la citadelle; mais aucun citoyen de Prato n'avoit pris les armes en sa faveur : tous regardoient avec étonnement un mouvement tumultueux qu'ils ne pouvoient comprendre. La Seigneurie de Prato s'étoit assemblée; Bernard se rendit auprès d'elle pour l'exhorter à recouvrer sa propre liberté, et à aider les Florentins à reconquérir la leur. Mais elle répondit avec calme qu'elle ne vouloit d'autre liberté que celle dont elle jouissoit sous la protection de Florence. Cependant on avoit eu le temps de remarquer combien étoit petit le nombre des satellites de Nardi; les Florentins qui étoient dans Prato, avoient commencé à se réunir et à s'armer. Georges Ginori, chevalier de Rhodes, se mit à leur tête; il attaqua les factieux, en tua plusieurs, et fit prisonniers tous les autres. Cette sédition, qui fut apaisée en cinq heures, et qui n'avoit point causé de danger réel, fut punie avec une excessive rigueur. Nardi et six de ses compagnons eurent la tête tranchée à Florence; douze autres avoient été punis du même supplice à Prato, plusieurs étoient morts en se défendant, en sorte qu'à peu près tous ceux qui avoient pris les armes périrent victimes de leur imprudence (1).

(1) *Nic. Macchiavelli.* L. VII, p. 330-336. — *Scipione Ammirato.* L. XXIII, p. 107. — *Filippo de Nerli, Comment.* L. III, p. 53. — *J. M. Bruti.* L. V, p. 107.

Deux ans après, une sédition d'un nature plus grave 1472.
éclata dans la ville de Volterra, à l'occasion d'une mine d'alun qui y avoit été découverte. Un Siennois, nommé Benuccio Capacci, l'avoit prise à ferme de la magistrature de la ville; mais, comme il paroissoit tirer de cette mine un beaucoup plus grand avantage qu'on ne l'avoit supposé d'abord, et comme ce profit étoit recueilli presque en entier par des étrangers, les habitans de Volterra voulurent se prévaloir de quelques irrégularités dans le premier contrat pour l'annuler (1). Les intérêts privés et l'amour-propre blessé de quelques Volterrans avoient tellement aigri les esprits, que ces querelles sur la mine d'alun furent suivies de batailles, de meurtres, de l'exil de plusieurs citoyens, et enfin d'une révolution entière dans le gouvernement municipal. Volterra étoit une ville alliée plutôt que sujette des Florentins : elle s'étoit obligée seulement à leur payer chaque année mille florins, qui ne faisoient pas la dixième partie de son revenu, et à recevoir tous les six mois un podestat de Florence. D'ailleurs la magistrature de la ville étoit tirée au sort tous les deux mois, suivant l'ancien usage des républiques italiennes : elle se gouvernoit d'une manière indépendante; elle faisoit et abrogeoit ses lois, et elle nommoit au commandement d'une vingtaine de châteaux situés dans le Volterran. Des décemvirs, créés au milieu des dissensions causées par la découverte de la mine d'alun, trouvèrent fort mauvais que la république de Florence s'ingérât dans son administration, et eût fait rétablir en possession de la mine les entrepreneurs qui en avoient été chassés par la force. Ils oublièrent, dans leurs rapports avec les Florentins, les égards et le respect que leurs prédécesseurs avoient toujours montrés à cet état protecteur : ils repoussèrent enfin les conseils de Laurent de Médicis, qui vouloit leur faire

(1) *Antonii Hyvani Commentariolus de Bello Volaterrano.* T. XXIII, *Rer. It.* p. 9.

1472. comprendre leur imprudence, et qui, blessé de cette arrogance, opina ensuite à les soumettre par les armes (1).

Les Volterrans avoient déjà envoyé des ambassadeurs à plusieurs puissances de l'Italie, pour demander leur protection, et les émigrés florentins, qui cherchoient toutes les occasions d'attaquer le gouvernement, leur promettoient de l'argent et des secours. Leur révolte éclata enfin le 27 avril 1472. Cependant Thomas Soderini vouloit encore tenter de continuer les négociations. Ses rivaux préférèrent le parti des armes, et ils furent secondés par Laurent de Médicis, qui désiroit signaler son administration par quelque exploit militaire. Ce n'est pas qu'il se rendît lui-même à l'armée : elle s'assembla sans lui sous les ordres de Frédéric de Monte-Feltro, comte d'Urbin, et bientôt elle remporta une victoire accompagnée de plus de honte et de regrets que d'honneur. Les Volterrans avoient rassemblé péniblement un millier de soldats; leurs avant-postes furent enlevés avec facilité, et leurs antiques murailles, ouvrage étonnant des Étrusques, furent ouvertes par l'artillerie. Ils capitulèrent vers le milieu de juin, vingt-cinq jours après le commencement du siége. Mais un soldat ayant, au mépris de la capitulation, frappé et dépouillé un des anciens magistrats de Volterra, qui venoit de déposer son emploi, cet exemple de licence militaire fut aussitôt suivi par toute l'armée des vainqueurs. Volterra fut livrée au pillage pendant tout un jour; on n'épargna ni les édifices sacrés, ni l'honneur des femmes : le gouvernement municipal fut aboli, une forteresse fut élevée sur la place du palais épiscopal, et du rang d'alliée la ville fut réduite à celui de sujette (2).

Les deux tumultes de Prato et de Volterra troublèrent

(1) *Antonii Hyvani Comment. de Bello Volaterrano.* T. XXIII, p. 14.

(2) *Antonii Hyvani Commentariolus*, p. 5-20. — *Scipione Ammirato.* L. XXIII, p. 111. — *Macchiavelli, Istor.* L. VII, p. 338-342. — *Annales Forolivienses.* T. XXII, p. 231.

seuls la paix dont Florence jouit sous l'administration des 1472.
conseillers et des amis des jeunes Médicis. Déjà leur pouvoir étoit assez établi pour que les conjurations formées contre eux, l'affermissent en échouant, au lieu de l'ébranler. Mais à cette même époque, l'homme qui devoit se montrer leur ennemi le plus acharné, celui qui devoit promettre de l'appui à des conspirations nouvelles, et les sanctifier par ses bénédictions, Sixte IV, étoit élevé au poste le plus éminent de la chrétienté.

Le danger que les invasions des Turcs faisoient courir à l'Italie, étoit si universellement senti, un si grand effroi avoit frappé tous les esprits, qu'il n'y avoit pas dans le collége des cardinaux un homme qui ne parût déterminé à employer toutes les richesses de l'Église romaine, aussi bien que toutes les forces de la chrétienté, à combattre les barbares. Un nouveau pontife, en montant sur le trône, y portoit toujours ce vœu qu'il avoit formé dans une situation moins élevée; ses premières congrégations, ses premières lettres étoient toutes pleines de l'ardeur qu'il vouloit communiquer à tous les fidèles. Mais dès qu'il avoit goûté quelque temps le plaisir de commander, dès qu'il avoit éprouvé quelque temps, d'une part, l'opposition sourde mais constante de tous ceux dont l'intérêt ne pouvoit s'accorder avec la guerre; d'autre part, la jouissance d'enrichir ses créatures, de satisfaire ses propres goûts, ou ceux des hommes qui lui étoient chers, d'employer enfin les trésors de l'Église à contenter ses passions, non plus à défendre la chrétienté, tout son zèle se refroidissoit, il trouvoit des prétextes pour se dispenser de concourir à la croisade que lui-même avoit prêchée, et ceux à qui il avoit mis les armes à la main, devoient s'estimer heureux s'il ne profitoit pas de l'occupation qu'il leur avoit donnée, pour les attaquer dans leurs foyers et les dépouiller.

Ce refroidissement progressif, qu'on avoit pu observer dans Calixte III, dans Pie II et dans Paul II, devint plus

1472. frappant encore dans Sixte IV. Depuis le pontificat de Nicolas V, le sceptre de l'Église étoit tombé successivement dans des mains toujours moins pures, et cette dégradation progressive devoit avoir pour terme, à la fin du siècle, le pontificat scandaleux d'Alexandre VI. François de la Rovère, élevé au Saint-Siége sous le nom de Sixte IV, y étoit monté, à ce qu'on assure, par des intrigues simoniaques. La voix du cardinal Orsini avoit été achetée par la promesse de l'emploi de trésorier ou camerlengo; celle du vice-chancelier, par l'abbaye de Subbiaco; celle du cardinal de Mantoue, par l'abbaye de Saint-Grégoire (1). De cette manière, le cardinal Bessarion, qui avoit paru d'abord réunir le plus de voix, et le cardinal de Pavie, qui auroit également honoré la tiare, furent écartés, non sans qu'ils entrevissent eux-mêmes les intrigues qui les avoient repoussés (2).

L'Église entière avoit retenti de plaintes contre l'avarice de Paul II; on l'avoit vu accumuler les revenus des bénéfices ecclésiastiques, qu'il laissoit pendant de longues années sans possesseurs; on ne lui connoissoit aucun favori, aucun faste, aucune dépense ruineuse; on savoit que son goût étoit d'entasser des trésors sans en faire usage, et on lui avoit souvent entendu dire à lui-même, que ses coffres étoient remplis de sommes immenses. Cependant, Sixte IV déclara n'y avoir trouvé que cinq mille florins (3). Mais la richesse subite de ses neveux, et le luxe scandaleux qu'ils étalèrent aussitôt aux yeux de toute l'Europe, firent soupçonner que le trésor du dernier pontife n'avoit point été à l'abri de leur spoliation.

Sixte IV avoit quatre neveux dont l'élévation rapide fut un objet de scandale pour toute la chrétienté. Léonard

(1) *Stefano Infessura, Diario Romano.* p. 1142.

(2) *Cardinal. Papiensis epistola* 395, p. 733, *et apud Raynald. Ann. Eccles.* 1471, §. 66, p. 233.

(3) *Vita Sixti IV, Platinæ tributa.* T. III, P. II, p. 1057.

et Julien, qui portoient comme lui le nom de la Rovère, étoient fils de son frère, Pierre et Jérôme Riario étoient fils de sa sœur. Des bruits honteux attribuoient la naissance de ces derniers à un inceste; d'autres cherchoient une cause plus infame, s'il est possible, à la prédilection insensée de Sixte IV pour ces deux jeunes hommes; l'opprobre de ces accusations étoit universellement répandu; les mœurs et la conduite du pape contribuoient à les accréditer. 1473.

Cependant tous les intérêts de l'Église et ceux de la chrétienté étoient sacrifiés au désir d'agrandir les neveux du pontife. Léonard de la Rovère fut nommé préfet de Rome; il épousa une fille naturelle de Ferdinand, et à l'occasion de ce mariage, Sixte IV abandonna au roi de Naples le duché de Sora, Arpino et tous les fiefs que Pie II avoit acquis à l'Église pendant la dernière guerre, et que Paul II avoit défendus si vigoureusement. En même temps Sixte remit à Ferdinand, non sans exciter de violentes réclamations dans le sacré collége, ce tribut arriéré qui avoit fait craindre des hostilités entre le roi de Naples et le Saint-Siége (1). Il l'en dispensa même à l'avenir pour le reste de sa vie. Il s'unit ainsi, au prix des intérêts de son église, par la plus étroite confédération avec le gouvernement napolitain. Julien de la Rovère, que Sixte IV fit cardinal, et qu'il enrichit de bénéfices ecclésiastiques, fut ensuite le pape Jules II. Jérôme Riario épousa, par le crédit de son oncle, Catherine, fille naturelle de Galéaz Sforza, duc de Milan, qui lui porta pour dot le comté de Bosco, près des Alpes liguriennes, et, ce qui étoit plus précieux aux yeux du pape, la protection de la maison Sforza (2). Mais ce n'étoit pas encore assez pour l'ambition du pontife : il fit en 1473 acheter, pour Jérôme, par son frère

(1) *Vitæ Romanor. Pontif.* T. III, P. II, p. 1059. — *Card. Papiensis epist.* 439, p. 760. — *Annal. Eccles.* 1472. §. 56, p. 247.

(2) *Hieron. de Bursellis, Annal. Bonon.* p. 901.

1473. Pierre, au prix de quarante mille ducats d'or, la ville et la principauté d'Imola, où Taddeo Manfredi, qui soutenoit alors une guerre civile contre sa femme et son fils, avoit peine à se maintenir (1).

Quoiqu'un tel agrandissement des neveux du pontife romain fût encore sans exemple dans les annales de l'Église, il pouvoit jusqu'ici s'expliquer par la cupidité et l'ambition seules. Mais la prédilection de Sixte IV pour son neveu Pierre Riario, que de simple moine franciscain il fit cardinal prêtre du titre de Saint-Sixte, patriarche de Constantinople, et archevêque de Florence, donna lieu de soupçonner des motifs plus odieux, à tant de faveurs. Pierre Riario, âgé seulement de vingt-six ans, n'étoit distingué par aucun talent, par aucune vertu; il n'étoit encore connu de personne, lorsque dès le cinquième mois du pontificat de son oncle il fut nommé cardinal. « Dès-lors, » dit Jacob Ammanati, cardinal de Pavie, il eut tout pou- » voir dans la cour. Son rang et son faste dépassèrent ce » que croiront jamais nos neveux, tout comme le souvenir » de ce qu'ont jamais vu nos pères. Quand il alloit à la » cour ou qu'il en revenoit, une multitude d'hommes de » tout ordre et de toute dignité l'accompagnoit, et aucun » chemin n'étoit suffisant pour la foule qui le précédoit » ou qui le suivoit. Chez lui ses audiences étoient bien » plus fréquentées que celles du pontife. Les évêques, les » légats, les hommes de tout rang, affluoient à toute » heure dans sa maison. Il donna un repas aux ambassa- » deurs de France, et jamais l'antiquité, jamais les peuples » païens n'avoient rien connu de si somptueux. Les pré- » paratifs occupèrent plusieurs jours; tout l'art des Étrus- » ques y fut recherché, y fut employé; le pays entier fut » épuisé de tout ce qu'il avoit de rare et de précieux, et » tout fut fait avec le but d'étaler un faste que la postérité

(1) *Vitæ Romanor. Pontif.* T. III, P. II, p. 1060.—*Hier. de Bursellis, Annales Bononienses.* T. XXIII, p. 900.

» ne pût surpasser. L'étendue des préparatifs, leur variété, 1473.
» les ordres des officiers, le nombre des plats, le prix des » mets qu'on servoit, tout fut enregistré avec soin par des » inspecteurs, tout fut mis en vers, et répandu avec pro- » fusion, non pas dans la ville seulement, mais dans toute » l'Italie. On eut même soin d'en envoyer des exem- » plaires dans les pays ultramontains (1). »

Peu de jours après ce repas, dont la splendeur sembloit insulter aux vœux de pauvreté de l'ordre de Saint-François, où le cardinal Riario avoit été élevé, Léonore d'Aragon, fille de Ferdinand, promise au duc Hercule de Ferrare, passa à Rome, pour se rendre auprès de son époux, accompagnée par Sigismond, frère d'Hercule. Un faste plus extravagant encore fut déployé à cette occasion par le cardinal Riario; un palais tout brillant d'or et de soie fut élevé sur la place des Saints-Apôtres, pour recevoir Léonore. Tous les vases destinés au service de cette cour, et jusqu'aux ustensiles les plus vils, étoient d'argent ou de vermeil (2). Les fêtes succédoient aux fêtes; en peu de temps le cardinal Riario se trouva avoir dépensé deux cent mille florins, et contracté pour soixante mille florins de dettes. Pour suffire à ces dépenses insensées, qui égaloient ou surpassoient les revenus des plus riches souverains, Riario avoit réuni les prélatures les plus opulentes de la chrétienté. Patriarche titulaire de Constantinople, il possédoit en même temps trois archevêchés, et un nombre infini d'autres bénéfices.

Bientôt Pierre Riario voulut montrer à l'Italie entière le luxe qu'il avoit d'abord étalé à Rome. Il se rendit avec une pompe royale à Milan, où il arriva le 12 septem-

(1) *Papiensis Cardinalis epistola* 548. *Ad Franciscum Gonzagam Cardinalem.* p. 821. — *Annal. Eccles.* 1474. §. 22-23, p. 256. — *Onofrio Panvinio, Vita di Sisto IV. Ad calcem Platinæ. Editio veneta.* 1730, p. 456.

(2) *Diario di Stefan. Infessura.* p. 1144. — *Gio. Batt. Pigna.* L. VIII, p. 789.

1473. bre 1473. Il s'y présenta sous le titre de légat de toute l'Italie, que Sixte IV lui avoit donné. Il y fit assaut de magnificence avec Galéaz, qui comme lui s'enivroit de vanité. On crut aussi qu'ils s'étoient promis de s'assister réciproquement dans le projet, l'un de se faire roi de Lombardie, et l'autre pape. De là, Riario se rendit à Venise, pour y chercher, non pas seulement l'éclat des honneurs qu'on lui décernoit, mais encore la jouissance de toutes les voluptés. On assure qu'il s'abandonna à tous les excès, par-delà ce que sa constitution pouvoit supporter. Épuisé par des débauches plus scandaleuses, mais moins ruineuses pour les peuples que son faste, il fut à peine de retour à
1474. Rome qu'il y mourut le 5 janvier 1474, après avoir donné pendant dix-huit mois à l'Italie le spectacle d'un crédit dont le scandale étoit jusqu'alors inconnu. Avec lui commença le *Népotisme*, qu'on avoit eu peu d'occasions encore de reprocher auparavant à la cour romaine (1).

Sixte IV sembloit avoir besoin d'un favori, pour lui prodiguer toutes les richesses de l'Église. Lorsqu'il perdit Pierre Riario qu'il pleura amèrement, il se hâta de produire au grand jour un autre de ses neveux, que sa jeunesse avoit jusqu'alors éloigné de la fortune. C'étoit Jean de la Rovère, frère de Léonard et de Julien. Sixte IV lui fit épouser Jeanne de Monte-Feltro, fille de Frédéric, comte d'Urbin, le plus distingué par ses talens et ses vertus entre tous les feudataires de l'Église. Pour que cette fille d'un prince n'épousât point un simple particulier, le pape détacha du domaine immédiat du Saint-Siége, et donna en fief à Jean de la Rovère, les deux villes de Sinigaglia et de Mondavio, avec leur territoire. Le consentement du consistoire des cardinaux étoit cependant nécessaire à cette inféodation, et il ne fut pas facile de l'obtenir. Le cardinal Julien, frère du nouveau prince, mit en usage les plus vives instances pour

(1) *Diario di Stefano Infessura.* p. 1144. — *Romanor. Pontificum vitæ.* p. 1060. — *Bernard. Corio, Hist. Milan.* P. VI, p. 976.

persuader ses collègues; le pape acheta l'un après l'autre 1474.
leurs suffrages par de riches bénéfices, et les plus rigides défenseurs des intérêts de l'Église furent enfin entraînés par le voeu de la majorité (1). Sixte IV voulut ensuite relever la dignité du prince qu'il venoit d'attacher à sa famille. Frédéric de Montefeltro, qui faisoit prospérer son petit état, passoit pour un des meilleurs généraux de l'Italie. Il avoit toujours une bonne armée sous ses ordres, qu'il maintenoit comme condottière, en recevant la solde de quelque souverain plus puissant. La situation de ses états dans le voisinage de Rome, rehaussoit le prix de son alliance. Le pape, pour s'assurer toujours plus de lui, le décora du titre de duc d'Urbin, le 21 août 1474, avec la même pompe et les mêmes cérémonies qui avoient accompagné trois ans auparavant la nomination de Borso d'Este au duché de Ferrare (2). Le gendre de Frédéric passa bientôt lui-même à une nouvelle dignité : son frère Léonard étant mort le 11 novembre 1475, il lui succéda dans la charge de préfet de Rome.

L'autre frère de la Rovère, ce cardinal Julien qui devoit ensuite, dans un âge avancé, se montrer le plus belliqueux des pontifes, fit, vers le même temps, son apprentissage de l'art militaire dans l'état de l'Église. La ville de Todi fut la première scène de ses exploits. On avoit vu se renouveler dans cette ville l'antique discorde des Guelfes et des Gibelins, qu'on auroit dû croire éteinte après trois siècles de durée. Gabriel Castellani, le chef des Guelfes du pays, y avoit été tué. Mattéo Canali, chef des Gibelins, s'étoit rendu en quelque sorte souverain de Todi. Toute la province s'étoit soulevée à cet événement; et le souvenir d'an-

(1) *Cardinal. Papiens. epist.* 589-590, p. 838, 839. Les citations de Raynaldi ne se rapportent pas exactement pour ces épîtres. Il désigne celles-ci comme étant 588 et 589. — *Vitæ Romanor. Pontif.* T. III, P. II, p. 1063.

(2) *Cardin. Papiensis. epistola* 568, p. 832. — *Raynaldi Annal. Eccles.* 1474, §. 21, p. 256. — *Vitæ Roman. Pontif.* T. III, P. II, p. 1062.

1474 ciennes offenses avoit ranimé les haines avec autant de fureur que si les deux factions avoient encore disputé sur les droits de l'Empire et de l'Église. Les habitans de Spolète, le comte Giordano Orsini, et le comte de Pitigliano étoient accourus au secours du parti Guelfe; Giulio de Varano, seigneur de Camerino, s'étoit déclaré pour le parti Gibelin. Au reste, les sentimens qui avoient autrefois donné origine à ces factions, étoient oubliés par toutes deux, et les Guelfes étoient si peu demeurés les champions des droits de l'Église, que le légat du pape embrassa la défense des Gibelins. Il entra dans Todi à la tête de sa petite armée : il en chassa les paysans qu'on y avoit introduits; il punit les séditieux par la prison ou l'exil, et il ramena la province à la dépendance entière du Saint-Siége. De Todi, Julien de la Rovère conduisit son armée à Spolète. Orsini et Pitigliano s'en retirèrent à son approche, et la ville ouvrit ses portes par capitulation. Mais les conditions accordées aux habitans par le cardinal légat, ne furent point observées; ses soldats, en dépit de lui, se jetèrent sur les citoyens et les pillèrent. Néanmoins ce ne furent pas les soldats que l'Église punit ensuite de leur indiscipline, elle s'en prit aux habitans de Spolète, auxquels le cardinal crut ne plus rien devoir, puisqu'aussi bien leur capitulation n'avoit pas été observée. Plusieurs d'entre eux furent jetés en prison, d'autres furent exilés, et leur juridiction sur la province fut abolie (1).

Il ne restoit plus à Julien de la Rovère, pour terminer sa campagne, qu'à soumettre Nicolas Vitelli, prince de Tiphernum ou Città di Castello. Vitelli ne prenoit d'autre titre que celui de vicaire de la sainte Église; il se déclaroit prêt à obéir aux ordres du pape; cependant il maintenoit, dans sa petite souveraineté, une indépendance que ses ancêtres lui avoient déjà transmise depuis plusieurs généra-

(1) *Romanor. Pontif. vitæ.* T. III, P. II, p. 1061. — *Onofrio Panvino, Vita di Sisto IV.* p. 457.

tions. Il repoussa la force par la force; il remporta un avantage sur les troupes du cardinal Julien, et il demanda en même temps des secours aux Florentins. Ceux-ci ne voyoient pas sans inquiétude la turbulence du pontife et de ses neveux, et ce changement dans le gouvernement de l'Église, qui sembloit en faire une monarchie militaire. Ils avoient encore lieu de craindre pour Borgo San-Sepolcro, ville très-rapprochée du théâtre de la guerre, qu'ils s'étoient fait céder par les papes, et qu'ils pouvoient se voir ravir. Ils y envoyèrent une petite armée commandée par Pierre Nasi; en même temps ils firent passer quelques secours à Vitelli, et ils excitèrent ainsi le courroux du pontife, qui ne leur pardonna pas de l'avoir arrêté dans ses projets (1). Le cardinal, perdant l'espérance de soumettre Vitelli par la force, lui accorda une capitulation honorable. Deux cents soldats de l'Église furent admis dans Città di Castello, en signe de sa soumission; mais le gouvernement ne fut point changé, et la souveraineté de Vitelli fut reconnue. Ce traité, au reste, fut vivement blâmé dans le sacré collége. Les cardinaux les plus vertueux étoient justement ceux qui mettoient le plus de zèle à étendre la domination temporelle de l'Église. Ils avoient espéré que Città di Castello seroit ramenée à la directe du Saint-Siége; et ils considérèrent les concessions faites à Vitelli comme contraires à la dignité et à la souveraineté du pape (2). 1474.

Si les Florentins avoient conçu de l'inquiétude à cause des mouvemens de l'armée du cardinal Julien sur leurs frontières, ils avoient plus lieu encore de s'alarmer de la liaison intime du pape et du roi de Naples; surtout depuis que ces deux souverains s'étoient attaché Frédéric d'Ur-

(1) *Scipione Ammirato*. L. XXIV, p. 113. Ils envoyèrent en même temps une ambassade à Louis XI, pour demander sa protection. *Continuat. de Monstrelet, Chr.* Vol. III, f. 179, v.

(2) *Epist. Card. Papiens.* 570, p. 833. — *Raynaldi Annal.* 1474, §. 17, p. 256.

1474. bin, qui jusqu'alors avoit été presque toujours capitaine de la république. Les Florentins avoient vu avec étonnement ce Frédéric se disposer à faire un voyage à Naples, et ils avoient voulu le retenir, persuadés que s'il se mettoit une fois entre les mains de Ferdinand, celui-ci le traiteroit comme il avoit traité Piccinino (1). Mais lorsqu'ils surent, au contraire, que le duc d'Urbin étoit accueilli à Naples avec des honneurs infinis, et nommé général de la ligue du roi et du pape, ils crurent qu'il étoit temps de se mettre en garde contre l'ambition de ces redoutables voisins. D'une part, ils nommèrent pour leur capitaine Robert Malatesti, prince de Rimini; de l'autre, ils envoyèrent Thomas Soderini à Venise, pour y conclure une alliance plus intime avec cette république (2).

Les Vénitiens étoient alors plus pressés que jamais par les armes des Turcs; en même temps ils se sentoient compromis par les affaires de Chypre, avec les deux plus puissans états de l'Italie. Ferdinand espéroit toujours faire obtenir la couronne de ce royaume à son fils naturel don Alphonse, qu'il avoit fait adopter à la reine Charlotte, sœur légitime de Jacques, et qu'il avoit fiancé à l'autre Charlotte, fille naturelle du même Jacques. Tandis que les Génois, sujets du duc de Milan, ne pouvoient se consoler de la perte de Famagouste, et menaçoient d'attaquer l'île de Chypre, avec des troupes milanaises, pour recouvrer cette forteresse (3), les Vénitiens, inquiets des prétentions de leurs rivaux, saisirent avec empressement l'occasion de se confédérer avec tout le nord de l'Italie. La négociation fut conduite avec adresse à Milan, en même temps qu'à Venise; et, le 2 novembre 1474, les deux républiques signèrent avec Galéaz Sforza, une ligue défensive pour le terme de vingt-cinq ans. Il fut convenu que chacune de ces trois

(1) *Macchiavelli.* L. VII, p. 345.
(2) *Scipione Ammirato.* L. XXIV, p. 113.
(3) *Vitæ Romanor. Pontif.* T. III, P. II, p. 1063.

puissances entretiendroit, même en temps de paix, trois 1474.
mille chevaux, et deux mille fantassins sous les armes. Dans une guerre continentale, elles devoient réunir entre elles vingt-un mille chevaux et quatorze mille fantassins; de telle sorte, cependant, que lorsque les Vénitiens et le duc de Milan contribueroient chacun comme trois, les Florentins ne contribueroient que comme deux. Enfin, dans les guerres maritimes, les Florentins et le duc de Milan s'engageoient chacun à fournir cinq mille florins par mois aux Vénitiens. Il fut convenu encore qu'on inviteroit le duc de Ferrare, le pape et le roi Ferdinand à entrer dans cette alliance. Le premier, en effet, y accéda le 13 février suivant; tandis que le pape et le roi Ferdinand se contentèrent de donner des assurances générales qu'ils demeureroient amis des parties contractantes, sans vouloir prendre aucun engagement (1).

Mais, quoique l'Italie se trouvât partagée entre deux ligues rivales, qui s'observoient et qui cherchoient mutuellement à se nuire, sa paix intérieure ne fut point troublée; les négociations, où se manifestoit le plus d'animosité, n'amenèrent pas de résultat. L'histoire de Florence, pendant plusieurs années de suite, ne présente aucun souvenir; celle de Milan est à peu près nulle : tous les intérêts, toute l'activité des Italiens étoient à cette époque dirigés vers le Levant. La guerre des Turcs occupoit tous les esprits, et tenoit en échec toutes les forces. Seulement le pape, toujours plus aliéné des Vénitiens, se retiroit graduellement du combat. En 1472, la flotte pontificale avoit secondé de tout son pouvoir celle de la république; l'année suivante, elle n'avoit fait qu'une vaine parade de sa force dans les mers de Rhodes; la troisième année elle ne parut plus dans cette guerre, à laquelle le Saint-Siége étoit si immédiatement intéressé.

Avant la fin de l'année 1473, Mahomet II avoit envoyé

(1) *Gio. Batt. Pigna, Storia de' Principi d'Este.* L. VIII, p. 794.

1474. en Moldavie une armée commandée par Soliman Beglierbey de Romanie. Le souverain, qui portoit le titre de palatin et wayvode de Moldavie, étoit Étienne, digne successeur du féroce Bladus Dracula. Mais ses effroyables cruautés étoient excitées par le zèle religieux le plus fervent; aussi Sixte IV, qui lui envoya une partie de l'argent produit par les indulgences, l'appeloit-il dans toutes ses lettres, *son fils chéri, le vrai athlète du Christ* (1). Étienne ne tenta point de livrer bataille aux Turcs, pour défendre son pays; il le ravagea au contraire devant eux, avec tant d'activité, que les Musulmans, en avançant, ne trouvèrent bientôt plus aucun moyen de subsistance. Après que leur armée, épuisée par la faim et la maladie, eut perdu son courage aussi bien que ses forces, le wayvode l'attaqua le 17 janvier, près du marais de Rackowieckz, et la défit entièrement. Il eut ensuite l'atrocité de faire empaler tous ses prisonniers, à la réserve de quelques officiers généraux; et le même historien qui raconte cette barbarie, ajoute immédiatement, « que, loin de s'abandonner à l'orgueil après » cette victoire, il jeûna quatre jours au pain et à l'eau, » et qu'il fit publier dans tout son pays, que personne » n'eût l'audace de s'attribuer à lui-même cet heureux » succès, mais que chacun en rapportât la gloire tout entière à Dieu (2). » Le wayvode continua la guerre pen-

(1) Bulle de janvier 1476. *In libro Bullarum.* L. XXIII, p. 91.—*Annales Ecclesiastici Raynaldi.* 1476, §. 5, p. 265.

(2) L'historien Mathias Michovias étoit contemporain, et chanoine de Cracovie; au commencement du seizième siècle, *Chronic. Polon.* Lib. IV, cap. 70. *Raynald. Annal. Eccles.* 1474, §. 10, p. 254.—*Andrea Nevagiero, Storia Veneziana*, p. 1144. Étienne, wayvode de Valachie et de Moldavie, est un des héros favoris de Dlugoss, historien polonais, son contemporain. En 1467, il avoit vaincu Mathias Corvinus, (L. XIII, p. 418); en 1469, il avoit vaincu Pierre, son compétiteur, et ensuite les Cosaques Zaporoves, et il avoit exercé sur les uns et les autres les plus effroyables cruautés. *Ib.* p. 445, 450. Il avoit ensuite fait la guerre à Radul, fils de Bladus Dracula, wayvode de Bessarabie, et il l'avoit forcé à se jeter dans les bras des Turcs, p. 508, 516. Enfin, sa victoire près des marais de Rackowieckz et du fleuve

dant les deux années suivantes, sans livrer de bataille; 1474.
mais sa cavalerie légère voltigeant sans cesse sur les flancs de l'armée musulmane, lui enleva des milliers de prisonniers, qu'Étienne fit tous écorcher vivans, ou empaler (1).

Le Beglierbey de Romanie ayant rétabli son armée, après sa déroute de Rackowieckz, vint au commencement de mai 1474, mettre le siége devant Scutari, l'une des plus fortes villes que les Vénitiens possédassent dans l'Albanie (2). Les Latins asssurent que Soliman avoit sous ses ordres soixante mille hommes, commandés sous lui par sept sangiaks. Antoine Loredano étoit chargé de la défense de Scutari, avec les titres de capitaine et comte de la ville. Les murs de Scutari étoient foibles; ils furent bientôt entr'ouverts par l'artillerie; les Turcs avoient alors dans cette arme une grande supériorité sur les chrétiens. Mais Loredano faisoit élever des remparts de terre derrière les murailles abattues, et trouvoit des ressources dans la situation avantageuse du terrain; toutes les villes d'Albanie ayant été bâties dans des lieux naturellement très-forts. Le providiteur Ludano Boldù voulut introduire un renfort dans

Berlad, sur le Beglierbey de Romanie, le supplice de tous les captifs, et le jeûne des vainqueurs au pain et à l'eau, sont racontés avec les mêmes circonstances par Dlugoss et par Michovias. *Hist. Polon.* L. XIII, p. 526. — *Demetrius Cantemir.* L. III, chap. I, §. 29, p. 111.

(1) *Raynaldus Annal. Eccles.* 1496, §. 6 et 7, p. 265.

(2) Marinus Barletius, le même auquel nous devons la vie de Scanderbeg, commence son histoire du second siége de Scutari, sa patrie, par une bonne description de cette ville. Il nous apprend qu'elle avoit été donnée en gage à la seigneurie de Venise, par Georges Balsitsch, seigneur épirote, contemporain d'Amurath II et de Scanderbeg; que la ville, ruinée par les incursions précédentes des Turcs, ne s'étendoit plus comme auparavant, des deux côtés de l'ancien lit de la rivière Lodrino, qui se jetoit autrefois dans la Bogiana, et qui baigne aujourd'hui Lyssus, et débouche dans la mer à dix milles de distance. Scutari étoit dès-lors resserrée près du confluent de ces deux rivières, dans l'enceinte même qui servoit de forteresse à cette ville, au temps de sa plus grande prospérité. *Marinus Barletius, de Scodrensi expugnatione.* L. I, p. 391, *editio Basiliensis.* fol. 1556. *Ad calcem Laonici Chalcocondylæ.*

1474. la place; sa petite armée fut mise en fuite. Les assiégés avoient épuisé leurs provisions; l'eau surtout leur manquoit, et la foible ration qu'on donnoit encore aux soldats, devoit mettre à sec dans trois jours la dernière citerne, lorsque vers le milieu du mois d'août, Soliman donna un assaut. Il fut soutenu avec vaillance pendant huit heures; les Turcs y perdirent trois mille hommes, et, en abandonnant enfin le combat, ils se déterminèrent aussi à lever le siége (1).

L'armée turque, qui avoit assiégé Scutari, avoit fait une perte prodigieuse par les maladies qu'engendroit le terrain marécageux où elle étoit campée. Sabellico porte cette perte à seize mille hommes. L'armée vénitienne n'avoit pas mieux évité l'influence du mauvais air. Gritti et Bembo avoient été envoyés les premiers avec six galères à l'embouchure de la Bogiana, rivière qui, recevant les eaux du lac de Scutari, se jette à la mer entre Dulcigno et Alessio. Pierre Mocenigo étoit venu ensuite au même mouillage, avec la flotte qui avoit soumis l'île de Chypre; tous trois tombèrent successivement malades, et furent forcés de se faire porter à Cattaro. Les matelots et les soldats de marine furent plus exposés encore à cette fatale influence. L'armée que Boldù rassembloit en Albanie, et à laquelle se joignit Jean Czernowitsch avec plusieurs braves Épirotes, ne fut jamais assez forte pour se mesurer avec les Turcs; et tandis qu'elle attendoit des renforts, la maladie lui enlevoit les soldats qu'elle avoit déjà. Enfin les habitans de Scutari, aussitôt que l'armée musulmane fut partie, coururent en foule sur les bords de la Bogiana pour se désaltérer, après une privation d'eau si longue et si cruelle; mais un grand nombre d'entre eux furent victimes de l'excès de boisson qu'ils y firent; à peine avoient-ils étanché leur soif, qu'on voyoit leurs membres se roi-

(1) *Marinus Barletius, de Scodrensi expugnatione.* L. II, p. 393.— *Coriolanus Cepio, De reb. Venetorum.* L. III, p. 367.

dir, et qu'ils tomboient frappés d'une mort subite (1). 1474.

La république de Venise témoigna aux braves habitans de Scutari, et à leur commandant, la reconnoissance que méritoit leur fidélité. Elle fit suspendre le drapeau des premiers dans l'église de Saint-Marc, pour qu'il y demeurât en monument de la constance de cette ville, et elle créa chevalier Antonio Loredano, qu'elle éleva rapidement aux fonctions de provéditeur et de capitaine général (2).

Pendant l'hiver qui suivit le siége de Scutari, les Vénitiens cherchèrent à faire quelque traité avec les Turcs; mais les prétentions du grand-seigneur furent trop exorbitantes pour qu'ils pussent s'accorder avec lui. En même temps ils demandèrent à leurs alliés des secours pour la campagne suivante. Le duc de Milan leur paya fidèlement le subside auquel il s'étoit engagé; le pape, au contraire, après avoir nommé dix cardinaux pour s'occuper de la guerre des Turcs, se refusa à y prendre part. La république, irritée de cet abandon, rappela l'ambassadeur qu'elle avoit à Rome (3).

La campagne de 1475 fut marquée par peu d'événemens. 1475.
Soliman Beglierbey de Romanie vint mettre le siége devant Lépante, forteresse des Vénitiens dans l'Étolie, à l'entrée du golfe de Corinthe. Depuis long-temps les murs de cette ville n'avoient point été réparés, et ils tomboient en ruine; mais son assiette sur des rochers escarpés, qui la fermoient du côté du nord, et que surmontoit un bon château, lui tenoit lieu d'ouvrages de l'art. Entre ces rochers et le port, les Vénitiens creusèrent des fossés derrière les brèches des murailles, et ils les appuyèrent de boulevarts. Cinq cents chevau-légers étoient entrés dans la

(1) *Andr. Navagiero, Stor. Venez.* p. 1141-1143. — *Coriolanus Cepio.* L. III, p. 363-368. — *Raynald. Ann. Eccl.* 1474, §. 12, 13, p. 254. — *M. A. Sabellico.* Dec. III, L. X, f. 220-221.

(2) *Andr. Navagiero, Stor. Venez.* p. 1143. — *M. A. Sabellico.* Dec. III, L. X, f. 222.

(3) *Andr. Navagiero.* p. 1144.

1475. ville, et leurs fréquentes sorties furent toutes couronnées par des succès. Antoine Loredano occupoit le golfe avec la flotte vénitienne, et il ne laissoit manquer Lépante ni de vivres, ni d'armes, ni de troupes fraîches. Après quatre mois d'une attaque inutile, Soliman reconnoissant qu'il n'avoit fait aucun progrès, se résolut à lever le siége (1). A la fin de la même campagne la flotte ottomane fit une tentative sur le château de Coccino, dans l'île de Lemnos; son artillerie fit une brèche aux murailles, mais l'approche de Loredano avec la flotte vénitienne força les Turcs à se retirer (2).

Cependant la même année, une autre des républiques italiennes fut engagée malgré elle dans la guerre avec les Turcs. Les Génois possédoient encore Caffa en Crimée, que les anciens nommoient *Théodosie*, et cette ville, la plus puissante de leurs colonies, étoit aussi le marché le plus célèbre de tout le Pont-Euxin. Caffa, demeurée plus de deux siècles sous le gouvernement des Génois, avoit acquis une population et une richesse qui l'égaloient presqu'à la métropole. Le kan des Tartares, au milieu des états duquel cette ville étoit située, avoit reconnu que sa prospérité faisoit la richesse de ses propres sujets. Caffa étoit le marché de toutes les productions du Nord: les bois, la cire, les pelleteries, seroient demeurés sans valeur entre les mains des Tartares, si les marchands génois ne s'étoient présentés pour les acheter. Aucune des jouissances de la vie, aucun produit de l'art des peuples plus civilisés ne parvenoit dans ces déserts, autrement que par les marchands d'Italie. L'Europe communiquoit avec l'Orient par l'entremise des Génois de Caffa; les étoffes de soie et de coton fabriquées en Perse, les denrées et les épiceries de l'Inde, y parvenoient par Astracan, et les mines du Cau-

(1) *M. Ant. Sabellico.* Dec. III, L. X, f. 222. — *Navagiero.* p. 1146. Mais il rapporte ce siége à l'an 1477.

(2) *M. A. Sabellico.* Dec. III, L. X, f. 222.

case étoient exploitées pour le compte des Liguriens. Le 1475.
kan leur avoit accordé des priviléges extraordinaires : il avoit permis que les magistrats génois jugeassent tous les procès de ses propres sujets, jusqu'à une certaine distance de leur ville ; il les consultoit toujours dans la nomination du gouverneur de la province, et il montroit une grande déférence pour toutes les demandes de cette cité puissante. Le gouvernement de cette colonie étoit composé d'un conseil nommé chaque année par le sénat de Gênes, de deux assesseurs et de quatre juges des campagnes (1).

Les conquêtes de Mahomet II et sa haine pour le nom latin avoient donné aux Génois de l'inquiétude sur leur colonie. La mer Noire étoit fermée à leurs vaisseaux, ou du moins ils ne pouvoient traverser l'Hellespont et le Bosphore, qu'en se soumettant aux avanies des Turcs. Ils ne pouvoient envoyer par mer des soldats à Caffa, et ils craignoient cependant que cette place n'en eût un pressant besoin. Cerio, capitaine d'une compagnie d'aventuriers, leur offrit de conduire par terre en Crimée cette compagnie, qui étoit d'environ cent cinquante cavaliers, pourvu qu'on lui assurât une paye proportionnée à une expédition si difficile, et qui le paroissoit plus encore, à cause des ténèbres dont la géographie étoit alors enveloppée. En effet, Cerio sortit d'Italie par le Friuli; il traversa la Hongrie, une partie de la Pologne, et enfin une partie de la Petite-Tartarie ; et après un voyage de plus de douze cents milles, il amena ses cavaliers sains et saufs à Caffa (2).

(1) *Ubertus Folieta, Genuens. Hist.* L. IX, p. 626.

(2) *Sansovino, Origine e Imperio de' Turchi.* L. II, f. 167, v°. Une autre tentative des Génois de Caffa, pour augmenter leur garnison, avoit eu un succès moins heureux. Galéazzo, l'un des magistrats de cette colonie, avoit passé en Pologne en 1463, et obtenu du roi Casimir la permission d'y faire une levée de cinq cents cavaliers; mais comme il les conduisoit vers Caffa, en traversant les provinces russes qui dépendoient des Lithuaniens, ces soldats, mal disciplinés, brûlèrent le bourg de Bracslaw. Michel Czartoryski, seigneur de la province, les suivit pour en tirer vengeance, et les ayant

1475. Ce renfort étoit peu considérable, et cependant les magistrats de Caffa, jugeant de leur importance et de leur pouvoir par les égards qu'on avoit pour eux, avoient provoqué les plus dangereux ennemis. A la mort du gouverneur de la province où Caffa est située, le kan des Tartares lui avoit donné pour successeur Éminécés (Eminachbi d'après Barbaro) (1), que les Génois avoient reconnu. Son prédécesseur avoit laissé un fils nommé Séitaçes, qui, pour s'élever à la place occupée par son père, séduisit à prix d'argent les magistrats de Caffa, et réussit à employer leur crédit auprès du kan. Il fit tant par leurs instances, par leurs menaces même, que l'empereur tartare consentit à destituer Éminécés, et à nommer Séitaces à sa place. Mais au milieu d'un peuple de pasteurs, l'autorité du monarque étoit quelquefois peu sentie, et ses ordres peu respectés. Eminécés courroucé contre l'empereur tartare, et plus encore contre les Génois, s'associa deux autres chefs de sa nation, Caraimerza et Aidar. Avec leur aide il souleva tous les Tartares de la Crimée, et vint mettre le siége devant Caffa; en même temps il fit demander des secours à Mahomet II. Le sultan, toujours empressé de faire sur les chrétiens une conquête nouvelle, envoya devant Caffa la flotte considérable qu'il avoit préparée contre Candie. Le siége entrepris par les Tartares avoit déjà duré six semaines, lorsque Ahmed qui commandoit cette flotte, jeta l'ancre devant Caffa, le 1er juin 1475, et planta

atteints sur les rives du Bug, il les massacra tous, à la réserve de Galéazzo, et des citoyens de Caffa qui l'avoient accompagné. *Dlugossi Hist. Polonicæ.* L. XIII, p. 318.

(1) Joseph Barbaro, le même qui fut envoyé au travers de la Scythie à Hussun Cassan, raconte cette guerre d'une manière un peu confuse. Cependant son long séjour à Caffa et à la Tana, où il avoit vécu comme marchand, presque dès son enfance, sa connoissance de la langue tartare, et ses liaisons dans le pays, rendent sa relation un des monumens les plus curieux du siècle. Elle a été recueillie par Jacob Gender d'Heroltzberg, et imprimée à la suite de l'*Histoire de Perse de P. Bizarro.* Francfort, *in-fol.* 1601, sur la prise de Caffa. v. p. 453.

ses batteries contre les murs de la ville. Les fortifications 1475.
de Caffa avoient toujours paru inexpugnables à des armées tartares, qui ne les attaquoient qu'avec leurs sabres, leurs flèches et leur cavalerie légère; en peu de jours l'artillerie turque y fit de larges brèches. Pendant quatre jours encore les habitans défendirent les brèches ouvertes et praticables; ils signèrent enfin une capitulation qui ne fut point observée. Un grand nombre de sénateurs et d'anciens magistrats furent livrés au supplice; quinze cents enfans furent conduits à Constantinople, pour être élevés parmi les janissaires; le reste des Latins fut transporté à Péra, et la domination des Génois sur la mer Noire fut détruite (1).

Du côté de la Hongrie, Mathias Corvinus ne répondoit point aux instantes sollicitations des Vénitiens, et ne tentoit aucune diversion importante. Cependant il prit cette

(1) *Laudivius Vezanensis, Lunensis Eques Hieros. Cardin. Papiensis* epist. 661, p. 873. — *Ubertus Folieta.* L. XI, p. 627-628. — *P. Bizarro S. P. Q. Gen. Hist.* L. XIV, p. 327. — *Agostino Giustiniani, Ann. di Genov.* L. V, f. 226. — *Turco-Græciæ Hist. Polit.* L. I, p. 25. — *Rainald. ann.* 1475, p. 262. Le kan ou empereur des Tartares étoit alors Nurduwald, qui avoit succédé en 1466 à son père Eeziger Gierai (*Dlugoss. Hist. Polon.* L. XIII, p. 403). Il régnoit encore en 1478 (*ibid.* p. 566); mais son autorité étoit assez mal reconnue. Les habitans de Caffa avoient engagé, en 1469, son frère Mengili-Gierai à se révolter contre lui (*ibid.* p. 438). Son autre frère Aidar avoit, au mépris de ses ordres, envahi la Russie et la Podolie avec une armée tartare en 1474 (*ibid.* p. 514), et les bourgeois de Caffa s'étoient accoutumés à se croire les arbitres des princes tartares leurs voisins. La conquête de la Bessarabie par Mahomet II, en 1474, auroit dû leur faire ouvrir les yeux sur leur danger. La prise de Caffa répandit dans tout le Nord une consternation d'autant plus grande, que cette ville étoit le seul point de communication entre les Européens et les Persans, également ennemis des Turcs, et que les chrétiens sentoient le besoin de se concerter avec les sectateurs d'Ali. (*Dlugoss. Hist. Polon.* L. XIII, p. 533.) Mengili-Gierai, qui fut trouvé par Achmet Giedik dans les murs de Caffa, où il s'étoit mis sous la protection des Génois, et qui reçut alors de Mahomet II une armée avec laquelle il vainquit son frère, fut le premier kan des Tartares qui reçut l'investiture des Turcs, et qui fit réciter le nom du sultan dans les prières. *Demetrius Cantemir, Histoire Ottomane* L. III, chap. I, §. 28, p. 111.

1475. année la forteresse de Schabatz, qui menaçoit la Sirmie, mais il ne porta pas ses armes plus avant (1). De toutes parts, chez les musulmans comme chez les chrétiens, les peuples étoient épuisés par une si longue guerre, et aucun effort vigoureux n'annonçoit plus de grands événemens.

(1) *Ann. Eccl.* 1475, §. 28, p. 262.

CHAPITRE LXXXIV.

Conjuration de Nicolas d'Este à Ferrare, de Jérôme Gentile à Gênes, d'Olgiati, Visconti et Lampugnani à Milan. Révolutions dans l'État de Milan après la mort de Galéaz Sforza.

1476 — 1477.

Tandis que la guerre se ralentissoit au dehors, et que les différens états d'Italie étoient unis par des alliances qui sembloient devoir garantir la paix entre eux, leur constitution intérieure fut ébranlée coup sur coup par plusieurs conspirations. En trois ans on en compta une à Ferrare, deux à Gênes, une à Milan et une à Florence. Il sembloit que les peuples, las enfin de l'oppression sous laquelle ils avoient gémi, étoient partout déterminés à briser un indigne joug; et partout cependant ils retombèrent sous la chaîne qui les avoit accablés. Ce ne furent ni le secret, ni la fidélité, ni la hardiesse qui manquèrent aux conspirateurs; tous parvinrent à exécuter ce qu'ils avoient projeté, aucun n'en recueillit le fruit; tant il est difficile de renverser un gouvernement existant, et tant l'habitude de l'obéissance dans un peuple, soutient la puissance des tyrans même les plus odieux. Il n'est point rare d'entendre accuser une nation de foiblesse et de pusillanimité, en raison du joug qu'elle a supporté. Lorsqu'on voit des milliers d'hommes obéir à un seul, contre leur intérêt, contre leur sentiment, lorsqu'on les voit se soumettre à des caprices qu'ils détestent, ou devenir les instrumens de pas-

sions qu'ils ont en horreur, on ne peut s'empêcher de leur reprocher de servir là où ils pourroient commander, et de ne pas mesurer leurs forces avec la foiblesse individuelle de celui qu'ils craignent. Sans doute il seroit heureux que ce préjugé s'établît dans l'opinion, et que la honte s'attachât à toute espèce de servitude. Peut-être les peuples feroient-ils alors pour l'honneur, ce qu'ils ne font pas même pour la liberté. Cependant il ne seroit point juste de condamner une nation en raison seulement du joug qu'elle a supporté. Il y a tant de puissance dans l'organisation sociale, les forces de tous sont si bien dirigées par le despote contre chacun, que pour peu que celui-ci, ou que son ministre, soit habile, courageux et vigilant, il est toujours à temps d'accabler ses ennemis découverts, par les bras mêmes de ses ennemis secrets; en sorte que la nation la plus noble et la plus généreuse n'est pas assez forte pour se défaire à force ouverte de son tyran. La seule ressource des conjurations demeure au patriote, qui, avec ses foibles moyens personnels, veut entrer en lutte avec l'homme qui dispose de la police, de l'armée et du trésor. Plusieurs, cédant à une noble répugnance, s'écartent de ces entreprises, parce qu'ils y voient quelque apparence de dissimulation et de trahison; tandis que d'autres prétendent que l'extrême danger ennoblit les moyens les moins relevés, et que l'assassin d'un tyran doit avoir plus de bravoure que le grenadier qui enlève une batterie à la baïonnette. Le préjugé des premiers cependant affoiblit encore le parti des conspirateurs. Souvent il écarte d'eux, au moment du danger, ceux qui, la veille, sembloient partager tous leurs sentimens; et l'homme audacieux qui s'est rendu l'organe des volontés de tout un peuple, et l'instrument de ses vengeances, périt sur l'échafaud par les mains de ceux mêmes qu'il a servis.

L'histoire d'Italie où les événemens se pressent et s'accumulent, où toutes les passions ont à leur tour un libre

essor, où toutes les institutions se combinent de mille manières, nous présente sous des faces variées ces efforts des peuples et des individus pour secouer le joug de la tyrannie. Nous y voyons tour-à-tour des révoltes ouvertes et des conspirations; nous y voyons conjurer tour-à-tour en faveur d'une race royale, ou d'un souverain regardé comme plus légitime, et en faveur de la république; nous y voyons toutes les luttes; celle de la loyauté dévouée, celle de la fière noblesse et celle de la liberté. Malgré les principes divers qui servent de fondement à la politique de chaque homme, il n'y en a aucun qui ne doive trouver dans le nombre une conspiration qui lui paroisse légitime; il n'y en a aucun qui ne doive s'associer de cœur à quelqu'une des entreprises tendantes à rétablir ou la royauté de l'ancienne dynastie, ou l'aristocratie antique, ou la liberté, ou le règne glorieux d'un grand condottière, ou la domination de l'Église; il n'y en a aucun qui ose considérer le pouvoir quel qu'il soit, comme toujours également *sacré*; et un sentiment plus libéral devroit lui apprendre que toutes les conjurations méritent un certain degré d'admiration, lors même que le but que se proposent les conjurés, les rend coupables à ses yeux; car dans toutes il y a un grand sacrifice de soi-même à un intérêt plus relevé que soi, un grand dévouement de sa personne à une noble cause, un grand et effroyable danger, bravé pour de lointaines espérances.

Entre les conjurations qui ébranlèrent l'Italie en 1476, la première à éclater fut celle de Ferrare. Nicolas d'Este, fils du marquis Lionnel, vivoit alors à Mantoue auprès de son beau-frère; de nombreux émigrés de Ferrare l'y avoient suivi, ils le regardoient comme le représentant et le légitime héritier de Lionnel et de Borso, les deux plus aimables princes qu'ait eus la maison d'Este, et ils lui persuadoient que tout le peuple partageoit leur attachement et leurs regrets. Dans cette confiance, Nicolas cherchoit les moyens

de rentrer à Ferrare, ne doutant point, s'il franchissoit une fois les murs de cette ville, qu'il ne fût aussitôt salué par tout le peuple comme souverain. Le marquis de Mantoue, son beau-frère, lui permettoit de rassembler des soldats dans ses états, et Galéaz Sforza, toujours jaloux de ses
1476. voisins, encore qu'il n'eût point de projets contre eux, lui fournissoit de l'argent, et lui promettoit des secours. Cependant la ville de Ferrare se trouvoit accidentellement ouverte; on avoit abattu une partie des murs pour les rebâtir sur un nouveau plan; Nicolas étoit instruit jour par jour de ce qui se passoit à la cour de son oncle. Il sut que le 1 septembre 1476, Hercule Ier sortiroit de bonne heure de la ville, pour se rendre à sa maison de Belriguardo, et le même jour il arriva de Mantoue à Ferrare avec cinq vaisseaux, portant six cents hommes d'infanterie. Il entra par la brèche qu'on faisoit aux murs en les rebâtissant, et il parcourut aussitôt les rues, en faisant répéter devant lui son cri de guerre: *La voile!* En même temps il promit au peuple de lui rendre l'abondance, tandis que la mauvaise administration d'Hercule avoit augmenté le prix du blé; il annonça l'arrivée d'une armée de quatorze mille hommes, que le duc de Milan et le marquis de Mantoue lui avoient donnée pour le seconder, et il invita ses concitoyens à prendre les armes, sans attendre que des étrangers les contraignissent à reconnoître leur légitime souverain.

Dom Sigismond, frère du duc, dès la première nouvelle qu'il avoit eue du tumulte, s'étoit enfermé en hâte au château Vieux, avec dona Léonore d'Aragon sa femme; mais il n'y avoit pas de vivres pour trois jours. Hercule, à qui des fuyards avoient annoncé l'entrée d'une armée nombreuse à Ferrare, renonçoit déjà à l'espérance de reprendre cette ville, et il rassembloit seulement ses soldats à Reggenta et à Lugo, pour défendre ces deux forteresses. Cependant aucun Ferrarais n'avoit encore pris les armes pour se joindre à Nicolas. Celui-ci, qui avoit parcouru

vainement toutes les rues en appelant le peuple à son se- 1476.
cours, commençoit à perdre courage. On avoit compté les soldats qui le suivoient, et on méprisoit leur petit nombre; on ne voyoit point arriver l'armée qu'il annonçoit, et l'on n'ajoutoit plus de foi à ses paroles. Sigismond, témoin du peu de succès de son adversaire, sortit à cheval du château, et appela à son tour les Ferrarais à la défense de leur souverain. Il parcourut le Borgo del Leone, et la grande rue de la Giudecca, et tous leurs habitans s'armèrent à sa voix. A mesure que Nicolas voyoit le peuple s'ameuter, il abandonnoit un quartier après l'autre, sans tenter de combat. Enfin, reconnoissant que son entreprise étoit désespérée, il sortit de la ville, traversa le Pô, et s'enfuit avec sa troupe. Mais les paysans déjà soulevés contre lui, veilloient à tous les passages pour l'arrêter. Il tomba en effet entre leurs mains, avec la plupart de ceux qui l'accompagnoient, et fut reconduit à Ferrare. Le duc Hercule, son oncle, lui fit immédiatement trancher la tête, aussi bien qu'à Azzo d'Este, son cousin; vingt-cinq de ses compagnons d'armes furent pendus, tous les ennemis du duc Hercule furent frappés d'effroi, et sa succession, affermie la même année par la naissance de son fils Alphonse, ne fut plus contestée (1).

(1) *Diario Ferrarese*. T. XXIV, p. 250-251. — *Diario Sanese di Allegretto Allegretti*. T. XXIII, p. 776. — Jean-Baptiste Pigna, qui dédia, en 1572, son histoire des princes d'Este à Alphonse II, la termine au 21 juillet 1476, par la naissance du fils d'Hercule, qui fut depuis Alphonse Ier. Il s'arrête cinq semaines avant la mort de Nicolas, qu'il regarde sans doute lui-même comme une tache pour la mémoire d'Hercule. Pigna est un flatteur de ses princes, et un historien crédule; toute la première partie de son histoire n'est pas moins fabuleuse que la généalogie insérée presque à la même époque par l'Arioste et le Tasse dans leurs poèmes. Mais les quatre derniers livres, qui comprennent les années 1372 à 1476, sont d'un grand secours pour l'histoire d'Italie; ils sont écrits avec élégance; les événemens des autres parties de l'Europe, et surtout ceux qui se rapportent à la maison d'Este d'Allemagne, sont introduits avec art, et lorsque la gloire de la maison d'Este n'y est pas compromise, les faits sont jugés avec une assez bonne critique et assez d'impartialité.

1476. Les premiers mouvemens contre Galéaz-Marie Sforza, duc de Milan, éclatèrent à Gênes, et ils furent presque simultanés avec la conjuration de Ferrare. Par le traité que Gênes avoit fait avec le duc François Sforza, en se donnant à lui, cette république, loin de renoncer à sa liberté, sembloit l'avoir affermie. Elle avoit, il est vrai, admis dans ses murs un gouverneur milanais et une petite garnison; mais cette force étrangère suffisoit justement pour réprimer les mouvemens tumultueux des factions, et empêcher ces révolutions, ces convulsions fréquentes, qui dans les années précédentes avoient épuisé la ville d'hommes et d'argent. D'ailleurs le duc s'étoit engagé à n'augmenter ni le nombre des soldats, ni les fortifications de la citadelle.

Il recevoit annuellement de Gênes un tribut de cinquante mille ducats, et cette somme suffisoit à peine à la garde de la ville et des forteresses. Non-seulement il n'avoit pas le droit d'augmenter cette contribution, il ne pouvoit pas même intervenir dans sa perception. Quant à la législation, à l'administration de la justice, à tout le gouvernement intérieur de la ville, il n'y avoit absolument aucune part (1).

Aussi long-temps que François Sforza vécut, ces conditions furent religieusement observées; Galéaz, son fils, étoit trop inconséquent dans tous ses projets, trop vaniteux et trop emporté, pour respecter long-temps les lois auxquelles il s'étoit soumis. Cependant comme il n'étoit pas moins pusillanime qu'arrogant, souvent il s'arrêtoit tout-à-coup dans une entreprise injuste et offensante, et il cédoit à la crainte, après avoir bravé les représentations de son peuple. Les Milanais, au milieu desquels il vivoit, ne souffroient pas seulement de ses défauts comme souverain, mais de ses vices domestiques. Sa débauche portoit le trouble dans toutes les familles, et sa cruauté, excitée par la

(1) *Antonii Galli, Comment. Rer. Genuens. ab anno* 1476, *ad ann.* 1478, *Rer. Italic.* T. XXIII, p. 263.

moindre résistance, n'étoit satisfaite que par d'affreux supplices. A Gênes on étoit moins exposé à cette tyrannie de détail ; et quoique le contrat entre le prince et la république fût violé, et que les Génois se regardassent en conséquence comme dégagés de leurs sermens, les plus riches redoutoient une révolution qui pouvoit les ruiner, plus que des abus passagers de pouvoir auxquels ils espéroient se soustraire. 1476.

Cependant la ville entière avoit paru vivement blessée du mépris que lui avoit témoigné Galéaz, lorsqu'en 1417 il avoit passé à Gênes, au retour de son somptueux pèlerinage de Florence. On avoit préparé les fêtes les plus splendides, les présens les plus magnifiques pour le recevoir. Il affecta de rendre cette pompe ridicule, en paroissant couvert d'habits misérables ; il refusa les logemens qu'on lui avoit préparés, et il alla s'enfermer dans le château, où il sembla se cacher avec crainte. Enfin, au bout de trois jours, il quitta Gênes sans l'avoir annoncé, et comme un fugitif (1).

Après avoir excité le mécontentement de cette ville puissante, et peu accoutumée à supporter des mépris, Galéaz ne songea plus qu'à l'enchaîner de manière à étouffer en elle pour jamais tout esprit de liberté. Le projet qu'il forma pour y parvenir est remarquable. Au-dessus de Gênes, à l'extrémité de la montagne escarpée qui sépare les vallées de Bisagno et de Polsevera, étoit située la forteresse du Castelletto, où le duc de Milan entretenoit garnison. Galéaz ordonna qu'une chaîne de fortifications fût prolongée de cette forteresse jusqu'à la mer. Un double mur, garni de redoutes, devoit couper la ville en deux parties égales, qui, toutes les fois que le gouverneur le voudroit, n'auroient plus aucune communication entre elles, et pourroient être opprimées séparément. Déjà l'ali-

(1) *Antonii Galli de Reb. Genuens. Comment.* p. 265. — *Uberti Folietæ Genuens. Hist.* L. XI, p. 625.

1476. gnement des murs et des tours étoit tracé sur le terrain, et les ouvriers, sous les ordres du lieutenant du duc et en sa présence, commençoient à creuser les fossés. Les citoyens frémissoient du sort qui leur étoit réservé, mais ils ne faisoient rien pour le prévenir; lorsque Lazare Doria ordonna aux ouvriers, au nom de la république, de suspendre un travail contraire aux lois et aux traités, et arracha de sa main les jalons qui leur servoient de règle. La foule applaudit avec transport à cet acte de vigueur, les ouvriers s'arrêtèrent, et le lieutenant du duc, craignant un soulèvement, se retira dans le château (1).

Lorsque la nouvelle de ces événemens fut portée à Milan, Galéaz Sforza éclata en menaces et en imprécations; il ordonna que la ville de Gênes lui envoyât aussitôt huit citoyens les plus distingués de l'état. D'après la violente colère qu'il avoit manifestée, on ne doutoit pas qu'il ne les destinât au supplice; au contraire une terreur subite avoit calmé son irritation: il les accueillit avec bonté, et les renvoya sans leur avoir fait aucun mal. Cependant il avoit rassemblé trente mille hommes pour envahir la Ligurie. Résolu à ne point laisser de chef aux Génois, il avoit fait enlever à Vada, Prosper Adorno; et, sans accusation, sans examen, il l'avoit fait jeter dans les cachots de la forteresse de Crémone; puis tout-à-coup il renonça à son expédition, et licencia toutes les troupes qu'il avoit réunies.

Les diverses résolutions tour-à-tour embrassées par Galéaz, étoient toutes connues à Gênes; on avoit su toute la violence de sa colère, et l'on n'avoit aucune garantie de la durée de la modération nouvelle qu'il affectoit. Aussi de toutes parts on achetoit des armes, on faisoit des préparatifs de défense, et l'on s'encourageoit à maintenir la liberté, si elle étoit attaquée. Pendant que tout le peuple attendoit les événemens avec crainte, Jérôme Gentile, fils

(1) *P. Bizarro, Sen. Pop. Q. Genuens. Histor.* L. XIV, p. 329.—*Agostino Giustiniani, Hist. di Genova.* L. V, f. 228. EE.

d'André, jeune négociant d'une fortune aisée, qui n'avoit aucun sujet personnel de plainte contre le gouvernement, résolut de s'exposer le premier, pour rendre la liberté à sa patrie. Il rassembla chez lui dans le faubourg, au mois de juin 1476, un grand nombre de gens armés : il entra de nuit dans la ville par la porte de Saint-Thomas, dont il s'empara, et il parcourut les rues, en appelant ses concitoyens aux armes et à la liberté. Un grand nombre de Génois se joignirent en effet à lui, et en peu de temps il se rendit maître de toutes les portes ; mais il tarda trop à attaquer le palais public. Pendant ce temps, les sénateurs s'y rassembloient sous la présidence de Guido Visconti, gouverneur de la ville. Ceux qui s'étoient joints d'abord à Gentile, craignirent alors d'être condamnés comme rebelles, par l'autorité qu'ils reconnoissoient pour légitime ; ils s'évadèrent, à l'approche du jour, les uns après les autres. Gentile, ne se trouvant plus assez fort après leur désertion, se retira en bon ordre vers la porte de Saint-Thomas, où il se fortifia (1). 1476.

Huit capitaines du peuple avoient été nommés par le sénat pour chasser Jérôme Gentile de la ville. Environ trois cents hommes avoient pris les armes par ses ordres, et marchoient à l'attaque de la porte Saint-Thomas. A peine restoit-il à Gentile trente hommes autour de lui, mais c'étoient tous des soldats déterminés ; tandis qu'il n'y avoit pas un de ses adversaires qui ne le combattît à contre-cœur ; aussi peu s'en fallut que les capitaines du peuple ne fussent faits prisonniers, et que leur troupe ne fût dissipée. Sur ces entrefaites, les chefs des arts et métiers s'offrirent comme médiateurs ; Jérôme Gentile accepta leur arbitrage, mais en avertissant ses compatriotes qu'ils ne tarderoient pas à regretter l'occasion qu'ils laissoient échapper. Il demanda

(1) *Antonii Galli de Rebus Genuens.* p. 267. — *Uberti Folietæ Genuens. Hist.* L. XI, p. 631. — *P. Bizarri Hist. Genuens.* L. XIV, p. 332. — *Agost. Giustiniani.* L. V, f. 229, I. L.

1476. ensuite qu'on lui remboursât sept cents ducats que ses préparatifs lui avoient coûtés, et qu'il avoit dépensés, dit-il, pour l'avantage de la république. Après les avoir reçus des mains des trésoriers publics, il rendit la porte aux capitaines du peuple, et il se retira (1).

Lorsque la nouvelle de cette singulière capitulation fut portée à Milan, Galéaz témoigna beaucoup de colère de ce qu'on remboursoit à un chef de factieux l'argent qu'il confessoit lui-même avoir dépensé pour troubler l'état. Cependant il confirma l'amnistie qui avoit été publiée par le sénat; et s'il cachoit le dessein de revenir en arrière sur cette grâce, il n'eut pas le temps de le faire. Galéaz n'étoit pas dépourvu de toutes les qualités qui avoient brillé dans son père; il entendoit fort bien la discipline militaire et l'administration civile de son état; il avoit su établir dans le Milanès une subordination plus rigoureuse qu'aucun de ses prédécesseurs. La justice étoit rendue avec soin dans les tribunaux, et la sûreté publique étoit maintenue par une police sévère. Galéaz avoit de l'éloquence dans les discours, de l'élégance dans les manières, et quand il le vouloit, il savoit réunir tous les dehors de la bonté à une majesté imposante; mais il joignoit un faste extravagant à une cupidité sans bornes : il avoit dans le caractère une méchanceté qu'il exerçoit de préférence sur ceux qui avoient paru ses amis; il se plaisoit à les abaisser d'autant plus qu'il les avoit plus élevés; jamais on ne l'avoit vu constant dans aucune affection, et l'on pouvoit toujours présager d'avance la chute prochaine et lamentable de celui qui étoit le plus en faveur auprès de lui, encore qu'il n'eût d'aucune manière provoqué sa colère. Avide de tous les plaisirs des sens, se plaisant à braver les mœurs et les lois de la société, il portoit la désolation et le déshonneur dans toutes les

(1) *Antonii Galli de Rebus Genuens. Comment.* p. 268. — *Uberti Folietæ Genuens. Hist.* L. XI, p. 632.

familles (1). Ses débauches ne le contentoient point encore, 1476.
s'il ne savouroit le désespoir des pères ou des maris dont il avoit souillé la maison. Il se plaisoit à les rendre eux-mêmes ministres de leur propre déshonneur : il abandonnoit à ses gardes les femmes qu'il avoit enlevées à leurs maris, et il publioit ensuite leurs outrages (2).

Parmi ceux dans la maison desquels Galéaz Sforza avoit porté le déshonneur étoient deux jeunes hommes de famille noble, Carlo Visconti et Girolamo Olgiati, dont l'esprit avoit été préparé par leur instituteur à détester le joug de la tyrannie. Ils étoient liés avec Jean-André Lampugnani, que le duc avoit injustement dépouillé du patronage de l'abbaye de Miramondo (3). Tous trois avoient suivi en commun les leçons de Colas de Montani de Gaggio, Bolonais, qui, vers l'an 1466, ouvrit à Milan une école d'éloquence. On prétend qu'auparavant il avoit donné des leçons à Galéaz lui-même, et qu'il l'avoit puni plus d'une fois avec la sévérité pratiquée dans l'ancienne éducation. Galéaz, devenu souverain, voulut se venger sur son ancien maître des châtimens de son enfance, par une peine semblable, et il lui fit donner le fouet sur la place publique (4). Montano n'avoit pas besoin de cet affront pour détester la tyrannie. Nourri de l'étude de l'antiquité, il ne perdoit jamais l'occasion de faire remarquer à ses élèves que toutes les vertus, qu'ils admiroient dans les grands hommes de la Grèce et de Rome, avoient été développées par la liberté; qu'une patrie libre encourageoit tous les talens, tous les

(1) *Antonii Galli de Reb. Gen.* p. 268. — *Bern. Corio, Hist. Mil.* P. VI, p. 982.

(2) *Allegretto Allegretti, Diari Sanesi.* T. XXIII, p. 777.

(3) *Macchiavelli.* L. VII, p. 349. — *Allegretti, Diari Sanesi.* T. XXIII, p. 777. — *Diario Ferrarese.* T. XXIV, p. 254. Mais Ripamontius attribue à Visconti ce que les autres attribuent à Lampugnani. *Hist. Mediol.* L. VI, p. 630.

(4) *Giovio, elogi degli Uomini illustri.* L. III, p. 179. — *Tiraboschi*, L. III, chap. V, §. 28, p. 95.

1476. genres d'énergie, tous les progrès de l'esprit, parce que toute espèce de grandeur dans ses citoyens étoit toujours employée pour l'avantage de tous; tandis qu'un tyran, jaloux de toute force dont il ne disposoit pas, s'occupoit sans cesse à contenir, à réprimer ou à détruire des talens, une énergie ou une profondeur de caractère, qu'on pouvoit un jour tourner contre lui (1).

Nicolas de Montano vouloit que les jeunes gentilshommes, pour se rendre dignes de la liberté, apprissent à commander les armées. Il avoit engagé, en conséquence, Olgiati et quelques autres à faire l'apprentissage de l'art de la guerre sous Barthélemi Coleoni. Les parens de ces jeunes gens, qui craignoient plus qu'eux les fatigues et le danger, avoient été outrés de colère de ce qu'un maître d'éloquence avoit fait de leurs fils des soldats. Montano, ballotté entre le crédit des parens et celui de ses disciples, avoit été tour-à-tour exilé, puis rappelé; emprisonné, puis accueilli avec transport, et il devenoit plus cher à ses élèves par les persécutions qu'il avoit subies pour avoir voulu former leur ame autant que leur esprit (2).

Galéaz cependant avoit mis le comble à la haine du peuple, par les supplices cruels qu'il avoit récemment ordonnés. Il avoit fait enterrer vivantes quelques-unes de ses victimes; il en avoit forcé d'autres à se nourrir d'excrémens humains, et les avoit fait mourir lentement par cet effroyable régime; il avoit mêlé des plaisanteries féroces aux supplices qu'il ordonnoit; il avoit comblé le déshonneur des femmes nobles qu'il avoit séduites, en les livrant publiquement à la prostitution (3). Jérôme Olgiati comptoit une sœur autrefois chérie, parmi les victimes de la brutalité du tyran. Jugeant de l'irritation universelle par la sienne, il rechercha Lampugnani, et lui proposa de met-

(1) *Macchiavelli.* L. VII, p. 348. — *Ubertus Folieta.* L. XI, p. 632.
(2) *Tiraboschi, Storia della Letter. Ital.* L. III, chap. V, §. 28, p. 956.
(3) *Josephi Ripamontii Hist. Mediol.* L. VI, p. 657.

tre fin à une tyrannie insupportable, et de punir Sforza de ses crimes. Bientôt ils s'associèrent Charles Visconti, et ils se lièrent par des sermens mutuels. C'étoit dans le jardin de la basilique de Saint-Ambroise qu'ils tinrent leur première conférence. Tous les détails de cet événement, et ce qui est bien plus remarquable, tous les sentimens du principal conjuré nous sont fidèlement retracés par Olgiati lui-même, dans une relation qu'il écrivit peu de jours après. « Au sortir de cette conférence, raconte-» t-il, j'entrai dans le temple, je me jetai aux pieds de la » statue du saint pontife qu'on y révère, et je lui adres-» sai cette prière. *Grand saint Ambroise, soutien de » cette ville, espérance et gardien du peuple de Milan, si » le projet que tes concitoyens, que tes enfans ont formé » pour repousser loin d'ici la tyrannie, l'impureté et des » débauches monstrueuses, est digne de ton approbation, » sois-nous favorable au milieu des hasards et des dan-» gers auxquels nous nous exposons pour la délivrance de » la patrie.* Après avoir prié, je retournai auprès de mes » compagnons, et je les exhortai à prendre courage, les » assurant que je me sentois plus rempli d'espérance et » de force, depuis que j'avois invoqué en faveur de notre » entreprise le saint protecteur de notre patrie. Pendant » les jours qui suivirent, nous nous exerçâmes à l'es-» crime avec des poignards, pour acquérir plus d'agi-» lité, et nous accoutumer à l'image du péril que nous al-» lions braver...... La sixième heure de la nuit avant le jour » de Saint-Étienne, désigné pour l'exécution, nous nous » rassemblâmes encore une fois, comme pouvant ne plus » nous revoir. Nous arrêtâmes l'heure où nous entrerions » ensemble dans le temple, le rôle dont chacun seroit » chargé, et tous les détails de l'exécution, autant qu'on » pouvoit prévoir des choses qui dépendoient en partie du » hasard. Le lendemain, de grand matin, nous nous ren-» dîmes dans le temple de Saint-Étienne; nous suppliâmes

1476.

1476. » ce saint de favoriser la grande action que nous devions » accomplir dans son sanctuaire, et de ne point s'indigner » si nous souillions ses autels par du sang, puisque ce sang » devoit accomplir la délivrance de la ville et de la patrie. » A la suite des prières qui sont contenues dans le rituel » de ce premier des martyrs, nous en récitâmes une autre » qu'avoit composée Charles Visconti; enfin nous assistâ- » mes au sacrifice de la messe, célébré par l'archiprêtre de » cette basilique; puis je me fis donner les clés de la mai- » son de cet archiprêtre, pour nous y retirer (1). »

Les conjurés étoient dans cette maison auprès du feu, car un froid violent les avoit fait sortir de l'église, lorsque le bruit de la foule les avertit de l'approche du prince: c'étoit le lendemain de Noël, 26 décembre 1476. Galéaz, qui sembloit retenu par des pressentimens, ne s'étoit déterminé qu'à regret à sortir de chez lui. Il marchoit cependant à la fête, entre l'ambassadeur de Ferrare et celui de Mantoue. Jean-André Lampugnani s'avança au-devant de lui, dans l'intérieur même du temple, jusqu'à la pierre des Innocens. De la main et de la voix il écartoit la foule. Quand il fut tout près de lui, il porta la main gauche, comme par respect, à la toque que Galéaz tenoit à la main; il mit un genou en terre, comme s'il vouloit lui présenter une requête, et en même temps de la droite, dans laquelle il tenoit un court poignard caché dans sa manche, il le frappa au ventre de bas en haut. Jérôme Olgiati, au même instant, le frappa à la gorge et à la poitrine, Charles Visconti à l'épaule et au milieu du dos. Sforza tomba entre les bras des deux ambassadeurs qui marchoient à ses côtés, en criant: *ah Dieu!* Les coups avoient été si prompts, que ces ambassadeurs eux-mêmes ne savoient pas encore ce qui s'étoit passé (2).

(1) *Confessio Hieronymi Ogliati morientis, apud Ripamontium historia Mediol.* L. VI, p. 649.

(2) *Anton. Galli de Rebus Genuens.* p. 269. — *Macchiavelli Ist.*

Au moment où le duc fut tué, un violent tumulte s'éleva dans le temple : plusieurs tirèrent leurs épées ; les uns fuyoient, d'autres accouroient, personne ne connoissoit encore ou le but ou les forces des conjurés. Mais les gardes du duc et ses courtisans, qui avoient reconnu les meurtriers, s'animèrent bientôt à leur poursuite. Lampugnani, en voulant sortir de l'église, se jeta dans un groupe de femmes qui étoient à genoux ; leurs habits s'engagèrent dans ses éperons ; il tomba, et un écuyer maure du duc l'atteignit et le tua. Charles Visconti fut arrêté un peu plus tard, et fut aussi tué par les gardes du duc. Jérôme Olgiati sortit de l'église et se présenta chez lui ; mais son père ne voulut pas le recevoir, et lui ferma les portes de sa maison. Un ami lui donna une retraite, où il ne fut pas long-temps en sûreté. Il étoit, dit-il lui-même, sur le point d'en sortir, et d'appeler le peuple à une liberté que les Milanais ne connoissoient plus, lorsqu'il entendit les vociférations de la populace, qui traînoit dans la boue le corps déchiré de son ami Lampugnani ; glacé d'horreur, et perdant courage, il attendit le moment fatal où il fut découvert. Il fut soumis à une effroyable torture ; et c'étoit avec le corps déchiré, et les os disloqués, qu'il composa la relation circonstanciée de sa conspiration qu'on lui demandoit, et qui nous est restée. Mais cette espèce de confession écrite entre la torture et le supplice, par l'ordre de ses juges, et sous les yeux de ses bourreaux, est animée de ce même courage, de cette même confiance dans la justice de sa cause qui ont immortalisé les plus grands hommes de l'antiquité. Il la termine par ces mots : « A présent, sainte mère de notre Seigneur, et vous, » ô princesse Bonne ! je vous implore pour que votre 1476.

L. VII, p. 354. — *Ubertus Folieta, Gen. Hist.* L. XI, p. 633. — *Ant. de Ripalta, Annal. Placent.* T. XX, p. 952. — *Diar. Parmense Anonym.* T. XXII, p. 247. — *Bern. Corio.* P. VI, p. 980. Corio étoit alors lui-même au nombre des pages qui suivoient Galéaz.

1476. » clémence et votre bonté pourvoient au salut de mon » ame. Je demande seulement qu'on laisse à ce corps mi- » sérable assez de vigueur pour que je puisse confesser » mes péchés suivant les rites de l'Église, et subir ensuite » mon sort (1). »

Olgiati étoit alors âgé de vingt-deux ans; il fut condamné à être tenaillé et coupé vivant en morceaux. Au milieu de ces atroces douleurs, un prêtre l'exhortoit à se repentir. « Je sais, reprit Olgiati, que j'ai mérité, par » beaucoup de fautes, ces tourmens, et de plus grands » encore, si mon foible corps pouvoit les supporter. » Mais, quant à la belle action pour laquelle je meurs, » c'est elle qui soulage ma conscience : loin de croire que » j'aie par elle mérité ma peine, c'est en elle que je me » confie pour espérer que le juge suprême me pardonnera » mes autres péchés. Ce n'est point une cupidité coupable » qui m'a porté à cette action, c'est le seul désir d'ôter » du milieu de nous un tyran que nous ne pouvions plus » supporter. Loin de m'en repentir, si je devois dix fois » revivre pour périr dix fois dans les mêmes tourmens, » je n'en consacrerois pas moins tout ce que j'ai de sang » et de forces à un si noble but (2). » Le bourreau, en lui arrachant la peau de dessus la poitrine, lui fit pousser un cri; mais il se reprit aussitôt. « Cette mort est dure, dit-il » en latin, mais la gloire en est éternelle! *Mors acerba*, » *fama perpetua, stabit vetus memoria facti* (3). »

1477. Le fils aîné du duc de Milan, Jean-Galéaz Sforza, n'étoit alors âgé que de huit ans; il fut cependant reconnu sans aucune difficulté. Les sentimens de liberté que

(1) *Confessio Olgiati apud Ripamontium, Hist. Mediolani.* L. VI, p. 630. *In Græyii Thesauro Rer. Italic.* T. II.

(2) *Anton. Galli, de Reb. Genuens.* p. 269. — *Allegretto Allegretti, Diari Sanesi.* T. XXIII, 777. — *Giovio, Elogio degli Uomini illust.* L. III, p. 180.

(3) *Macchiavelli.* l. VII, p. 355. — *Uberti Folieta Genuens. Hist.* L. XI, p. 633. — *Agost. Giustiniani, Annal.* L. V, f. 260. P.

les trois conjurés avoient cru ranimer, n'existoient plus dans le peuple : personne ne fit un mouvement pour renverser un gouvernement qui n'étoit plus en état de se défendre. Les députés de tous les états d'Italie vinrent complimenter la duchesse Bonne de Savoie, veuve de Galéaz, et lui offrir leur assistance pour la maintenir sur le trône, aussi bien que son fils. Le pape lui envoya deux cardinaux chargés d'excommunier ceux qui voudroient causer quelque révolution dans Milan (1). Bonne se mit en possession de la régence. Jusqu'alors le gouvernement étoit à peine changé, car l'ame de tous les conseils étoit encore Cecco ou François Simoneta, Calabrois qui avoit été secrétaire et conseiller de François Sforza, et qui, après l'avoir servi avec une fidélité rare, étoit demeuré premier ministre de son fils, et avoit déguisé, par son talent et ses vertus, les caprices et les extravagances de ce tyran. Il avoit pour frère ce Jean Simoneta qui écrivit avec tant d'élégance et d'exactitude l'histoire de François Sforza. Tous deux avoient, en littérature, une réputation presque égale à celle que leur avoit faite leur carrière politique. Ils étoient en correspondance avec tous les savans de l'Italie : ils avoient été les ministres de toutes les grâces que les deux ducs de Milan avoient répandues sur les gens de lettres, et il reste encore dans la correspondance de Filelfo, dans celle de Decembrio, et dans d'autres écrits de ce siècle, des monumens de la protection qu'ils accordèrent aux études (2). 1477.

D'autre part Galéaz avoit laissé cinq frères qui, pendant la minorité de son fils, pouvoient former quelque prétention sur la régence. Les quatre premiers, Sforza duc de Bari, Louis surnommé le Maure, Octavien et Ascagne, avoient déjà excité la défiance de Galéaz, et il les tenoit

(1) Bulle en date du 3 des cal. de mars. *Annal. Eccles.* 1477, §. 1, p. 268.

(2) *Tiraboschi, Stor. della Lett.* L. I, chap. I, §. 4, p. 18. XVe siècle.

1477. éloignés de Milan. Dès qu'ils apprirent sa mort, ils revinrent en hâte, et ils s'efforcèrent de saisir une autorité à laquelle l'aîné de leur maison avoit, disoient-ils, plus de droit qu'une femme et un ministre étrangers. Pour déguiser leur rivalité, ils cherchèrent à faire revivre l'ancien esprit du parti Gibelin. Ils se déclarèrent les protecteurs de cette faction, à laquelle la maison Visconti avoit dû son élévation : ils accusèrent la duchesse et Cecco Simoneta de partialité pour les Guelfes, et ils les forcèrent en effet à se jeter dans leurs bras; car les familles autrefois divisées par la querelle de l'Empire et de l'Église, conservoient leur rivalité, encore que les causes de leurs haines passées n'existassent plus. Pour concilier, s'il étoit possible, les prétentions des frères Sforza et celles de la duchesse, il fut convenu, sur la proposition de Louis de Gonzague, marquis de Mantoue, que le conseil de régence seroit composé par égales parts, de Guelfes et de Gibelins (1).

Lorsque la nouvelle de la mort de Galéaz fut portée à Gênes, Jean-François Pallavicini, lieutenant du duc, assembla le sénat pour l'engager à prévenir par sa vigilance les révolutions que cet événement pouvoit exciter. Huit capitaines du peuple furent nommés par la république, selon la coutume observée dans toutes les circonstances difficiles, et quelques troupes furent rassemblées pour contenir les mécontens (2).

Toutes les factions de Gênes sembloient également impatientes de rendre à la république son ancienne liberté. Les Sforza, pour les contenir, avoient eu la précaution de disperser leurs chefs dans toute l'Italie. Prosper Adorno étoit en prison à Crémone, les Fieschi étoient retenus à Rome sous la surveillance du pape, les Fregose et les autres hommes puissans exilés. Cependant leurs partisans, privés

(1) *Diarium Parmense Anonym.* T. XXII, p. 250.

(2) *Anton. Galli de Rebus Genuens.* p. 270. — *Uberti Folietæ.* L. XI, p. 634.

de directeurs, étoient partout en mouvement. Le 16 mars 1477, les amis des Fieschi s'approchèrent des murs de Gênes : ils avoient à leur tête Jean-Georges et Mathieu, deux jeunes gens de cette famille, les seuls que le gouvernement n'eût pas éloignés, parce qu'ils étoient à peine sortis de l'enfance. Ces factieux entrèrent dans la ville par escalade, du côté de Carignan (1). Ils appelèrent le peuple à la liberté, et ils excitèrent ainsi un mouvement assez vif; mais ils commirent la même faute qui avoit perdu Jérôme Gentile peu de mois auparavant; ils hésitèrent trop à attaquer le palais public. Ils alloient se voir abandonnés, lorsque Pierre Doria, étouffant toute jalousie de famille, exhorta ceux qui l'entouroient à ne pas perdre une occasion peut-être unique de rendre la liberté à leur patrie. Il sortit en même temps des rangs du parti milanais; il entraîna le peuple à le suivre ; la garnison se retira dans les deux forteresses, et la ville se trouvant en liberté, nomma des magistrats populaires.

Déjà, sur la nouvelle de cette révolution, Ibletto de *Fieschi*, en qui toute sa famille reconnoissoit un chef, s'é*toit* évadé de Rome pour venir se mettre à la tête de son parti, et les Fregosi, d'accord avec lui, se rapprochoient de leur patrie, sans oser cependant entrer dans la ville. La régence de Milan comprit alors qu'elle ne pouvoit sauver son autorité dans Gênes, que par un chef de parti génois. Simoneta fit sortir Prosper Adorno de prison ; il lui offrit, au nom du jeune duc de Milan, le gouvernement de Gênes, et le commandement de l'armée destinée à secourir les deux forteresses, pourvu qu'Adorno promît d'oublier complètement les injures qu'il avoit reçues, et de rétablir à Gênes, non point la souveraineté despotique du duc de Milan, mais la même autorité limitée qu'un traité avoit

(1) *Antonii Galli de Rebus Genuens.* p. 271. — *Uberti Folietæ Genuens. Histor.* L. XI, p. 635. — *P. Bizarro, S. P. Q. Genuens. Hist.* L. XIV, p. 338. — *Agost. Giustiniani, Annali di Genova.* L. V, f. 231. T.

1477. accordée à François Sforza. Prosper Adorno en contracta l'engagement (1). Il se mit à la tête d'une armée d'environ douze mille hommes, rassemblée par Robert de San-Severino, Louis-le-Maure et Octavien Sforza, et il prit la route de Gênes.

Adorno, déterminé à concilier les intérêts de sa patrie et ceux du duc de Milan, eut besoin de ménagemens infinis pour éviter un combat décisif, qui auroit ruiné ou son propre parti, ou la liberté de la république. Il fit passer son frère, Charles Adorno, dans la forteresse du Castelletto, et il lui donna commission de descendre dans la ville, pour en chasser Ibletto de Fieschi, au moment où lui-même seroit engagé avec les Fregosi dans une escarmouche. Ses ordres furent exécutés avec précision. Prosper combattit les Fregosi à Promontorio, mais sans pousser ses avantages; et son frère se rendit maître de la ville et de la porte Saint-Thomas, qui pouvoit lui ouvrir une communication avec l'armée milanaise (2). Ce fut alors surtout que Prosper Adorno montra sa modération et son adresse : il fit demeurer les troupes de San-Severino dans leur camp, et il entra seul dans la ville, avec les hommes de sa faction. Ceux-ci augmentoient en nombre, à mesure qu'il avançoit; les rues retentissoient des cris de *vive les Adorni et les Spinola*, et dans toute la multitude, personne ne prononçoit le nom du duc de Milan. Prosper, arrivé au palais, déclara qu'il accordoit l'impunité à tous ceux qui avoient eu part aux derniers troubles; il assembla le sénat, qui le reconnut pour gouverneur; il demanda un présent de six mille florins pour les chefs de l'armée, et les citoyens qui s'étoient attendus à des contributions bien

(1) *Antonii Galli*. p. 273. — *Uberti Folietæ*. L. XI, p. 638. — *Alb. de Ripalta, Annal. Placent.* T. XX, p. 954. — *P. Bizarro*. L. XIV, p. 340. — *Ag. Giustiniani*. L. V, f. 232. A. — Bizarro, dans ce récit, inculpe P. Adorno, et Giustiniani le justifie.

(2) *Anton. Gall.* p. 276. — *Uberti Folietæ*. L. XI, p. 639.

plus considérables, payèrent avec plaisir cette petite 1477.
somme, avant le terme de trois jours (1).

Ce fut le 30 avril que Gênes retourna ainsi sous la domination limitée du duc de Milan. Robert de San-Severino y entra sans armes, avec Louis et Octavien, oncles de Jean Galéaz, et avec leurs principaux officiers. Ils en ressortirent presque aussitôt, et conduisirent leur armée au siége de Savinione, château des Fieschi dans les Apennins. Pour faire lever ce siége, Ibletto de Fieschi rassembla une troupe de cinq mille paysans : Jean-Baptiste Goano venoit le joindre avec les habitans de la Polsevera; mais San-Severino arrêta ce dernier par des négociations trompeuses, et dissipa son armée. Celle d'Ibletto reçut quelque échec et se retira dans les montagnes. Savinione capitula; Ibletto fit alors sa paix avec les généraux milanais : une même activité, un même goût pour l'intrigue les disposèrent à s'associer, et l'expédition de Gênes étant finie, Ibletto accompagna San-Severino et les frères Sforza à Milan (2).

Les derniers étoient impatiens de retourner à la cour de leur neveu, pour disputer l'autorité de Cecco Simoneta. Ils voyoient cet habile ministre exercer au nom de la duchesse Bonne une souveraineté absolue. La supériorité de ses talens et de son caractère soumettoit tout à ses volontés. On avoit pris, sous les deux précédens princes, l'habitude de ne point lui résister; d'autre part, les frères du duc, qui annonçoient seulement le désir de limiter son pouvoir, avoient peut-être form le projet de supplanter et lui et son maître. On assure que leur intention étoit de faire périr la duchesse et ses deux fils, de donner à Louis-

(1) *Anton. Galli de Rebus Genuens.* p. 276. — *Uberti Folietæ.* L. XI, p. 640. — *P. Bizarro, Hist. Genuens.* L. XIV, p. 343. — *Agost. Giustiniani.* L. V, f. 223. G.

(2) *Anton. Galli.* p. 277. — *Uberti Folietæ.* L. XI, p. 641. — *P. Bizarro.* L. XV, p. 344.

1477. le-Maure le titre de duc de Milan, à chacun de ses frères la seigneurie d'une ville, à Robert de San-Severino celle de Parme, et à Ibletto de Fieschi celle de Gênes (1). C'étoit pour exécuter ces projets qu'ils avoient mis fin précipitamment à la guerre de Ligurie, et qu'ils avoient ramené à grandes marches leur armée vers Milan. Mais Simoneta, qui les surveilloit, fit arrêter le 25 mai Donato de Conti, leur agent principal et le dépositaire de tous leurs secrets (2).

Les frères Sforza étoient à table avec les autres chefs de leur parti, lorsqu'on leur annonça l'arrestation de Donato de Conti. Ils sortirent avec impétuosité de leur palais, appelant le peuple aux armes. En effet, une grande multitude se rassembla autour d'eux, et les aida à se rendre maîtres de Porta-Tosa. Robert de San-Severino et Octavien Sforza vouloient attaquer le palais, et s'attacher la populace en lui abandonnant le trésor, et les magasins de blé qu'il contenoit. Le duc de Bari et Louis-le-Maure s'y opposèrent. Déjà la duchesse, qui s'étoit réfugiée dans la citadelle, avoit promis de remettre en liberté Donato de Conti; mais, pendant ce temps, ses amis se rassembloient autour d'elle, et ceux de ses beaux-frères perdoient courage. Robert de San-Severino, Ibletto et Octavien essayèrent de nouveau d'ameuter la populace en parcourant la ville, et faisant crier: *à mort les étrangers!* Mais les frères Simoneta qu'ils désignoient par ce nom, n'étoient point odieux aux Milanais, et personne ne prit les armes. Le lendemain, tous ces chefs sortirent de bonne heure de la ville par la porte de Verceil. Robert de San-Severino et Ibletto de Fieschi ne s'arrêtèrent point qu'ils ne fussent parvenus sur le territoire d'Asti. Sur cette frontière même, Ibletto accablé de fatigue, entra dans une auberge pour se reposer, et il y fut arrêté. Robert passa outre, et

(1) *Diarium Parmense*. T. XXII, p. 259.
(2) *Alberti di Ripalta, Annal. Placentini*. T. XX, p. 954.

se mit en sûreté sous la protection du duc d'Orléans. Les frères Sforza s'étoient échappés par des routes différentes. Octavien, dont le caractère turbulent étoit le plus redoutable, périt au passage de l'Adda; on dit qu'il voulut traverser la rivière à la nage et qu'il s'y noya. D'autres assurent, au contraire, qu'il fut tué sur ses bords par des satellites de Simoneta, qui le poursuivoient. Ses frères furent exilés par un jugement de la régence de Milan, avec ordre de résider : Sforza l'aîné, dans le duché de Bari dont il portoit le titre; Louis à Pise; et le cardinal Ascagne à Pérouse. A cette condition, on leur promit à chacun une pension de douze mille ducats (1). Le sixième frère, Philippe Sforza, demeura seul à Milan : il n'avoit voulu prendre aucune part aux intrigues de ses frères, et il s'étoit rangé du parti de la duchesse et de Simoneta (2). 1477.

Lorsqu'on avoit annoncé au pape Sixte IV, la mort de Galéaz Sforza, il s'étoit écrié : « La paix de l'Italie a péri » aujourd'hui avec lui (3)! » En effet, cette puissance imposante qui contenoit dans le repos tout le nord de l'Italie, étoit détruite; les états de Gênes et de Milan étoient de nouveau livrés aux fureurs des guerres civiles : la longue alliance que François Sforza avoit contractée avec la république florentine étoit ébranlée; le contrepoids que le duché de Milan opposoit à l'ambition du roi Ferdinand de Naples, n'existoit plus, le champ étoit ouvert pour de nouvelles combinaisons politiques, et nous allons voir ce même pape, qui se plaignoit de ce que la paix d'Italie étoit détruite, jeter les semences d'une guerre nouvelle, et augmenter la confusion générale.

(1) *Alberti de Ripalta, Annal. Placent.* T. XX, p. 954-955. — *Bern. Corio, Hist. Milan.* P. VI, p. 987. — *Anton. Galli, de Rebus Genuens.* p. 278.

(2) *Anton. Galli.* p. 278.

(3) *Josephi Ripamontii.* L. VI, p. 650. — *Bern. Corio.* P. VI, p. 983.

CHAPITRE LXXXV.

Conjuration des Pazzi.

1478.

La république de Florence devenoit chaque jour plus étrangère à la politique générale de l'Italie et de l'Europe. Elle ne se mettoit point en mesure d'arrêter les projets ambitieux de Ferdinand et de Sixte IV; elle ne secondoit point les Vénitiens dans leur guerre contre les Turcs, les Génois dans le recouvrement de leur liberté, la duchesse régente de Milan, ou ses rivaux, les frères Sforza, dans leur lutte pour la puissance suprême. Les magistrats se succédoient à Florence, sans que leur administration fût marquée par aucun fait important. Le minutieux historien Scipion Ammirati, trouve à peine, en six ans, à remplir quatre pages, et son silence atteste la langueur, la torpeur universelles (1). Les deux frères Médicis, devenus des hommes faits, mettoient leur ambition à substituer, en toute chose, leur autorité personnelle à celle de
1478. la république. Les Florentins se défiant des intrigues qui accompagnent souvent les élections, avoient cru obtenir une représentation plus égale, en faisant nommer par le sort leurs magistrats; mais à cette forme d'élections, la plus démocratique de toutes, les Médicis avoient substitué la plus arbitraire de toutes les oligarchies. Ils nommoient eux-mêmes cinq électeurs ou *accoppiatori*, et ceux-ci faisoient des gonfaloniers et des prieurs, sans consulter le peuple, et sans qu'il restât plus le moindre lien entre les magistrats et ceux qu'ils représentoient. Comme la sei–

(1) *Scipione Ammirato, Stor. Fior.* L. XXIII, p. 111-114.

gneurie étoit encore trop nombreuse pour être maintenue aisément dans l'obéissance, ils avoient augmenté le pouvoir du gonfalonier aux dépens de ses collègues les prieurs, dont il n'étoit d'abord que le président. Ils l'appeloient seul à leurs délibérations, et ils l'engageoient à donner des ordres, au nom d'un corps qu'ils ne daignoient plus consulter. La commission extraordinaire, qu'on nommoit *balie*, ne devoit, selon les usages antiques, être créée que dans les temps de trouble, pour sauver la république d'un grand danger; mais les Médicis l'avoient changée en un corps permanent, auquel ils attribuoient l'ensemble des pouvoirs législatif, administratif et judiciaire. Bien plus, ils la mettoient au-dessus de la souveraineté nationale elle-même; car ils lui attribuoient des pouvoirs que les peuples n'ont point délégués à leurs souverains. Ainsi, la balie condamnoit sans procédures les individus suspects aux Médicis, elle substituoit aux impôts des taxes arbitraires, elle portoit des lois rétroactives, elle aggravoit les sentences anciennes, en soumettant à de nouvelles peines ceux qui n'avoient point commis de nouveaux délits; elle disposoit de la totalité des finances de l'état sans en rendre compte. On lui vit employer cent mille florins à sauver d'une faillite la maison de banque que Thomas des Portinari dirigeoit à Bruges, pour le compte de Laurent de Médicis. D'autres sommes furent, en d'autres occasions, détournées de même des caisses publiques, pour les besoins du commerce de ces mêmes chefs de l'état. Ils avoient l'imprudence de continuer les grandes spéculations de banque qui avoient enrichi leur aïeul, tandis qu'ils n'y donnoient aucune application, et qu'ils en ignoroient les principes. Aussi, leur faste et leur incapacité les auroient bientôt ruinés, si les deniers de l'état n'avoient souvent été appropriés à leur profit (1). 1478.

(1) *Istorie di Giov. Cambi.* T. XXI, *Deliz. Erudit.* p. 1-3.

1478. Les Médicis, en marchant ainsi à la tyrannie, avoient cependant un parti nombreux dans Florence : il étoit composé d'abord de quelques citoyens d'anciennes familles, qui partageoient avec eux les magistratures et les revenus publics, et qui n'étoient pas sûrs de conserver sans eux leur importance; ensuite de tous les gens de lettres, les poètes et les artistes, que Laurent et Julien attiroient dans leur maison, qu'ils combloient d'honneurs et de présens, qu'ils élevoient jusqu'à eux, tandis qu'ils prétendoient se séparer de tous les autres; enfin, leur parti se composoit de la basse populace, toujours enchantée des spectacles et des fêtes que lui donnoient les Médicis : elle ne s'apercevoit pas qu'on la corrompoit avec son propre argent, et qu'on lui avoit pris d'une main ce qu'on feignoit de lui donner de l'autre. Mais d'autre part, malgré les sentences révolutionnaires qui depuis 1434 avoient frappé par classes toutes les familles anciennes et illustres de Florence, qui avoient rempli l'Italie et la France d'exilés, et compris dans les proscriptions tous les noms historiques de la république, la masse entière des anciens citoyens étoit encore opposée aux Médicis. Des transports de joie universels avoient éclaté, douze ans auparavant, lorsque quelque liberté avoit été rendue aux élections, et un morne abattement accompagnoit, depuis quelques années, l'établissement de la tyrannie.

Laurent de Médicis et son frère Julien n'étoient pas complètement d'accord dans leur système d'administration. Le second, plus doux, plus modeste, plus disposé à vivre en égal au milieu de ses concitoyens, ressentoit quelque inquiétude de la fougue, de l'orgueil, et des violences de son frère; aussi cherchoit-il à l'arrêter par ses représentations (1). Mais Laurent voyant les familles des

(1) *J. Michel Bruto, Hist. Florent.* L. VI, p. 143. Alfieri a tiré parti de cette opposition de caractère dans sa tragédie de la *Congiura de' Pazzi.*

Ricci, des Albizzi, des Barbadori, des Peruzzi, des Strozzi, exilées dès 1434, celle des Macchiavelli en 1458, celles des Acciaiuoli, des Neroni, des Soderini en 1466; celles enfin des Pitti et des Capponi, dépouillées de leur ancien crédit, cherchoit seulement à faire en sorte qu'aucune d'elles ne pût se relever, qu'aucune autre n'acquît des richesses, ou une considération qui pût lui faire ombrage; assuré qu'autant qu'il ne laisseroit point de chef à la multitude, il pourroit sans danger provoquer son ressentiment. 1478.

Parmi les familles dont les Médicis pouvoient craindre la rivalité, celle des Pazzi tenoit le premier rang. Les Pazzi de Val d'Arno, long-temps associés aux Ubaldini, aux Ubertini et aux Tarlati, étoient d'anciens feudataires Gibelins, habituellement en guerre avec la république florentine. Après que l'agrandissement de celle-ci les eût engagés à quitter leurs forteresses pour venir vivre dans la capitale, ils continuèrent à exciter la défiance d'une démocratie jalouse; ils furent compris dans la classe des *magnats*, et exclus de tous les emplois par l'ordonnance de justice. Mais lorsque Cosme de Médicis eut chassé, en 1434, la noblesse populaire du gouvernement, il sentit la nécessité de se fortifier par l'alliance de l'ancienne noblesse. Dans ce but, il accorda à plusieurs magnats le privilége de rentrer dans la classe du peuple. La famille des Pazzi fut une de celles qui acceptèrent ce droit de bourgeoisie, jugé par plusieurs une dégradation, et André fut, en 1439, le premier de cette famille qui siégeât dans la seigneurie. André eut trois fils, Antoine, Pierre et Jacob; l'un lui donna cinq petits-fils, l'autre trois, et Jacob, le plus jeune, ne se maria pas (1). Cette nombreuse

M. Rosooë (*Illustrations*, p. 101) oppose au témoignage de Bruto, et à la tradition florentine dont Alfieri a fait usage, des vers faits à la louange des deux frères, par un poète à leurs gages; s'il avoit vécu en Italie, il sauroit le crédit qu'on y donne à de tels vers.

(1) *Scipione Ammirato*. L. XXIV, p. 115.

1478. maison n'avoit pas seulement été admise dans l'ordre du peuple par un décret, elle avoit aussi pris les mœurs de la bourgeoisie florentine. Les Pazzi s'étoient engagés dans le commerce, et leur maison de banque étoit une des plus riches et des plus considérées de l'Italie. Non moins supérieurs aux Médicis, comme marchands que comme gentilshommes, ils n'avoient pas besoin, pour se soutenir, de détourner à leur avantage les deniers publics.

Cosme de Médicis avoit voulu s'attacher, par les liens du sang, cette famille si nombreuse, si riche, et dont le crédit pouvoit être pour lui si utile ou si dangereux. Il avoit fait épouser sa petite-fille, Blanche, sœur de Laurent et de Julien, à Guillaume des Pazzi, fils d'Antoine et petit-fils d'André (1). Laurent avoit eu une politique toute contraire ; il avoit pour principe de les ruiner, ou tout au moins d'arrêter l'accroissement de leur fortune ; et comme Jean des Pazzi, beau-frère de sa sœur, avoit épousé la fille et l'unique héritière de Jean Borromei, citoyen immensément riche, Laurent fit rendre une loi, à la mort de Borromei, par laquelle les neveux du sexe masculin étoient préférés aux filles, dans l'héritage d'un père mort *ab intestat*, et il donna à cette loi un effet rétroactif; en sorte que Pazzi perdit l'héritage de son beau-père, qui n'avoit pas cru nécessaire de faire un testament en faveur de son unique enfant (2).

(1) *Scipione Ammirat.* L. XXIV, p. 116.—*Jo. Mich. Bruti, Hist. Flor.* L. VI, p. 140.

(2) *Macchiavelli, Istoria.* L. VIII, p. 361. — *Jacopo Nardi, Ist. Flor.* L. I, p. 11. Il remarque que de son temps cette loi étoit encore en vigueur. *J. Mich. Bruti.* L. VI, p. 142. M. Roscoë, dissimulant la nature précise de cette injustice, prétend qu'elle appartient à une époque où Laurent, encore fort jeune, étoit hors de sa patrie; et il en donne pour preuve ces phrases d'une lettre de Louis Pulci à Laurent de Médicis, du 22 avril 1465 : « Ho » chiamata più volte felicissima questa tua partenza, accio che tu non abbi » commesso peccato, ad aiutare nella sua petizione nuovamente affermata » quello con che l'amico di Val d'Arno del Corno, voleva entrare nell' orto » del Borromeo per le mura : ovvero con che egli porta le pergole, quando

Des trois fils d'André Pazzi, le seul qui vécût encore 1478.
étoit Jacob, qui n'avoit point été marié. Il avoit été, en 1469, gonfalonier de justice, et le peuple l'avoit fait

» non v'aggiugne d'appie, col suo pennatuzzo. » Je ne comprends pas trop ces plaisanteries. en langue baroque, mais je doute que M. Roscoë les comprenne mieux que moi. A supposer cependant qu'il s'agisse ici de Giovanni Borromei, que *l'amico di Val d'Arno* soit un Pazzi, parce que les Pazzi avoient été seigneurs dans le Val d'Arno; à supposer aussi que ces murs de jardin à escalader, cette serpette à tailler les vignes, aient un sens figuré, et ne fassent pas allusion à des espiégleries très-réelles de jeunes gens de dix-sept ans, encore s'agiroit-il d'une entreprise où Laurent de Médicis auroit été de moitié avec l'ami du Val d'Arno, et auroit réussi, comme son mariage, par exemple, non de dépouiller cet ami, dont la pétition, dit-il, a été confirmée. Il faut des divinations mieux fondées pour détruire le témoignage de deux historiens presque contemporains, et une loi long-temps existante. On se tient en garde contre la partialité d'un factieux, qui écrit pour son parti, du flatteur d'un prince, qui écrit pour son souverain, même d'un citoyen qui veut relever la gloire de sa patrie; mais devoit-on s'attendre à ce qu'à trois cents ans et trois cents lieues de distance, un habile écrivain emploieroit la plus vaste érudition à se tromper lui-même aussi bien que les autres, sur l'importance, les droits et les vertus de son héros? *Roscoë, Life of Lorenzo.* Chap. IV, p. 182.

Je ne sais pourquoi M. Roscoë prétend (*Illustrations,* p. 105) que je n'allègue pour ce fait d'autre autorité que Scipione Ammirato et J.-M. Bruto, tandis que je cite au contraire Macchiavelli et Nardi, tous deux contemporains, tous deux précis dans leur témoignage, et absolument irrécusables. Je ne comprends pas mieux comment il dit, p. 108, qu'à moins qu'on puisse montrer que la lettre qu'il a reproduite se rapporte à quelque autre transaction entre les Pazzi et les Borromei, il croira toujours qu'elle suffit pour justifier Lorenzo; comme si *l'amico di Val d'Arno,* entre cinquante mille habitans de cette province, ne pouvoit être qu'un Pazzi. Je n'irai point, comme il me le conseille, *exercer mon talent de deviner sur Burchiello,* pour me préparer à la lecture de cette lettre. Je ne comprends point, il est vrai, à quoi fait allusion la plaisanterie de la serpette, ni lui non plus; mais je comprends que Pulci félicite Laurent *de n'avoir pas commis le péché d'aider l'ami du Val d'Arno contre Borromei,* et non d'aider un neveu de Borromei à enlever à cet ami ses droits. D'ailleurs il y a contre la supposition de M. Roscoë une preuve plus décisive. Pour que la lettre de Pulci, du 22 avril 1465, se rapportât à la succession de Giovanni Borromei, il faudroit que celui-ci fût mort à cette époque; mais on voit par le Priorato que Giovanni di Borromeo di ser Filippo Borromei, étoit prieur de liberté en mars et avril 1471.—*In Delizie degli Erudit.* T. XX, p. 407.

1478. chevalier; mais dès-lors Laurent de Médicis avoit exclu soigneusement tous les Pazzi de la seigneurie, à l'exception de Jean, beau-frère de sa sœur, qui avoit siégé une seule fois en 1472 parmi les prieurs (1). Cette exclusion étoit d'autant plus offensante, qu'il y avoit à cette époque neuf hommes dans cette famille, en âge d'exercer les magistratures; qu'ils tenoient le premier rang dans la ville, et que toutes les élections dépendoient uniquement des Médicis.

François Pazzi, l'aîné des beaux-frères de Blanche de Médicis, ne put supporter qu'un homme se mît à la place de la patrie, qu'il accordât ou refusât comme une faveur ce qui appartenoit à tous, et qu'il exigeât de la reconnoissance de ceux à qui il en devoit, lorsqu'il se faisoit fort de leur crédit, et qu'il s'enrichissoit de leur argent. Il alla s'établir à Rome, où il avoit un de ses principaux comptoirs de commerce; le pape Sixte IV le choisit pour son banquier, de préférence aux Médicis, et ce pontife, aussi bien que son fils Jérôme Riario, formèrent dès-lors avec lui des relations intimes.

Autant les citoyens florentins ressentoient de jalousie contre la maison de Médicis, autant Sixte IV et Jérôme Riario nourrissoient de haine contre elle; ils la regardoient comme apportant un obstacle à tous leurs projets d'agrandissement. Sixte n'avoit oublié ni les secours donnés à Nicolas Vitelli, seigneur de Città di Castello, ni la ligue formée dans le nord de l'Italie, ni les négociations entamées par Laurent, pour empêcher Jérôme Riario d'acquérir Imola. Jérôme, de son côté, craignoit qu'à la mort du pape les Médicis ne le dépouillassent aisément d'une souveraineté qui n'auroit plus d'appui. Il désiroit rendre à Florence sa liberté, pour se mettre ensuite sous la protection de cette république. François des Pazzi, qui voyoit familièrement et Sixte et Riario, envenimoit leur haine en

(1) Voyez le Priorato. *Deliz. Erudit.* T. XX, p. 401 et suivantes.

l'unissant à la sienne, et il cherchoit avec eux les moyens 1478.
de mettre un terme à une usurpation qui s'affermissoit chaque jour (1).

L'histoire passée de la république ne laissoit aucun doute sur le mauvais succès de toutes les tentatives d'émigrés ; une aggression extérieure, loin d'ébranler le gouvernement, l'affermissoit en lui donnant occasion d'emprisonner ou d'exiler ses ennemis secrets, et d'employer les ressources de l'état avec plus d'énergie. La tentative d'une réforme légale étoit tout aussi inutile; quand on auroit trouvé au milieu de conseils corrompus un homme assez courageux pour réclamer, au nom des lois, le maintien de la liberté, son dévouement n'auroit produit autre chose que sa perte immédiate. Les Médicis n'étoient plus soumis aux lois, n'étoient plus justiciables d'aucuns tribunaux, et tout recours contre eux n'auroit servi qu'à leur désigner de nouvelles victimes. Une levée de boucliers dans la ville étoit également impraticable ; la vigilance constante du gouvernement auroit empêché les Pazzi de réunir chez eux, en armes, les citoyens de leur parti, ou les paysans de leurs campagnes. Et quand encore on auroit pu dérober aux Médicis la première connoissance d'un rassemblement hostile, comme ils étoient maîtres du palais, des portes et de tous les lieux forts, comme les magistrats et les juges étoient leurs cliens et leurs créatures, toutes les forces militaires de l'état et tout l'appareil de la justice auroient été tournés contre les insurgés. Il ne restoit donc d'autre parti à prendre à leurs ennemis que celui d'une conjuration, car ils se croyoient bien sûrs qu'après que les deux Médicis auroient été tués, les citoyens qui trembloient devant eux, s'empresseroient de condamner leur mémoire, et de reconnoître, comme un acte de la vengeance publique, l'attentat de leurs meurtriers. L'exemple récent de la conspiration de Milan, loin

(1) *Nic. Macchiavelli.* L. VIII, p. 359.

1478. de décourager les conjurés, pouvoit leur inspirer de la confiance; il avoit montré combien il étoit facile de se défaire d'un tyran; et si le peuple de Milan ne s'étoit pas soulevé ensuite, on pouvoit alléguer qu'il reconnoissoit Galéaz Sforza, quelque odieux qu'il fût, pour son souverain; tandis que les Médicis n'osoient pas même avouer ouvertement qu'ils se crussent d'un rang supérieur aux autres Florentins.

Les esprits étoient aigris par des offenses mutuelles, et les ennemis des Médicis se préparoient déjà à une conjuration, lorsque de nouvelles injures leur procurèrent des alliés inespérés. D'une part, Philippe de Médicis, archevêque de Pise, étant mort, Sixte IV lui donna pour successeur François Salviati, parent d'un Jacob Salviati que les Médicis avoient fait déclarer rebelle (1). Ils ne voulurent pas reconnoître ce nouveau prélat, et ils lui refusèrent la possession de son archevêché. D'autre part, Charles de Montone, fils de Braccio, l'un des restaurateurs de l'art militaire en Italie, ayant acquis lui-même quelque réputation dans les armes, voulut tenter de recouvrer l'autorité que son père avoit exercée sur Pérouse. Il étoit venu à Florence, après avoir terminé le temps de service pour lequel il s'étoit engagé avec les Vénitiens, et il y avoit rassemblé quelques compagnies d'hommes d'armes. Cependant, comme il y apprit que les Florentins venoient de renouveler leur alliance avec Pérouse, il renonça à son entreprise contre cette ville, et il tourna ses armes contre la république de Sienne, avec laquelle Florence n'étoit point en guerre, mais qu'elle n'étoit pas fâchée de voir humiliée. Charles de Montone, pendant l'été de 1477, enleva un grand nombre de châteaux aux Siennois, de qui il réclamoit le paiement d'une dette contractée envers son père; et comme il les trouva mal préparés à se

(1) *Macchiavelli.* L. VIII, p. 359. — *Scipione Ammirato.* L. XXIV, p. 116. — *Conjurationis Pactianæ, Comment. Politiani.* p. 6.

défendre, il se flattoit déjà de soumettre cette république; 1478.
mais les Florentins avoient consenti à causer quelque dommage à des voisins qu'ils n'aimoient pas, sans vouloir pour cela laisser allumer une guerre sur leurs frontières. Ils forcèrent Montone à abandonner son entreprise; la république de Sienne n'en garda pas moins un profond ressentiment de ce que l'armée qui avoit envahi son territoire, étoit partie des états florentins (1). Pour s'en venger, elle contracta une étroite alliance avec le pape et le roi de Naples (2), tandis que Sixte IV, de son côté, rassembla une petite armée sur les frontières florentines, sous prétexte d'assiéger le château de Montone, et de punir ainsi le capitaine qui venoit de troubler la paix (3).

Sur ces entrefaites, le projet de changer le gouvernement de Florence par le meurtre des Médicis, fut arrêté entre François des Pazzi et Jérôme Riario; ils le communiquèrent à l'archevêque François Salviati, qu'ils savoient irrité par des injures récentes, et en effet ce prélat y entra avec ardeur. François Pazzi vint ensuite à Florence, pour associer à la conjuration son oncle Jacob, le chef de la famille; mais il y trouva plus de difficultés qu'il n'en avoit attendu. Jean-Baptiste de Montesecco, condottière assez accrédité au service du pape, et confident de Jérôme Riario, fut dépêché à son tour auprès de ce vieux magistrat, pour le persuader. Montesecco s'étoit rendu en Toscane, chargé d'une feinte négociation avec Laurent de Médicis, et avant son départ il avoit eu une audience du pape, qui avoit offert toutes ses forces pour appuyer la conjuration (4). Ce fut cette accession du pape au com-

(1) *Scipione Ammirato.* L. XXIII, p. 114. — *Macchiavelli, Istor.* L. VII, p. 346.

(2) *Allegretto Allegretti, Diari Sanesi.* p. 782.

(3) *Macchiavelli.* L. VIII, p. 366. — *Allegr. Allegretti, Diari Sanesi.* p. 783.

(4) *Macchiavelli.* L. VIII, p. 364. — *J. Mich. Bruti.* L. XI, p. 146.

1478. plot, qui entraîna enfin Jacob des Pazzi; il consentit alors à s'en rapporter à ce que son neveu feroit pour lui à Rome. En effet, François y étoit retourné pour mûrir ses projets, de concert avec le pape, le comte Riario, et l'ambassadeur de Ferdinand, qui de son côté promettoit une puissante coopération. Il fut convenu que, sous prétexte d'attaquer Montone, une armée pontificale s'assembleroit dans l'état de Pérouse; que Lorenzo Giustini de Città di Castello, le rival de Nicolas Vitelli, leveroit des soldats, comme pour attaquer la famille de ses adversaires; que Jean-François de Tolentino, un des condottieri du pape, passeroit avec sa troupe en Romagne, et que François des Pazzi, l'archevêque Salviati et Jean-Baptiste de Montesecco reviendroient à Florence, pour augmenter le nombre des conjurés, et trouver le moment d'accabler en même temps les deux frères (1).

Parmi ceux qui s'engagèrent à seconder Pazzi et Salviati, on comptoit Jacques, fils de Poggio Bracciolini, l'écrivain célèbre auquel, parmi plusieurs autres ouvrages, nous devons une histoire florentine. Jacques étoit auteur lui-même de quelques ouvrages d'érudition (2). On y voyoit encore deux Jacques Salviati, l'un frère, l'autre cousin de l'archevêque; Bernard Bandini et Napoléon Francesi, jeunes gens pleins d'audace, et tout dévoués à la maison Pazzi; Antoine Maffei, prêtre de Volterra et scribe apostolique, et Étienne Bagnoni, prêtre qui enseignoit la langue latine à une fille naturelle de Jacob Pazzi. Tous les membres de la famille de ce dernier ne prirent point part au complot; René, l'un des cinq frères, fils de Pierre, refusa avec fermeté de s'y engager, et se retira à la campagne, pour n'être pas confondu avec les conspirateurs (3).

(1) *Macchiavelli*. L. VIII, p. 366.

(2) *W. Roscoë, Life of Lorenzo*. Chap. V, p. 185, note.

(3) *Macchiavelli*. L. VIII, p. 367. — *Politianus, Conjurat. Pactianæ Comment.* p. 8-9.

Le pape avoit envoyé à l'université de Pise Raphaël Riario, neveu du comte Jérôme, jeune homme à peine âgé de dix-huit ans; et le 10 décembre 1477, il le fit cardinal. Son élevation à cette nouvelle dignité, devoit être célébrée par des fêtes. Les conjurés pensèrent qu'elles offriroient une occasion facile de réunir Laurent et Julien de Médicis en un même lieu, pour les tuer ensemble; car il leur paroissoit essentiel que les deux frères fussent attaqués en même temps, autrement la mort de l'un auroit averti l'autre de se mettre sur ses gardes. Le pape écrivit, en conséquence, au cardinal Riario, de faire tout ce que lui ordonneroit l'archevêque de Pise; et peu après, l'archevêque fit venir le cardinal à Florence. Jacob des Pazzi lui donna un festin à sa maison de Montughi, à un mille de la ville. Il y avoit invité les deux frères Médicis, mais Julien n'y vint point. Il n'assista pas davantage à un festin donné au cardinal par Laurent à Fiesole; enfin, l'on apprit qu'il ne seroit pas non plus à celui que Laurent destinoit à Riario, dans sa maison de la ville, le 26 avril 1478. Ce fut alors seulement qu'on résolut d'attaquer les deux frères ce même jour à la cathédrale, où le cardinal Riario devoit entendre la messe, et où les Médicis ne pourroient guère se dispenser d'assister avec lui au service divin (1). 1478.

François des Pazzi et Bernard Bandini se chargèrent de tuer Julien. On regardoit leur entreprise comme plus difficile, parce que ce jeune homme timide portoit habituellement une cuirasse sous ses habits; et on avoit donné à Jean-Baptiste de Montesecco la commission de tuer Laurent. Montesecco s'en étoit chargé volontiers, lorsque le meurtre avoit dû s'exécuter dans un festin; mais quand le lieu destiné à l'entreprise fut changé, et que ce fut dans l'église, et pendant la messe, qu'il dût tuer un homme avec lequel il avoit eu des rapports d'hospitalité,

(1) *Machiavelli.* L. VIII, p. 368.—*Scipione Ammirato.* L. XXIV, p. 117. — *J. Michael Bruti.* L. VI, p. 148.

1478. il déclara qu'il ne se sentoit point capable de joindre le sacrilége à la trahison. Les scrupules de ce militaire causèrent le mauvais succès de tout le complot, parce qu'entre les conjurés il ne se trouva plus que des prêtres, que l'habitude de vivre dans l'église rendît indifférens au lieu où ils se trouvoient, et que l'idée du sacrilége n'effrayât pas (1). On fut donc réduit à remettre le soin de frapper Laurent au scribe apostolique, Antoine de Volterra, et à Étienne Bagnoni, curé de Montemurlo. Le moment fixé fut celui où le prêtre élevant l'hostie, les deux victimes à genoux baisseroient la tête, et ne pourroient voir leurs assassins. Les cloches de la messe devoient faire connoître aux autres conjurés, chargés d'attaquer le palais public, l'instant du sacrifice. L'archevêque Salviati, avec les siens, et Jacob, fils de Poggio Bracciolini, devoient se rendre maîtres de la Seigneurie, et la forcer d'approuver un meurtre déjà exécuté (2).

Les conjurés étoient dans le temple, Laurent et le cardinal y étoient arrivés, l'église étoit pleine de monde, le service divin étoit commencé, et Julien ne paraissoit point encore. François des Pazzi et Bernard Bandini allèrent le chercher; ils lui persuadèrent que sa présence étoit nécessaire; en même temps ils passèrent, comme en plaisantant, les bras autour de son corps, pour reconnoître s'il avoit sa cuirasse. Mais Julien, qui souffroit d'un mal de jambe, n'avoit pris aucune armure; il avoit même, contre sa coutume, quitté son couteau de chasse, parce qu'il frappoit sur sa jambe malade. Julien, cependant, entra dans l'église et s'approcha de l'autel; deux conjurés étoient auprès de lui, deux autres auprès de son frère, et la foule qui les en-

(1) Parumper hæsitatum est, cum obtruncando Laurentio miles delectus, et multâ emptus mercede, negaret sese in loco sacro cædem ullam perpetraturum, deinde alio negotium suscipiente, qui familiarior, ut pote sacerdos, et ob id minùs sacrorum locorum metuens. — *Anton. Galli, de Rebus Genuens.* T. XXIII, p. 282.

(2) *Macchiavelli.* L. VIII, p. 369. — *Politiani Commentar.* p. 11.

touroit, leur donnoit un prétexte pour serrer de près les Médicis. Le prêtre souleva l'hostie, et à l'instant Bernard Bandini frappa de son poignard Julien à la poitrine. Celui-ci, après avoir fait quelques pas, tomba par terre. François des Pazzi se jeta sur lui, et le frappa à coups redoublés avec tant de fureur, qu'en même temps il se blessa lui-même grièvement à la cuisse. Au même instant, les deux prêtres attaquoient Laurent. Antoine de Volterra appuyant la main gauche sur son épaule, voulut lui porter un coup de poignard dans le col; mais Laurent se dégagea rapidement, il enveloppa son bras gauche de son manteau dont il se fit un bouclier, il tira son épée, et se défendit avec l'aide de ses deux écuyers, André et Laurent Cavalcanti. Le dernier fut blessé, Laurent l'étoit lui-même légèrement au col, lorsque les deux prêtres perdirent courage et s'enfuirent. Bernard Bandini, au contraire, laissant Julien qu'il venoit de tuer, courut vers Laurent, et tua sur sa route François Nori qui lui barroit le chemin. Laurent s'étoit réfugié dans la sacristie avec ses amis. Politien en fermoit les portes de bronze, tandis qu'Antoine Ridolfi suçoit la blessure que son patron avoit reçue, et y mettoit un premier appareil. 1478.

Cependant les amis des Médicis, épars dans le temple, se rassemblèrent l'épée à la main devant les portes de la sacristie; ils demandèrent qu'on leur ouvrît, et que Laurent se mît à leur tête. Celui-ci craignoit d'être trompé par ces cris, et il n'osa point ouvrir, jusqu'à ce que Sismondi della Stufa, jeune homme qui lui étoit attaché, fût monté par l'escalier de l'orgue à une fenêtre d'où il pouvoit voir l'intérieur de l'église : d'une part, il reconnut Julien, dont Laurent ignoroit le sort; il le vit baigné dans son sang et étendu par terre; de l'autre, il s'assura que ceux qui demandoient à entrer, étoient de vrais amis des Médicis. Sur son rapport on leur ouvrit la porte, et Lau-

1478. rent se mit au milieu d'eux pour regagner sa maison (1).

Les conjurés n'avoient point disposé de renforts dans l'église pour relancer leurs victimes dans leur retraite, ce qui probablement n'auroit pas été difficile; ils avoient réservé toutes leurs forces pour se rendre maîtres du palais public. Ils savoient, en effet, que la multitude ne juge que sur des images grossières, et qu'elle reconnoîtroit, pour dépositaires de l'autorité souveraine, les vainqueurs quels qu'ils fussent, dès qu'ils seroient entourés des gardes de la seigneurie, et qu'ils siégeroient sur le tribunal. L'archevêque s'étoit rendu au palais avec les Salviati ses parens, Jacques Bracciolini, et une troupe de conjurés d'un ordre inférieur, troupe composée surtout d'habitans de Pérouse. Il laissa à la première entrée une partie de ses satellites, avec ordre de s'emparer de la porte principale dès qu'ils entendroient du bruit. Il en conduisit d'autres avec lui jusqu'à l'appartement qu'habitoit la seigneurie; il leur donna ordre de se cacher dans la chancellerie, pour ne point causer d'alarme. Mais ceux-ci ayant tiré la porte sur eux, elle se trouva fermer à ressort, de manière à ne pouvoir plus se rouvrir sans clé ; en sorte que cette bande de conjurés, la plus nécessaire de toutes à l'action, demeura dans l'impossibilité d'y participer.

Cependant l'archevêque Salviati étoit entré auprès du gonfalonier, et avoit prétendu avoir quelque chose à lui communiquer de la part du pape. Ce premier magistrat étoit alors le même César Petrucci qui avoit été surpris à Prato par Bernardo Nardi, et qui avoit couru risque d'être tué dans cette conjuration. Dès-lors il étoit demeuré plus défiant qu'un autre : il remarqua que l'archevêque, en lui parlant, étoit tellement troublé, qu'à peine les paroles qu'il balbutioit avoient un sens. Salviati changeoit sans cesse de couleur, il se tournoit vers la porte, il toussoit comme

(1) *Conjurat. Pactianæ Comment.* p. 13 et 14. — *Commentari di Ser Filippo Nerli.* L. IV, p. 54.

s'il vouloit donner un signal, et il ne réussissoit point à 1478.
maîtriser son agitation. César Petrucci s'élança lui-même à cette porte, il y trouva Jacques Bracciolini qu'il saisit par les cheveux, qu'il renversa par terre, et qu'il donna à garder à ses sergens. Il appela en même temps les prieurs à se défendre : traversant avec eux la cuisine du palais, il y saisit une broche avec laquelle il se mit en garde à la porte de la tour, où la seigneurie se retira. Pendant ce temps, les sergens fermèrent les diverses portes des corridors du palais, et attaquèrent alors séparément les conjurés, dont la plupart s'étoient déjà emprisonnés d'eux-mêmes dans la chancellerie. Tous ceux qui avoient suivi Salviati à l'étage supérieur furent bientôt arrêtés; ils furent tous tués à l'instant, ou jetés vivans par les fenêtres. Mais l'autre bande de conjurés, qui étoit demeurée à la porte d'entrée, s'étoit saisie de cette porte ; et au moment du tumulte, lorsque les amis des Médicis accoururent en foule au palais pour porter secours à la seigneurie, les conjurés leur en fermèrent l'entrée, et soutinrent quelque temps une sorte de *siége* (1).

Parmi ceux qui s'étoient chargés de tuer les Médicis, les deux prêtres qui s'étoient enfuis lâchement, furent poursuivis par les amis de Laurent, et mis en pièces. Bernard Bandini, après que Laurent lui eut échappé, lorsqu'il vit que son compagnon François Pazzi étoit blessé, et que le peuple se déclaroit contre lui, comprit que la partie étoit perdue. Il ne balança point à sortir de la ville, et il se mit aussitôt en sûreté. François Pazzi, de retour chez lui, se trouva tellement affoibli par le sang qu'il avoit perdu, de la blessure qu'il s'étoit faite lui-même, qu'il ne put pas se tenir à cheval. Renonçant donc à parcourir la ville, en appelant le peuple à la liberté, comme il avoit compté le faire,

(1) *Macchiavelli.* L. VIII, p. 373. — *Conjurat. Pactianæ Comment.* p. 15. — *Scipione Ammirato.* L. XXIV, p. 118. — *Diar. Parmense.* T. XXI, p. 278.

1478. il pria Jacob Pazzi, son oncle, de le tenter à sa place. Jacob, malgré son grand âge, se mit à la tête d'une centaine d'hommes rassemblés dans sa maison à cet effet, et marcha vers la place du palais en invitant les citoyens, auxquels l'occasion de redevenir libres étoit présentée, à prendre les armes. Mais personne ne vint se joindre à lui, tandis que les prieurs, du haut du palais qu'ils occupoient, lui lançoient des pierres. Son beau-frère, Serristori, qu'il rencontra seul dans les rues, lui reprocha le tumulte qu'il causoit dans Florence, et lui conseilla de se retirer. Jacob des Pazzi, ne recevant de secours d'aucun côté, marcha avec sa troupe vers une des portes de la ville; il en sortit et prit la route de Romagne (1).

Laurent, retiré chez lui, n'avoit pris aucune mesure pour arrêter les conspirateurs; il avoit abandonné sa vengeance au peuple : elle n'en fut que plus cruelle. Le gonfalonier, César Pétrucci, irrité du danger qu'il avoit couru, fit pendre aux fenêtres du palais l'archevêque Salviati, avec son frère, son cousin et Jacob Bracciolini. Tous ceux qui l'avoient suivi périrent également, à l'exception d'un seul qui s'étoit caché sous un monceau de bois. Lorsqu'on le découvrit au bout de quatre jours, on le regarda comme assez puni par la faim et la peur qu'il avoit éprouvées. Le peuple furieux étoit, de son côté, à la recherche de tous ceux qui avoient montré quelque opposition à l'ambition des Médicis, ou quelque liaison d'amitié avec les conjurés. Dès qu'ils lui étoient dénoncés, il les mettoit en pièces et traînoit leurs cadavres par les rues (2); leurs membres déchirés étoient portés sur des lances dans les divers quartiers de la ville, et cette soif frénétique de vengeance sembloit ne pouvoir jamais s'assouvir. Le jeune cardinal Riario, qui n'étoit point instruit du complot, s'étoit sauvé sur l'autel, où il avoit été défendu avec peine par les prêtres. François

(1) *Macchiav.* L. VIII, p. 375. — *J. Mich. Bruti.* L. VI, p. 152.
(2) *Commentarii del Nerli.* L. III, p. 55.

Pazzi, tiré du lit sur lequel sa blessure l'avoit forcé à se jeter, fut conduit au palais, sans qu'on lui permît de reprendre ses habits, et pendu ainsi à la même fenêtre que l'archevêque. En chemin, toutes les injures du peuple ne purent lui arracher un seul mot; il regardoit seulement d'un œil fixe ses concitoyens qui retournoient à leur esclavage, et il soupiroit (1). Guillaume des Pazzi s'étoit réfugié dans la maison de Laurent son beau-frère, et les intercessions de sa femme Blanche de Médicis le sauvèrent. René des Pazzi, qui s'étoit retiré d'avance à la campagne, pour ne prendre aucune part à la révolution, voulut cependant s'enfuir quand il sut qu'elle avoit éclaté; mais, reconnu sous l'habit de paysan qu'il avoit revêtu, il fut arrêté et reconduit à Florence où il fut pendu. Jacob des Pazzi fut également arrêté par les montagnards, à son passage des Apennins; il les supplia de le tuer immédiatement; il leur offrit même pour cela une récompense, mais il ne put les fléchir, et il fut pendu avec son neveu René. C'étoit déjà le quatrième jour depuis la conjuration, et pendant tout ce temps la populace s'étoit baignée dans le sang. Plus de soixante-dix citoyens, coupables ou suspects d'avoir eu part au complot, avoient été mis en pièces et leurs membres traînés dans les rues (2). Le corps de Jacob des Pazzi fut 1478.

(1) *Macchiavelli.* L. VIII, p. 376.

(2) Allegretti assure que, pendant les jours suivans, on fit mourir encore plus de deux cents personnes. *Diari Sanesi*, p. 784.

M. Roscoë s'étonne (*Illustrations*, p. 111) que cette fureur du peuple ne m'ait pas fait reconnoître la conjuration des Pazzi pour une entreprise de l'aristocratie contre l'élu du peuple. Non; les citoyens, les marchands, tous ceux qui avoient quelque indépendance de fortune étoient attachés à l'ancienne liberté. L'historien Cambi appartenoit à ces bons bourgeois, il est leur contemporain, et l'interprète de leurs sentimens; il donne toujours à Laurent le nom de *tyran*, et déplore le sort de Florence tombée sous la tyrannie. Mais la populace étoit attachée aux Médicis, je l'ai dit dès le commencement de ce chapitre, p. 56; et cette populace, que je ne confonds point avec le peuple, quoique je sois souvent réduit à l'appeler du même nom, ne s'est montrée que trop empressée dans tous les pays à se ruer sur les vaincus.

1478. soumis à plusieurs reprises à cette indignité : il avoit d'abord été enterré dans le tombeau de ses ancêtres; mais, comme on prétendit l'avoir entendu blasphémer à sa mort, habitude à laquelle il paroît avoir été sujet; on attribua les pluies violentes qui suivirent, à ce que le corps d'un blasphémateur reposoit dans une terre consacrée. Il en fut enlevé pour être enterré le long des murs; des enfans l'arrachèrent de nouveau de cette seconde sépulture, pour le traîner long-temps dans les rues, avant de le jeter dans l'Arno. Jean-Baptiste de Montesecco eut la tête tranchée, après un long interrogatoire, par lequel il fit connoître toute la part que le pape avoit eue à la conspiration. Bernard Bandini, ne s'arrêtant point dans sa fuite, avoit été chercher un refuge à Constantinople, mais dans cette ville même Laurent de Médicis eut le crédit de le faire arrêter. Le sultan Mahomet II le rendit, et Bandino, rentré à Florence le 14 décembre de l'année suivante, fut pendu aux fenêtres du Bargello, le 29 décembre 1479 (1).

Les historiens florentins, qui ont vécu sous les Médicis, ont fait des Pazzi le portrait le plus désavantageux. Politien leur attribue tous les vices, même les plus incompatibles: on les accuse en général d'un orgueil excessif; François se laissoit aveugler par la colère, et c'est dans cet égarement qu'il se blessa lui-même, croyant frapper son ennemi. Jacob étoit adonné au jeu et à l'habitude de blasphémer; c'étoit d'ailleurs un homme fort charitable. Il consacroit une partie de son revenu à secourir les pauvres et à enrichir les églises. Pour ne point courir risque d'envelopper dans son malheur ceux qui avoient eu confiance en lui, il avoit payé toutes ses dettes la veille du jour fixé pour exécuter la conspiration, et il avoit consigné à leurs propriétaires

(1) *Strinatus apud Adimarum, in notis ad Conjurat. Pactianæ Comment.* p. 56. — *Annales Bononienses Hieronymi de Bursellis.* T. XXIII, p. 902. Cet historien le nomme Bernardo di Bandino Baroncelli. En effet, Bandino est en Toscane un nom de baptême; tous les autres cependant prennent Bandini pour un nom de famille.

toutes les marchandises qu'il avoit en douane pour le compte d'autrui (1). 1478.

Encore que les conjurés n'eussent pas réussi dans leur attaque, la situation de Laurent de Médicis étoit toujours fort dangereuse. Les troupes assemblées dans la vallée du Tibre, sous Laurent Giustini, et en Romagne sous Jean-François de Tolentino, étoient déjà entrées sur le territoire florentin; mais, ayant appris le désastre des Pazzi, elles se retirèrent sans se laisser entamer. Pendant ce temps le roi Ferdinand envoyoit d'autres troupes qui avoient déjà passé le Tronto : il avoit publié son alliance avec le pape et la république de Sienne. Cette ligue avoit choisi pour général le duc d'Urbin, Frédéric de Monte-Feltro, et elle venoit de déclarer la guerre, non point à la république florentine, mais au seul Laurent de Médicis, qu'elle ne vouloit pas confondre avec sa patrie. En même temps le pape frappoit la république florentine d'anathème, si, dans le courant du mois, à dater du 1er de juin, jour où sa bulle fut publiée, elle ne livroit pas aux tribunaux ecclésiastiques Laurent de Médicis, le gonfalonier, les prieurs et les huit de la balie, avec tous leurs fauteurs, pour être punis selon l'énormité de leur crime (2). Ce crime étoit celui d'avoir porté les mains sur un ecclésiastique. « Parce que les citoyens, » dit le pape, en étoient venus entre eux à quelques dis- » sensions civiles et privées, ce Laurent, avec les prieurs » de liberté, etc..... ayant tout-à-fait rejeté la crainte de » Dieu, et se trouvant enflammés de fureur, vexés par » une suggestion diabolique, et emportés comme des » chiens à une rage insensée, ont sévi avec le plus d'igno- » minie qu'ils ont pu sur des personnes ecclésiastiques. Oh » douleur ! oh crime inouï! ils ont porté leurs mains vio- » lentes sur un archevêque, et le jour même du Seigneur

(1) *Macchiavelli.* L. VIII, p. 378.

(2) *Bulla Sixti IV, apud Raynald. Annal. Eccles.* 1478, §. 10, p. 273.

1478. » ils l'ont pendu publiquement aux fenêtres de leur pa- » lais (1). »

Le pape ne se défendit point d'avoir eu part à la conjuration; il ne chercha dans aucune de ses bulles à repousser cette accusation; les Florentins, au contraire, reconnurent leur tort d'avoir fait mourir l'archevêque de Pise et les prêtres conjurés, qui n'étoient justiciables que des tribunaux ecclésiastiques; ils cherchèrent à apaiser le pape en se soumettant à ses censures, et ils rendirent la liberté au cardinal Riario (2). Cette modération leur fut inutile; le 10 des calendes de juillet une nouvelle bulle les frappa de peines plus graves: elle prohiba tout commerce avec eux à tous les fidèles, elle rompit leurs précédentes alliances, elle défendit à tous les états d'en contracter avec eux de nouvelles, et elle interdit à tout militaire de se mettre à leur solde (3).

Les Florentins cependant se préparèrent à repousser par les armes l'attaque dont ils étoient menacés, et le 13 juin ils créèrent, selon leur ancien usage, les décemvirs de la guerre (4). Ils adressèrent en même temps à tous les princes chrétiens un récit de la conspiration; ils réclamèrent par leurs ambassadeurs les secours du duc de Milan et ceux de la république de Venise, en vertu de leur alliance (5). En même temps ils assemblèrent à Florence un concile provincial de tous les prélats toscans; ils leur demandèrent une protestation contre la sentence de Sixte IV, et un appel de son excommunication à un concile œcuménique (6). Ils

(1) *Bulla Sixti IV, apud Raynald. Annal. Eccles.* 1478, §. 9, p. 272.

(2) *Scipione Ammirato.* L. XXIV, p. 120.

(3) *Annal. Eccles.* 1478, §. 12; p. 273. — *Diarium Parmense.* p. 279.

(4) Les dix de la guerre nommés dans cette occasion, furent Laurent de Médicis, Thomas Soderini, Louis Guicciardini, Bongiani Gianfigliazzi, Pierre Minerbetti, Bernard Buongirolami, Roberto Lioni, Gedo Serristori Antonio Dini, Nicolo Fedini. — *Scipione Ammirato.* L. XXIV, p. 120.

(5) *Macchiavelli.* L. VIII, p. 385.

(6) M. Roscoë a publié cette protestation, qui peut-être ne reçut jamais la sanction formelle du concile toscan. *Append.* nº 27, p. 114-153.

publièrent aussi la confession authentique de Montesecco, afin de metre hors de doute la part qu'avoit eue le pape à la conspiration, et ils envoyèrent cette pièce avec leur appel, à l'empereur, au roi de France et aux principaux souverains de la chrétienté (1). Enfin, pour mettre Laurent de Médicis à l'abri d'entreprises semblables à celle à laquelle il venoit d'échapper, la Seigneurie lui accorda la permission d'entretenir autour de sa personne une garde de douze hommes (2). 1478.

Les monarques de l'Europe pouvoient difficilement apprécier les motifs des citoyens florentins pour mettre un terme à l'usurpation de la maison de Médicis. Ils regardoient déjà ces deux frères comme des souverains légitimes, et un complot contre eux leur paroissoit une attaque contre la majesté des trônes. D'ailleurs, sans examiner les droitsque pouvoient avoir les conjurés, la conduite du pape, en s'associant à eux, pour satisfaire la haine et la cupidité d'un neveu qui passoit pour son fils, leur paroissoit nécessairement scandaleuse. Aussi le roi de France, l'empereur Frédéric, les Vénitiens, le duc de Milan, le duc de Ferrare, menacèrent-ils Sixte IV de lui retirer leur obéissance, s'il continuoit à troubler la chrétienté par une guerre injuste. Louis XI renouvela les disputes sur la Pragmatique-Sanction; il voulut arrêter les annates, puisque les trésors qu'elles portoient à Rome étoient employés à faire la guerre aux chrétiens, non à les défendre contre les Turcs. Il cita même Sixte IV à un concile, qu'il parla d'assembler d'abord à Orléans puis à Lyon, mais qui n'eut jamais lieu (3). Enfin, il envoya en ambassade à Florence l'historien célèbre Phi-

(1) Elle est aussi publiée par M. Roscoë, nº 28, p. 154-172. M.F.H. Egerton a publié, de son côté (Paris, 25 mars 1814, in-4º.), une lettre de la Seigneurie de Florence à Sixte IV, en date du 21 juillet 1478. Cette lettre est noble, ferme, et d'un style fort élégant.

(2) *Scipione Ammirato.* L. XXIV, p. 123.

(3) *Annal. Eccles.* 1478, §. 13, p. 274.

1478. lippe de Comines, pour relever le crédit des Médicis par une promesse éclatante de protection (1).

Les plus sages cardinaux voyoient avec douleur l'autorité pontificale compromise par l'inconsidération du pontife; mais ils croyoient bien plus important de la sauver, que de contraindre Sixte IV à écouter les conseils de la prudence et de la justice. Dans une de ses dernières lettres (2), le cardinal de Pavie écrivoit au pape : « Je sais » qu'il vient à nous, de la part du roi de France, un am» bassadeur fort estimé dans les Gaules, dont la commis» sion est toute pleine d'orgueil. Il est chargé de nous reti» rer l'obéissance des Français, et d'en appeler à un con» cile, si nous ne révoquons pas les censures prononcées » contre les Florentins, si ceux qui ont tué Julien, ceux » même qui ont approuvé ce meurtre, ne sont pas punis; » enfin si nous ne renonçons pas à la guerre que nous ve» nons de commencer........ Cependant que pourrions» nous faire de plus honteux, quelle plus grande » plaie, quelle mort plus cruelle pourrions-nous in» fliger à l'autorité de Rome, que de révoquer notre » sentence, avant même que l'encre avec laquelle elle a » été écrite soit séchée. Le seul fléau que Dieu nous ait ac» cordé pour notre conservation tomberoit de nos mains; » le bâton apostolique ne conserveroit plus de force pour » briser les vases inutiles; la puissance séculière auroit » alors un refuge contre les censures, et ce que notre foi» blesse auroit abandonné une fois, notre courage ne pour» roit jamais plus le recouvrer. »

Le cardinal proposa ensuite au pontife de gagner du temps par des réponses évasives, de promettre qu'il admettroit les Florentins en grâce, s'ils témoignoient leur repentance; mais de déclarer qu'il ne pouvoit le faire que dans

(1) *Mémoires de Phil. de Comines*. L. VI, ch. V. — *Collect. univ. des Mémoires*. T. XII, p. 40.

(2) Le cardinal de Pavie mourut le 11 septembre 1479.

une assemblée de tous les cardinaux, et que cette assemblée étoit impossible pendant la peste; de retenir, sous ce même prétexte de la peste, les ambassadeurs français dans un lieu éloigné de la cour; de suivre enfin l'exemple du roi de France, qui quelquefois avoit différé un an entier avant de donner réponse aux légats de Rome. « Si le » roi, dit-il, accède, comme il est probable, à ces délais, » vous aurez du temps pour atterrer les armes de vos » ennemis, et Dieu dans sa miséricorde nous octroie souvent » des délivrances inattendues; si le roi n'y acquiesce pas, » ce sera lui qui sera coupable et responsable de toutes les » suites de son impatience.... Alors, que votre sainteté se » confie entièrement en Dieu; celui qui règne dans les » cieux est plus grand que celui qui vit sur la terre. Le » premier a soutenu ses prêtres dans de plus graves contentions, il ne leur manquera pas dans un moindre péril: » d'ailleurs nos ennemis combatroient pour le péché, nous » contre le péché; eux voudroient notre perte, et nous » ce que nous voulons, c'est leur salut et leur vie. Dans » une situation si dissemblable, et quand notre cause est » si juste, sans doute nous devons placer en Dieu toute » notre espérance (1). » 1478.

Les conseils du cardinal de Pavie furent suivis: Sixte IV différa jusqu'au 27 janvier suivant, d'accorder une première audience aux ambassadeurs de France; alors même il ne leur donna point une réponse positive; il leur dit qu'il chargeroit un légat de porter à Louis XI l'expression de ses sentimens; cependant il ajouta qu'il avoit vu avec peine ce monarque prêter l'oreille à Laurent et à ses complices, plutôt qu'à celui qui n'a reçu son autorité que de Dieu lui-même, et qui n'en doit compte qu'à lui; car le texte sacré a dit: « L'orgueilleux qui ne veut pas obéir à » l'ordre du pontife qui rend un culte à ton Dieu, doit

(1) *Cardin. Papiensis ep.* 693, 16 julii 1478. — *Ann. eccl.* 1478, §. 15, 16, p. 274.

1478. » mourir par le décret du juge. Ainsi tu ôteras le mal du » milieu d'Israël ; le peuple, en le voyant, rentrera dans » le tremblement, et aucun ne s'enflera plus d'un vain » orgueil (1). » Et pendant que le pape paralysoit, par ses lenteurs et ses réponses ambiguës, la ligue qui sembloit se former contre lui, il poursuivoit avec vigueur la guerre qu'il avoit entreprise en Toscane.

(1) *Raynaldi Annal. Eccles.* 1478, §. 18, 19, p. 275. *Ex Archivio mssto Vaticani.*

CHAPITRE LXXXVI.

Guerre entre Sixte IV, allié de Ferdinand de Naples, et les Florentins. — Gênes recouvre sa liberté. Suite et fin de la guerre de Venise contre les Turcs.

1478.

La conduite d'une conspiration demande toujours un certain degré de dissimulation, et même de fausseté; les hommes contre lesquels de pareilles attaques sont dirigées, se plaignent souvent avec amertume de la perfidie de ceux qu'ils avoient regardés comme leurs amis; ils oublient leurs propres offenses, parce que ceux qui s'en sont vengés n'en témoignoient point de ressentiment, et ils demandent qu'on les attaque à visage découvert et à armes égales, tandis qu'eux-mêmes s'enferment dans des forteresses, qu'ils s'entourent de gardes, et qu'ils arment tout un peuple pour se défendre. Harmodius et Aristogiton, Pélopidas, Timoléon, Dion, les deux Brutus, tous ceux que l'antiquité a célébrés comme les restaurateurs des libertés usurpées, dissimulèrent. Mais, pour que le reproche de dissimulation n'entache pas la réputation des conspirateurs, il faut qu'un danger éminent, un danger personnel les justifie. Ceux qui dirigent leurs coups d'un lieu de sûreté, qui, pouvant combattre avec les armes des princes, ont recours au poignard des assassins, méritent seuls l'opprobre qui doit retomber sur la trahison. Les Pazzi et les Salviati auroient paru grands et dignes de respect aux yeux des anciens républicains de la Grèce et de Rome, lors même qu'ils endormoient les Médicis par de fausses caresses, et que, les serrant dans leurs bras en signe d'amitié, ils cher-

1478. choient sous leurs habits si ces victimes dévouées portoient une cuirasse; mais Sixte IV, qui bénit les armes des conspirateurs, et Ferdinand de Naples qui fait avancer son armée pour les seconder; ce souverain pontife et ce monarque qui ébranlent eux-mêmes la législation sous la protection de laquelle ils vivent, ne méritent pas plus d'estime que les lâches qui paient des meurtriers mercenaires pour satisfaire leur vengeance. Toutes les fois que le recours à la vindicte publique est possible, la vindicte privée est interdite. Les vengeurs des particuliers sont les tribunaux, le tribunal des souverains c'est la guerre. Les tribunaux sont impuissans pour défendre l'honneur, infidèles lorsqu'il faudroit défendre la liberté; c'est pourquoi le glaive a été rendu par l'opinion aux citoyens pour venger leur honneur dans des duels, aux républicains pour recouvrer leur liberté dans des conspirations légitimes. Les duels, comme les conspirations, sont interdits par l'honneur aux souverains qui ont un autre juge dans le sort des armes publiques.

Sixte IV avoit peut-être de grandes pensées et de nobles projets pour l'indépendance de l'Italie; sans apprécier la liberté, il connoissoit la puissance des républiques, il vouloit assurer à la péninsule tous les moyens de repousser les attaques des étrangers et des barbares, en réunissant la Lombardie à la Toscane sous l'égide de gouvernemens que la confiance et l'amour des peuples rendissent inébranlables. Le plan qu'il avoit conçu dans sa tête, et que nous verrons se développer, étoit digne d'un homme de génie, et même d'un ami vrai de son pays; mais le caractère du pape corrompoit son esprit, et mêloit de la fausseté et de la perfidie à ses vastes conceptions. Incapable de distinguer la vertu d'avec le crime, tous les moyens d'exécution lui étoient indifférens, et il déshonoroit ses projets par les instrumens dont il faisoit choix pour les accomplir. Ainsi, tout en s'armant pour la liberté, il se rendoit odieux

aux républicains eux-mêmes; en invoquant le pouvoir de l'Église, il scandalisoit les catholiques, et en projetant l'indépendance de l'Italie, il l'exposoit le premier aux invasions de l'étranger. 1478.

Sixte IV et Ferdinand s'étoient préparés à la guerre avant que les premiers coups fussent portés par les Pazzi contre les Médicis. Les Florentins, au contraire, n'avoient point encore d'armée, et il leur falloit un temps assez long pour s'en former une. On rassembloit pour eux en Lombardie tous les capitaines qui cherchoient du service, et on avoit engagé sous leurs drapeaux Nicolas Orsini, comte de Pitigliano; Conrad Orsini, Rodolphe de Gonzague, frère du marquis de Mantoue, ses deux fils, et d'autres capitaines. Quant aux petits princes de Romagne qui faisoient tous le métier de *condottieri*, Sixte IV avoit prévenu les Florentins. Il avoit pris à sa solde Frédéric, duc d'Urbin, Robert Malatesti, seigneur de Rimini, et Costanzo Sforza, seigneur de Pesaro. L'armée pontificale ainsi complétée, entra sur les terres de la république au mois de juillet, avec celle du duc de Calabre (1). Les Florentins ne pouvant tenir la campagne, distribuèrent leurs soldats dans les lieux forts, sur les confins de l'état de Sienne et du duché d'Urbin. Ils formèrent aussi un camp au Poggio impérial; mais là on voyoit autant de troupes indépendantes qu'ils avoient de condottieri dans leur armée; aucun ne vouloit reconnoître l'autorité d'un autre; les ordres des commissaires nommés par la république étoient méprisés; chaque capitaine se croyoit au moins l'égal des bourgeois qui siégeoient dans le conseil, et il auroit cru manquer à son honneur, s'il avoit obéi aux commandemens d'un homme que sa naissance et son rang n'élevassent pas au-dessus de tous les autres.

Les Florentins, pour rétablir la subordination, offrirent au duc Hercule de Ferrare le commandement de leur ar-

(1) *Scipione Ammirato*. L. XXIV, p. 121.

1478. mée, avec une paye de soixante mille florins, qui se réduiroit à quarante mille à la paix. Ils ne voulurent point écouter les conseils de la seigneurie de Venise, qui leur représentoit qu'Hercule ayant épousé une fille de Ferdinand, mettroit peu de vigueur à combattre Alphonse de Calabre, son beau-frère (1). Hercule hésita lui-même assez long-temps avant d'accepter les offres qui lui étoient faites, et ce ne fut que le 30 août qu'il signa son traité avec les commissaires florentins (2).

Cependant les hostilités avoient commencé dès le milieu de juillet; les ducs d'Urbin et de Calabre avoient ravagé, avec une extrême cruauté, la partie du territoire florentin qu'ils avoient envahie; ils avoient assiégé successivement Rencine, la Castellina, château fort à huit milles de Sienne, et Radda. Ces trois forteresses avoient été défendues avec courage; mais toutes trois avoient capitulé, sous condition d'ouvrir leurs portes aux ennemis, si elles n'étoient pas secourues avant un terme donné; et l'armée florentine, instruite de cette capitulation, n'avoit point osé livrer bataille pour les sauver (3). Les ennemis avoient pris ensuite Mortaio; ils assiégeoient Brolio, ils menaçoient Cacchiano, lorsque le duc de Ferrare arriva enfin, le 8 septembre, à Florence. Le 12, il alla visiter le camp; mais, pendant ce temps même, Brolio se rendoit aux ennemis presque en sa présence; et ceux-ci, au mépris de la capitulation qu'ils avoient signée, pilloient et brûloient ce château, comme ils avoient peu auparavant pillé et brûlé celui de Radda (4).

Jusqu'à l'arrivée du duc de Ferrare, les Florentins avoient pu s'affliger de n'avoir point de chef; ils ne tardèrent pas ensuite à se repentir d'en avoir choisi un qui

(1) *Marin Sanuto, Vite de' Duchi di Venezia.* T. XXII, p. 1209.

(2) *Scipione Ammirato.* L. XXIV, p. 126.

(3) *Diario Sanese di Allegretto Allegretti.* p. 785. — *Orlando Malavolti, Storia di Sienna.* P. III, L. III, f. 73.

(4) *Scipione Ammirato.* L. XXIV, p. 127.

manquoit de talent ou de résolution, si même il n'étoit pas en secret d'accord avec leurs ennemis. On avoit attendu le moment fixé par les astrologues, pour lui remettre le bâton du commandement : et ceux-ci l'avoient différé jusqu'au 27 septembre, à dix heures et demie, ou seize heures à l'italienne. En attendant que le moment favorable fût venu, Hercule avoit laissé prendre Cacchiano sous ses yeux, et il laissoit assiéger Monte-San-Sovino dans le val de Chiana, une des places les plus importantes de la frontière, puisqu'elle commandoit l'entrée de la plaine d'Arezzo et de celle de Cortone, du val d'Ambra et du val d'Arno (1). 1478.

Tantôt le duc de Ferrare disputoit avec les commissaires florentins, tantôt avec ses propres officiers; il ne trouvoit jamais qu'aucun lieu fût assez sûr pour y asseoir son camp; il refusoit de s'approcher des ennemis, et il s'empressa de conclure avec eux un armistice aux conditions les plus désavantageuses. Il consentit à ce que pendant sa durée, le duc d'Urbin continuât les travaux du siége de San-Sovino. Cet armistice s'étant terminé à la fin d'octobre, le duc de Ferrare proposa de remettre San-Sovino en mains tierces, pour donner le temps de recommencer des négociations; il suggéra encore d'autres expédiens, qui montroient tous ou la foiblesse de son caractère, ou sa mauvaise foi, et il se refusa constamment à livrer bataille pour délivrer les assiégés : ses forces étoient cependant à peu près égales à celles des ennemis; il avoit sous lui sept mille hommes de cavalerie et six mille fantassins; le duc d'Urbin avoit mille cavaliers de plus et deux mille fantassins de moins (2). Enfin San-Sovino se rendit le 8 novembre, presque sous les yeux du duc de Ferrare; et les ennemis

(1) *Scipione Ammirato*. L. XXIV, p. 128.

(2) On commençoit alors à compter la cavalerie par escadrons, ou *squadre*, le plus souvent de soixante-quinze hommes. Le duc d'Urbin en avoit cent neuf, et les Florentins quatre-vingt-quatorze. *Diarium Parmense*. p. 289.

1478. s'étant mis en quartiers d'hiver entre Foiano, Lucignano et Asinalunga, sur les frontières de l'état de Sienne, il termina de son côté cette honteuse campagne, en logeant ses troupes entre l'Olmo et Pulicciano (1).

On ne peut se défendre de quelque surprise en voyant que Laurent de Médicis ne parut point dans le camp florentin, pendant le cours d'une guerre où sa patrie n'étoit engagée que pour lui. Il avoit laissé l'armée éprouver les inconvéniens, d'abord de l'insubordination, avant que le duc de Ferrare y fût arrivé, ensuite de la défiance, et peut-être de la trahison, après sa venue, sans essayer d'y rétablir ou d'en presser les opérations. Le gouvernement, et lui-même peut-être, n'avoient pas une grande confiance en ses talens militaires; mais les commissaires que la république envoyoit à l'armée n'étoient probablement pas plus belliqueux que lui. Lorsque le manifeste de Sixte IV et de Ferdinand avoit été porté à Florence, et que Laurent s'y était vu désigné comme seul ennemi de ces deux souverains, il avoit convoqué un conseil de *Richiesti*, où trois cents citoyens avoient été invités. Il leur avoit déclaré qu'il étoit prêt à se soumettre à l'exil, à la prison, à la mort même, si sa patrie croyoit devoir le sacrifier, pour se soustraire à l'attaque de ses ennemis. Mais en même temps il leur avoit rappelé que leur prudence et leur persévérance suffisoient seules pour résister à l'orage, et parvenir au terme des maux dont on les menaçoit. Les Florentins appelés à ce conseil répondirent à cette interpellation généreuse, en s'engageant à consacrer leurs fortunes et leurs vies à la défense de Laurent de Médicis (2).

(1) *Scipione Ammirato.* L. XXIV, p. 130. — *Allegr. Allegretti, Diari Senesi.* T. XXIII, p. 784.

(2) *Scipione Ammirato.* L. XXIV, p. 122. — *Macchiavelli Ist.* L. VIII, p. 380.

M. Roscoë ne conçoit pas que Laurent, qui devoit assembler ce conseil de *Richiesti*, pût s'absenter de Florence; mais il n'y a pas quinze lieues de Florence à San-Sovino, et, durant une campagne de quatre mois, on

Tandis que les décemvirs de la guerre faisoient de nouvelles levées de soldats, rassembloient des munitions, et rétablissoient le matériel de l'armée, la république envoyoit ses plus habiles négociateurs aux puissances dont elle pouvoit espérer des secours. Donato Acciaiuoli, l'un des hommes de lettres les plus recommandables du siècle, avoit été chargé de l'ambassade de France; mais il mourut à Milan avant d'avoir pu se rendre à sa destination, et Guid'Antonio Vespucci lui fut donné pour successeur (1). Cependant tous les témoignages d'amitié que Louis XI avoit donnés à la république florentine, ne devoient avoir aucun résultat. Ce monarque, vieux et malade, craignoit toujours que l'Europe ne s'aperçût de sa décadence, et n'y vît un pronostic de sa fin prochaine; aussi cherchoit-il à l'occuper par des négociations, à l'étonner par des menaces, à lui imprimer la pensée de sa constante activité; et cependant il se gardoit en même temps de s'engager dans des entreprises qu'il n'auroit plus la force de suivre (2). Les Siennois, ménagés en vain par les Florentins, s'étoient déclarés ouvertement pour leurs ennemis. Les Lucquois, toujours jaloux de leurs puissans voisins, étoient aussi tout disposés à prendre parti contre eux; et Pierre Capponi, fils de Neri, qu'on leur envoya comme ambassadeur, eut la plus grande peine à les retenir dans la neutralité, par des concessions de tout genre (3). Jean Bentivoglio, qui occupoit à Bologne à peu près le même rang que Médicis à Florence, demeuroit dans l'inaction, encore qu'il fût allié de Laurent. Manfredi, seigneur de Faenza, n'étoit pas plus actif. Les Vénitiens s'étoient formellement opposés à ce que 1478.

pourroit revenir de plus loin pour remédier au désordre ou de l'armée, ou de la capitale. *Illustr.* p. 122.

(1) *Scipione Ammirato.* L. XXIV, p. 126. — *J. Mich. Bruti, Hist. Florent.* L. VII, p. 167.

(2) *Mémoires de Philippe de Comines.* L. VI, chap. VII, p. 53.

(3) *Scipione Ammirato.* L. XXIV, p. 130. — *Macchiavelli.* L. VIII, p. 392.

1478. ces deux seigneurs attaquassent la principauté d'Imola, appartenant à Jérôme Riario, pour que la guerre ne s'allumât pas en Romagne.

Toute l'espérance de Médicis et des Florentins reposoit sur leur alliance avec les deux états de Milan et de Venise. Mais les Vénitiens profitèrent de ce que les alliés avoient déclaré ne faire la guerre qu'à Laurent de Médicis, non à la république florentine, et ils protestèrent qu'ils n'étoient point obligés à défendre de simples citoyens dans leurs querelles privées. D'ailleurs ils étoient encore engagés dans une guerre ruineuse avec les Turcs, et cette année même une invasion formidable les avoit fait trembler. La régence de Milan secondoit de bonne foi le gouvernement florentin, mais le roi de Naples, pour ôter à Laurent ce puissant auxiliaire, avoit trouvé moyen d'occuper la duchesse Bonne d'une manière plus grave dans ses propres états.

Ferdinand commença d'abord par traiter avec Prosper Adorno, qui étoit toujours gouverneur de Gênes au nom du duc de Milan, mais qui avoit montré, l'année précédente, presque autant de défiance de ses auxiliaires milanais que de ses propres ennemis. Ferdinand lui offrit de l'aider à rétablir les Génois dans leur indépendance, et lui envoya à cet effet deux galères, avec de grosses sommes d'argent. La duchesse Bonne, avertie aussitôt de cette négociation, chargea l'évêque de Como de venir prendre le gouvernement de Gênes. Celui-ci arriva dans la ville sans suite et déguisé; il assembla le sénat dans l'église de San-Syro: il lui communiqua les lettres du prince qui rappeloient Prosper, et le nommoient à sa place (1); il n'osa point cependant faire cette déclaration au palais public, et demander l'investiture, avant d'avoir rassemblé quelques

(1) *Antonii Galli, de Rebus Genuens.* p. 284. — *Diar. Parmense.* T. XXII, p. 281. — *Ubert. Folietæ, Genuens. Hist.* L. XI, p. 642. — *P. Bizarro, Hist. Gen.* L. XV, p. 346. — *Agost. Giustiniani.* L. V, f. 237, B.

soldats. Prosper Adorno profita de ce délai; il appela à lui tous ses partisans, tous ceux même qui, dans les factions ennemies, lui paroissoient attachés à la liberté de Gênes; il leur fit créer six capitaines du peuple, pris parmi les bourgeois et les artisans, et changeant le titre de gouverneur contre celui de doge, il proclama l'indépendance de sa patrie (1). 1478.

Cependant, la garnison milanaise n'occupoit pas seulement les forteresses, elle s'étoit aussi retranchée dans les îles de maisons, qui en étoient le plus rapprochées, en sorte qu'on fut obligé de livrer dans les rues des combats journaliers. Les familles nobles paroissoient toutes favorables à la domination des ducs de Milan. Les Doria et les Spinola s'étoient même enfermés dans les forteresses, pour courir les mêmes chances que la garnison. Chacun de ces magnifiques palais, qui méritoient déjà à Gênes le titre de *superbe*, étoit attaqué et défendu avec de l'artillerie. Prosper Adorno invita Robert de San-Severino, alors réfugié à Asti, à venir se mettre à la tête des Génois, et Robert saisit avec empressement l'occasion de combattre la régence de Milan, à laquelle il venoit tout récemment d'échapper. De son côté, Louis Fregoso, qui deux fois avoit été doge de Gênes, amena dans le port de sa patrie sept galères napolitaines avec un petit nombre de soldats (2).

La régence de Milan sentoit combien il étoit important de défendre Gênes, avant que ses forteresses fussent enlevées par le peuple; et, comme les chevaux ne peuvent être que de peu de ressource dans les montagnes de la Ligurie, elle avoit rassemblé une armée où l'on comptoit huit mille fantassins armés de cuirasses, comme les gendarmes,

(1) *Ant. Galli, de Reb. Genuens.* p. 285. — *Ubert. Folieta.* L. XI, p. 643.

(2) *Anton. Galli, de Rebus Genuens.* p. 286. — *Uberti Folietæ, Genuens. Histor.* L. XI, p. 644. — *Annal. Placentini Ant. de Ripalta.* T. XX, p. 956. — *P. Bizarro, Hist. Genuens.* L. XV, p. 348. — *Agost. Giustiniani.* L. V, f. 238, G.

1478. six mille hommes de troupes légères, et seulement deux mille cavaliers (1). Mais elle en donna imprudemment le commandement à Sforzino, fils naturel de François Ier duc de Milan, qui n'avoit ni les vertus, ni les talens de son père. Pierre-François Visconti, et Pierre del Verme lui furent donnés pour conseillers; on reconnoissoit le mérite de ces deux citoyens dans les affaires civiles, et on se figura qu'ils seroient également propres à conduire les armées (2).

Robert de San-Severino étoit au contraire un esprit turbulent et factieux dans les conseils, mais un excellent homme de guerre. Laissant derrière lui les deux citadelles entre les mains de la garnison milanaise, il alla porter ses lignes de défense dans les défilés les plus étroits des Apennins, à sept milles de distance de la ville, et près des forts appelés les *deux Jumeaux*. Il y éleva à la hâte des fortifications, dont la situation augmentoit beaucoup l'importance. Son armée étoit peu nombreuse, et la milice de Gênes en devoit faire toute la force. Pour être plus sûr de la réunir, il fit lire devant le peuple, par un religieux dominicain, une lettre qu'il prétendit avoir interceptée, par laquelle la duchesse de Milan annonçoit à l'évêque de Como la prochaine arrivée de l'armée qui venoit le délivrer. Dans cette lettre, on promettoit à la garnison de récompenser sa constance, en lui abandonnant le pillage de Gênes pendant trois jours, puisqu'il étoit temps de dompter cette ville turbulente, que la misère seule pourroit ramener à une obéissance passive (3). En effet, après cette lecture, tout ce qu'il y avoit à Gênes d'hommes en état de porter les armes, accourut se ranger sous les drapeaux de Robert de San-Severino. Il eut soin de les partager en bataillons soumis à des

(1) *Uberti Folietæ*. L. XI, p. 644. Le Journal anonyme de Parme porte l'armée à 20,000 hommes. T. XXII, *Rer. Ital.* p. 282, et d'autres à 28,000.

(2) *Anton. Galli, de Rebus Genuens.* p. 290.

(3) *Ibid.* L. I, p. 289. — *Ubertus Folieta*. L. XI, p. 645.

officiers expérimentés, et l'organisation qu'il donna à cette milice, l'égala presque à la troupe de ligne. Il s'assura aussi de l'avantage du terrain, non-seulement en face, mais sur les flancs des Milanais, et il attendit leur attaque. 1478.

La bataille commença le matin du 7 août 1478, et continua pendant plus de sept heures, avec un extrême acharnement. Trois divisions furent successivement conduites à l'attaque des lignes occupées par les Génois, et elles furent constamment repoussées. Les Milanais ayant eu six cents hommes tués, et un grand nombre de blessés, se déterminèrent enfin à la retraite; mais ils s'étoient imprudemment engagés dans des défilés d'où ils ne pouvoient sortir que par une victoire. San-Severino ne permit point qu'on les suivît immédiatement dans les gorges des montagnes par lesquelles ils devoient repasser. Il craignit qu'ils ne fussent encore à temps de se retourner, et que les milices qui s'ébranleroient pour les poursuivre, ne sussent point conserver leurs rangs. Mais lorsque les Milanais se virent au milieu de ces dangereux défilés, ils sentirent eux-mêmes combien il seroit facile de les y accabler, et cette crainte suffit pour jeter le désordre parmi eux; chacun voulut devancer ses compagnons, pour échapper de ces gorges redoutables; chacun jeta ses armes pour être plus agile, et l'armée qui venoit de combattre avec vaillance, ne sembla plus être qu'un troupeau timide qui fuyoit. Alors les Génois attaquant les Milanais par derrière, ne trouvèrent plus de résistance, les montagnards les accablèrent du haut des rochers, en faisant rouler des pierres sur eux. Les assaillans s'attachoient surtout à faire des prisonniers, pour les vendre comme forçats, aux capitaines des galères du roi de Naples, qui venoient d'entrer dans le port (1). Cependant le nombre de ceux qu'on pouvoit employer à ce travail étoit borné, tandis que l'armée milanaise, pres-

(1) *Ubertus Folieta, Genuens. Hist.* L. XI, p. 646. — *P. Bizarri, Hist. Genuensis.* L. XV, p. 350. — *Agost. Giustiniani.* L. V, f. 238.

1478. que entière, fut obligée de se rendre, avant d'avoir franchi toute la chaîne des montagnes. Les paysans ne trouvant alors plus d'avantage à faire des prisonniers, se contentèrent de les dépouiller, non pas seulement de leurs armes, mais de leurs habits, et même de leurs chemises; et l'on vit rentrer en Lombardie plusieurs milliers de soldats, qui ne portoient pour tout vêtement que des ceintures de feuillages (1).

La régence de Milan, renonçant à l'espérance de soumettre Gènes par la force, essaya du moins d'y exciter une nouvelle guerre civile, en réveillant des partis qui sembloient assoupis. D'une part, elle rendit la liberté à Ibletto de Fieschi, de l'autre, elle engagea la faction des nobles à faire revenir à Gênes Baptiste Fregoso, fils du doge Pierre. Les Milanais, assiégés dans les deux forteresses, sans espérance d'être secourus, les consignèrent à ce Baptiste. Quelques coups de canon ayant annoncé à ses partisans qu'il en avoit pris possession, ils s'armèrent dans toute la ville, et attaquèrent avec acharnement la porte Saint-Thomas. Le parti de Prosper Adorno paroissoit y avoir l'avantage, lorsque Ibletto de Fieschi, qui avec tous ses cliens s'étoit rangé du côté du doge, prêta l'oreille à des propositions qui lui furent faites de la part de Baptiste Fregoso. Il se fit payer six mille florins pour abandonner la cause des Adorni; moyennant ce prix il entraîna encore le lieutenant du roi de Naples dans le parti opposé. Il étoit indifférent à Ferdinand qu'un Fregoso ou un Adorno fût doge de Gênes, pourvu que la ville n'obéît plus au duc de Milan. Prosper, qui venoit d'abuser de sa victoire, en faisant punir de mort, comme rebelles, quelques-uns de ses ennemis, fut tout-à-coup abandonné par le plus grand nombre de ses partisans. Il se vit obligé de sortir de la ville le 26 novembre 1478, et de s'embarquer sur une galère de Naples.

(1) *Anton. Galli, de Rebus Genuens.* p. 291-292. — *Diar. Parmense.* T. XXII, p. 284.

Peu de jours après Baptiste Fregoso, déjà en possession de toutes les forteresses, fut proclamé doge de Gênes et reconnu par tous les partis (1). 1478.

Lorsque la régente de Milan avoit envoyé son armée dans les montagnes de Gênes, elle avoit ordonné à Sforzino, qui la commandoit, de la conduire en Toscane, aussitôt qu'il auroit soumis les Génois révoltés, et de seconder de tout son pouvoir Laurent de Médicis. La défaite de cette armée détruisit les espérances de Laurent, et la révolution de Gênes le menaçoit encore d'une autre calamité. Les marchands florentins, comptant sur l'alliance du duc de Milan, seigneur de Gênes, avoient fait de cette ville le grand entrepôt de leur commerce maritime. Quatre galères chargées pour leur compte, dont la valeur s'élevoit à plus de trois cent mille florins, devoient y entrer sous peu de jours. Si elles étoient saisies et confisquées par le nouveau gouvernement allié de Ferdinand, une perte si considérable décourageroit les Florentins, et leur ôteroit les moyens de continuer la guerre. Laurent se vit donc obligé de ménager les Génois, au risque de mécontenter la duchesse de Milan. La Seigneurie de Florence félicita Baptiste Fregoso sur son élection, et lui offrit son amitié, en même temps qu'elle s'excusa auprès de Bonne de ces égards forcés qu'elle montroit à ses ennemis (2).

Les négociations de Laurent de Médicis avec Venise acquéroient d'autant plus d'importance, que ses autres alliés lui offroient moins de ressources. Cette république devenoit l'unique espérance, l'unique appui des Florentins. Mais, pendant toute la première année de la guerre, elle avoit été accablée par des calamités qui lui ôtoient

(1) *Anton. Galli, de Rebus Genuens.* L. II, p. 296-300. C'est la fin de ce petit ouvrage, écrit avec chaleur, avec élégance, et un grand amour pour la liberté. — *Diarium Parmense.* 287 et 290. — *Uberti Folietæ.* L. XI, p. 647-648. — *Annal. Placentini.* T. XX, p. 957. — *P. Bizarro.* L. XV, p. 353. — *Ag. Giustiniani.* L. V, f. 240.

(2) *Scipione Ammirato.* L. XXIV, p. 130.

1478. jusquà la possibilité de secourir les Médicis. La première et la plus redoutable étoit commune à Venise et à Florence : c'étoit la peste; elle paroît avoir été causée en Italie par une invasion de sauterelles. Au mois de juin 1478, une armée de ces redoutables insectes couvrit trente milles de longueur et quatre de largeur dans les territoires de Mantoue et de Brescia. Le marquis Louis de Mantoue employa des milliers d'ouvriers à les tuer, mais il ne prit point la précaution de les faire enterrer ensuite; la contagion, conséquence de leur décomposition, se manifesta aussitôt (1). Elle avoit gagné la Toscane, ravagé Florence et son territoire, et enlevé à la république plusieurs de ses officiers les plus distingués; elle avoit même forcé à abandonner sans défense quelques-unes des forteresses, et parmi les deux armées elle avoit, en un mois, enlevé plus de deux mille soldats (2). A Venise, la peste avoit éclaté avec tant de violence qu'on ne pouvoit plus rassembler le conseil des Pregadi; tous les nobles qui le composoient s'étoient enfuis à la campagne. Dans ce danger toujours imminent d'une mort hideuse, tous les calculs d'une politique éloignée devenoient sans intérêt; aussi les Vénitiens, loin de pouvoir fournir aux Florentins les secours d'hommes et d'argent sur lesquels ceux-ci avoient droit de compter, ne réussirent qu'après de longs retards à assembler le sénat pour donner leurs ordres aux ambassadeurs qu'ils envoyoient à Rome. Ceux-ci furent chargés de représenter au pape qu'il mettoit en danger la chrétienté par la guerre qu'il excitoit en Italie; que c'étoit en quelque sorte faire cause commune avec le Grand-Turc, dont on pouvoit à toute heure craindre l'invasion; que si le pape ne se désistoit pas de cette conduite, la Seigneurie de Venise, d'accord avec l'empereur et le roi de France,

(1) *Diarium Parmense*. L. XXII, p. 280.
(2) *Scipione Ammirato*. L. XXIV, p. 125. — *Diar. Parmense*. p. 289.

lui retireroit son obéissance, et en appelleroit de ses injustes décrets à un concile futur (1). 1478.

L'accusation, portée contre le pape, de seconder les projets de Mahomet II, n'étoit que trop fondée. Jamais les progrès des Turcs n'avoient mis l'Italie dans un plus grand danger; l'existence de Venise elle-même se trouvoit compromise; et la moindre diversion de ses forces pouvoit la faire succomber aux attaques du grand ennemi de la chrétienté.

Les Vénitiens, épuisés par les longs efforts qu'ils avoient 1475.
déjà faits, avoient, dès la fin de l'année 1475, fait faire à Mahomet II des propositions de paix. Celui-ci avoit demandé que Croia fût remise en son pouvoir, avec tous les lieux forts que la Seigneurie avoit acquis depuis le commencement de la guerre. Il réclamoit de plus le paiement de cent cinquante mille florins, pour une dette contractée par les administrateurs des mines d'alun, et pour un vol fait à son fisc, que la république avoit en quelque sorte autorisé. Ces dures conditions ne furent point acceptées, mais elles donnèrent lieu de conclure un armistice de six mois (2). Pendant l'année 1476, les Vénitiens n'avoient 1476.
point agi contre les Turcs; ils n'avoient pas cependant été sans inquiétudes pour leurs possessions du Levant. La reine Charlotte de Chypre, cherchant toujours de nouveaux expédiens pour rentrer dans son royaume, avoit adopté don Alonzo, fils naturel du roi Ferdinand. Deux galères napolitaines devoient la prendre à Rhodes, pour la conduire au Caire, où elle vouloit solliciter la protection du soudan d'Égypte. Le conseil des Dix en ayant eu avis, ordonna à Antoine Loredano, capitaine général de ses galères, d'enlever de Chypre les trois fils naturels du dernier roi, aussi bien que sa mère Mariette, sous la garde de laquelle il les avoit laissés. Tous quatre furent conduits à

(1) *Andr. Navagiero, Stor. Venez.* p. 1158.
(2) *Ibid.* p. 1145.

1476. Venise, et retenus sous une bonne garde. Ainsi la république abusoit de la confiance que le dernier des Lusignan avoit reposée en elle; ou lui-même étoit un usurpateur, et n'avoit pu transmettre aucun droit à sa veuve, ou ses fils naturels avoient le même droit que lui. Lorsqu'ils se réunissoient à la reine Charlotte, lorsque les fils légitimes et les bâtards des Lusignan confondoient leurs intérêts ensemble, les prétentions de Catherine Cornaro et de la république de Venise devenoient tout-à-fait insoutenables (1).

1477. La guerre avec les Turcs se renouvela en 1477. Achmet, sangiak d'Albanie, vint mettre le siége devant Croia, avec huit mille chevaux. Les campagnes furent ravagées, et leurs habitans s'enfuirent dans les montagnes; mais la ville étoit tellement forte, bien plus par sa situation que par des ouvrages élevés de main d'hommes, qu'elle pouvoit défier les attaques des ennemis. Pietro Vettori y commandoit, et Francesco Contarini, provéditeur d'Albanie, étoit chargé de rassembler une armée dans la province, pour faire lever le siége. Pendant tout l'été, les habitans de Croia se défendirent avec beaucoup de vigueur. A la fin du mois d'août, Contarini parut à Alessio, avec deux mille hommes de cavalerie vénitienne, cinq cents chevau-légers, et une bonne infanterie albanaise, que Nicolas Ducaïni lui avoit amenée. De là il s'avança, le 2 septembre, dans la plaine, au pied du Croia, que les habitans nommoient *la Tiranna*, et où les Turcs avoient formé leur camp à quatre milles de la ville. Le combat entre les deux armées s'engagea vers midi, et dura jusqu'au soir, sans que l'infanterie vénitienne se détachât jamais de la cavalerie pesante. L'une et l'autre opposoient aux Turcs un rempart, que les charges redoublées de leur cavalerie ne purent ébranler. A la fin de la journée, les Turcs s'enfuirent à bride abattue, abandonnant même leur camp.

(1) *Andr. Navagiero, Stor. Venez.* p. 1146.

Les habitans de Croia firent une sortie; ils renversèrent 1477.
les deux redoutes qui leur fermoient le passage, et vinrent partager le pillage du camp ottoman, où ils trouvèrent de grandes richesses et beaucoup de vivres qui commençoient à leur manquer. Mais les Turcs, retirés sur les montagnes voisines, voyoient au clair de la lune le désordre des vainqueurs, dans ce camp qu'ils venoient d'abandonner. Revenant plus rapidement encore qu'ils ne s'étoient éloignés, ils fondirent sur les Vénitiens qui se disputoient leur butin; ils en massacrèrent le plus grand nombre, ils tranchèrent la tête à Contarini, qui étoit tombé entre leurs mains; ils dissipèrent toute l'armée albanaise, et ils tuèrent plus de mille hommes au seul corps des troupes italiennes (1).

On n'étoit point encore revenu à Venise de l'effroi qu'avoit causé cette deroute, lorsqu'on apprit au mois d'octobre que le pacha de Bosnie venoit d'envahir le Friuli. Cependant la république, tirée de sa sécurité par la précédente invasion, avoit chargé le provéditeur François Tron de fortifier cette frontière : une chaîne de retranchemens avoit été élevée, des bouches de l'Isonzo, près d'Aquilée, jusqu'à Gorizia. Les digues des fleuves avoient été mises à profit pour cet ouvrage; de longues courtines avoient été élevées en terre, revêtues de gazon, et fortifiées de place en place par des tours ou des bastions de même nature. Tous ces ouvrages avoient été plantés de palissades, ou plutôt de troncs de saules vivans, et si serrés les uns contre les autres, qu'ils ne laissoient aucun passage. Ce retranchement, qui s'étendoit sur une longueur de douze ou quinze milles, ressembloit au mur d'une forteresse. Deux camps avoit été également fortifiés dans les lieux où l'Isonzo avoit paru guéable; l'un à Gradiska, l'autre à Fogliano. Gorizia enfin, qui avoit un pont sur ce fleuve,

(1) *M. A. Sabellico.* D. III, L. X, f. 223. — *Andr. Navagiero.* p. 1147.

1477. avoit été fortifiée avec plus de soin encore (1). Geronymo Novello de Vérone, vieux capitaine, qui avoit son fils et un grand nombre de braves officiers autour de lui, avoit été chargé de garder ces retranchemens, avec environ trois mille fantassins, et plusieurs corps de bonne cavalerie : ainsi protégés, les habitans du Friuli se reposoient dans une entière sécurité.

Mais les Vénitiens n'avoient pas pris d'assez bonnes mesures pour être avertis d'avance des mouvemens de leurs ennemis. Un soir du mois d'octobre, ils virent paroître la cavalerie turque autour de celui de leurs camps qui étoit au-delà du fleuve, avant qu'on leur eût annoncé sa sortie de la Bosnie. La journée étoit déjà trop avancée pour combattre; aussi, de part et d'autre, on se prépara à la bataille pour le lendemain. Dans cette nuit même, cependant, les Turcs s'emparèrent du pont de Gorizia, sans qu'on en fût informé au camp de Gradiska. Par ce pont, le pacha Mar Beg, Amat Beg, ou plutôt Achmet Giedick (2), fit passer un millier de chevaux au-delà du fleuve, tandis que dans un autre endroit la cavalerie turque ayant découvert une clairière sur le bord opposé, traversa l'Isonzo à la nage, et plaça une embuscade dans le lieu où elle vouloit attirer les Vénitiens. Le lendemain, Achmet fit passer l'Isonzo à toute son armée, et vint offrir la bataille à Geronymo Novello, qui l'accepta. Elle fut soutenue quelque temps avec assez de courage. Le fils de Geronymo, qui commandoit la première escouade, repoussa vaillamment les ennemis. Mais, malgré les avertissemens de son père, qui se défioit de leur facilité à prendre la fuite, il se laissa emporter à leur poursuite, et tomba dans l'embuscade qui

(1) *M. A. Sabellico.* D. III, L. X, f. 223. *y.*

(2) Démétrius Cantemir attribue cette expédition à Achmet Giedick. L. III, chap. I, §. 32; et il remarque que les noms d'Alabey, Amatbey, Marbey, ne sont point Turcs. Fugger nomme aussi le chef de cette expédition Achmet, sans dire que ce soit le vizir. *Spiegel der Ehren.* Buch V, cap. XXV, p. 826.

lui avoit été préparée; son escouade y fut détruite en entier. La seconde, qui le suivoit, effrayée de ce changement de fortune, lâcha pied, et sa fuite, aperçue jusque dans les derniers rangs, mit en désordre toute l'armée. Chacun ne songea plus qu'à gagner un lieu de sûreté. La cavalerie turque, terrible dans la poursuite, étoit sur le dos des fuyards, et elle continua d'abattre des têtes jusqu'au-delà de Mersan. Geronimo Novello fut tué dans la bataille, de même que son fils, que Jacques Badoero, Anastasio Flaminio, et beaucoup d'autres gens de marque. Les Turcs firent aussi un grand nombre de prisonniers (1). 1477

Cependant la cavalerie ottomane se répandit aussitôt dans toute la plaine qui est entre l'Isonzo et le Tagliamento. Tout ce que le feu pouvoit dévorer fut livré aux flammes. On voyoit brûler en même temps les fourrages, les récoltes, les bois, les fermes, les villages et une centaine de maisons de campagne, ou plutôt de palais, appartenant à des nobles Vénitiens. L'historien Sabellico, qui étoit alors lui-même dans un château, à quelque distance d'Udine, avoit sous les yeux cet immense incendie, qui du haut d'une tour, paroissoit pendant la nuit une mer de feu. Après deux jours donnés au ravage de cette plaine, les Turcs passèrent encore le Tagliamento, et incendièrent aussi le pays situé entre ce fleuve et la Piave. La nuit on voyoit de Venise même les flammes de ces incendies, et elles y répandoient la consternation. On élut un provéditeur général pour l'Istrie: on donna ordre à celui de l'Albanie de se rendre dans le Friuli; on chargea le provéditeur de Lombardie d'assembler les milices de Vérone, de Vicence et de Padoue; des nobles Vénitiens furent députés à la garde de chaque forteresse, et, le 2 novembre, une armée nouvelle se mit en mouvement pour chasser les Turcs des

(1) *M. A. Sabellico.* D. III, L. X, f. 224. — *Marin Sanuto, Vite.* T. XXII, p. 1205.

lieux qu'ils occupoient; mais ils étoient repartis d'eux-mêmes, et ils avoient repassé l'Isonzo (1).

1478. Toutes les conquêtes des Turcs avoient été précédées par des expéditions semblables à celles qu'ils venoient de faire dans le Friuli. Ils ruinoient le pays par leurs incursions, pendant plusieurs campagnes de suite, avant de songer à y faire des établissemens. Si on les eût laissés pénétrer de nouveau dans le nord de l'Italie, ces provinces dévastées n'auroient bientôt plus été susceptibles de défense; et en peu d'années les armes du Croissant auroient été portées jusqu'au cœur de la Lombardie. Les Vénitiens firent tout ce qui dépendoit d'eux pour se mettre à couvert de ce malheur. Ils avoient reconnu qu'ils n'avoient pas assez de cavalerie sur cette frontière, et ils y rappelèrent Charles de Montone, fils de Braccio, au retour de son expédition contre Sienne. Ils fortifièrent Gradiska; ils relevèrent les remparts qui avoient été abattus; ils enrégimentèrent vingt mille hommes de milices dans leurs provinces de terre-ferme, et ils distribuèrent tous les habitans de Venise en compagnies, qu'ils obligèrent à s'exercer aux évolutions militaires (2).

Cependant le siége de Croia avoit toujours continué, et cette ville commençoit à manquer de vivres. La république de Venise, abandonnée par les autres états de l'Italie, inquiétée par les intrigues et l'ambition du pape et de son fils Jérôme Riario, craignit de n'être plus assez puissante pour fermer long-temps aux barbares l'entrée de la péninsule. Elle essaya de nouveau d'obtenir la paix de Mahomet II. Thomas Malipieri, provéditeur de la flotte, fut autorisé, au mois de janvier 1478, à se rendre lui-même à Constantinople, pour offrir à la Porte la ville de Croia,

(1) *Andr. Navagiero, Stor. Venez.* p. 1148. — *M. A. Sabellico.* D. III, L. X, f. 225. — *Diario Parmense.* T. XXII, p. 238.

(2) *Andr. Navagiero.* T. XXIII, p. 1149. — *M. A. Sabellico.* D. III, L. X, f. 225.

l'île de Stalimène, le bras de Maino dans le Péloponèse, 1478.
tous les autres lieux que la seigneurie avoit conquis pendant la guerre, et cent mille ducats, au nom de la ferme des aluns, contre laquelle Mahomet faisoit des réclamations. Toutes ces conditions furent acceptées par le sultan, mais il y joignit celle d'un tribut annuel de six mille ducats. Malipieri répondit qu'il n'étoit point autorisé à le promettre et il demanda, pour consulter ses commettans, deux mois à dater du 15 avril. Pendant ce temps, on apprit à Venise que le roi de Hongrie et le roi de Naples avoient traité avec le grand-seigneur, et reconnu toutes ses conquêtes. On ne pouvoit espérer aucune diversion du côté de la Perse; Ussun Cassan étoit mort, et ses quatre fils étoient divisés entre eux. Croia étoit réduite aux extrémités, et ne pouvoit plus se défendre. Dans des circonstances aussi menaçantes, le sénat de Venise résolut, le 3 mai, d'accepter les conditions dictées par les Turcs, quelque dures qu'elles fussent. Mais quand on porta cette réponse à Mahomet, il déclara n'être plus tenu par sa parole. La situation des deux parties avoit changé, disoit-il, pendant le temps qui s'étoit écoulé; il regardoit Croia comme déjà à lui, puisque aucun pouvoir humain ne pouvoit plus la sauver; et si les Vénitiens étoient résolus à acheter la paix par le sacrifice d'une ville d'Albanie, c'étoit Scutari, et non plus Croia, qu'ils devoient lui abandonner. Malipieri, n'ayant aucun ordre relatif à cette demande nouvelle, quitta Constantinople sans avoir rien conclu (1).

Les habitans de Croia avoient soutenu le siége pendant un an entier, et durant les derniers mois ils avoient été réduits à se nourrir des alimens les plus immondes. Ils apprirent cependant que le sultan, précédé par le sangiak Soliman, et par le beglierbey de la Romanie, étoit arrivé devant Scutari avec une nombreuse armée. Ils lui envoyèrent, le 15 juin, une députation pour offrir de se rendre

(1) *Andrea Navagiero.* p. 1152.

1478. à lui. Ils en obtinrent un écrit signé de la main même de Mahomet, par lequel ce monarque s'engageoit à leur permettre à tous de se retirer avec tous leurs biens, s'ils n'aimoient mieux vivre dans Croia sous sa protection et assurés de sa faveur. Cette alternative leur étant offerte, tous déclarèrent qu'ils renonceroient à leur patrie, et qu'ils iroient vivre dans le lieu que la seigneurie de Venise leur assigneroit. Cependant ils livrèrent leur forteresse, et ils se mirent sous la conduite de l'escorte que le pacha Aaron, commandant du siége, leur donna. A peine furent-ils parvenus dans la plaine, que celui-ci les fit charger de fers, pour les conduire au grand-seigneur. Mahomet, après avoir réservé quelques prisonniers de marque qui pouvoient payer leur rançon, fit trancher la tête à tout le reste. Ainsi finirent les derniers des compagnons d'armes de Scanderbeg. Son peuple tout entier devoit le suivre de bien près dans le tombeau (1).

Mahomet pendant ce temps assiégeoit déjà Scutari; mais les habitans de cette ville, qui s'étoient attendus à son attaque, avoient tout préparé pour une vigoureuse défense. Tous ceux qui n'étoient pas en état de porter les armes avoient été renvoyés de la ville; il n'y restoit plus que seize cents citoyens, et deux cent cinquante femmes. La garnison étoit composée de six cents soldats. Le provéditeur vénitien étoit Antonio de Lezze. Mahomet avoit dans son camp le beglierbey de Romanie, le sangiak Soliman, et les plus grands officiers de son empire. Les pavillons de son armée couvroient toute la plaine de Scutari, toutes les pentes des montagnes, et tout le pays, aussi loin que la vue pouvoit s'étendre (2).

On avoit attendu l'arrivée de Mahomet au camp mu-

(1) *Andr. Navagiero.* T. XXIII, p. 1153. — *Marinus Barletius, De Scodrensi expugnatione.* L. II, p. 399.

(2) *M. Ant. Sabellico.* D. III, L. X, f. 225. — *Mar. Barletius, De Scodr. exp.* L. II, p. 394.

sulman, pour ouvrir les premières batteries contre Scutari; mais le sultan, loin de savoir gré à ses généraux de cette déférence, leur reprocha de n'avoir pas fait plus de progrès. Une simple enceinte de murailles fermoit la ville, et la redoutable artillerie des Turcs y ouvrit bientôt une large brèche. Cependant la pente rapide du terrain, et la difficulté de gravir la montagne, sur le haut de laquelle le mur étoit assis, suppléèrent à la foiblesse des remparts. Les Turcs donnèrent un assaut à cette brèche le 22 juillet; après un combat obstiné ils furent repoussés avec beaucoup de perte, et accablés par les pierres et les feux d'artifice qu'on faisoit pleuvoir sur eux (1). 1478.

Mahomet fit alors dresser ses batteries contre une partie des murs dont l'accès lui parut plus facile. Comme ils n'étoient soutenus par aucun terre-plein, ils furent bientôt entr'ouverts, et le sultan ordonna un nouvel assaut pour le 27 juillet. Mais afin de profiter de l'immense supériorité de ses forces, il divisa son armée, que les historiens vénitiens portent à quatre-vingt mille hommes, en plusieurs corps qui devoient se succéder sans interruption, et renouveler l'assaut, jusqu'à ce que les habitans de Scutari succombassent à tant de fatigue. Antonio de Lezze, averti de cet ordre donné par l'ennemi, partagea également sa garnison en quatre brigades, qui devoient se renouveler toutes les six heures. L'assaut commença avant le point du jour; les janissaires montoient à la brèche avec intrépidité, au travers des pierres roulantes, des feux et des flèches qu'on lançoit sur eux; ils franchissoient les ruines des murs, et s'efforçoient ensuite de gravir le long du rempart intérieur qui formoit la dernière enceinte. De nouveaux assaillans arrivant toujours par derrière, portoient en quelque sorte les premiers rangs, et les poussoient par force jusqu'au sommet du rempart; mais ils n'y arrivoient

(1) *Andr. Navagiero.* p. 1154. Mar. Barletius en donne la date. L. II, p. 415.

1478. jamais que transpercés de coups de lances et d'épées; avant d'avoir pu combattre eux-mêmes, ils retomboient morts sur leurs camarades, qui ne se décourageoient point. Mahomet, furieux de rencontrer une résistance si obstinée, donna ordre de continuer l'attaque avec des troupes toujours nouvelles pendant toute la nuit, et pendant la moitié du jour suivant. Enfin, soit que ses soldats, rebutés de tant d'efforts, refusassent de combattre plus long-temps, ou que lui-même sentît l'inutilité de cet effroyable carnage, il fit sonner la retraite, après avoir perdu un tiers de son armée (1).

Le sultan, changeant alors en blocus le siége de Scutari, s'occupa de réduire sous son obéissance le reste de la province, afin d'ôter aux assiégés tout espoir de secours. Comme la flotte vénitienne auroit pu arriver jusqu'auprès de la ville, en remontant la Bogiana, il ferma l'embouchure de cette rivière par un pont garni de deux redoutes. Il envoya le beglierbey de Romanie assiéger les divers châteaux du voisinage; celui de Sebenico, qui appartenoit à Jean Czernowitsch, se rendit sans combattre; la ville de Drivas fut prise le sixième jour après l'ouverture du siége. Jacques de Mosto, qui y étoit provéditeur, fut conduit avec tous les habitans, sous les murs de Scutari, où Mahomet lui fit trancher la tête, afin de faire connoître aux assiégés le sort qui les attendoit, s'ils ne se hâtoient d'apaiser sa colère. La ville d'Alessio fut abandonnée, mais deux galères furent surprises dans son port, et deux cents marins qui les montoient furent envoyés au supplice. La seule forteresse d'Antivari brava toutes les attaques des Turcs. La plus grande partie de l'été ayant été consumée à la poursuite de ces différens siéges, Mahomet confia le commandement de l'armée qui bloquoit Scutari, à son vi-

(1) *Andrea Navagiero*. p. 1155. — *Marinus Barletius, De Scodrensi expugnatione*. L. II, p. 420-432.

zir Achmet Giedick, et il retourna à Constantinople (1). 1478.

En même temps pour occuper ailleurs les forces de la république, Mahomet II avoit donné ordre au pacha de Bosnie d'envahir de nouveau le Friuli, et l'on prétendit que le roi de Hongrie, à la persuasion de Ferdinand de Naples, dont il avoit épousé, en 1476, la fille Béatrix, accorda aux Turcs le passage par ses états, pour que cette diversion empêchât les Vénitiens de prendre part à la guerre de Toscane (2). Le pacha de Bosnie parut sur les bords de l'Isonzo avec quinze mille chevaux; mais il les trouva garnis par des milices rassemblées sous les ordres de Vittor Soranzo, provéditeur de la province, tandis que le comte Charles de Montone commandoit les gendarmes enfermés dans le camp de Gradiska. Ce fut en vain que le pacha provoqua Montone au combat : celui-ci, averti par l'expérience de l'année précédente, savoit qu'il arrêteroit mieux les barbares en restant immobile. Les Turcs, après plusieurs tentatives inutiles pour entrer dans le Friuli, tournèrent du côté des montagnes de la Carniole, et portèrent leurs dévastations sur les frontières de l'Allemagne (3).

Cette invasion avoit eu lieu au moment où la peste exerçoit le plus de ravages dans Venise, en sorte qu'on n'avoit pu réussir à armer les barques destinées à garder l'embouchure de l'Isonzo (4). La guerre d'Albanie et celle du Friuli désoloient en même temps la république; les armemens du pape et de Ferdinand, et l'invasion de la Toscane y causoient une nouvelle terreur; enfin, les affaires de Chypre donnoient aussi de vives inquiétudes, tandis que la violence de la contagion dans Venise ne permet-

(1) *Andr. Navagiero.* T. XXIII, p. 1155. — *M. A. Sabellico.* Dec. III, L. X, f. 225, v°. — *Marinus Barletius, De Scodrensi expugnatione.* L. III, p. 434.

(2) *Diarium Parmense.* p. 284.

(3) *M. A. Sabellico.* Dec. III, L. X, f. 226.

(4) *Marin Sanuto, Vite de' Duchi di Venezia.* p. 1206.

1478. toit pas même d'assembler les conseils. La reine Charlotte de Lusignan, après avoir sollicité le pape de la rétablir dans son royaume, s'étoit enfin déterminée à passer en Égypte, ce qu'elle n'avoit pas pu, ou n'avoit pas osé faire l'année précédente. Le roi Ferdinand avoit fait armer pour elle quatre galères à Gênes, qui devoient l'escorter. En même temps il avoit envoyé à Venise un brigantin catalan, dont le patron, qui se donnoit pour marchand, s'étoit chargé d'enlever la jeune Charlotte, fille naturelle de Jacques. Le conseil des Dix, averti de ces manœuvres, fit enfermer, par une délibération du 27 août 1478, les trois enfans de Jacques dans le château de Padoue. La jeune fille ne tarda pas à y mourir, et ses gardiens furent soupçonnés de l'avoir empoisonnée. Un provéditeur fut envoyé dans les mers de Candie avec dix galères; il avoit ordre de veiller au passage des quatre vaisseaux génois, de les attaquer, et de se défaire de la reine Charlotte, en répandant le bruit qu'elle avoit été tuée dans le combat (1). Cette flotte se grossit ensuite jusqu'au nombre de vingt-sept galères; mais Charlotte avoit devancé son arrivée, elle étoit déjà parvenue à Alexandrie, et le soudan lui avoit donné de bonnes espérances. Par l'ordre des Vénitiens, l'autre reine de Chypre, Catherine Cornaro, envoya aussi une ambassade au soudan, pour lui offrir le tribut annuel du royaume, que jusqu'alors elle n'avoit point payé. Les deux reines chrétiennes plaidèrent leur cause devant le souverain musulman de l'Égypte; celui-ci ne prononça point, mais il paroissoit pencher pour Charlotte, et Venise pouvoit s'attendre à une guerre nouvelle contre les mamelucks, pour la défense d'un royaume qui n'étoit déjà plus qu'une colonie vénitienne (2).

Les conseils de la république, frappés de tant de malheurs, menacés de tant de dangers, hésitoient sur le parti

(1) *Andr. Navagiero, Storia Veneziana*, p. 1156.
(2) *Ibid.* p. 1157.

qu'ils devoient suivre, lorsqu'ils reçurent une lettre du gouverneur de Scutari, qui rendoit compte de la situation de la place. Dans le dernier assaut, il disoit avoir perdu huit de ses meilleurs capitaines, avec un très-grand nombre de soldats; il ne lui restoit plus de vivres que pour quatre mois, et s'il n'étoit pas promptement secouru, il déclaroit qu'il seroit réduit à capituler. On eut beaucoup de peine à assembler le sénat, dispersé par la peste, pour lui faire connoître ce rapport. Enfin il se réunit le 14 novembre, et, après une discussion très-vive, il résolut de solder six mille chevaux et huit mille fantassins italiens; de soulever l'Albanie, à l'aide de Georges Czernowitsch, pour joindre ses peuples belliqueux à l'armée vénitienne, de rappeler le capitaine général Venieri, qui étoit avec sa flotte dans les mers de Chypre, et d'employer ainsi toutes les forces de la république à faire lever le siége de Scutari. Mais, quatre jours après, le sénat se rassembla de nouveau, et ce fut pour céder au découragement. Les militaires représentoient que la Bogiana étant fermée par un pont et par deux redoutes, il étoit presque impossible d'y effectuer un débarquement. Les directeurs du trésor rendirent compte de son épuisement, et de la pauvreté universelle, conséquence d'une si longue guerre. D'autres faisoient sentir que si l'on rappeloit de Chypre la flotte de Venieri, on perdroit cette île, qui se trouveroit abandonnée aux intrigues de la reine Charlotte, et peut-être à l'invasion du soudan d'Égypte. Plusieurs, effrayés des fréquentes attaques des Turcs sur le Friuli, annonçoient qu'on ne seroit bientôt plus en mesure pour les repousser. Les amis de Laurent de Médicis et ceux de la duchesse de Milan sollicitoient leurs collègues de terminer la guerre du Levant, pour que Venise fût en état de se faire respecter en Italie. Ils faisoient remarquer que les deux plus puissans alliés de la république, les Florentins et les Milanais, étoient obligés de recourir à sa protection, au lieu de l'assister dans ses nécessités; que le roi Ferdi-

1478. nand étoit ouvertement ennemi, qu'il s'étoit même engagé avec les Turcs par un traité de paix et d'alliance; que le pape, livré à ses ressentimens, ne parloit qu'avec menaces; que la république de Gênes, enfin, avoit commencé des hostilités contre les Vénitiens. Dans une situation aussi dangereuse, la paix avec les Turcs parut seule pouvoir sauver la république, et le sénat se résolut à accepter les conditions mêmes que Mahomet voudroit dicter.

En conséquence de ces délibérations, Giovanni Dario, secrétaire d'état, fut envoyé au travers de l'Albanie à Constantinople; il trouva le sultan disposé à maintenir à peu près les mêmes conditions qu'il avoit proposées au commencement de l'année. En conséquence, cet ambassadeur
1479. signa, le 26 janvier 1479, un traité de paix entre la Porte et la république de Venise, en vertu duquel Scutari et son territoire devoient être abandonnés au grand-seigneur; toutes les conquêtes faites pendant la guerre, dans la Morée, l'Albanie et la Dalmatie, devoient être restituées réciproquement. Les Vénitiens devoient payer au sultan cent mille ducats, au nom de la ferme des aluns, qui avoit fait banqueroute à Constantinople au commencement de la guerre; ils devoient payer de plus un tribut annuel de dix mille ducats; mais cette condition, qui pouvoit paroître humiliante, n'étoit au fond qu'un abonnement aux droits et gabelles de l'empire ottoman; car, moyennant ce paiement, les Vénitiens devoient jouir d'une franchise absolue pour toutes leurs marchandises, dans tous les états de sa hautesse. L'ambassadeur eut aussi l'adresse de faire insérer au traité, que, si quelque état arboroit les étendards de Saint-Marc avant d'être immédiatement attaqué par le sultan, celui-ci reconnoîtroit un tel état pour sujet de la république, et respecteroit son territoire; en sorte que les Vénitiens conservèrent l'espérance de faire des conquêtes, par la terreur même des armes musulmanes (1).

(1) *Andr. Navagiero, Stor. Venez.* p. 1159-1160. — *Demetrius Can-*

En conséquence de ce traité, Antoine de Lezze, provéditeur, sortit de Scutari avec quatre cent cinquante hommes et cent cinquante femmes, qui seuls avoient survécu à ce siége meurtrier. Ils emportoient avec eux les reliques de leurs églises, les vases sacrés, l'artillerie, et ce qui restoit de leurs richesses. Ils passèrent ainsi au milieu de l'armée ottomane, à laquelle ces braves guerriers parurent inspirer du respect (1). La république s'engagea à pourvoir à leur subsistance; elle vouloit d'abord leur donner des fiefs dans l'île de Chypre; mais, comme ils craignirent l'air malsain de ce pays, elle les distribua dans ses diverses forteresses, dont elle leur confia la garde, et elle assura à chacun une pension de deux ducats et demi par mois (2). En même temps, la république fit consigner aux officiers du sultan les montagnes de la Chimère, Strimoli, le pays des Mainotes en Morée, Castel Rompano, Sarafona, et l'île de Stalimène. Tous les prisonniers faits par les Turcs furent remis en liberté sans rançon, et la paix fut jurée par le doge, et publiée à Venise, avec une allégresse universelle, le 25 avril 1479, jour de Saint-Marc évangéliste, après quinze ans de la guerre la plus redoutable que la république eût encore soutenue (3). 1479.

temir. L. III, chap. I, §. 32. — *Callimachus Experiens, de Venetis contra Turcos.* p. 419.

(1) *M. Ant. Sabellico.* Dec. III, L. X, f. 226, v°. — *Marin. Barletius, De Scodr. expugn.* L. III, p. 437-440.

(2) *Andr. Navagiero.* p. 1161-1162.

(3) Jo. Adlzreitter, dans ses Annales de Bavière, rapporte les lettres du doge, du 25 février 1479, par lesquelles celui-ci annonçoit aux princes chrétiens la nécessité où il s'étoit trouvé réduit de faire la paix avec les Turcs; Adlzreitter fait connoître en même temps l'effroi qu'on ressentit dans tout l'empire d'Allemagne, quand on sut que Mahomet II ne seroit plus retenu par les armes de la république de Venise. *Annales Boicæ gentis.* P. II, L. IX, cap. 35, p. 193.

CHAPITRE LXXXVII.

Sixte IV attire les Suisses en Italie; leur victoire sur les Milanais à Giornico. — Il excite Louis-le-Maure à s'emparer du gouvernement de Milan. Détresse de Laurent de Médicis: il se rend à Naples, où il signe une paix qui compromet l'indépendance de la Toscane. Projet du duc de Calabre sur Sienne; révolutions de cette république.

1478 — 1480.

1479. La paix des Vénitiens avec les Turcs mettoit l'Italie à couvert de l'invasion la plus redoutable de toutes; elle faisoit cesser un danger qui jamais n'avoit été plus pressant, et elle auroit dû être pour ses diverses puissances un motif de confiance et de repos. Cependant la nouvelle en fut reçue par la plupart d'entre elles avec consternation. Aveuglées par leur jalousie, elles n'y virent que le rétablissement du crédit de la puissante république qu'elles redoutoient. Elles comprirent que désormais Venise pourroit employer sans partage ses forces en Italie, comme elle faisoit avant 1463. Le roi de Naples et la république de Gênes, qui lui avoient témoigné leur inimitié, craignirent son ressentiment; la duchesse de Milan, le duc de Ferrare, le marquis de Mantoue et les petits princes de Romagne, quoique alliés de Venise, s'affligèrent secrètement de voir diminuer leur importance. Pendant la guerre du Levant, le sénat les avoit ménagés avec un soin extrême; à présent leur tour étoit venu de lui montrer de la déférence. Mais

le pape surtout, à la nouvelle de cette paix, ne put dissimuler son chagrin et son indignation. Lui qui n'avoit pris aucune part à une guerre qu'il appeloit sacrée, il prétendit que des chrétiens n'avoient pu la terminer sans trahir la chrétienté. Il annonça à l'Europe qu'il avoit alors même entamé des négociations avec le roi de France, l'empereur Frédéric III, et Maximilien son fils, duc de Bourgogne; que son but étoit de terminer la guerre de Florence, et de tourner contre les Turcs les armes de tout l'Occident (1). C'étoit sur ces entrefaites, disoit-il, que les Vénitiens avoient abandonné la cause commune; qu'ils avoient signé la paix, et qu'ils s'y étoient engagés par serment. « Non contens » de cette désertion, ajoutoit-il dans une nouvelle bulle, » ils se sont rendus plus coupables encore; ils n'ont pas rougi » d'affirmer en notre présence, en présence de nos vénérables frères les cardinaux, des ambassadeurs de l'empereur, » du roi, du duc de Milan, des prélats, et d'une grande » multitude de chrétiens, qu'ils observeroient fidèlement » leur traité avec les mécréans, et qu'ils n'y porteroient » aucune atteinte (2). » En effet, tous les efforts du pape pour engager les Vénitiens à recommencer la guerre avoient été inutiles. 1479.

Sixte IV étoit cependant fort éloigné de la pensée de réunir les chrétiens, ou de leur faire former une ligue contre les Turcs. L'ambition s'étoit accrue en lui avec l'âge; la passion de la guerre et de l'intrigue s'étoit emparée de son ame; la colère, la haine et le désir d'augmenter la puissance de Jérôme Riario, son fils ou son neveu, lui mettoient tour-à-tour les armes à la main. Il auroit voulu entraîner les Vénitiens dans de nouvelles hostilités, pour les affoiblir et pour priver les Florentins de leur appui. De la

(1) *Sixti IV Liber brevium et bullarum; Epist.* 119. *Apud Raynaldum Annal. Eccles.* 1478, §. 29, p. 277.

(2) *Bulla Sixti IV.* 16 kal. septembris 1479. *Ap. Raynald.* §. 11, p. 281.

1479. même manière il voulut troubler l'état de Milan, également allié des Médicis ; et, pour y réussir, il s'adressa à un peuple plus religieux, plus docile à sa voix, et plus disposé que ne l'avoient été les Vénitiens à faire dépendre les lois de la morale publique, des décisions arbitraires de ses prêtres. Il engagea les Suisses à violer les sermens qui les unissoient au duc de Milan, et à détourner, par une puissante invasion, les secours que Laurent de Médicis pouvoit attendre de la maison Sforza.

Depuis deux ans environ, les vendeurs d'indulgences s'étoient répandus en Suisse, à l'occasion d'un jubilé, et ils avoient trouvé chez les bonnes gens qui habitoient les Alpes, une fermeté de foi, une confiance aveugle dans le pape, un empressement à se dépouiller de tous leurs biens pour acheter des grâces spirituelles, dont les Italiens, témoins des désordres de la cour de Rome, étoient fort éloignés. Un tribunal de quatre-vingts à cent prêtres fut établi en Suisse, pour distribuer les indulgences de la bulle, et décider dans les cas douteux ; et Rome apprit avec étonnement combien d'argent elle pouvoit retirer de ces cantons qu'elle avoit regardés comme si pauvres. Mais l'attention de Sixte IV étant attirée sur les Suisses, il remarqua bientôt dans ce peuple quelque chose qui l'intéressoit plus encore que le commerce des indulgences. Il comprit quel parti il pourroit tirer, dans les guerres du Saint-Siége, de
1478. pareils fidèles et de pareils soldats ; il leur envoya un drapeau rouge béni de sa main, et il les exhorta à se souvenir que c'étoit leur devoir de ne point épargner leur sang pour la liberté de l'Église. Son légat, Guido de Spoleto, évêque d'Anagni, fit convoquer une diète à Lucerne ; et là, dans une séance secrète, le 1er novembre 1478, il proposa aux Suisses de seconder un parti nombreux de nobles et de bourgeois de Milan, qui désiroient rétablir une république en Lombardie. Il ne s'agissoit plus que d'écarter un enfant peu propre à gouverner, qui étoit alors chef de la maison

Sforza, et Sixte IV leur offroit, pour récompense de cette expédition, le partage des immenses trésors amassés dans les châteaux de Pavie et de Milan; Guido ajoutoit à cette offre celle de dix mille ducats par année, pour faciliter leurs armemens. Cependant les députés des cantons confédérés ne pouvoient prendre une détermination aussi importante sans l'assentiment du peuple, et la chose n'étoit pas de nature à lui être communiquée (1); aussi le légat cherchoit-il simultanément à exciter le ressentiment des paysans, tandis qu'il communiquoit à leurs chefs ses projets politiques. La diète se sépara sans rien conclure; mais le mécontentement et la haine des hommes d'Ury contre les Milanais avoient éclaté, et le légat réussit enfin à allumer une guerre entre la Suisse et la Lombardie, à l'occasion d'un bois de châtaigniers dans la vallée levantine, dont la propriété étoit contestée (2). 1478.

Une ancienne capitulation lioit, dès l'année 1467, les Suisses à la maison Sforza : par l'habileté de Cecco Simoneta, elle avoit été renouvelée, le 10 juillet 1477, entre Jean Galéaz et les cantons. L'ancienne avoit reçu quelques modifications; les arrérages dus aux Suisses avoient été payés, et toutes les disputes de frontières avoient été terminées (3), lorsque, pendant l'été de 1478, des sujets milanais coupèrent quelques arbres dans un bois que les Suisses prétendoient leur appartenir; Cecco Simoneta apprenant l'irritation des gens d'Ury, offrit de faire visiter les lieux par des arbitres, et si le droit des Suisses étoit reconnu, de payer des dédommagemens. Mais l'évêque d'Anagni réussit à rendre inutile la modération de ce vieux et sage ministre; il parvint également à étouffer les représentations pacifiques des cantons de Zurich et de Berne. Le canton d'Ury déclara la guerre au duc de Milan; il

(1) *Jo. Muller Geschichte der Schweiz.* Buch V, cap. II, p. 174.
(2) *Ibid.* p. 175.
(3) *Ibid.*, p. 169.

1478. somma ses alliés de lui envoyer les secours stipulés par les traités de la confédération, et tous les cantons, quoiqu'à contre-cœur, firent marcher leur contingent. Une armée de dix mille confédérés passa le mont Saint-Gothard, au mois de novembre 1478, comme la neige commençoit à le couvrir. Un héraut d'armes étoit allé défier le duc de Milan; et le comte Marsilio Torelli, avec une armée de dix-huit mille hommes, attendoit les Suisses sur leur frontière (1). Cependant ceux-ci commencèrent à ravager le territoire d'Iragna; ils poussèrent jusqu'à Bellinzona, dont ils prirent d'assaut la première enceinte; ils auroient pu, avec la même facilité, s'emparer de la seconde, si leurs chefs eux-mêmes n'avoient craint d'exposer au pillage une ville qui servoit d'entrepôt à leur commerce. Les confédérés traversèrent ensuite le Cenere, montagne qui sépare les deux lacs, et ils menacèrent Lugano. Mais, après avoir effrayé la Lombardie par une courte apparition, comme un hiver très-rigoureux s'annonçoit déjà sur les Hautes-Alpes, ils les repassèrent, avant que des neiges trop profondes les rendissent absolument impraticables (2).

Les Suisses n'avoient laissé dans la vallée levantine que deux cents hommes, fournis par les cantons d'Ury, de Zurich, de Lucerne et de Schwitz; et la milice de la vallée qui se joignit à cette foible garnison ne passoit pas quatre cents hommes. Le comte Marsilio Torelli crut pouvoir détruire aisément cette petite troupe, et s'emparer de Giornico, forteresse qui seroit devenue la clé du passage du Saint-Gothard. Il s'avança jusqu'à Poleggio, avec environ quinze mille hommes. Henri Troger, commandant de Giornico, se retira à son approche; mais il eut soin en même temps de détourner le Tésin de son lit, et de l'épancher

(1) *Muller Geschichte der Schweiz.* Buch V, cap. II, p. 177. — *Diarium Parmense.* T. XXII, p. 290. Muller a écrit Borelli au lieu de Torelli; erreur commise seulement sans doute en recopiant ses propres notes manuscrites.

(2) *Jo. Muller Geschichte der Schweiz.* Buch V, cap. II, p. 178.

sur les prairies qui occupent le fond de cette vallée. Le froid très-vif de la nuit changea aussitôt tout ce bassin en un seul miroir de glace. Les Suisses, retirés sur les hauteurs, s'étoient pourvus de crampons; ils attendirent que la cavalerie milanaise se fût engagée sur cette glace polie, avant de l'attaquer. Tandis que les chevaux tomboient à chaque pas, que les hommes appuyés sur leurs lances avoient peine à demeurer debout, ces montagnards fondirent sur eux, parcourant aussi lestement cette plaine de glace qu'ils auroient pu faire une prairie. Les Milanais ne pouvoient faire usage d'aucune de leurs armes, ils reculoient, ils vouloient fuir; mais les chevaux qui s'abattoient sous eux obstruoient tous les passages. Plus de quinze cents d'entre eux furent tués, le nombre des prisonniers fut considérable; une bonne artillerie, demeurée entre les mains du vainqueur, servit à garnir les remparts de Giornico, et un riche butin fut partagé entre les soldats (1). 1478.

Cependant Cecco Simoneta souhaitoit sincèrement la 1479. paix, et il fit rouvrir la négociation : ceux d'entre les cantons, où les villes sont souveraines, ne désiroient pas moins que lui de mettre fin à une guerre qui troubloit leur commerce. Ils contraignirent enfin les habitans d'Ury à la modération; le bois contesté fut cédé aux Suisses, quelques milliers de florins leur furent payés en dédommagement, et la bonne harmonie fut rétablie entre les deux états. Mais cette courte expédition rehaussa le crédit des Suisses dans toute l'Italie, et augmenta, aux yeux du pape Sixte IV, le prix qu'il attachoit à leur alliance (2).

D'autres intrigues du pontife avoient suscité en même temps des ennemis domestiques à la régence de Milan et aux Florentins. Sixte avoit attiré dans la Lunigiane Robert

(1) *Muller Geschichte.* Buch V, cap. II, p. 181. — *Diar. Parmense.* T. XXII, p. 291. — *Albert. de Ripalta, Ann. Placent.* T. XX, p. 958. — *Bern. Corio, Storie Milan.* P. VI, p. 991.

(2) *Muller. Ib.* p. 182. — *Diar. Parmense.* p. 303.

1479. de San-Severino, Louis Fregoso et Ibletto de Fieschi; et tandis que ces capitaines, avec des troupes génoises, prenoient des châteaux aux Malespina, et attaquoient Sarzana(1), les frères Sforza, oncles du jeune duc, quittoient le lieu de leur exil, parcouroient la Toscane dans un appareil menaçant, et venoient enfin se réunir à San-Severino (2). Les Florentins, alarmés de voir paroître ces nouveaux ennemis, appelèrent à leur solde plusieurs condottieri renommés. Charles de Montone, et Déiphobe de l'Anguillara leur furent cédés par les Vénitiens. Robert Malatesti, seigneur de Rimini, Costanzo Sforza, seigneur de Pesaro, et l'un des Manfredi, seigneur de Forli, quittèrent les drapeaux du pape pour passer sous les leurs (3).

Plus l'esprit militaire renaissoit en Italie, plus le gouvernement florentin éprouvoit d'inconvéniens à y demeurer absolument étranger. Le duc de Ferrare, général de la république, avoit été chargé de repousser San-Severino, tandis que ses adversaires les ducs d'Urbin et de Calabre, étoient restés dans leurs quartiers d'hiver. Il le fit en effet, mais avec tant de lenteur, avec tant de mollesse, avec une si grande défiance d'un ennemi beaucoup plus foible que lui, qu'il mit trois semaines à parcourir la côte de Pise à Sarzane, qui n'a pas plus de cinquante milles de longueur: jamais il n'atteignit, jamais il n'entrevit seulement San-Severino, à qui il laissoit toujours prendre deux ou trois marches d'avance sur lui. Et après cette expédition, où il ne s'étoit pas donné un coup de lance, il revint avec la même lenteur se placer sur les frontières de Sienne. Le duc Hercule de Ferrare n'auroit osé se permettre une conduite aussi honteuse, s'il avoit eu à en rendre compte à un gou-

(1) *Scipione Ammirato*. L. XXIV, p. 131. — *Alb. de Ripalta, Ann. Placent.* p. 958.

(2) Le 27 janvier, *Diar. Parmens.* p. 295. — *Scip. Ammirato*. L. XXIV, p. 132.

(3) *Scipione Ammirato*. L. XXIV, p. 133.

vernement militaire; mais il étoit peu touché des reproches que pouvoient lui adresser les Médicis, avec leur conseil de marchands (1). 1479.

A l'ouverture de la campagne, un désordre inattendu affoiblit encore l'armée florentine. On y voyoit réunis le comte Charles de Montone avec ses soldats, dernier reste de l'école de Braccio, son père, et Costanzo Sforza, avec des soldats de l'école de Sforza Attendolo, son aïeul. Leur rivalité datoit déjà de près d'un siècle, et la mort de leurs chefs, le changement de toute leur organisation, auroient dû y mettre un terme. Cependant il fut impossible de les faire combattre sous les mêmes drapeaux. Des querelles violentes, des défis, des duels, faisoient craindre une bataille générale entre les deux troupes. On fut obligé de les diviser (2). Montone, avec Robert Malatesti, fut envoyé dans l'état de Pérouse, sa patrie, où il espéroit trouver des partisans; en effet, une vingtaine de châteaux se soumirent à lui ou à son fils Berardino; mais sa mort, survenue à Cortone le 17 juin, détruisit toutes les espérances que les Florentins avoient mises en lui (3).

L'autre armée, que commandoit Hercule d'Este, fut plus malheureuse encore; pendant la première partie de la campagne, elle demeura dans une honteuse oisiveté. Hercule l'ayant laissée, le 10 août, sous les ordres de son frère Sigismond, pour retourner dans ses états, elle fut surprise le 7 septembre au Poggio impériale, par le duc de Calabre, et mise dans une entière déroute, presque sans avoir combattu (4). Les châteaux de Poggi-Bonzi et de Colle di Val d'Elsa, arrêtèrent cependant les Napolitains; ils soutin-

(1) *Scipione Ammirato*. L. XXIV, p. 134. — *Diarium Parmense*. p. 303.

(2) *Macchiavelli, Istorie*. L. VIII, p. 394.

(3) *Scipione Ammirato*. L. XXIV, p. 136.

(4) *Scipione Ammirato*. L. XXIV, p. 138. — *Allegretto Allegretti, Diario Sanese*. T. XXIII, p. 793. — *J. Mich. Bruti, Hist. Flor*. L. VII, p. 170.

1479. rent l'un et l'autre un siége obstiné. Mais comme les Florentins ne firent aucun effort pour les délivrer, tous deux durent se rendre avant la fin de la campagne. Celui de Colle capitula le dernier, le 14 novembre, et après cette conquête le duc de Calabre mit ses troupes en quartiers d'hiver (1).

Si deux campagnes malheureuses ébranloient le pouvoir de Laurent de Médicis, et lui faisoient entrevoir sa ruine prochaine, il étoit encore plus alarmé des révolutions qui, dans le même temps, renversoient la puissance de son plus fidèle allié. Robert de San-Severino, après son expédition de Lunigiane, s'étoit retiré dans les montagnes qui sont entre Parme et l'état de Gênes. Là, il avoit placé son camp près de Borgo di Val di Taro, de manière à menacer tour-à-tour les Florentins et la duchesse de Milan. Les beaux-frères de cette duchesse étoient auprès de San-Severino, et son camp étoit le foyer de leurs secrètes intrigues. L'un d'eux, le duc de Bari, mourut subitement le 27 juillet, et l'on soupçonna les deux autres de l'avoir empoisonné (2). Moins d'un mois après cet événement, Louis Sforza, qui lui succéda dans le duché de Bari, parut tout-à-coup avec San-Severino et son armée devant les portes de Tortone, qui lui furent livrées le 23 août (3). Il en prit possession au nom du duc Jean Galéaz, son neveu, et de la duchesse Bonne elle-même; il déclara qu'il étoit leur serviteur à l'un et à l'autre; que loin de prendre les armes contre eux, il ne s'avançoit que pour les délivrer de leurs ennemis, et surtout de leurs ministres infidèles. Les peuples, toujours disposés à rejeter sur les ministres les maux qu'ils souffrent, secondoient avec joie une révolution qui ne sembloit pas dirigée contre leur souverain. Tous les

(1) *Scipione Ammirato*. L. XXIV, p. 142. — *Allegretto Allegretti*. p. 795.

(2) *Diar. Parmense*. p. 315. — *Alb. de Ripalta, Ann. Placent.* p. 958.

(3) *Diar. Parmense*. p. 316. — *Bernard. Corio, Hist. Milan.* P. VI, p. 992.

lieux forts s'empressoient d'envoyer leurs clés à Louis 1479.
Sforza. Un historien contemporain assure que quarante-deux châteaux se rendirent à lui en un même jour (1). Mais ce qui étoit plus important encore, un parti tout formé le favorisoit déjà à la cour de la duchesse. Cette cour étoit partagée en deux factions. D'une part, Cecco Simoneta, plus souverain que ministre, exerçoit un pouvoir confirmé par cinquante ans de faveur, sous trois règnes successifs; son fils Antoine, son frère Jean, son ami Orphée de Ricavo, et tous les vieux conseillers, la plupart élevés sous lui, le regardoient comme leur chef et leur oracle. D'autre part, Antoine Tassini, nourri dans la faveur de la nouvelle cour, s'étoit formé un parti de tous les envieux du ministre, de tous ceux qui espéroient s'agrandir par un changement. Tassini étoit un Ferrarais de la plus basse origine, placé d'abord comme valet de chambre auprès du duc Galéaz. De là il avoit passé au service de la duchesse; il s'étoit tellement emparé de son esprit, il lui avoit inspiré tant de confiance, et peut-être d'amour, qu'elle ne vouloit plus consulter que lui dans les affaires d'état. Le chancelier Simoneta ne voyoit pas sans dépit s'élever sur ses ruines cet indigne rival. Tassini, blessé peut-être des mépris du vieux ministre, avoit conçu pour lui une haine implacable. Dans l'espérance de le renverser, il avoit formé quelques liaisons avec les beaux-frères de la duchesse; et lorsque Louis-le-Maure parut à Tortone, Tassini persuada à Bonne de le rappeler à sa cour. « Le parti que vous prenez, lui dit Simoneta, » quand il en fut informé, vous coûtera l'empire et à moi » la vie (2); » et cette prophétie ne tarda pas à se vérifier. Louis Sforza entra à Milan le 8 septembre; il protesta aussitôt qu'il y arrivoit comme serviteur de la duchesse, et

(1) *Alb. de Ripalta, Annal. Placent.* T. XX, p. 959.

(2) *Macchiavelli, Ist.* L. VIII, p. 402. — *Bern. Corio, Hist. Milan.* P. VI, p. 993.

1479. son gardien le plus fidèle (1); mais, dès le 11, Cecco Simoneta fut arrêté avec son fils, son frère, et tous ses amis (2).

Simoneta, transféré au château de Pavie, y fut d'abord traité avec beaucoup d'égards; mais, au mois d'octobre, Louis Sforza lui envoya un de ses secrétaires, pour l'avertir que, s'il vouloit recouvrer la liberté, il devoit l'acheter en livrant environ cinquante mille florins qu'il avoit chez des banquiers à Florence. « J'ai été incarcéré d'une » manière illégale, répondit Simoneta; ma maison a été » pillée, on m'a abreuvé d'outrages : telle a été ma récom» pense pour avoir servi fidèlement et avec zèle l'état de » Milan. Si j'ai commis quelque faute, qu'on me punisse; » mais la fortune que j'ai amassée par un travail honora» ble et une longue économie, passera à mes enfans. Dieu » m'a fait assez de grâces en prolongeant ma vie jusqu'à ce » jour; à présent, je ne désire plus que la mort (3). » Dès-lors, Simoneta fut traité avec une excessive rigueur; il fut soumis à une indigne torture, pour lui arracher la confession de crimes dont on ne le soupçonnoit même pas: sa femme, qui étoit de la maison Visconti, devint folle de désespoir; et, le 30 octobre 1480, il eut la tête tranchée au château de Pavie (4).

La prédiction que Simoneta avoit faite à la duchesse se vérifia de tout point, et Tassini, qui l'avoit supplanté, n'eut pas long-temps lieu de s'applaudir de son triomphe. Dès le 7 octobre 1480, Louis-le-Maure fit déclarer majeur son neveu Jean-Galéaz-Marie; il prétendit que ce prince, qui n'étoit encore âgé que de douze ans, étoit déjà en état

(1) *Diarium Parmense*. T. XXII, p. 318.

(2) *Ibid*. p. 319.

(3) *Diarium Parmense*. T. XXII, p. 323. — *Bernard. Corio*. P. VI, p. 993, 994.

(4) *Albert. de Ripalta*, *Annal. Placent*. p. 961. — *Diar. Parmense*. p. 354. — *Bernard. Corio*. p. 997. Corio étoit présent et acteur dans ces événemens, mais il ne les raconte pas de bonne foi, pour ménager la réputation de Louis-le-Maure.

de gouverner; et, sous ce prétexte, il ôta à la duchesse 1479.
Bonne toute part aux affaires. Le même jour, Antoine Tassini fut arrêté et emprisonné au château de Porta Zobbia : le père de Tassini, Gabriel, qui avoit été fait conseiller ducal, fut arrêté en même temps; tous deux, dépouillés de leurs biens, furent exilés du duché de Milan. La duchesse Bonne, irritée et humiliée, sortit, le 2 novembre, de Milan, pour se retirer à Verceil; elle s'établit ensuite à Abbiate Grasso, où elle vécut absolument éloignée des affaires (1).

Laurent de Médicis, si malheureux dans ses deux premières campagnes, si malheureux dans l'alliance sur laquelle il avoit le plus compté, ne perdoit point courage; cependant il cherchoit en Italie même, et hors de l'Italie, des secours contre la ligue puissante qui l'attaquoit. De concert avec les Vénitiens, il songea à ranimer l'ancien parti d'Anjou, pour l'opposer dans le royaume de Naples à la puissance excessive de Ferdinand. Les envoyés des deux républiques allèrent solliciter en Lorraine l'héritier du vieux roi René, et ils le trouvèrent empressé à s'engager dans les intrigues et les guerres d'Italie, pour faire revivre des prétentions qui donnoient plus de lustre à sa maison.

Le vieux René, comte de Provence, le rival d'Alphonse et de Ferdinand, vivoit encore. Il mourut en Provence seulement l'année suivante, le 10 juillet 1480; mais il avoit survécu à toute sa descendance masculine, et il étoit parvenu à un âge où il n'avoit plus ni la force ni la volonté de troubler personne. Son généreux fils Jean, duc de Calabre, étoit mort en 1470; il avoit laissé, de son mariage avec Marie de Bourbon, deux fils, dont l'aîné, qui portoit aussi le nom de Jean, ne lui survécut que peu de jours;

(1) *Alb. de Ripalta, Ann. Placent.* p. 961. — *Diarium Parmense.* p. 351. — *Bern. Corio, Hist. di Milano.* P. VI, p. 998. — *Macchiavelli, Ist.* L. VIII, p. 403.

1479. le plus jeune, Nicolas, mourut, en 1475, à l'âge de vingt-cinq ans, sans avoir eu d'enfans (1). Cependant une fille de René, Yolande, avoit été mariée à Ferry, comte de Vaudemont, et lui avoit porté tous les droits de sa mère à la Lorraine. De ce mariage, auquel René n'avoit consenti qu'à contre-cœur, et pour recouvrer sa liberté, étoit né René II, duc de Lorraine, qui, par la mort de ses cousins Jean et Nicolas, devenoit aussi l'héritier de toutes les prétentions de la maison d'Anjou sur le royaume de Naples. Le vieux René, il est vrai, n'avoit point pardonné à son petit-fils sa naissance du sang de Vaudemont; il avoit fait un testament, le 22 juillet 1474, pour le frustrer de son héritage, et y appeler Charles du Maine, fils d'un autre Charles, comte du Maine, son plus jeune frère (2). Les prétentions que Charles VIII fit valoir plus tard sur le royaume de Naples, lui venoient de Charles du Maine; ce prince ayant, le 10 décembre 1481, veille de sa mort, légué tous ses droits à Lous XI.

Mais le droit des gens ne reconnoît point dans les monarques le pouvoir de régler arbitrairement la succession de leurs états; cette succession est fixée par les lois de chaque peuple, et l'ordre immuable établi par l'hérédité, est le seul garant des monarchies contre les guerres civiles. Aussi ne voit-on le plus souvent de pareils testamens, que lorsque le contrat entre le souverain et son peuple est rompu par une conquête, et que le monarque dépossédé ne transmet plus qu'un vain titre à ses héritiers. Le royaume de Naples étoit un fief féminin, et tant qu'il restoit un descendant en ligne directe du dernier souverain, les collatéraux n'y pouvoient avoir aucun droit. Les Vénitiens, les Florentins et toute l'Italie, reconnoissoient dans René II l'héritier de la maison d'Anjou; c'étoit à ce titre qu'ils lui offroient de l'aider à reconquérir le royaume

(1) *Contin. de Monstrelet.* Vol. III, f. 174.
(2) *Ibid.* f. 187, v°.

de Naples, et ils le trouvoient disposé, de son côté, à les assister de toutes ses forces. 1479.

Pendant qu'on suivoit pour eux en Lorraine ces négociations importantes, Laurent de Médicis reçut du duc de Calabre et du duc d'Urbin, ses adversaires, des ouvertures inattendues de pacification. Louis-le-Maure lui-même, le régent de Milan, qu'il avoit cru son ennemi, n'y étoit pas étranger. Depuis que Louis avoit saisi les rênes du gouvernement, il avoit revêtu les sentimens de ses prédécesseurs; il vouloit sauver Florence, dont l'alliance lui convenoit, et la détacher de Venise; il vouloit de même détacher le roi de Naples du pape, et il voyoit déjà entre eux des semences de division. Le 24 novembre, un trompette vint annoncer à Florence, où l'on ne s'y attendoit nullement, qu'une trève avoit été signée entre le roi de Naples, le pape et la république, pour traiter de la paix (1).

Ferdinand n'avoit aucun ressentiment personnel contre Laurent de Médicis; la guerre qu'il lui faisoit étoit purement politique: il pouvoit la terminer sans rancune, dès que d'autres projets d'agrandissement se présentoient à lui. Maître de l'Italie méridionale, il désiroit étendre son pouvoir dans l'Italie supérieure. Déjà la révolution de Milan lui avoit donné une grande influence sur la Lombardie; la république de Gênes étoit presque dans sa dépendance; le duc de Calabre formoit sur celle de Sienne des projets que sembloit favoriser un puissant parti, et il pouvoit s'attendre à ce qu'avant peu de mois cet état reconnût volontairement sa souveraineté. Il ne convenoit donc point à Ferdinand de poursuivre, de concert avec Sixte IV, une guerre dont celui-ci auroit voulu tout au moins partager les fruits. Il valoit mieux pour le roi laisser Florence soumise à un gouvernement qu'affoiblis-

(1) *Scipione Ammirato*. L. XXIV, p. 142. — *Allegretto Allegretti, Diari Sanesi*. T. XXIII, p. 797.

1479. soit la haine d'un parti nombreux, tandis que les Napolitains prendroient pied en Toscane d'une manière stable, qu'ils y attendroient les événemens, et surtout la mort du pontife. Les dispositions de Sixte IV étoient absolument différentes; il se sentoit humilié du mal même qu'il avoit voulu faire aux Florentins, autant que des reproches et des menaces qu'il avoit reçus de toute la chrétienté; il ne pouvoit pardonner à Laurent, ni le meurtre de tous les amis de Jérôme Riario, ni le procès scandaleux qui avoit révélé à l'Europe leurs complots, ni la terreur du jeune cardinal, son neveu. On l'avoit obligé de proposer les conditions qu'il mettroit à la paix: toutes celles qu'il osa dicter étoient souverainement humiliantes. Il vouloit que Laurent et les Florentins bâtissent une chapelle, et qu'ils fondassent des messes pour les ames de ceux qui étoient morts dans la conjuration des Pazzi; il vouloit que la république demandât solennellement pardon à l'Église, pour avoir attenté aux personnes sacrées de l'archevêque et de ses prêtres. Il vouloit enfin qu'elle restituât au Saint-Siége Borgo San-Sepolcro, Modigliana et Castro-Caro, quoique ces diverses villes eussent été légitimement acquises par les Florentins, longtemps avant la guerre dont il s'agissoit (1).

Cependant la situation des Médicis à Florence même devenoit tous les jours plus dangereuse. La ville étoit lasse d'une guerre si ruineuse, soutenue avec si peu de succès; ses troupes, qui avoient coûté des sommes immenses à solder, étoient dissipées; les ennemis étoient maîtres de plusieurs des meilleures forteresses; ils avoient porté successivement leurs ravages dans le Pisan, l'Arétin, le val d'Elsa, le val de Niévole, le val d'Arno, la Lunigiane : presque aucune province n'étoit demeurée intacte, le commerce étoit ébranlé dans la capitale, il avoit été frappé dans les pays les plus éloignés par la confiscation des biens des

(1) *Scipione Ammirato*. L. XXIV, p. 136.

marchands florentins que le pape avoit prononcée ; chacun sentoit que la guerre n'étoit soutenue que pour la défense des Médicis, qu'elle étoit étrangère aux vrais intérêts de l'état : chacun vouloit y mettre fin ; et Jérôme Morelli, qui passoit pour un des amis et des partisans les plus zélés des Médicis, dit à Laurent en plein conseil : « Notre ville » est aujourd'hui fatiguée, elle ne veut plus de guerre, » elle ne veut plus demeurer interdite et excommuniée » pour défendre votre crédit (1). » 1479.

Dans ces circonstances difficiles, Laurent de Médicis prit une résolution en apparence hardie, et qui cependant étoit la seule sage, celle de se rendre lui-même auprès de Ferdinand, de connoître ses dispositions secrètes, et de les mettre à profit pour négocier avec lui ; d'arrêter les plaintes des mécontens à Florence par l'espérance d'une paix prochaine, et de prouver en même temps à l'Europe qu'il n'étoit point le tyran de sa patrie, puisqu'il osoit, comme un autre citoyen, se mettre entre les mains des ennemis, sous la simple garantie du droit des ambassadeurs. Le sort qu'avoit éprouvé Piccinino à cette même cour de Naples, donnoit lieu aux partisans de Laurent de célébrer le courage avec lequel il s'exposoit à un traitement semblable, et néanmoins il ne couroit point le même danger. Piccinino, seul chef de son armée, ne laissoit après lui ni états ni vengeurs ; sa mort n'avoit coûté à Ferdinand qu'un crime et non des combats. La république de Florence, au contraire, auroit survécu tout entière à Laurent ; elle auroit montré plus de zèle pour punir les meurtriers de ce citoyen illustre que pour le défendre, et Ferdinand n'auroit recueilli d'autre fruit d'une trahison, que la honte de l'avoir commise. Laurent, invité par le duc de Calabre et le duc d'Urbin à faire ce voyage (2),

(1) *Jacopo Nardi, Istor. Fior.* L. I, p. 12. — *J. Mich. Bruti.* L. VII, p. 172.

(2) La lettre de Laurent, du 6 décembre, à ces deux ducs, nous a été

1479. ayant déjà reçu de Naples l'assurance qu'il y seroit bien reçu, fit convoquer le 5 décembre, par le gonfalonier, un conseil de *Richiesti*, pour leur communiquer ses intentions (1). Il partit le même jour, et le surlendemain il écrivit, de San-Miniato, à la Seigneurie, pour prendre congé d'elle. Dans sa lettre il se représentoit comme une victime qui s'offre en sacrifice, pour détourner le courroux de puissans ennemis (2). A son arrivée à Pise, il y trouva de pleins pouvoirs des décemvirs de la guerre, pour traiter au nom de la république; ses partisans n'avoient pas osé les demander au conseil des Cent, de peur d'y rencontrer de l'opposition (3). Une galère de Naples l'attendoit à Livourne, par les ordres de Ferdinand, et le capitaine le reçut à son bord avec les plus grands honneurs.

1480. L'arrivée de Laurent de Médicis à Naples fut un triomphe, le second fils du roi, Frédéric, et son petit-fils Ferdinand vinrent le recevoir au rivage, et le monarque lui-même parut se croire honoré par l'arrivée d'un pareil hôte (4). Il eut avec lui de longues conférences sur la politique de l'Italie. Médicis fit connoître au roi le traité déjà entamé avec René II de Lorraine, par lequel ce duc s'engageoit, envers les deux républiques, à conduire six mille chevaux en Italie, pour combattre la maison d'Aragon (5). Il lui communiqua aussi les offres de Louis XI, qui paroissoit tour-à-tour vouloir faire valoir, ou les droits de la maison de Lorraine, ou les siens propres sur le royaume de Na-

conservée par Malavolti. *Storia di Sienna.* P. III, L. IV, f. 76. Médicis déclare qu'il entreprend ce voyage sous leurs auspices et par leurs conseils, et il leur recommande ses intérêts en son absence.

(1) *Scipione Ammirato.* L. XXIV, p. 143.

(2) *Extat apud Roscoë, Life of Lorenzo.* T. I, p. 226.

(3) *Epistola Barthol. Scalæ. apud Roscoë. Appendix XXX.* T. III, p. 174.

(4) *Valori in Vitâ Laurentii.* p. 34.

(5) *Andr. Navagiero, Stor. Venez.* p. 1163. — *Scipione Ammirato.* L. XXIV, p. 144.

ples. Ce monarque, par son activité, par ses négociations compliquées, par sa politique mystérieuse, faisoit alors illusion à toute l'Europe sur le déclin de sa santé. L'invasion française, qui renversa quinze ans plus tard le roi de Naples de son trône, sembloit déjà le menacer. L'appui que Ferdinand trouvoit dans la cour de Rome étoit trop incertain pour être mis en balance avec ce danger. Le pape étoit vieux et malade, et s'il venoit à mourir, son successeur pourroit être aussi empressé que lui d'agrandir ses propres neveux, et se jeter pour cela dans un parti opposé, qui lui offriroit les dépouilles de Jérôme Riario et de ses amis. Mais Laurent de Médicis, en présentant à Ferdinand ce tableau de l'Europe, convint qu'il étoit plus facile à la république florentine de se venger que de se défendre. Il convint que, lorsqu'une fois elle auroit appelé les ultramontains en Italie, elle ne seroit plus maîtresse d'arrêter leur impétuosité, et qu'elle souffriroit probablement autant que Ferdinand lui-même, d'une guerre où la Toscane deviendroit leur place d'armes. L'intérêt de Ferdinand et des Florentins étoit trop conforme, pour qu'ils ne dussent pas préférer une fidèle alliance à une guerre sans but. Il importoit à tous deux également de maintenir en paix l'Italie, d'en fermer l'entrée aux Turcs par les Vénitiens, aux Français par le duc de Milan; d'affermir le gouvernement de celui-ci, que la dernière révolution avoit ébranlé; de surveiller au contraire l'ambition et les progrès de Venise, qui, depuis qu'elle avoit recouvré la paix sur sa frontière orientale, pouvait seule dicter des lois à ses voisins; enfin, de contenir l'esprit turbulent du pape, qui, pour assurer à son fils la possession d'une petite principauté, avoit compromis l'Italie entière par les plus funestes intrigues (1). 1480.

Ces considérations n'étoient pas nouvelles pour Ferdinand, et elles firent impression sur lui. Cependant on l'a-

(1) *Joannis Mich. Bruti, Hist. Flor.* L. VII, p. 176.

1480. voit long-temps entretenu de la haine et du mécontentement que Laurent avoit excités à Florence; avant de compter sur l'alliance de ce chef de parti, il lui importoit de savoir si les Florentins ne sépareroient point leurs intérêts des siens. Dans ce but, Ferdinand retint Laurent long-temps auprès de lui, et il observa soigneusement, en même temps, si son absence faisoit naître quelque mouvement. Les ennemis de Médicis prirent cette occasion pour témoigner hautement leurs craintes sur son sort : ils rappeloient la mort cruelle de Piccinino, espérant faire naître au roi la pensée de traiter de même leur adversaire. En même temps ils s'opposoient avec obstination, dans les conseils, à toutes les demandes de ses amis, et ils déploroient le sort de la république, engagée dans deux guerres à la fois, pendant que son chef étoit absent; car le jour même où Laurent étoit parti de Florence pour traiter avec le roi de Naples, Augustin, fils de Louis Fregoso, au mépris de la trève, s'étoit emparé par surprise de la ville de Sarzane, que son père avoit vendue à la république florentine plusieurs années auparavant (1).

Enfin, Ferdinand consentit à signer à Naples, avec Laurent de Médicis, le 6 mars 1480, un traité de paix entre son royaume et la république florentine. Il exigea que les membres restans de la famille des Pazzi, qu'on retenoit prisonniers dans la tour de Volterra, quoiqu'ils ne fussent point entrés dans la conjuration, fussent remis en liberté; que les Florentins payassent au duc de Calabre son fils, à titre de solde, une somme annuelle de soixante mille florins. De son côté, il promit la restitution des villes et forteresses prises aux Florentins pendant la guerre, et les deux gouvernemens se rendirent garans des états l'un de l'autre (2).

(1) *Scipione Ammirato*, L. XXIV, p. 143. — *Diar. Parmense*; p. 327. — *Macchiavelli*, *Ist.* L. VIII, p. 403.

(2) *Scip. Ammirato.* p. 145. — *Macchiavelli.* L. VIII, p. 405. — *Jac. Nardi.* L. I, p. 12.

Quelque opposition que le pape eût apportée à cette négociation, quelque mécontentement qu'il témoignât de n'avoir pas été consulté, quelque empressement qu'il marquât pour s'allier à la république de Venise, puisqu'elle avoit à se plaindre aussi bien que lui du manque d'égards de ses précédens alliés, il se laissa comprendre dans le traité de Naples, et les hostilités, suspendues l'année précédente par une trêve, ne se renouvelèrent point (1). La paix fut aussi publiée à Sienne, le 25 mars 1480 (2). 1480.

La paix que Laurent de Médicis avoit obtenue, augmenta son crédit à Florence; il y fut reçu à son retour comme le sauveur de sa patrie. Il mit à profit cette reconnoissance du peuple, pour consolider son autorité. Il fit créer, le 12 avril, une nouvelle balie, mais avec l'intention de n'en plus créer à l'avenir; car le nom et l'autorité révolutionnaire des balies contribuoient à rendre odieux le pouvoir des Médicis. Il fit donc attribuer à un corps permanent dans l'état cette autorité supérieure qu'il vouloit conserver. Ce corps fut un conseil nouveau de soixante-dix citoyens, qui devoit être consulté sur toutes les affaires, avant tous les autres. Les gonfaloniers devoient y être admis, à mesure qu'ils sortiroient d'office, à moins qu'ils n'en fussent exclus à la majorité des voix. Le conseil des soixante-dix commença un nouveau scrutin d'élection, pour composer les magistratures à venir, et il fit durer quatre ans ce scrutin, afin de conserver plus long-temps dans la dépendance ceux qui briguoient les emplois. En même temps, il employa les deniers de l'état à payer les dettes contractées par Laurent de Médicis (3).

Laurent, que la postérité a décoré du nom de *Magnifique*, tandis que ses concitoyens et les écrivains de son

(1) *Jacobi Volaterrani, Diarium Romanum.* T. XXIII, p. 105.
(2) *Allegretto Allegretti, Diar. Sanesi.* p. 799. — *Orland. Malavolti.* P. III, L. IV, f. 76.
(3) *Istorie di Giovanni Cambi. Delizie degli Eruditi.* T. XXI, p. 2, 3.

1480. temps ne lui donnoient cette épithète que comme un titre d'honneur commun à tous les princes qui n'en avoient pas d'autre, à tous les condottieri et à tous les ambassadeurs, Laurent méritoit le surnom dont une erreur l'a mis en possession (1). La magnificence étoit dans sa politique autant que dans son caractère : il aimoit à donner l'idée d'une richesse infinie, pour rehausser ainsi l'opinion qu'on avoit de son pouvoir; il ne mesuroit jamais son faste sur ses revenus : pendant son séjour à Naples, après une guerre ruineuse pour sa patrie comme pour lui, tantôt il distribua des dots à une foule de jeunes femmes de Pouille et de Calabre, qui avoient recouru à sa munificence; tantôt il déploya aux yeux des Napolitains, dans ses achats, dans sa suite, dans ses équipages, toute la pompe d'une richesse qui n'avoit plus rien de réel : toujours il voulut étonner et éblouir (2).

Le traité de paix qui consolidoit sa puissance, ne laissoit pas d'exposer sa patrie au danger le plus redoutable qu'elle eût jamais couru. Ferdinand s'y étoit déterminé, surtout pour donner le temps au duc de Calabre d'affermir son crédit dans Sienne, et de réduire cette ombrageuse république à une dépendance absolue de la couronne de Naples. Ce projet avoit été déjà secrètement entretenu par le roi Alphonse, lorsqu'il vint en Toscane en 1446; il avoit été

(1) M. Roscoë (*Illustrations*, p. 91) pour faire voir que ce n'est pas la seule postérité, mais aussi les contemporains de Laurent qui l'ont décoré du nom de *Magnifique*, cite l'autorité de Fabbroni, en 1784, et de Pignotti, en 1813. J'en appelle au contraire aux lettres et aux pièces reproduites par M. Roscoë lui-même dans son Appendix. Il y verra que Laurent n'est point appelé par ses contemporains *Lorenzo il Magnifico*, comme il l'est de nos jours, mais *il magnifico Lorenzo*, et qu'en lui adressant la parole on emploie l'expression *magnifice vir*, ou *vostra magnificenza*, précisément comme en s'adressant aux généraux de la république ou au duc d'Urbin, ou comme Politien appelle la femme de Laurent *magnifica domina*.

(2) *Valori in Vitâ Laurentii*. p. 35. — *Diarium Parmense*. T. XXII, p. 335.

repris en 1452, et en 1456; mais jamais il n'avoit paru plus près de son exécution, que lorsque Laurent, sacrifiant sa patrie à sa sûreté personnelle, et l'intérêt des siècles à celui du moment, avoit consenti à y donner les mains, en recherchant la paix que le duc de Calabre désiroit plus que lui. 1480.

Sienne avoit consacré par ses lois l'existence de tous les partis qui l'avoient successivement dominée; et ses citoyens se trouvoient divisés en plusieurs ordres, qui étoient plutôt des factions, et qui portoient tous le nom de *Monti*. Le premier, et celui qui avoit excité la plus constante jalousie, étoit celui des nobles, autrefois propriétaires de tout le territoire. On les avoit successivement privés de toutes leurs forteresses, et exclus en même temps de toutes les magistratures. Le suivant étoit le *Mont des neuf*, qui formoit à Sienne une noblesse populaire, telle à peu près que l'avoit été à Florence celle des Albizzi et de leur parti. C'étoient des hommes à qui d'anciennes richesses, acquises par le commerce, avoient assuré aussi un ancien crédit, et qui en demeuroient en possession par un droit héréditaire. L'ordre ou le *Mont des douze* étoit plus immédiatement en rivalité avec celui des neuf. Il étoit de même composé de riches marchands, et à cette époque il comptoit dans son sein environ quatre cents hommes propres à entrer dans les conseils, mais que la jalousie du gouvernement en tenoit constamment écartés. Le reste de la nation étoit partagé entre les deux ordres, ou Monts plus nouveaux, des *réformateurs* et du *peuple*.

Depuis le 27 novembre 1403, une coalition existoit entre trois de ces ordres, les neuf, les réformateurs et le peuple. Ils étoient seuls admis au gouvernement, et les deux autres en demeuroient exclus. La Seigneurie étoit composée de neuf prieurs, trois de chaque Mont, et un gonfalonier de justice fourni tour-à-tour par chaque ordre (1).

(1) *Orlando Malavolti, Storia di Sienna*. P. II, L. X, f. 194.

1480. Cette forme de gouvernement s'étoit maintenue avec plus de stabilité qu'aucune des précédentes, malgré les tentatives que Pie II, qui étoit noble Siennois, de la maison Piccolomini, avoit faites pour la renverser. Ce pape avoit demandé qu'on rétablît dans tous les droits de cité les nobles et le Mont des douze; on avoit en 1458 rejeté sa demande, mais on avoit en même temps cherché à le satisfaire lui-même, en admettant les membres de la famille Piccolomini dans l'ordre du peuple. L'année suivante on avoit même donné une part dans les emplois publics à l'ordre des nobles (1); mais on avoit refusé absolument d'étendre cette faveur au Mont des douze (2), et dès la mort de Pie II, en 1464, on avoit privé de nouveau les nobles, d'honneurs qu'on ne leur avoit accordés qu'à la sollicitation du pape (3).

Quelque imprudente que fût cette exclusion, les Siennois n'avoient pas eu lieu de se repentir d'être demeurés attachés à ce qu'ils appeloient la *Trinité* de leur gouvernement. Les trois factions réunies paroissoient avoir confondu leurs intérêts entre elles; l'administration avoit été assez équitable pour que les richesses privées et la population s'augmentassent visiblement. Sienne s'ornoit de palais somptueux, qui montroient en même temps les progrès de l'opulence et ceux des arts et du goût; la république avoit éprouvé peu de commotions intérieures; elle s'étoit engagée dans peu de guerres au-dehors, et quoique éclipsée par l'éclat de Florence, sa puissante voisine, qui causoit aux Siennois une constante défiance, elle conservoit à l'extérieur l'honneur de son indépendance, au-dedans la paix et la prospérité.

Mais l'existence de deux partis formés en dehors du gouvernement, étoit nécessairement dangereuse pour la

(1) *Orlando Malavolti.* P. III, L. IV, f. 60, 61.
(2) *Ibid.* f. 64.
(3) *Ibid.* f. 69.

république. C'étoit parmi eux que les étrangers qui vou- 1480.
loient l'asservir étoient sûrs de trouver des partisans; c'étoient eux que le duc de Calabre faisoit agir, eux qu'il cherchoit à faire rentrer dans la Seigneurie. Il demanda d'abord le rappel de tous ceux qui avoient été exilés en 1456 (1). N'ayant pu l'obtenir, il sema la discorde entre les trois ordres qui gouvernoient en commun; il en arma deux contre le troisième, et, le 22 juin 1480, les citoyens des neuf et du peuple prirent les armes. Ils furent secondés par les soldats du duc de Calabre, qui occupoient la place publique. Un conseil général, d'où ils écartèrent tous ceux qui ne leur étoient pas dévoués, et qui se trouva cependant encore composé de quatre cent quarante-deux membres, exclut pour jamais le Mont des réformateurs du gouvernement, sur la proposition qui en fut faite par le gonfalonier de justice (2). Cette violente révolution, qui frappoit un tiers des citoyens de la république, et les dépouilloit d'une part à la souveraineté, dont ils étoient en possession depuis soixante-dix-sept ans, avoit été préparée avec tant de secret, et exécutée avec tant de promptitude, qu'elle s'accomplit sans effusion de sang. Le duc de Calabre, qui l'avoit dirigée et soutenue avec ses soldats, s'étoit cependant éloigné de Sienne le jour qu'elle s'effectuoit, pour n'être pas accusé d'agir en maître dans la république; mais à son retour il avoit été reçu par les nouveaux magistrats, comme le bienfaiteur de l'état. Il étoit convenu avec eux de former un Mont nouveau pour remplacer celui des réformateurs, et participer pour un tiers aux honneurs publics. Cet ordre nouveau, auquel on donna le nom de *Mont des aggrégés*, fut composé d'un certain nombre de gentilshommes, connus pour leur dévouement au duc de Calabre, et de plusieurs membres soit du Mont

(1) *Orlando Malavolti*. P. III, L. IV, f. 76. — *Allegr. Allegretti, Diari Sanesi*. p. 800.

(2) *Orlando Malavolti*. f. 77. — *Allegr. Allegretti*. p. 803.

1480. des douze, soit de celui des réformateurs, qu'une ambition privée détachoit de leurs confrères; enfin, des familles qui avoient été exclues en 1456 du Mont des neuf et de celui du peuple, pour avoir voulu, de concert avec Jacques Piccinino, soumettre la république au roi Alphonse. Ainsi les cinq anciens ordres avoient concouru à la formation de l'ordre nouveau (1).

Le gouvernement qui venoit d'établir la violence, étoit entouré d'ennemis; il avoit toujours plus besoin du duc de Calabre pour se soutenir, et il se rendoit aussi toujours plus dépendant de ses volontés. De mauvais citoyens qui se flattoient d'amasser plus de richesses, d'exercer plus de pouvoir, de satisfaire plus aisément tous leurs vices, sous la protection d'un tyran, que dans leur patrie encore libre, avoient bien calculé, lorsqu'ils avoient compté que la conséquence de cette révolution seroit de forcer en peu de temps les Siennois à se donner eux-mêmes au duc de Calabre. Tout ce qu'il y avoit à Sienne d'amis de la liberté, étoit frappé de terreur; la crainte n'étoit pas moins grande à Florence. Si l'acquisition que le roi de Naples avoit faite, vingt ans auparavant, de quelques misérables châteaux dans la Maremme toscane, avoit causé tant d'effroi, comment espérer de sauver la liberté de Florence, une fois que l'état de Sienne tout entier seroit entre les mains d'un aussi redoutable voisin? Mais un événement inattendu, qui glaça de terreur le reste de l'Italie, délivra Sienne et Florence d'un asservissement presque inévitable, en rappelant le duc de Calabre pour défendre ses propres foyers.

(1) *Orlando Malavolti.* P. III, L. V, f. 78. — *Jacobi Volaterrani Diarium Romanum.* p. 108.

CHAPITRE LXXXVIII.

Mahomet II s'empare d'Otrante ; Sixte IV effrayé fait la paix avec les Florentins, et le duc de Calabre quitte Sienne pour délivrer Otrante. Mort de Mahomet II. Nouvelle guerre allumée dans toute l'Italie par Sixte IV, pour le duché de Ferrare. Il passe d'un parti à l'autre, et meurt enfin de chagrin de la paix.

1480 — 1484.

MAHOMET II ne faisoit jamais la paix avec un prince chrétien, que pour en attaquer un autre avec plus d'avantage; aussi comptoit-on que durant son long règne il avoit subjugué deux empires, douze royaumes, et plus de deux cents cités. Dans l'année 1480, il prépara deux expéditions en même temps; l'une sous la conduite du pacha Mésithès, grec d'origine, et issu des Paléologue, étoit destinée à conquérir Rhodes sur les chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem; mais le grand-maître d'Aubusson repoussa glorieusement les Turcs, qui, après avoir assiégé la capitale, du 23 mai au 22 août, furent contraints de se retirer avec perte (1). L'autre armée de Mahomet se rassembloit à la Valonne, sous les ordres de son grand-vizir Achmet-Giédick, ou le *Brèche-Dent*, natif d'Albanie. Une flotte de 1480.

(1) *Epistola Petri d'Aubusson ad Pontificem.* 13 septembris 1480. *Raynaldus.* 2-13, p. 286. — *Jacobi Volaterrani Diar. Roman.* p. 106. — *Annal. Turcici Leunclavii.* p. 258. — *Diarium Parmense.* p. 344. — *Turco-Græciæ Hist. Polit.* L. I, p. 26.

1480. cent vaisseaux vint la prendre à bord; celle des Vénitiens, qui étoit de soixante voiles, l'escorta comme pour l'empêcher d'entrer dans le golfe (1); et tout-à-coup les Turcs débarquèrent sur la côte d'Italie, près d'Otrante, le vendredi 28 juillet, après avoir traversé la mer Adriatique, qui, dans ce lieu, n'a pas plus de cinquante milles de largeur.

Les habitans d'Otrante, quoiqu'ils ne fussent nullement préparés à cette attaque, défendirent avec vigueur leurs murailles; mais ils n'étoient pas en état d'opposer une longue résistance; beaucoup d'artillerie et de machines de guerre furent débarquées par Achmet-Giédick; de larges brèches furent bientôt ouvertes, et la ville fut prise d'assaut le 11 août 1480 (2). La population s'élevoit, dit Sanuto, à vingt-deux mille ames; douze mille habitans furent massacrés dans la première fureur de la victoire; mais les enfans qui pouvoient être vendus avec avantage, et les hommes faits qu'on crut assez riches pour en tirer une forte rançon, furent réduits en esclavage (3). L'archevêque et les prêtres, objets de la haine des Turcs, furent soumis à d'affreux supplices, et tous les genres d'outrages et de profanations furent prodigués au culte des chrétiens (4).

(1) *Marin Sanuto, Vite de' Duchi di Venez.* T. XXII, p. 1213.

(2) *Demetrius Cantemir.* L. III, chap. I, §. 32, p. 111.

(3) *Marin Sanuto, Vite de' Duchi.* T. XXII, p. 1213. Cependant Giannone n'estime qu'à 800 le nombre des morts. L. XXVIII, Introd. p. 602.

(4) *Jacob Volaterrani, Diar. Roman.* L. II, p. 110 — *Diarium Parmense.* p. 346, 352. Deux cent vingt ans après ces événemens, la Légende s'en est emparée, et y a mêlé son merveilleux. François-Marie d'Asti, archevêque d'Otrante en 1700, a écrit que huit cents martyrs préférèrent le supplice à l'abjuration, et que, conduits au lieu où ils devoient mourir, le vénérable Antonio Primaldi, demeuré chef du clergé après la mort de l'archevêque Étienne, eut le premier la tête tranchée; mais que son corps, au lieu de tomber sans vie, resta debout, malgré tous les efforts des Turcs pour le renverser, et qu'il continua, par ses gestes, à exhorter ses compagnons de malheur à la constance, jusqu'à ce que tous eussent subi le même supplice; alors, et après eux tous, il consentit aussi à se coucher

Cette attaque inattendue, et qui remplit l'Italie d'effroi, 1480.
avoit été ménagée par les Vénitiens. Les historiens de la république ne dissimulent point qu'après la paix entre Laurent de Médicis et le roi de Naples, leur patrie envoya deux ambassadeurs, l'un au pape, l'autre au grand-seigneur, pour concerter la ruine de Ferdinand. Sebastiano Gritti devoit inviter Mahomet II à reprendre les provinces de l'Italie méridionale qui avoient relevé de l'empire d'Orient (1). Zacharie Barbaro devoit proposer au pape de prendre à la solde commune de la république et du Saint-Siége, et de nommer capitaine-général de leur ligue, René II de Lorraine, qu'ils invitoient à passer en Italie (2). Il est probable cependant que les Vénitiens n'avoient pas communiqué à Sixte IV le projet de l'attaque des Turcs sur Otrante, projet trop dangereux pour le Saint-Siége; mais Ferdinand, qui ne doutoit pas de l'inimitié de Sixte IV, le soupçonna d'avoir attiré sur lui l'invasion des musulmans, et lui fit dire au mois d'août, par son ambassadeur, que, s'il n'obtenoit de l'Église de prompts et puissans secours, il traiteroit avec les Turcs, et leur donneroit passage par ses états pour se rendre à Rome (3).

L'effroi de Sixte IV fut extrême à la nouvelle de cette invasion : il hésita s'il n'abandonneroit point Rome et l'Italie pour chercher en France un refuge. Il savoit que Mahomet en vouloit au siége de la religion chrétienne, et que lui-même et son clergé seroient exposés à d'affreux supplices, s'ils tomboient entre les mains des Turcs (4). Il y avoit encore loin, il est vrai, d'Otrante jusqu'à Rome;

parmi les morts. *Francisci Mariæ de Aste in memorabilibus Hydruntinæ Ecclesiæ Epitome.* L. II, cap. II, p. 11. — *In Burmanni Thesauro, Antiq. et Histor. Italiæ.* T. XI, Pars VIII.

(1) *Andr. Navagiero, Stor. Venez.* T. XXIII, p. 1165. — *Marin Sanuto.* p. 1213. — *Albert. de Ripalta, Annal. Placent.* T. XX, p. 961.

(2) *Marin Sanuto, Vite de' Duchi.* p. 1212.

(3) *Ibid.* p. 1213.

(4) *Raynaldi Annal. Eccles.* 1480, §. 19, p. 289.

1480. mais on pouvoit redouter un second débarquement sur les côtes de la Marche, et l'on assure en effet que les Turcs firent cette année une tentative pour piller le trésor de Laurette (1). D'ailleurs les Musulmans, dont les constantes victoires avoient ébloui l'Europe, comptoient alors en Italie même des partisans, qui paroissoient prêts à se joindre à eux pour briser le joug de leurs prêtres et de leurs princes. Bientôt le bruit se répandit que Mahomet II, pour profiter du mécontentement des barons de Naples, avoit fait proclamer à Otrante qu'il accorderoit une exemption d'impôts pour dix ans aux pays conquis; qu'il n'imposeroit ensuite d'autre tribut que celui d'une piastre par tête; qu'il laisseroit les chrétiens suivre leurs lois et leur religion, comme ils le faisoient à Constantinople, et qu'enfin il avoit puni les cruautés excessives exercées par les vainqueurs d'Otrante. Quinze cents soldats de Ferdinand passèrent, au mois de février 1481, à la solde des Turcs, et l'on craignoit la défection de toute la province (2).

Cependant Sixte IV adressa aussitôt des bulles à tous les princes chrétiens, et surtout aux états d'Italie, pour les exhorter à faire la paix entre eux, et à tourner leurs armes contre l'ennemi de la religion. « Si les fidèles du » Christ, disoit-il, si les Italiens surtout veulent défendre » leurs champs, leurs maisons, leurs femmes, leurs en- » fans, leur liberté, leur vie; s'ils veulent conserver cette » foi dans laquelle nous avons été baptisés, et par laquelle » nous avons reçu une nouvelle naissance, c'est le mo- » ment d'en croire nos paroles, de saisir leurs armes » et de marcher à la guerre. Que les plus éloignés du » royaume de Sicile ne se figurent point qu'ils sont en » sûreté; s'ils ne vont pas au-devant des Turcs pour

(1) Sur la foi seulement de Tursellinus. *Historia Lauretanæ Ædis.* L. II, cap. IV. *Apud Raynald.* §. 32, p. 292.

(2) *Diarium Parmense.* p. 365, 366 *et passim.*

» les combattre, ceux-ci arriveront bientôt jusqu'à 1480.
» eux (1). »

Ferdinand se hâta de rappeler de Toscane le duc de Calabre, et il le sollicita, par les plus pressantes instances, de ne pas tarder à venir à son aide. Ce duc sortit de Sienne le 7 août, non sans exprimer le profond regret avec lequel il abandonnoit un projet nourri long-temps par sa famille, au moment où rien ne sembloit plus pouvoir en arrêter l'exécution. Comme il partoit, les magistrats de Sienne lui rendirent les plus grands honneurs ; mais tous les bons citoyens que comptoit encore la république, se sentirent avec joie délivrés d'un joug qu'ils croyoient déjà inévitable (2). Le duc de Calabre passa, le 10 septembre, à Naples, où il incorpora dans son armée un grand nombre de gentilshommes qui s'y étoient rassemblés. Il reçut aussi un corps auxiliaire de dix-sept cents fantassins et trois cents cavaliers, qui lui fut envoyé par son beau-frère Mathias Corvinus, roi de Hongrie. Il continua ensuite sa route vers la Pouille. Achmet Giédick avoit été rappelé par Mahomet, et Ariadeno, auparavant gouverneur de Négrepont, commandoit à Otrante une garnison de sept mille cinq cents hommes. Il avoit étendu ses dévastations dans toute la province, et menacé Brindes d'un siége (3). Mais l'arrivée du duc de Calabre le força de se renfermer dans Otrante, et bientôt après, Galéaz Caracciolo, ayant conduit devant le port une flotte napolitaine, ôta aux assiégés la communication avec la Turquie (4).

L'effroi de l'invasion des Turcs avoit enfin déterminé le pape à se réconcilier avec Florence; mais même dans cette réconciliation, que les circonstances le forçoient à désirer,

(1) *Raynald. Annal. Eccles.* 1480, §. 21, p. 290.
(2) *Orlando Malavolti.* P. III, L. V, f. 79. — *Allegretto Allegretti.* p. 807.
(3) *Giannone Istoria civile.* L. XXVIII, Introd. p. 602.
(4) *Ibid.* p. 603.

1480. il laissa voir toute la hauteur de son caractère. Douze ambassadeurs, les plus illustres et les plus accrédités parmi les citoyens qui gouvernoient alors la république, furent nommés au commencement de novembre, pour se rendre à Rome. Ils y entrèrent sans pompe, dans la nuit du 25 novembre, et personne de la famille du pape ou des cardinaux n'alla au-devant d'eux. François Soderini, évêque de Volterra et chef de la légation, exprima le surlendemain, dans une audience secrète, les regrets de la république, sa soumission aux jugemens du pape et son désir d'être réconciliée à l'Église. Les conditions de la paix furent débattues avec les cardinaux dans plusieurs conférences: lorsqu'enfin tout fut réglé entre eux, les députés furent invités à se rendre à la basilique de Saint-Pierre, le 3 décembre 1480, premier dimanche de l'avent. Après qu'on les eut fait attendre quelque temps sur le portique, le pontife vint au-devant d'eux avec ses cardinaux; on lui dressa un trône en avant de la principale entrée, dont les portes demeurèrent fermées: les ambassadeurs, la tête nue, se jetèrent alors tous à ses pieds, et, après les avoir baisés, ils restèrent à genoux, confessant qu'ils avoient péché contre l'Église et contre le pontife, et implorant sa compassion en faveur du peuple qui les envoyoit. Louis Guicciardini, vieillard septuagénaire, parla au nom de tous, mais à voix basse et en italien. Un notaire apostolique lut ensuite la formule de confession et les conditions de la paix. Alors, le pontife ayant imposé silence, prononça ces propres paroles: « Vous avez péché, mes fils, premièrement contre le Seigneur Dieu notre Sauveur, en tuant » cruellement et criminellement l'archevêque de Pise et les » prêtres de Dieu; car il est écrit: *Vous ne toucherez point à* » *mes oints!* Vous avez péché contre le pontife romain, qui » exerce sur la terre les fonctions de N. S. Jésus-Christ, » car vous l'avez diffamé dans l'univers entier. Vous avez » péché contre le saint ordre des cardinaux, en retenant

» malgré lui un cardinal légat du Saint-Siége apostolique. 1480.
» Vous avez péché contre tout l'ordre ecclésiastique, en
» retirant vos tributs au clergé de votre territoire; vous
» avez été la cause de beaucoup de rapines, d'incendies,
» de pillages et de maux infinis, en n'obéissant point à nos
» ordres apostoliques. Plût à Dieu, que dès le commence-
» ment vous fussiez venus à nous, le père de vos ames !
» alors nous n'aurions point recouru aux armes de la chair,
» pour venger les injures infligées à l'Église. Certainement
» c'est à regret que nous avons sévi contre vous; cepen-
» dant nous avons dû le faire pour l'honneur de l'apos-
» tolat dont nous sommes chargés. Mais à présent, mes fils,
» que vous revenez avez humilité, nous vous recevons en
» grâce dans notre sein, nous vous donnons l'absolution
» des erreurs et des excès que vous avez confessés; ne
» péchez pas davantage, mes fils; *ne faites point comme*
» *les chiens, qui, après avoir été punis, retournent à*
» *leurs turpitudes.* Vous avez éprouvé de reste la puis-
» sance de l'Église, et vous devez savoir combien il est
» dur d'opposer sa tête au bouclier de Dieu, ou de vou-
» loir briser sa cuirasse (1). »

Après avoir ainsi parlé, le pape prit des baguettes des mains du grand-pénitencier, et en frappa légèrement les épaules de chaque ambassadeur, qui à chaque coup baissoit la tête, et répondoit par les versets du psaume *Miserere mei, Domine!* Après cela, ils furent de nouveau admis au baiser des pieds, et bénis par le pontife, qui, relevé sur son trône, fut reporté au grand autel. Les portes de l'église furent ouvertes, et les ambassadeurs y entrèrent avec tous les assistans; mais aux conditions du traité stipulées d'avance, le pontife ajouta, comme pénitence, que les Florentins armeroient à leurs frais quinze galères pour

(1) *Jacobi Volaterrani, Diarium Romanum.* L. II, p. 114. — *Raynaldi Annal. Eccles.* 1480, §. 40, p. 294.

1480. faire la guerre aux Turcs (1). Ainsi se termina la guerre née de la conjuration des Pazzi, et tel fut l'orgueil avec lequel le pontife punit d'être demeurés en vie ceux qu'il n'avoit pas réussi à faire assassiner (2).

Les Florentins profitèrent aussi de l'effroi de Ferdinand, et du besoin qu'il avoit d'eux, pour se faire restituer les forteresses que le duc de Calabre avoit occupées en Toscane. Ferdinand s'étoit engagé envers la république de Sienne, à lui céder toutes les conquêtes faites sur les Florentins, qui seroient en dedans d'un rayon de quinze milles pris des murs de la ville. Il avoit en effet consigné aux Siennois Monte-Domenichi, la Castellina et San-Polo; mais il avoit conservé sous les ordres de Prenzivalle Gennaro, gentilhomme napolitain, Colle de Val d'Elsa, Poggibonzi, Poggio impériale, Monte San-Savino, et d'autres places moins
1481. importantes. A la fin de mars 1481, il fit livrer aux Florentins tous les lieux que Gennaro occupoit, et bientôt après il signifia aux Siennois l'ordre de restituer aussi les conquêtes où eux-mêmes avoient mis garnison. Un vif ressentiment remplaça dès-lors à Sienne l'affection qu'on y avoit conservée pour la maison de Naples (3).

Le pape, qui avoit ordonné aux Florentins de concourir à la défense de l'Italie contre les Turcs, voulut y contribuer aussi. Il fit armer une flotte dans le Tibre, et il fit choix pour la commander, de celui de ses prélats qui étoit le plus propre à la guerre maritime. C'étoit ce même Paul Fregoso, archevêque de Gênes, si redoutable comme chef de parti, que nous avons vu se vouer à la piraterie, lorsqu'il sortit de la ville où il avoit régné. Sixte IV le fit car-

(1) *Jacobi Volaterrani, Diar. Rom.* L. II, p. 114. — *Raynald. Ann. Eccles.* 1480, §. 40, 294.

(2) *Jac. Volaterr., Diar. Rom.* p. 115. — *Scipione Ammirato.* L. XXIV, p. 146. — *Nic. Macchiavelli.* L. VIII, p. 410. — *Jo. Mich. Bruti.* L. VII, p. 184.

(3) *Orlando Malavolti* P. III, L. V, f. 79. — *Allegretto Allegretti, Diari Sanesi.* p. 808. — *Diar. Parmense.* p. 368.

dinal au mois de mai de l'année 1480 (1), et lui donna au printemps suivant le commandement de ses galères. Paul Fregoso vint joindre Galéaz Caraccioli devant Otrante. Déjà le redoutable grand-visir Achmet Giédick avoit rassemblé à la Valonne vingt-cinq mille hommes, qu'il alloit transporter à Otrante, pour continuer la conquête de l'Italie, lorsqu'il reçut la nouvelle de la mort de Mahomet II, survenue le 3 mai 1481, près de Nicomédie, mort que suivit au bout de quelques mois la guerre civile qui éclata entre ses fils Bajazet II et Jem ou Zizim (2). Achmet, abandonnant alors tout projet de conquête sur le royaume de Naples, conduisit son armée au secours de Bajazet, encore qu'il eût à craindre le ressentiment de ce prince pour une ancienne offense. Il parut devant lui avec son cimeterre attaché au pommeau de sa selle; car il se souvenoit qu'il lui avoit dit : « Si tu deviens sultan, jamais je ne le tirerai » pour ta défense. » Mais lorsque Bajazet l'appelant son père, l'invita à oublier les fautes de sa jeunesse, Achmet Giédick combattit les ennemis du sultan avec sa valeur accoutumée : le 16 juin 1482 il vainquit Zizim à Serviza, près d'Iconium; il le poursuivit dans la Caramanie, et il le força enfin à se réfugier à Rhodes (3). Ariadeno, laissé dans Otrante à la tête d'une garnison qui ne pouvoit plus recevoir de secours, se défendit néanmoins avec un grand courage, et remporta plusieurs avantages sur le duc de Calabre qui l'attaquoit; mais il accepta enfin une capitulation honorable qui lui fut offerte, et il rendit la place le 10 août. Plusieurs des bataillons turcs qui la défendoient, passèrent au service du duc de Calabre, et on les em- 1481.

(1) *Jacobi Volaterrani, Diar. Roman.* p. 122.

(2) Cette guerre civile appartient à l'année suivante. Bajazet ayant commencé par accomplir le pèlerinage de la Mecque, pendant lequel il mit son fils Corcud à la tête de l'empire ottoman. *Demetrius Cantemir.* L. III, chap. II, §. 1 à 5, p. 126.

(3) *Annales Turcici Leunclavii.* p. 259.

1481 ploya dès-lors utilement dans les guerres d'Italie (1).

La nouvelle de la mort de Mahomet II avoit été rapidement portée à Venise, et le doge Mocenigo la communiqua le 29 mai à tous les états d'Italie (2). Tous la regardèrent comme délivrant la chrétienté du plus grand péril qu'elle eût encore couru; tous donnèrent un nouvel essor à des passions que la crainte avoit jusqu'alors comprimées. Mais Sixte IV, plus que tous les autres, se regardant désormais comme mis à couvert du seul danger qui pût l'atteindre sur son trône, ne contint plus dans aucune borne son ambition, ses projets de vengeance, et les passions turbulentes qu'il avoit été quelquefois forcé de dissimuler. Il commença par rappeler la flotte qu'il avoit envoyée à Otrante, sous les ordres de Paul Fregoso: il ne voulut point permettre qu'elle profitât des guerres civiles des Turcs pour tenter des conquêtes en Orient (3). C'étoit plus près de lui qu'il vouloit employer toutes ses forces, et il destinoit la Romagne entière à devenir l'apanage de son neveu favori. Dès le 4 septembre 1480, il avoit ajouté la principauté de Forli à celle d'Imola que possédoit déjà Jérôme Riario. Pour la lui donner, il l'avoit enlevée à la maison Ordelaffi qui l'avoit possédée cent cinquante ans. Pino des Ordelaffi, le dernier des princes de cette famille, venoit de mourir, destinant son héritage à un fils naturel qu'il laissoit en bas âge. Ses deux neveux, Antoine-Marie et François-Marie, fils légitimes de Galeotto, frère de Pino, prétendoient, peut-être à plus juste titre, à une principauté dont leur oncle avoit voulu les exclure en les exilant. Sixte IV se porta pour juge de leur débat, et les dépouilla tous deux au profit de

(1) *Epistola Ferdinandi ad Sixtum, de Idrunto recuperato. Jacobi Volaterrani Diarium*. p. 146. — *Giannone, Istor. civile*. L. XXVIII, p. 613.

(2) *Orlando Malavolti*. P. III, L. V, f. 79. — *Jacob. Volaterrani*. L. II, p. 134.

(3) *Andr. Navagiero*. p. 1168. — *Jacob. Volaterr*. p. 148-152.

son neveu, sans qu'aucune puissance voisine osât réclamer 1481.
contre cette criante injustice(1). Il envoya ensuite ce même neveu à Venise, pour resserrer l'alliance qu'il avoit conclue, le 11 mai 1480, avec cette puissante république, et pour méditer avec elle le partage de nouveaux états (2).

Pour subvenir aux guerres qu'il avoit soutenues, aux guerres bien plus importantes encore qu'il projetoit, pour suffire au luxe extravagant de ses neveux et à celui de sa propre maison, Sixte IV avoit besoin de toutes les ressources de la fiscalité, et il soumettoit à ce système son administration ecclésiastique autant que la séculière. Il rendit vénaux à peu près tous les emplois de la cour apostolique, il en annonça le prix d'avance, et il le fit connoître publiquement (3). Il vendit aussi, mais un peu plus en secret, pour ne pas être accusé de simonie, les plus riches bénéfices, et même quelques chapeaux de cardinaux (4). Il poussa plus loin qu'aucun de ses prédécesseurs le scandale du commerce des indulgences. D'autre part il extorqua de l'argent de ses sujets de Rome, comme souverain, et non plus comme prêtre; il soumit tout le commerce des grains au plus cruel monopole. Au moment de la récolte il achetoit tous les blés de ses états au prix fixe d'un ducat le rubbio : lorsque ses magasins étoient remplis, il causoit des famines artificielles, tantôt par des ventes considérables qu'il faisoit aux Génois, tantôt par des passages de troupes. Il ne laissoit sortir aucun blé de ses magasins, jusqu'à ce que le cours du marché se fût élevé à quatre ou cinq ducats le rubbio. Alors il fixoit lui-même le prix de ses grains, et ne permettoit plus aux boulangers, sous peine de prison, d'em-

(1) *Jacob. Volaterrani*, *Diar. Rom.* L. II, p. 112. — *Diar. Parmense.* T. XXII, p. 345. — *Marin Sanuto, Vite de' Duchi di Venezia.* p. 1211.

(2) *Jacobi Volaterrani*, *Diar. Roman.* p. 140.

(3) Raphaël de Volterra en a conservé la liste avec les prix, que Raynaldus publie d'après lui. Ce dernier ose même jeter, à cette occasion, un léger blâme sur le pape. *Annal. Eccles.* 1484, §. 25, p. 336.

(4) *Diario Romano di Stefano Infessura.* T. III, P. II, p. 1158.

1481. ployer aucun autre blé que le sien. Souvent par ces manœuvres le pain manqua tout-à-fait dans ses états. Alors il achetoit à bas prix des blés de Naples de la plus mauvaise qualité, et il forçoit à n'en consommer aucun autre. On fut plus d'une fois réduit à se nourrir d'un pain noir qui, par son odeur infecte, annonçoit la corruption du grain dont il étoit fabriqué, et l'on attribua à cet aliment les maladies pestilentielles qui désolèrent Rome presque chaque année, pendant tout le règne de Sixte IV (1).

Jérôme Riario cependant était arrivé à Venise; il y avoit été reçu avec des honneurs infinis, et il avoit été inscrit au livre d'or de la noblesse vénitienne (2). Il venoit proposer à cette république d'attaquer à frais communs un prince voisin, et de partager ensuite entre eux les conquêtes qu'ils feroient sur lui; la Seigneurie était d'autant plus disposée à entrer dans ces projets ambitieux, que le pape étoit vieux, que son successeur pouvoit avoir une politique différente, et ne point songer à défendre Jérôme Riario; tandis que la république, forte de son immortalité, pouvoit espérer de recueillir un jour tout le fruit des combats qu'ils livreroient ensemble. C'étoit la maison d'Este que le pape proposoit de traiter comme il avoit traité l'année précédente les Ordelaffi. Les Vénitiens avoient vu avec jalousie Hercule d'Este épouser Léonore, fille du roi Ferdinand. Ce mariage, il est vrai, ne l'avoit pas empêché de combattre son beau-père dans la guerre de Florence; mais alors même il s'étoit rendu suspect d'une entente secrète avec ses ennemis. Ferdinand, toujours irrité contre Venise, pouvoit trouver dans les forteresses de son gendre des points d'appui pour porter la guerre jusqu'au centre des états de terre-ferme de la république. Celle-ci, d'autre part, avoit étendu sa domination jusqu'aux frontières du duché de Milan; pour

(1) *Diario Romano di Stefano Infessura.* T. III, P. II, p. 1183-1184.

(2) *Jacobi Volaterrani, Diarum Romanum.* p. 143. — *Macchiavelli, Istor.* L. VIII, p. 414.

la porter également jusqu'à celles de Toscane, les états du duc de Ferrare devoient être envahis; et comme une partie de ces états relevoit de l'Empire, l'autre de l'Église, les confédérés convinrent que la république de Venise s'empareroit des premiers, ou de Modène et de Reggio, et céderoit à Jérôme Riario les seconds, ou le duché de Ferrare (1). 1481.

Les Vénitiens cherchoient des sujets de querelle au duc de Ferrare, pour commencer la guerre concertée avec Jérôme Riario et le pape. Ils avoient avec lui quelques contestations sur l'étendue de leurs frontières, et se faisant justice par eux-mêmes, ils avoient bâti trois redoutes sur le terrain même du duc. Ils nommoient un juge vénitien qui résidoit à Ferrare avec le titre de *vidame*, pour rendre la justice à ceux de leurs sujets qui habitoient les états de la maison d'Este. La juridiction de ce vidame avoit aussi donné lieu à des différends entre les deux gouvernemens. Enfin la république, comme souveraine des lagunes, prétendoit avoir droit au monopole du sel; elle ne vouloit point permettre aux habitans de Ferrare de recueillir celui même qui étoit déposé par la mer, sur leur territoire, et elle se plaignoit, comme d'une infraction aux traités, de toutes les tentatives des sujets de la maison d'Este, pour profiter de leurs marais salans. Le duc de Ferrare, sentant sa foiblesse, avoit offert de donner au sénat satisfaction entière sur chacun de ces griefs. En même temps il avoit invoqué la protection du pape son suzerain, ne sachant pas encore qu'il devoit le regarder comme son principal ennemi.

Cependant quelques efforts que fît Hercule d'Este pour 1482.
apaiser les Vénitiens et se réconcilier avec eux, il ne put éviter que la guerre lui fût déclarée le 3 mai 1482, au nom

(1) *Petri Cyrnæi Clerici Aleriensis, de Bello Ferrariensi.* T. XXI, p. 1193. L'auteur vécut à Venise pendant toute cette guerre. — *Nic. Macchiavelli.* L. VIII, p. 414. — *Marin Sanuto, Vite de' Duchi.* p. 1214. — *M. Ant. Sabellico.* Dec. IV, L. I, f. 229. — *Bern. Corio.* P. VI, p. 1001.

1482. du doge Jean Mocenigo et de la république de Venise, comme au nom du pape Sixte IV et de Jérôme Riario, seigneur de Forli et d'Imola. Dans la même ligue on vit encore entrer Guillaume, marquis de Montferrat, la république de Gênes, et Pierre-Marie de Rossi, comte de San-Secondo dans l'état de Parme. D'autre part, le roi Ferdinand, le duc de Milan et les Florentins, après avoir inutilement tenté de détourner Sixte IV de cette guerre injuste, rappelèrent leurs ambassadeurs, qui partirent de Rome le 14 mai. Ils déclarèrent qu'ils défendroient le duc de Ferrare, et ils admirent encore à leur alliance Frédéric, marquis de Mantoue, Jean Bentivoglio, chef de la république de Bologne, et la maison Colonna, qui reçut garnison napolitaine dans ses fiefs de Marino et de Genazzano, presque aux portes de Rome (1).

L'Italie se trouvoit ainsi divisée en deux grandes ligues : la guerre éclata partout en même temps, et elle fut d'autant plus ruineuse pour les peuples, que de plus petits seigneurs avoient été admis à l'alliance des grandes puissances. Dans l'état de l'Église, les Colonna sortoient de leurs châteaux forts, pour porter le ravage dans toutes les campagnes voisines; et les rues mêmes de Rome étoient souvent ensanglantées par des combats. Les Savelli s'étoient joints à eux, tandis que les Orsini, n'écoutant que leur antique haine pour ces deux maisons, avoient embrassé la cause du pape. A peu de distance de là, les Florentins avoient rétabli, les armes à la main, Nicolas Vitelli, dans sa seigneurie de Citta di Castello, et en avoient chassé Lorenzo Giustini, créature du pape, qui, pour se venger, ravageoit les campagnes. Enfin le duc de Calabre, qui avec l'armée napolitaine avoit voulu porter du secours à son beau-frère le duc de Ferrare, s'étoit trouvé arrêté dans l'état de Rome par l'armée pon-

(1) *Petri Cyrnœi, de Bello Ferrariensi.* p. 1195-1201. — *Jacobi Volaterrani, Diar. Roman.* p. 171-172. — *Diario Romano di Stefano Infessura.* T. III, P. II, p. 1149.

tificale; et il contribuoit de son côté à dévaster le patrimoine de Saint-Pierre (1). En Romagne, Jean Bentivoglio se trouvoit, avec les Bolonais, opposé à Jérôme Riario; Ibletto de Fieschi, descendu des montagnes de la Ligurie, ravageoit les frontières milanaises; Pierre-Marie des Rossi, auquel les Vénitiens accordoient un subside annuel de vingt mille florins, pour troubler le gouvernement de Milan dans l'état de Parme, portoit la désolation autour de ses nombreux châteaux. Il soutint dans Torre-Chiara, Noceto, Berceto et Preda Balcia, des siéges obstinés, et lorsqu'il mourut à Torre-Chiara, le 1er septembre 1482, à l'âge de quatre-vingts ans, il fut remplacé par son fils Guido de Rossi, qui montra pour la même cause, la même obstination et la même valeur (2). 1482.

Mais la guerre principale étoit cependant celle qui se faisoit sur les frontières du Ferrarais. Elle présentoit, par la nature du pays, un genre de difficultés que les soldats sont peu accoutumés à surmonter. Presque toute la campa-

(1) *Scipione Ammirato*. L. XXV, p. 149. — *Andr. Navagiero, Stor. Venez.* p. 1171. — *Nic. Macchiavelli*. L. VIII, p. 416. — *Diario di Roma, del Notaio di Nantiporto*. T. III, P. II, *Rer. Ital.* p. 1071.

(2) La guerre de Pierre-Marie de Rossi est racontée avec une fastidieuse minutie, dans les journaux de Parme, composés par un partisan de cette maison (*Rer. Ital.* T. XXII, p. 379-398). Ces journaux finissent avec l'année 1482. Ils sont écrits dans un latin barbare, remplis de contes populaires, et de circonstances minutieuses sur l'administration de la justice; mais ils font assez connoître l'anarchie des pays gouvernés au nom du duc de Milan, les brigandages continuels auxquels ils étoient exposés, et l'impossibilité où étoient les citoyens d'y obtenir aucune justice. Tous ces détails échappent à l'histoire, parce qu'ils ne sont relevés par aucun grand trait, parce qu'aucune vertu, aucun sentiment généreux ne réveille l'intérêt dans ces petites villes, une fois qu'elles ont perdu leur liberté; mais lorsqu'on a le courage de lire jusqu'au bout de pareils journaux, on reste convaincu que le silence des historiens sur le sort des peuples esclaves, n'indique ni leur bonheur ni leur sûreté. Les Parmésans éprouvoient, à cette époque, tous les troubles de la république la plus factieuse, sans en être dédommagés par aucun sentiment noble et élevé, sans avoir une volonté qui fût à eux, sans mériter enfin que l'historien, en voyant leurs souffrances, s'arrêtât pour les rappeler.

1482. gne, située entre Ravenne, Venise et Ferrare, est coupée par d'innombrables canaux, ou inondée par des eaux stagnantes. Tous les fleuves qui descendent du vaste amphithéâtre que forment l'Apennin et la longue chaîne des Alpes, se réunissent à l'extrémité de la mer Adriatique. Le gravier et le limon qu'ils entraînent des montagnes, rehaussent leur lit, encombrent leur embouchure, les forcent à se couper par des milliers d'îles, et les reversent enfin dans de vastes lagunes, qui ont trop peu de fond pour qu'on puisse les franchir dans des bateaux, et qui sont cependant trop inondées pour que des hommes ou des chevaux puissent s'y engager. La route de Bologne à Ferrare traverse une partie de ces marais, et là même, l'œil ne découvre point de limites; d'autres, bien plus considérables, s'étendent au-dessous de Rovigo, autour de Mesola, d'Adria, de Comacchio, petites villes qui, comme Venise, s'élèvent au milieu des eaux. Les îles formées par l'Adige, le Pô, le Tartaro, et les autres fleuves qui s'y réunissent, sont appelées des Polésines. L'une des plus grandes et des plus fertiles est celle de Rovigo, qui est baignée en même temps par l'Adige et le Pô, et coupée par de nombreux canaux. La conquête de ces Polésines, la conquête des grosses bourgades qui s'élèvent au milieu de ces immenses marais, étoit une entreprise singulièrement difficile (1). Les Vénitiens la tentèrent sous la direction d'un général qu'on auroit dû s'attendre à voir plutôt dans le parti opposé.

L'homme qu'ils mirent à la tête de leurs armées, fut ce même Robert de San-Severino, qui, moins de trois ans auparavant, avoit, par son heureuse hardiesse, placé Louis-le-Maure à la tête de la régence de Milan. Soit qu'un si grand service lui inspirât des prétentions exagérées, soit que le régent de Milan trouvât toute reconnoissance onéreuse, Robert de San-Severino fut déclaré rebelle, le 27 janvier 1482, aussi bien que ses sept fils, tous en état de

(1) *M. Ant. Sabellico.* Dec. IV, L. I, f. 230-231.

porter les armes. Il occupoit alors le château neuf de Tortone; il en sortit avec quatre-vingts cavaliers et un grand nombre de gens de pied; et, s'ouvrant un passage au travers d'une petite armée milanaise qui venoit l'assiéger, il gagna les montagnes de Gênes; de là il s'empressa de passer à Venise, pour offrir ses services à une république qui faisoit la guerre à son ingrat associé (1). 1482.

San-Severino ne démentit point sa réputation dans cette campagne difficile, encore que la nature du terrain ne lui permît ni marches rapides, ni batailles, ni actions d'éclat. Pour attaquer les Polésines, il employa tour-à-tour les bateaux et l'infanterie; tantôt il formoit des tranchées avec des fagots, au travers des lacs du Tartaro, entre Legnago et Rovigo; et c'est ainsi que plusieurs de ses capitaines s'emparèrent de Mellaria, de Trecento et de Brigantino (2); tantôt il faisoit avancer par les bouches du Pô de petits bâtimens qui demandoient peu de fond : c'est ainsi que Damiano Moro prit Adria, qu'il pilla avec une extrême cruauté, et dont il massacra une partie des habitans. Les soldats de la république, long-temps engagés dans la guerre contre les Turcs, apportoient en Italie les habitudes de férocité qu'ils avoient contractées dans ces combats à outrance. Damiano Moro prit encore Comacchio, et emporta de force les trois redoutes que le duc de Ferrare avoit fait élever sur le Pô, à Pelosella (3).

Le commandement de l'armée que la ligue avoit envoyée dans le Ferrarais, pour défendre le duc Hercule, avoit été confié à Frédéric de Montefeltro, duc d'Urbin. Mais, soit que ce capitaine illustre fût affoibli par l'âge, ou qu'il cédât à la supériorité de San-Severino, il parut avoir du désavantage dans toute la campagne. Au reste, quoique les deux armées fussent nombreuses, de part et d'autre on ne

(1) *Alberti de Ripalta, Annal. Placent.* T. XX, p. 964.
(2) *Sabellico.* Dec. IV, L. I, f. 231. v.
(3) *Ibid.* f. 232.

1482. les fit agir que par corps détachés, pour de petites expéditions. Chaque parti, séparé de tous les autres par des marais, ou par des canaux et des rivières, sur lesquels on n'avoit point encore l'art de jeter promptement des ponts, devoit se conduire d'après ses propres convenances, et sans suivre un plan général.

Dans cette guerre, le fer des ennemis étoit moins redoutable que le climat meurtrier qu'il falloit braver au milieu des marais. Aussi la mortalité fut effrayante parmi les soldats, parmi les paysans employés aux corvées, et même parmi les officiers supérieurs. Les Vénitiens seuls perdirent trois généraux en chefs, Pierre Trivisani, Loredano et Damiano Moro. On assura que les fièvres pestilentielles avoient emporté plus de vingt mille personnes entre les deux armées (1).

Le duc Hercule lui-même tomba grièvement malade, au moment où il auroit eu besoin de toute sa force et de toute sa présence d'esprit pour se défendre. Cependant sa femme, Léonore d'Aragon, suppléa par son courage à tout ce qu'on devoit attendre de lui. Elle voulut réveiller le zèle de ses sujets pour la maison d'Este, par tous les moyens qui pouvoient agir sur leur imagination, et elle essaya aussi de l'enthousiasme religieux. Elle fit venir de Bologne un ermite, qui, dans ses prédications, encourageoit le peuple à combattre, comme dans une guerre sacrée. Cet ermite prêcha huit fois de suite devant une assemblée toujours plus nombreuse. Lorsque les Ferrarais commençoient enfin à s'animer par ses discours, il déclara qu'il alloit créer une flotte de douze galions, qui mettroit en déroute l'armée vénitienne occupée au siége de Figheruolo. La ville entière écouta cette promesse avec étonnement : le bon ermite seul ne doutoit pas d'avoir le pouvoir des miracles. Au jour fixé, il déploya du haut de sa chaire, dans la cathédrale, douze drapeaux surmontés de croix, sur les-

(1) *M. A. Sabellico.* Dec. IV, L. I, f. 233, v.

quels étoient peints Jésus-Christ, la Vierge et quarante saints. Il descendit alors au milieu de son troupeau; il fit porter ses drapeaux devant lui, et sortit de la ville, accompagné par tout le peuple. Il suivit la rive droite du Pô, pour arriver au camp de la Stellata, d'où il vouloit adresser un sermon à Robert de San-Severino, campé sur la rive opposée. Tout le long du chemin il avoit chanté des oraisons et des antiennes, auxquelles le peuple répondoit. Frédéric d'Urbin, en voyant arriver cette étrange procession, se prit à rire; il comprit qu'il n'y avoit aucun parti à tirer d'un homme aveuglé le premier par sa crédule superstition, et qui comptoit, pour obtenir la victoire, sur ses images miraculeuses, non sur l'enthousiasme qu'on lui demandoit de communiquer aux soldats. « Mon père, » lui dit-il, les Vénitiens ne sont point possédés du diable; » au lieu de les exorciser, retournez à Ferrare, et dites à » madame Éléonore, que c'est d'argent, d'artillerie et » d'hommes, non de prières, que nous avons besoin pour » chasser les ennemis. » L'ermite, la tête basse, s'en retourna à Ferrare avec ses drapeaux (1). Cependant Ficheruolo fut pris le 29 juin, après cinquante jours de siége (2). Lendenara et la Badia le furent aussi; Rovigo enfin, capitale du Polésine, et ancien patrimoine de la maison d'Este, se rendit à son tour le 17 août (3). 1482.

Sur ces entrefaites le duc de Calabre étoit entré dans l'état romain, avec l'armée napolitaine qu'il vouloit conduire à Ferrare. Le pape lui avoit d'abord opposé Jérôme Riario, qu'il avoit nommé gonfalonier de l'Église; mais ne se fiant pas pleinement à la capacité de son neveu, il avoit demandé aux Vénitiens, et obtenu d'eux Robert Malatesti, qui étoit venu renforcer son armée avec deux mille quatre

(1) *Marin Sanuto, Vite de' Duchi di Venezia.* p. 1218.

(2) *Petri Cyrnæi de Bello Ferrariensi.* p. 1202. — *Andrea Navagiero, Stor. Venez.* p. 1174. — *Alb. de Ripalta, Ann. Placent.* p. 966. — *M. A. Sabellico.* Dec. IV, L. I, f. 233.

(3) *Marin Sanuto.* p. 1220.

1482. cents chevaux, et qui en avoit pris le commandement. Malatesti passoit pour un des meilleurs généraux du siècle; il força le duc de Calabre à accepter la bataille le 21 août, à Campo-Morto près de Velletri. Il avoit dans son armée Jean-Jacques Piccinino, fils de celui que Ferdinand avoit fait périr d'une manière si perfide; il l'appela à la tête de ses troupes : il lui dit que le moment étoit venu de venger la mort de son père, tué en trahison par son hôte; il lui confia en même temps le commandement de l'aile droite, qui devoit la première attaquer les Napolitains. La valeur et le ressentiment de Piccinino, et des soldats de son père qu'il avoit avec lui, contribuèrent beaucoup à la victoire (1). Elle fut vivement disputée; on combattit de part et d'autre avec un acharnement peu commun dans les guerres d'Italie; plus de mille morts demeurèrent sur le champ de bataille, ce qui étoit beaucoup pour des armées peu nombreuses, et des combattans tout revêtus de fer. Enfin, les Napolitains furent mis en déroute; le duc de Calabre fut sauvé par les Turcs qu'il avoit pris à son service à Otrante, et qui combattirent vaillamment pour lui; mais Robert Malatesti lui fit un grand nombre de prisonniers, parmi lesquels se trouvèrent trois cent soixante gentilshommes (2). Quelques compagnies de Turcs furent aussi enveloppées, et posèrent les armes; bientôt on les leur rendit pour les faire entrer au service du pape; elles furent dès-lors employées à Rome pour contenir le peuple dans les fêtes et les cérémonies publiques, et il ne paroît point qu'on ait essayé de les convertir (3).

(1) *Alb. de Ripalta, Ann. Placentini.* T. XX, p. 967.

(2) *Diarium Romanum, Stefani Infessuræ.* T. III, P. II, p. 1156. (Cette partie est en latin.) *Diario di Roma del Notaio di Nantiporto.* T. III, P. II, p. 1077. — *Jac. Volaterrani, Diar. Roman.* p. 178. — *Petri Cyrnæi de Bello Ferrariens.* p. 1204. — *Andr. Navagiero.* p. 1176. — *Marin Sanuto.* p. 1222. — *M. A. Sabellico.* D. IV, L. I, f. 234. — *Scipione Ammirato.* L. XXV, p. 151. — *Macchiavelli.* L. VIII, p. 417.

(3) *Diario del Notaio di Nantiporto.* p. 1078-1081.

Ensuite de la victoire de Campo-Morto, plusieurs des châteaux des Colonna, où les Napolitains avoient garnison, furent repris par l'armée de l'Église; mais on ne permit pas à Robert Malatesti de poursuivre long-temps ses avantages: rappelé à Rome, il y mourut le 10 ou le 11 septembre, moins d'un mois après sa victoire, et le comte Jérôme Riario fut violemment soupçonné de l'avoir empoisonné. Ce comte et toute la cour de Rome ne dissimulèrent point la joie qu'ils éprouvoient de cette mort. Aucune récompense, disoit Riario, n'auroit paru suffisante à l'ambition de Robert, et ceux à qui il avoit rendu service auroient dû porter tout le poids de son arrogance. On lui éleva cependant une statue de bronze à Rome, avec les mots de César, *veni, vidi, vici*, pour inscription. Mais en même temps Jérôme Riario s'approcha de Rimini, pour enlever cette ville à la maison Malatesti. Robert, qui étoit âgé de quarante ans lorsqu'il mourut, n'avoit point eu d'enfans de sa femme, fille de Frédéric, duc d'Urbin. Il laissoit seulement un fils naturel, Pandolfe, auquel il destinoit sa succession, d'après le droit reçu dans la maison Malatesti, où l'héritage avoit presque toujours été transmis de bâtards en bâtards. En mourant, il confia ce fils à la protection de son beau-père le duc d'Urbin, quoique celui-ci commandât l'armée ennemie. Mais, par une singulière fatalité, le duc d'Urbin mourut le même jour à Ferrare, en recommandant à son gendre la défense de sa famille, et lui demandant son amitié pour son fils Guid'Ubaldo, qui devoit lui succéder. La femme de Robert reçut en même temps, à Rimini, la nouvelle de la mort de son père et de son mari, et elle trouva dans les Florentins, que ce mari venoit de combattre, une protection contre l'Église pour laquelle il avoit vaincu (1). 1482.

(1) *Macchiavelli.* L. VIII, p. 419. — *Scipione Ammirato.* L. XXV, p. 152. — *Jacobi Volaterrani Diar. Roman.* p. 179. — *Andr. Navagiero, Stor. Venez.* p. 1177. — *Stefano Infessura, Diar. Roman.* p. 1157. — *Sanuto, Vite de' Duchi,* p. 1224. — *Diario Romano del Notaio di Nantiporto.* p. 1078. — *Allegr. Allegretti Diari Sanesi.* p. 811.

1482. Tout sembloit prospérer à la ligue du pape et des Vénitiens; car, pendant que le duc de Calabre étoit battu à Campo-Morto, Robert de San-Severino avait passé le Pô devant Ferrare; il avoit fortifié le pont qu'il avoit jeté sur le fleuve, et il s'étoit emparé du parc que Borso d'Este avoit formé, et entouré de murs, à un mille de sa capitale. Cette enceinte, plantée de bosquets charmans, coupée de canaux et de pièces d'eau, et remplie de bêtes fauves, avoit été dévastée par les ennemis. Entre elle et le pont ils avoient élevé un fort, dont les bastions et les ravelins étoient entourés de larges fossés; en sorte que les assaillans étoient protégés par une citadelle, dans leurs déprédations, jusqu'aux portes de la ville (1). Les Florentins, découragés par tant de mauvais succès, sembloient près à se retirer de la ligue. Costanzo Sforza, qu'ils avoient appelé pour être leur général, n'avoit jamais pu se résoudre à sortir des murs de Pesaro (2). Mais pendant que les Vénitiens se croyoient assurés de partager bientôt leurs conquêtes, le pape avoit déjà entamé une négociation secrète avec Ferdinand. Le 14 octobre il lui envoya à Naples le cardinal de Saint-Pierre *ad vincula*. Il semble qu'il se sentit alarmé de l'agrandissement des Vénitiens sur les frontières de l'état de l'Église, qu'il comprit que leur ambition ne respecteroit pas longtemps le traité de partage négocié avec eux, et peut-être aussi que Jérôme Riario avoit déjà éprouvé de leur part quelque mortification. Du moins parut-il empressé de détruire l'ouvrage auquel il avoit travaillé jusqu'alors avec tant d'ardeur. L'une et l'autre armée apprit avec un égal étonnement qu'une trève avoit été conclue, le 28 novembre, entre le pape et Ferdinand. Elle fut bientôt suivie d'une paix signée à Rome, le 12 décembre, dans la chambre même du pape. Ce traité de paix portoit la garantie de l'état du duc de Ferrare, la restitution de toutes les con-

(1) *M. A. Sabellico.* D. IV, L. I, f. 235, v.
(2) *Scipione Ammirato.* L. XXV, p. 153.

quêtes faites de part et d'autre, une alliance pour vingt ans, 1482.
entre toutes les parties contractantes; alliance dans laquelle les Vénitiens eux-mêmes seroient admis, pourvu qu'ils y accédassent avant l'expiration de trente jours; enfin un subside annuel de quarante mille florins d'or, que les alliés devoient payer en commun au comte Jérôme Riario, à titre de solde. Les différends entre les Florentins et le pape étoient remis à l'arbitrage des ambassadeurs d'Espagne (1).

Sixte IV mit, à l'accomplissement des conditions de cette nouvelle alliance, la même impétuosité avec laquelle il s'étoit engagé dans la précédente. Il écrivit immédiatement au doge de Venise, pour le sommer d'accéder à la pacification de l'Italie, de restituer ses conquêtes, et de s'abstenir de tourmenter davantage la ville de Ferrare qui relevoit du Saint-Siége, et que Sixte prenoit sous sa protection immédiate (2). En même temps il écrivit au duc de Ferrare ponr l'assurer que sa réconciliation étoit sincère; il écrivit aux Ferrarais pour les exhorter à une vigoureuse défense, aux Bolonais et à Jean Bentivoglio, pour les exciter à soutenir la maison d'Este (3). Avant de pouvoir recevoir une réponse du sénat de Venise, il permit au duc de Calabre de traverser le territoire de l'Église pour se rendre à Ferrare, et il lui laissa engager à son service Virginio Orsini, et plusieurs autres capitaines, qui étoient auparavant dans l'armée de l'Église, et qui partirent de Rome le 30 décembre (4).
Enfin, le 10 janvier 1483, il adressa à l'empereur et à tous 1483.
les princes de l'Europe, une sorte de manifeste contre les Vénitiens; il les accusa d'une coupable obstination à con-

(1) *Jacob. Volaterrani Diar. Roman.* p. 181. — *Diario di Roma del Notaio di Nantiporto.* T. III, P. II, p. 1080. — *Macchiavelli.* L. VIII, p. 420. — *Marin Sanuto, Vite de' Duchi.* p. 1225.

(2) *Epistolæ Pontificis apud Petrum Cyrnæum, de Bello Ferrar.* p. 1209, 1210. — *Andr. Navagiero, Stor. Venez.* p. 1179.

(3) *Annal. Eccles. Raynald.* 1482, §. 17, 18, p. 309.

(4) *Stefani Infessuræ Diar. Roman.* p. 1157.

1483. tinuer la guerre; il promit de les en punir par toutes les peines ecclésiastiques en son pouvoir; et en effet, le 10 juin suivant, il frappa les chefs de la république d'excommunication, et tout son territoire d'interdit (1).

Les Vénitiens virent avec autant d'indignation que de surprise le pape punir en eux, comme un crime, la guerre même à laquelle il les avoit encouragés, et qu'il avoit soutenue de concert avec eux. Ils rappelèrent de Rome leur ambassadeur, François Diedo, et ils se préparèrent seuls à tenir tête à toute l'Italie (2). Un congrès de leurs ennemis avoit été assemblé à Crémone, le dernier jour de février, sous la présidence de François de Gonzague, cardinal de Mantoue et légat du pape. Là, s'étoient réunis le duc de Calabre, le duc de Ferrare, Louis Sforza-le-Maure, régent de Milan, avec deux de ses frères; Laurent de Médicis, Jean Bentivoglio, le marquis de Mantoue, Jean-Jacques Trivulzio, et plusieurs capitaines moins renommés (3). On y avoit proposé d'envahir en même temps les domaines de la république, du côté du Milanès, du Mantouan et de la Romagne. Mais il étoit reçu à cette époque qu'on pouvoit faire la guerre pour le compte de ses alliés, sans s'y engager en son propre nom, et ni le duc de Milan, ni le marquis de Mantoue, ne voulurent entrer les premiers en hostilités directes avec les Vénitiens, en sorte que la diète se sépara sans avoir rien conclu. Cette réserve n'empêcha pas la guerre de s'étendre aussi sur les frontières qu'on avoit voulu préserver. Robert de San-Severino entra dans le Milanès le 12 juillet, espérant y réveiller le zèle des partisans de la duchesse Bonne. Louis-le-Maure fit, à son tour, ravager les territoires de Bergame et de Brescia; mais

(1) *Bulla excommunicationis ap. Raynald.* 1483, §. 8-16, p. 319.

(2) *Andr. Navagiero.* p. 1180. — *Marin Sanuto.* p. 1227. — *M. Ant. Sabellico.* D. IV, L. II, f. 236.

(3) *Scipione Ammirato.* L. XXV, p. 155. — *Alb. de Ripalta, Annal. Plac.* T. XX, p. 970. — *Bern. Corio, Stor. Mil.* P. VI, p. 1004.

l'une et l'autre expédition n'eurent aucun résultat (1). 1483.

Cette guerre, dans laquelle on voyoit engagées les premières puissances de l'Italie, étoit soutenue de part et d'autre avec une mollesse, avec une lâcheté qui contraste, d'une manière bien frappante, avec les guerres que les Français devoient bientôt porter en Italie. On n'y voyoit ni batailles générales, ni siéges de villes; on n'attaquoit jamais que de foibles châteaux, et les escarmouches même étoient peu importantes. Les deux armées s'enfermoient dans des retranchemens à peu de distance l'une de l'autre; elles se menaçoient et ne s'attaquoient point; elles attendoient dans leur camp la mortalité, conséquence inévitable du climat malsain des bouches du Pô, et elles n'osoient pas braver la mort dans les batailles. Le peuple de Ferrare, accablé par les logemens de soldats, les contributions et le pillage, paroissoit ne vouloir plus faire de sacrifices pour la maison d'Este; et cependant rien ne faisoit prévoir la fin d'une guerre qui n'étoit signalée par aucun exploit glorieux. Le duc de Calabre avoit porté le ravage autour de Brescia, et les Milanais autour de Bergame; le marquis de Mantoue avoit pris Asola, château sur le fleuve Chiesa, qui avoit appartenu à ses ancêtres. Dans l'état de Parme, les Rossi ne pouvant pas résister plus long-temps aux forces supérieures qu'on dirigeoit contre eux, s'étoient enfuis vers les montagnes de Gênes; de là ils avoient passé à Venise; et le sénat, pour les dédommager des fiefs qu'ils avoient perdus, leur avoit assigné une solde considérable. Mais ces petits succès de la ligue qui se faisoit appeler sainte, parce qu'elle avoit le pape à sa tête, n'apportoient aucun soulagement au duc de Ferrare. L'ennemi étoit toujours campé aux portes de sa capitale, et ses sujets avoient été deux ans de suite privés de leurs récoltes. San-Severino cependant n'avoit jamais osé planter ses batteries contre les murs de

(1) *Andr. Navagiero, Stor. Venez.* p. 1184. — *Petri Cyrnæi de Bello Ferrar.* T. XXI, p. 1213. — *M. A. Sabellico.* D. IV, L. II, f. 237.

1483. cette ville; le duc de Calabre, d'autre part, avec une armée fort supérieure, n'avoit su, ni amener les Vénitiens à la bataille pour faire lever le siége, ni attaquer la redoute bâtie entre le parc et la rivière. Il manquoit alors à l'art de la guerre les moyens d'arriver aux opérations décisives; on n'attaquoit que ce qui n'étoit pas défendu, et on ne savoit ni forcer l'ennemi au combat, ni ouvrir les murs d'une place dans laquelle il s'enfermoit (1).

La guerre sembloit se faire en Toscane avec plus de mollesse et de lâcheté encore. Les Florentins n'avoient d'autre ennemi qu'Augustin Fregoso, nouveau seigneur de Sarzane, que les Génois mêmes ne secondoient pas ouvertement. L'armée destinée à le combattre étoit considérable; elle auroit suffi de reste pour emporter Sarzane, après un siége qui n'auroit pu être long; elle ne l'entreprit pas même, et elle se borna à de misérables escarmouches (2). Les Siennois avoient contracté alliance avec les Florentins; ils n'avoient plus pour ennemis que leurs émigrés, qui s'étoient enfermés dans Monte-Reggioni; mais ils essayèrent vainement de les y forcer (3). On auroit dit que les soldats italiens ne connaissoient plus d'autre moyen pour entrer dans une place, que d'attendre patiemment le moment où leurs ennemis en sortiroient.

Cette manière de faire la guerre dut paroître bien étrange à René II, duc de Lorraine, que les Vénitiens appelèrent cette année en Italie, pour prendre le commandement de leur armée. Leur traité avec ce prétendant au royaume de Naples, qu'ils vouloient opposer à Ferdinand, fut signé le 30 avril, ou selon d'autres, le 9 mai 1483. René s'étoit engagé à leur amener quinze cents chevaux et mille fantassins, et on lui avoit promis une solde de dix-sept ducats et deux tiers par mois, pour chaque lance, composée suivant

(1) *M. Ant. Sabellico.* D. IV, L. II, f. 239.
(2) *Scipione Ammirato.* L. XXV, p. 156.
(3) *Ibid.* p. 157. — *Allegretto Allegretti Diari Sanesi.* p. 812.

l'usage de France, de six hommes à cheval. On y avoit ajouté une gratification de dix mille ducats par année, *pour la table* du prince (1). René ne parvint à Venise qu'après avoir perdu beaucoup de temps et surmonté beaucoup de difficultés dans sa route. Le pape, averti de sa venue, avoit menacé d'excommunication tous les princes d'Allemagne qui lui accorderoient un passage, et le duc de Lorraine fut forcé pour avancer à plusieurs négociations et à plusieurs détours. Il y avoit peu de temps qu'il étoit dans le camp vénitien, et il avoit eu à peine le loisir d'étudier ce système de guerre si différent du sien, lorsqu'il apprit la mort de Louis XI, roi de France, survenue le 30 août 1483. Comme ce monarque avoit cherché à lui enlever la succession de la maison d'Anjou, en dictant des testamens injustes à son grand-père et à son grand-oncle, René retourna en hâte dans ses états, pour chercher à recouvrer, pendant la minorité de Charles VIII, ce que la politique de Louis XI lui avoit fait perdre (2). 1483.

Une autre guerre étoit soutenue avec plus de vigueur par la république de Venise; c'étoit celle que lui faisoit le pape au moyen des foudres de l'Église. Sixte IV avoit publié le 24 mai, à la fête de Pentecôte, une bulle contre Venise, par laquelle il ordonnoit à tous les religieux de sortir sous trois jours de cette ville excommuniée. Le conseil des Dix en fut averti, et il fit surveiller tous ceux qui arrivoient de Rome pour arrêter cette bulle entre leurs mains. Il mit sous la responsabilité des curés, toutes les affiches qu'on pourroit trouver aux portes de leurs églises, et il ordonna au patriarche et à tous les ecclésiastiques vénitiens, de remettre aux inquisiteurs d'état, sans l'ouvrir, toute bulle qui leur seroit adressée par le Saint-Siége. Cet ordre fut scrupuleusement exécuté : l'excommunication encore

(1) *Marin Sanuto.* L. XXII, p. 1226. — *Andr. Navagiero, Stor. Ven.* p. 1182. — *Petri Cyrnæi de Bello Ferrar.* p. 1213. — *M. A. Sabellico.* D. IV, L. II, f. 236, v.

(2) *Andr. Navagiero.* p. 1186. — *M. A. Sabellico.* D. IV, L. II, f. 237, v.

1483. cachetée fut transmise au conseil des Dix par le patriarche, sans qu'aucun Vénitien en eût connoissance (1). Ce conseil ordonna à tous les cardinaux et prélats qui relevoient de la Seigneurie, sous peine de saisie de leurs bénéfices, de s'assembler à Venise, le 15 juillet, en un concile provincial. En même temps il remit à Jérôme Lando, patriarche titulaire de Constantinople, un appel au futur concile, de la sentence d'excommunication. Le patriarche, faisant droit sur cet appel, suspendit l'interdit, et envoya au pape lui-même une citation par-devant le concile futur. On trouva des hommes déterminés qui affichèrent cette citation sur le pont Saint-Ange, et aux portes du Vatican et de la Rotonde. Cette hardiesse cependant coûta la vie aux gardes de nuit, que le pape fit pendre, pour ne l'avoir pas prévenue (2). Tous les prêtres vénitiens qui étoient à Rome furent rappelés sous peine de perdre leurs bénéfices, et le pape opposa à cette sommation un édit en vertu duquel les prélats et les prêtres qui quitteroient Rome pourroient être vendus comme esclaves (3).

Cettu lutte violente avec le chef de l'Église n'attiroit plus aucun blâme sur les Vénitiens. L'emportement de Sixte IV, ses injustices, son aveugle tendresse pour Jérôme Riario, que toute l'Italie regardoit comme son fils, et comme un fils né d'un inceste, avoient détruit tout le respect que les peuples portoient à la tiare. Tous les genres de scandale s'attachoient à sa conduite; on le voyoit toujours entouré de jeunes favoris, auxquels on ne connoissoit de mérite que leur figure et auxquels il prodiguoit les trésors de l'Église. Cette année même, le 19 novembre 1483, il offensa tout le sacré collége, en accordant l'évêché de Parme et le chapeau de cardinal à un jeune homme qui n'avoit pas vingt ans, et qui, sorti du plus

(1) *Andr. Navagiero.* p. 1183. — *M. A. Sabellico.* D. IV, L. II, f. 237, v.
(2) *Andr. Navagiero.* p. 1184.
(3) *Id. Ibid.*

bas lieu, avoit été d'abord page du comte Jérôme, ensuite valet de chambre du cardinal de Saint-Vital; Sixte IV, frappé de sa beauté, le prit pour son valet de chambre, entassa sur lui les plus riches bénéfices, le fit châtelain du château Saint-Ange, et le porta enfin au faîte des honneurs ecclésiastiques. Cependant le cardinal Jacques de Parme se trouva être un jeune homme d'un bon caractère, même de bonnes mœurs, et sans autre défaut qu'une extrême ignorance (1). 1483.

Dans l'année 1484 les ravages de la guerre s'étendirent sur de nouvelles provinces : les Vénitiens voulurent faire sentir son poids à Ferdinand, qui jusqu'alors n'en avoit point souffert. Ils armèrent une flotte de trente-une galères, dont ils donnèrent le commandement à Jacques Marcello; ils l'envoyèrent dans le golfe de Tarente, où Marcello vint attaquer Gallipoli. Cet amiral fut tué vers la fin de mai, dans un des assauts qu'il donna à la place; mais le même jour elle capitula entre les mains de son successeur Dominique Malipieri. Celui-ci fortifia avec soin sa conquête; il soumit ensuite les châteaux et les petites villes du voisinage. Au mois de juin, il s'empara également de Policastro et de Ceri en Calabre; ses soldats, accoutumés à la guerre des Turcs, troitoient avec une affreuse barbarie les pays qu'ils ravageoient, et cependant leurs conquêtes causoient d'autant plus d'inquiétude à Ferdinand, que, connoissant le mécontentement de ses barons, il craignoit sans cesse de les voir s'unir aux étrangers pour secouer son autorité (2). 1484.

La guerre se faisoit en même temps dans l'état de Rome avec un redoublement de fureur. D'une part, Nicolas Vi-

(1) *Stefano Infessura, Diario Romano.* p. 1158. —*Jacob. Volaterrani, Diar. Roman.* p. 191. — *Raphael Volaterranus apud Raynald.* 1484, §. 24, p. 336.

(2) *Andr. Navagiero, Stor. Venez.* p. 1188. — *Petri Cyrnæi de Bello Ferrar.* p. 1217. — *Ann. Placentini.* p. 975. — *M. A. Sabellico.* D. IV, L. II, f. 240, v.

1484. telli, abandonné par les Florentins, avoit été chassé de Città di Castello, et Lorenzo Giustini avoit été rétabli à sa place; de l'autre, Sixte IV et Jérôme Riario avoient poursuivi les Colonna avec un acharnement pour lequel on ne voit point de motif politique. Riario rejeta toutes les offres d'accommodement qui lui furent faites par ces puissans seigneurs. Lorsqu'ils proposèrent de remettre au pape toutes leurs forteresses, Riario répondit qu'il ne vouloit y entrer que par une brèche, qu'il auroit ouverte avec son canon. Des écrivains postérieurs ont donné pour motif à cette guerre la possession du comté de Tagliacozzo, que la maison Orsini réclamoit de la maison Colonna (1); mais il n'en est point question dans les journaux du temps, et tout indique dans la conduite de Jérôme Riario, un ressentiment personnel. La moitié des palais de Rome furent, pendant l'été, souillés par des massacres continuels; le pape fit brûler un grand nombre de rues, parce que quelques-uns de leurs habitans lui étoient suspects. Le palais du protonotaire, Louis Colonna, et celui du cardinal de la même famille, furent livrés aux flammes par son ordre. Le protonotaire, arrêté dans le premier, ne s'étoit rendu que sur la foi de Virginio Orsini; et Virginio, en le conduisant en prison, eut beaucoup de peine à empêcher Jérôme Riario de le tuer. On n'avoit aucune confession à exiger de lui, car il n'y avoit rien eu de secret dans sa conduite : cependant le pape ordonna qu'il fût livré à la torture, seulement pour rendre son supplice plus cruel; et cette torture fut si atroce, que, quand on l'en retira, il n'avoit plus que pour peu d'heures à vivre. On prévint son agonie en lui tranchant la tête. Pendant ce temps, la Cava, Marino, et tous les fiefs de la maison Colonna furent conquis par Jérôme Riario (2).

(1) *Jo. Mich. Bruti.* L. VIII, — *Raynald. Annal. Eccles.* 1484, §. 14, p. 334.

(2) Stefano Infessura donne de très-longs détails sur cette guerre.

En Lombardie, la guerre ne faisoit aucun progrès; la ligue avoit une grande supériorité en cavalerie, et elle en profita pour faire ravager les territoires de Bergame, de Brescia et de Vérone, jusqu'aux portes de ces trois villes (1). Mais ces opérations ne paroissoient point pouvoir amener encore la délivrance du duc de Ferrare; et celui-ci, épuisé par le séjour de tant d'armées, soupiroit après la paix, à quelque condition qu'il pût l'obtenir. La ligue qui avoit été formée sans motifs suffisans, étoit divisée par mille intérêts divers, et l'on pouvoit prévoir sa prochaine dissolution. Le pape, dans toutes ses guerres, n'avoit d'autre but que l'agrandissement de Jérôme Riario; il méditoit alors de nouveaux projets sur la Romagne; il vouloit assurer à ce fils chéri l'héritage de Robert Malatesti, et celui de Costanzo Sforza, tous deux morts à son service. Le second avoit été emporté par une maladie le 17 juillet 1483; et son fils Jean, héritier de la principauté de Pesaro, étoit encore enfant (2). Mais cette possession ne pouvoit être assurée à Riario que par le consentement des Vénitiens et des Florentins; Sixte IV, qui le sentoit, entra avec eux dans quelques négociations secrètes, pour faire une paix tout à son avantage. 1484.

D'autre part, Alphonse, duc de Calabre, avoit eu occasion de voir clairement, depuis que la guerre de Ferrare l'avoit appelé en Lombardie, que Jean-Galéaz Sforza, duc de Milan, auquel sa fille étoit depuis long-temps promise en mariage, n'avoit aucune part au gouvernement de son propre duché, quoiqu'il fût déjà en âge d'y prétendre; tandis que l'ambitieux Louis-le-Maure, oncle de ce duc, s'arrogeoit seul toute l'autorité. Alphonse en avoit témoi-

p. 1158-1182. *Voyez* aussi *Jacobi Volaterrani Diar. Roman.* p. 196-198. — *Diario di Roma del Notaio di Nantiporto.* p. 1086-1087.

(1) *Nicol. Macchiavelli.* L. VIII, p. 423. — *Petri Cyrnæi de Bello Ferrar.* p. 1214-1215. — *Marin Sanuto.* p. 1229.

(2) *Jacobi Volaterrani Diar. Roman.* T. XXIII, p. 188.

1484. gné son mécontentement, avec quelque vivacité, à Louis-le-Maure; et celui-ci, concevant une défiance secrète de son allié, se rapprochoit des Vénitiens (1). De leur côté, les Florentins, qui depuis long-temps contribuoient à la guerre, n'en pouvoient espérer aucun avantage, et n'y avoient aucun intérêt réel. Tandis qu'on les épuisoit d'hommes et d'argent pour soutenir une armée éloignée, on laissoit ravager leurs frontières par les troupes qui occupoient Sarzane; on ne leur permettoit point de rappeler en Toscane le comte de Pitigliano, celui de leurs capitaines en qui ils avoient le plus de confiance, et on les sacrifioit en toutes choses à leurs alliés. Ainsi, il ne restoit plus d'ensemble entre les coalisés; chacun d'eux étoit prêt à se détacher de tous les autres. Le marquis Frédéric de Mantoue tenoit encore réunie cette ligue prête à se dissoudre, par la considération que lui assuroit son âge et son habileté supérieure; mais il mourut le 15 juillet, et l'aîné de ses trois fils, Jean-François II, qui lui succéda, n'étoit âgé que de dix-huit ans (2).

Les Vénitiens, quoique plus foibles que leurs alliés, avoient le grand avantage de faire mouvoir toutes leurs forces par une seule volonté; ils avoient encore celui d'avoir mis à la tête de leurs armées Robert de San-Severino, qui se montroit homme d'état autant que général. Robert, abandonnant les négociations déjà commencées avec le comte Riario, s'attacha à Louis-le-Maure, qu'il regardoit comme bien autrement puissant (3). Son intelligence avec lui causa d'abord assez d'inquiétude à la Seigneurie, pour que le doge fît au conseil des Dix la proposition d'arrêter San-Severino. Bientôt, cependant, ce général montra qu'il avoit su démêler les vrais intérêts de la répu-

(1) *Nic. Macchiavelli.* L. VIII, p. 423.

(2) *Marin Sanuto.* p. 1231. Une de ses filles étoit mariée à Guid'Ubaldo, duc d'Urbin; l'autre au comte de Gorizia.

(3) *Andr. Navagiero.* p. 1189.

blique, aussi bien que les siens. Une diète assemblée à 1484.
Bagnolo, prit connoissance, le 7 août, des articles dont il étoit déjà convenu avec Louis-le-Maure, et elle les accepta le même jour. En vain le légat du pape et Jérôme Riario voulurent troubler la négociation, parce qu'elle ne contenoit, en faveur du fils de Sixte IV, aucun des avantages qui lui avoient été précédemment promis; en vain ils déclarèrent que la Seigneurie, après avoir offensé séparément chacun des confédérés, s'étoit enfin attaquée à Dieu lui-même, lorsqu'elle avoit méprisé les admonitions et les interdits du pape, et lorsqu'elle avoit saisi les bénéfices ecclésiastiques. Par cette conduite, ajoutoient-ils, elle s'étoit rendue à jamais indigne d'obtenir la paix (1). Les autres confédérés ne voulurent pas continuer plus longtemps des hostilités dont ils n'attendoient aucun avantage; et, malgré les succès qu'ils avoient remportés, ils permirent aux Vénitiens de gagner plus par la paix, qu'ils n'auroient pu perdre par la guerre.

Par le traité de Bagnolo, le duc Hercule d'Este fut obligé à rétablir la république de Venise dans toutes les prérogatives qu'elle avoit précédemment exercées à Ferrare et dans son district; à lui céder en même temps le Polésine, et tout le territoire de Rovigo. Les autres conquêtes que les Vénitiens avoient faites sur le duc de Ferrare, devoient être restituées à celui-ci douze jours après la paix. De leur côté, le duc de Milan et le marquis de Mantoue devoient rendre aux Vénitiens tout ce qu'ils avoient conquis sur eux. Les villes que les Vénitiens tenoient dans le royaume de Naples, devoient être remises par eux à Ferdinand au bout d'un mois, et celui-ci leur confirmoit en retour tous leurs priviléges mercantiles dans ses états. Toutes les parties contractantes s'engageoient enfin dans une ligue commune pour la défense de leurs états respectifs, et Robert de San-Severino étoit déclaré capitaine général de cette ligue. A ce

(1) *Andr. Navagiero.* p. 1190.

1484. titre, il devoit recevoir une solde de cent quarante mille ducats, dont cinquante mille seroient payés par le duc de Milan, cinquante mille par la Seigneurie de Venise, et les quarante mille restans, répartis entre le pape, le roi de Naples, les Florentins et le duc de Ferrare (1).

Les plus foibles entre les puissances d'Italie se trouvoient, par ce traité, sacrifiées aux plus fortes : le duc de Ferrare devoit renoncer à des provinces qui faisoient l'ancien patrimoine de la maison d'Este, et auxquelles les Vénitiens n'avoient aucun titre : aussi ne se soumit-il pas à ces conditions sans un extrême ressentiment (2). Les Rossi, comtes de San-Secondo dans l'état de Parme, que les Vénitiens avoient engagés à prendre les armes contre le duc de Milan, demeurèrent dépouillés de tous leurs fiefs. Le marquis de Mantoue ne s'étoit engagé dans la ligue que pour recouvrer Asola et les autres châteaux que les Vénitiens lui avoient enlevés; mais, après s'en être rendu maître, il étoit obligé de les restituer (3). Les inté-

(1) *Andr. Navagiero, Stor. Venez.* p. 1190. — *Marin Sanuto.* p. 1232. — *M. A. Sabellico.* D. IV, L. II, f. 241. — *Diario Romano di Stephano Infessura.* T. III, P. II, p. 1180. — *Bern. Corio, Hist. Milan.* P. VI, p. 1014.

(2) *Diar. Ferr.* T. XXIV, p. 277.

(3) *De Bello Ferrariensi.* T. XXI, p. 1218. Ce petit ouvrage d'un prêtre corse, dévoué au duc de Ferrare, quoiqu'il véoût à Venise pendant la guerre, contient beaucoup de détails sur la première campagne : il est plus court sur la seconde, et tout-à-fait incomplet sur la troisième. Il finit à la paix.

C'est aussi à la paix de Bagnolo, le 7 août 1484, que finissent les Annales de Plaisance, composées par Antoine, et son fils Albert de Ripalta. Ces deux hommes avoient quelque part au gouvernement municipal, mais c'étoit dans une ville sujette, où aucun sentiment ne les attachoit à un parti plutôt qu'à l'autre; aussi tous leurs éloges sont-ils toujours pour le vainqueur, et la déclamation ou la pédanterie prennent-elles la place de tous les sentimens nobles et élevés. Les deux Ripalta paroissent avoir été estimés dans leur pays comme d'habiles rhéteurs; ce qui donne une assez mauvaise idée de l'état des lettres à Plaisance. Les Annales d'Antoine s'étendent de l'an 1401 à l'an 1463, qu'il mourut. Albert a continué dès cette époque jusqu'à 1484. Ces Annales sont imprimées. *Rer. Ital.* T. XX, p. 859-978.

rêts des Florentins n'étoient pas plus ménagés par le traité 1484.
de paix qu'ils ne l'avoient été durant la guerre. On ne stipuloit rien pour eux, et Sarzane ne leur étoit pas rendue. Cependant le plus mécontent de tous étoit encore le pape; long-temps il avoit espéré enrichir son fils, ou des dépouilles du duc de Ferrare, ou de celles des Vénitiens. Il s'étoit ensuite réduit à lui faire assurer les petites principautés de Romagne, qu'il ne doutoit pas qu'on ne sacrifiât à son ambition. Il comptoit surtout que Jérôme Riario auroit le rang que s'étoit fait attribuer San-Severino, que ce seroit lui qui seroit nommé général de la ligue, et ce rang et cette solde devoient le dédommager des prétentions auxquelles il étoit forcé de renoncer.

La nouvelle d'une paix qui répondoit si mal à ses projets ambitieux, fut un coup de foudre pour ce turbulent pontife. Il étoit déjà tourmenté par des douleurs de goutte, elles tombèrent aussitôt sur sa poitrine. Les ambassadeurs qui apportoient les conditions de la paix de Bagnolo, furent introduits auprès de lui le mercredi soir 12 août. Après qu'on lui eut fait lecture du traité, il se récria sur ce que les avantages qu'on lui accordoit, étoient si inférieurs à ceux qui lui avoient été offerts à lui-même par les ennemis. « C'est une paix de honte et d'ignominie que vous » nous annoncez, leur dit-il; elle est pleine de confusion » et d'opprobre, et elle amenera avec le temps, bien plus » de mal que de bien. Je ne puis, mes fils, ni l'approuver, » ni la bénir (1). » Les ambassadeurs s'apercevant que le vieillard, affligé par cette nouvelle, perdoit ses forces, et sembloit accablé d'angoisses; que sa langue même parois-

(1) *Jacobi Volaterrani Diar. Roman.* p. 199. Ce journal finit avec la vie de Sixte IV. L'auteur, qui étoit scribe apostolique, donne des détails souvent curieux sur les cérémonies religieuses, sur la cour, et même sur les sermons des cardinaux, dont il rapporte presque toujours une courte analyse. Il étoit attaché à Sixte IV, et il se montre en général partial pour lui : cependant il ne réussit guère à déguiser les vices de son patron. Ce journal est imprimé. T. XXIII, *Rer. Ital.* p. 87-200.

1484. soit s'embarrasser, lui dirent qu'ils espéroient trouver une autrefois sa Sainteté plus tranquille, mais qu'ils la prioient en attendant, de bénir une paix qui ne pouvoit plus être changée. Le pape, dégageant alors avec peine sa main goutteuse de l'écharpe qui la soutenoit, fit un mouvement, que les uns prirent pour un refus, d'autres pour une bénédiction des ambassadeurs, ou de la paix elle-même. Mais il ne parla plus, et il mourut dans la nuit suivante, le jeudi 13 août, peu après minuit; ne pouvant supporter de laisser en paix cette Italie que pendant son règne il avoit constamment tenue en guerre (1).

(1) *Diar. Roman. Jacobi Volaterrani.* p. 200. — *Diario del Notaio di Nantiporto.* p. 1088. — *Diario di Stefano Infessura.* p. 1182. — *Raynaldi Ann. Eccles.* 1484, §. 18-21, p. 335. — *Annal. Bononiens. Fratr. Hieronymi de Bursellis.* T. XXIII, p. 904. — *Macchiav. Ist.* L. VIII, p. 427. — *Scipione Ammirato.* L. XXV, p. 162. — *Marin Sanuto, Vite de' Duchi.* p. 1234.

Ce pape, qui tint l'Italie presque constamment en guerre, aimoit lui-même les spectacles sanglans; dans les derniers mois de sa vie, il fut deux fois averti que des soldats de sa garde à pied étoient convenus de se battre à outrance, ou comme on l'appeloit, à *steccato chiuso*, pour quelque querelle survenue entre eux, et qu'ils avoient fait choix pour cela d'un lieu écarté à la campagne. Il leur fit dire qu'il vouloit être témoin de leur combat; qu'ils se battissent donc au bas de l'escalier de son palais, dans la place de Saint-Pierre, et qu'ils se gardassent de commencer avant qu'il leur en eût donné lui-même le signal de sa fenêtre. Il vint en effet à cette fenêtre à l'heure fixée, et, lorsqu'il vit que les combattans étoient prêts, il étendit son bras, leur donna sa bénédiction, fit le signe de la croix, et les invita à commencer. Dans le premier et le plus long de ces deux duels, l'un des combattans fut tué sur la place, après avoir auparavant donné et reçu déjà beaucoup de blessures; dans le second duel, les combattans furent tous deux blessés si grièvement qu'ils ne purent pas continuer jusqu'à la mort de l'un des deux, et qu'on fut obligé de les emporter. Le pape, dit le journaliste de Rome, prit beaucoup de plaisir à ces combats, et témoigna le désir d'en voir d'autres. *Stefano Infessura. Diario Roman.* T. III, P. II. *Rer. Ital.* p. 1184.

CHAPITRE LXXXIX.

Élection d'Innocent VIII; ce pape fait éclater la guerre entre Ferdinand et ses barons. — Le cardinal Paul Fregoso, doge de Gênes. — Conquête de Sarzane par les Florentins. — Anarchie et pacification de Sienne. — Conjurations contre Jérôme Riario, et contre Galeotto Manfredi.

1484 — 1488.

La constitution politique de l'Église romaine n'étoit pas établie sur des bases très-assurées. Les droits et les prérogatives du pape, des cardinaux, des évêques, n'avoient point de limites assez reconnues pour empêcher tout conflit de juridiction. Cependant cette constitution, dans son ensemble, étoit celle d'une monarchie tempérée, et non d'un état despotique. L'autorité du pape étoit balancée, non-seulement par celle des conciles, états généraux de l'Église qu'on n'assembloit que rarement, mais encore par celle des cardinaux, dont le collége permanent devoit être irrévocablement le conseil des pontifes, en sorte qu'il étoit censé concourir à toutes leurs déterminations importantes. Le pape les appeloit toujours ses frères; il inséroit dans toutes ses bulles, quelquefois même sans les avoir consultés, la formule, *d'après le conseil de nos frères*, pour donner à tout ce qu'il ordonnoit l'autorité du sacré collége.

Mais à la fin du quinzième siècle, lorsque l'élection successive de plusieurs pontifes entachés de vices hon-

teux, ébranla le crédit du Saint-Siége, et amena enfin la révolution qu'on vit éclater au commencement du seizième, l'Église put reconnoître que les droits réciproques de ses représentans n'étoient point ou suffisamment établis, ou assez sagement balancés. Jamais on n'avoit mieux senti que sous Sixte IV, le besoin de limiter l'autorité du pontife par celle des cardinaux; jamais on n'avoit plus éprouvé combien l'influence d'un mauvais pape sur le sacré collége devenoit irrésistible, s'il vouloit employer toutes les ressources qu'il pouvoit trouver dans l'intrigue et la séduction. Il pouvoit accroître indéfiniment le nombre de ses conseillers, et s'assurer toujours ainsi de la majorité des suffrages; il disposoit seul de toutes les grâces ecclésiastiques, et tous ceux dont l'ame n'étoit pas à l'épreuve des séductions de la richesse et des honneurs, se rangeoient bientôt de son côté. Enfin, la violence même lui étoit permise; la personne des cardinaux n'étoit point à l'abri de ses vengeances; on les avoit vus plus d'une fois excommuniés, emprisonnés, soumis à la torture, envoyés même au dernier supplice, par des ordres arbitraires, seulement pour avoir voulu défendre les libertés de leur collége; et l'idée de la souveraineté du pape étoit tellement confondue avec celle de l'autorité de l'Église, que des théologiens de très-bonne foi justifioient ensuite ces violences, et affirmoient comme une maxime incontestable, qu'aucune opposition, même celle du corps entier des cardinaux, n'étoit légitime, contre aucune des volontés du pape.

Cependant ce pontife souverain, qui exerçoit sur tous les cardinaux une autorité si illimitée, étoit après tout leur créature. S'il les nommoit pendant son règne, eux à leur tour nommoient son successeur. Et comme on ne parvenoit guère à la tiare que dans un âge avancé, les élections du souverain étoient plus fréquentes dans la monarchie de l'Église que dans aucune autre monarchie élective; d'ailleurs le pouvoir pontifical pouvoit être souvent affoi-

bli par les infirmités de l'âge, tandis que le sénat des cardinaux, composé en grande partie d'hommes exercés dans les affaires et les intrigues, réunissoit les qualités propres aux aristocraties, la constance, la sagesse, l'expérience et l'esprit de corps. A chaque vacance du Saint-Siége, le conclave, avant de nommer un nouveau pontife, ne manquoit jamais de poser des bornes à sa puissance, de corriger les abus par des lois nouvelles, d'imposer des conditions au candidat, et de les confirmer par des sermens. C'est par cette même marche que les capitulations avoient peu à peu restreint l'autorité des empereurs d'Allemagne, et que les *correcteurs à la promission ducale*, avoient anéanti les prérogatives des doges de Venise. Chaque vacance du trône de Pologne avoit de même été signalée par quelques conquêtes de la noblesse sur les rois; et comme les cardinaux renouveloient leurs tentatives avec la même constance, mais plus fréquemment encore; comme ceux qui étoient les plus considérés dans la chrétienté, qui jouissoient de la plus grande réputation de vertu et de sainteté, étoient aussi ceux qui mettoient le plus d'importance aux priviléges de leur corps, et aux libertés de l'Église, on auroit pu s'attendre à ce que le gouvernement de la cour de Rome devînt absolument aristocratique.

Mais les bornes de l'autorité royale étoient affermies par les sermens des rois, et l'on fut forcé de reconnoître, sans doute avec étonnement, que cet acte religieux ne conservoit aucune efficace sur les prêtres. Une des prérogatives que les papes s'étoient attribuées, et qu'ils défendoient avec le plus d'obstination, étoit celle de délier les fidèles des sermens qu'ils avoient prêtés imprudemment; et dans une religion qui admet des vœux éternels, peut-être étoit-il nécessaire de reconnoître dans l'Église un pouvoir qui pût en relever. Le pape avoit reçu au nom de Dieu les engagemens pris sous serment envers son Église; lui seul, et juge et partie, pouvoit en dispenser. Bientôt il crut avoir

de même le droit de dissoudre les sermens qui lient les hommes entre eux. On le vit rompre, de son autorité, tantôt les pactes et les alliances, tantôt les sermens de fidélité des sujets aux souverains, tantôt les sermens de garantie des souverains aux sujets. Par ce droit qu'il prétendit inhérent à son siége, il se dispensa lui-même le premier de tout ce qu'il avoit promis. Autant les conclaves furent soigneux, dans tout le quinzième siècle, d'exiger de chacun des membres du sacré collége le serment d'observer les pactes convenus, s'il venoit à être désigné par le Saint-Esprit, autant les papes mirent de constance à annuler par leur autorité suprême les sermens qu'ils avoient prêtés comme cardinaux, et qu'on avoit cependant toujours eu soin de leur faire renouveler au moment de leur couronnement. Dès l'année 1353, Innocent VI avoit même établi, par une constitution, le scandaleux principe qu'aucun engagement, aucun serment prêté d'avance ne pouvoit limiter l'autorité pontificale; parce que les cardinaux, lorsque l'Église étoit privée de son pasteur, n'avoient plus d'autre autorité que celle d'en créer un nouveau. Ce principe est représenté comme une des lois invariables de l'Église, par son annaliste (1), qui écrivoit au dix-septième siècle : il est encore en vigueur aujourd'hui.

Cette constitution est fondée sur un sophisme. Peu importe que les cardinaux n'aient pas le droit d'imposer un serment, celui qui l'a prêté volontairement n'en a pas moins contracté une obligation; ainsi ne voulut-on point admettre sans contestations, même à la fin du quinzième siècle, dans la dépravation où la cour de Rome étoit tombée, le principe immoral qui autorisoit le parjure du chef de la religion. Les prélats, signalés par leurs lumières, leur piété et leurs mœurs, s'étoient hautement prononcés contre ce scandale. Jacques Ammanati, cardinal de Pavie; Bes-

(1) *Raynald. Ann. Eccles.* 1353, §. 29, T. XVI; et 1484, §. 28, T. XIX, p. 337.

sarion, cardinal de Nice; Jean Carvajal, cardinal espagnol, avoient constamment invoqué les sermens prêtés par Paul II, avant d'être pape; et le dernier s'étoit immortalisé aux yeux de l'Église, par sa courageuse et inébranlable opposition à la constitution qui devoit les annuler (1).

Mais le sénat des cardinaux se ressentoit des vices de celui qui avoit seul le pouvoir d'en élire les membres; il falloit que des papes, tels que Paul II et Sixte IV, eussent rempli le sacré collége de leurs créatures, pour qu'on pût voir ensuite des élections telles que celles d'Innocent VIII et d'Alexandre VI. Si le conclave peu scrupuleux, qui s'as- 1484.
sembla à la mort de Sixte IV, voulut à son tour imposer des conditions au pape qu'il alloit élire, les cardinaux s'occupèrent bien plus de leurs intérêts personnels que de ceux de l'Église. Ils exigèrent avant tout l'augmentation de leurs propres revenus. Aucun parmi eux ne devoit avoir moins de quatre mille florins de rente, et cette somme devoit leur être complétée par la chambre apostolique, si leurs bénéfices ecclésiastiques ne rendoient pas tant. Ils demandoient de plus, qu'aucun d'eux ne pût être frappé par des censures, par une excommunication ou un jugement criminel, si la sentence qui le condamnoit n'étoit sanctionnée par les deux tiers des voix dans le sacré collége. Une clause plus importante encore fut celle par laquelle ils limitèrent leur nombre à vingt-quatre. Le pape futur ne devoit faire aucune promotion, jusqu'à ce qu'ils fussent réduits au-dessous de ce nombre; il ne pouvoit de plus décorer du chapeau aucun homme âgé de moins de trente ans; il ne pouvoit prendre qu'un seul cardinal dans sa famille; tous ceux qu'il éleveroit à cette éminente dignité devoient avoir été reçus auparavant docteurs en théologie ou en droit, à la réserve des seuls fils ou neveux de rois; et ces derniers mêmes devoient faire preuve d'une instruction compétente. En-

(1) *Cardin. Papiensis Epist.* 182. — *Raynald. Annal. Eccles.* 1464, §. 59-60, p. 167.

1484. fin, le pape devoit désormais ne gouverner plus que de concert avec les cardinaux, et dans toutes les occasions importantes, surtout lorsqu'il s'agiroit d'aliéner quelque fief de l'Église, ses bulles ne devoient avoir de force qu'autant qu'elles seroient sanctionnées par les deux tiers des suffrages dans le sacré collége (1). Si les deux constitutions qui contenoient toutes ces conditions étoient devenues la loi de l'Église, peut-être la cour de Rome ne se seroit-elle pas conduite avec moins d'ambition et de hauteur; mais sans doute sa politique auroit été plus prudente, et ses chefs n'auroient pas donné, par leurs mœurs, le scandale qui devoit hâter la réformation.

Après que tous les cardinaux se furent engagés par serment à observer toutes ces conditions, s'ils étoient appelés au trône pontifical, ils allèrent aux suffrages. Des intrigues fort actives et de libérales promesses avoient déjà préparé l'élection (2), et les suffrages se réunirent en faveur de Jean-Baptiste Cybo, Génois, cardinal-prêtre du titre de Sainte-Cécile, qui fut proclamé le 29 août 1484, sous le nom d'Innocent VIII (3). Dès le jour de son installation, il confirma, par un nouveau serment, le traité fait avec les cardinaux, et il s'engagea, sous peine de parjure et d'anathème, à ne s'en point absoudre lui-même, et à ne s'en point faire absoudre par d'autres. Cependant, dès qu'il se sentit mieux affermi sur son trône, il abolit et son traité et ses deux sermens, comme contraires au droit du Saint-Siége (4).

Mais Innocent VIII devoit la tiare à un grand nombre de traités secrets faits avec chacun des cardinaux; et ceux-ci, dont l'exécution devoit être immédiate, furent observés avec plus d'exactitude. Celui entre les membres du con-

(1) *Annal. Eccles.* 1484, §. 28-39, p. 337.
(2) *Diario di Stefano Infessura.* p. 1190.
(3) *Diario di Roma del Notaio di Nantiporto*, p. 1091.
(4) *Raynald. Annal. Eccles.* 1484, §. 41, p. 340.

clave qui l'avoit servi avec le plus d'activité et de zèle, étoit 1484.
le cardinal Julien de Saint-Pierre *ad vincula*, qui fut depuis pape, sous le nom de Jules II. Ce prélat guerrier avoit demandé pour récompense, non des bénéfices ecclésiastiques, mais des forteresses. Il en obtint plusieurs en effet, et pour lui-même, et pour son frère Jean de la Rovère, que Sixte IV avoit fait prince de Sinigaglia, et préfet de Rome. Ce même Jean fut nommé par Innocent VIII, capitaine général de l'Église; en sorte que le pouvoir et la faveur de la cour de Rome ne sortirent point de la maison du précédent pontife. Tous les autres cardinaux obtinrent les prélatures et les abbayes pour lesquelles ils avoient vendu leurs voix. Les écrivains du temps n'hésitent pas à taxer de simoniaque une élection préparée par ces marchés qu'on ne put tenir secrets (1). Mais un panégyriste d'Innocent VIII, en rapportant ces mêmes libéralités, les donne pour preuves du cœur reconnoissant du nouveau pontife (2).

Innocent VIII ne ressembloit pas au pape qu'il remplaçoit; et cependant la comparaison avec un homme aussi odieux que Sixte IV, ne lui fut point avantageuse. Foible, corrompu, sans caractère, sans vues profondes ou suivies, Innocent fut toujours gouverné par d'indignes favoris, et son administration fut souillée par tous leurs vices. Il avoit eu sept enfans naturels de différentes femmes, et il donna le scandale, nouveau pour l'Église, de les reconnoître publiquement. L'aîné de ses fils, que sa petite taille fit désigner par le nom de Franceschetto, devint ensuite la tige des ducs de Massa et Carrara, de la maison Cybo. Une des filles d'Innocent étoit mariée à un banquier, qu'il chargea des finances de la cour; les autres ne jouent aucun rôle dans

(1) *Stefano Infessura Diario Romano*. p. 1190. — Lettres de Guid' Antonio Vespucci à Laurent de Médicis, où il raconte à quel prix le cardinal Julien avoit acheté pour J.-B. Cybo, le vote de chacun de ses collègues. *Apud Roscoë Append.* n° 44, T. IV, p. 7.

(2) *Onofrio Panvino, Vite de Pontifici.* p. 466.

1484. l'histoire (1). Ce ne fut plus l'ambition ou la passion de la guerre, mais l'avarice, la débauche, et une vénalité déhontée qui caractérisèrent la nouvelle cour. Innocent VIII fit peu de mal par lui-même, mais il laissa tout faire; et son indolence ne fut pas moins fatale aux peuples que la turbulence de son prédécesseur.

Le roi de Naples, Ferdinand, témoigna beaucoup de joie de l'élection du cardinal Jean-Baptiste Cybo; il le regardoit comme une créature de son père et de lui-même. En effet, Cybo, quoique Génois, avoit été élevé à la cour d'Alphonse, et il avoit reçu de Ferdinand son premier évêché, celui d'Amalfi (2). Mais les papes ont rarement montré de la reconnoissance aux souverains qui commencèrent leur fortune; souvent ils désirent faire sentir leur nouveau pouvoir à ceux de qui ils ont dépendu, ou bien ils se blessent de ce que le respect ne succède point assez tôt au ton de bienveillance et de protection.

La haine qui avoit éclaté contre Ferdinand, dans le royaume de Naples, lorsqu'il étoit monté sur le trône, ne s'étoit point éteinte pendant son long règne. On reconnoissoit l'habileté de sa politique, la vigueur avec laquelle il maintenoit son autorité, l'ordre et la justice qu'il faisoit observer dans ses états; mais on l'accusoit en revanche d'une extrême avarice, d'une cruauté impitoyable, et surtout d'une mauvaise foi, d'une perfidie, dont ses vassaux avoient été victimes, aussi bien que les étrangers. L'animosité que les Napolitains conservoient dans leur cœur contre Ferdinand, redoubla, lorsque son fils aîné, Alphonse duc de Calabre, commença à le remplacer dans les soins du gouvernement. Alphonse portoit à l'excès tous les vices qu'avoit eus son père. « Nul homme, dit Philippe de Comines, n'a » esté plus cruel que lui, ne plus mauvais, ne plus vicieux

(1) *Diario di Roma di Stefano Infessura.* p. 1190. — Onofrio Panvino ne parle que des deux aînés. p. 466.

(2) *Raynaldi Annal. Eccles.* 1484, §. 47, p. 341.

» et plus infect, ne plus gourmand que lui. Le père estoit 1484.
» plus dangereux, car nul ne se congnoissoit en lui ni en
» son courroux; car en faisant bonne chère, il prenoit
» et trahissoit les gens.... Jamais en lui n'y avoit grâce
» ne miséricorde, comme m'ont conté ses prochains parens
» et amis; et jamais n'avoit eu pitié ne compassion de
» son pauvre peuple, quant aux deniers. Il faisoit toute
» la marchandise du royaume, jusques à bailler les pour-
» ceaux à garder au peuple, et les leur faisoit engraisser,
» pour mieux les vendre. S'ils mouroient, falloit qu'ils les
» payassent. Aux lieux où croît l'huile d'olive, comme en
» la Pouille, ils l'achetoient lui et son fils à leur plaisir, et
» semblablement le froment, et avant qu'il fût meur, et le
» vendoient après, le plus cher qu'ils pouvoient. Et si la-
» dite marchandise s'abaissoit de prix, contraignoient le
» peuple de la prendre; et par le temps qu'ils vouloient
» vendre, nul ne pouvoit vendre qu'eux (1). »

Ces monopoles avoient resserré l'amitié et la confiance entre Ferdinand et Sixte IV; ils s'entendoient pour fouler en commun leurs peuples, et faire, de vive force, un commerce ruineux pour leurs sujets. Innocent VIII en arrivant au trône fit cesser ce trafic scandaleux; mais en même temps il rompit les relations d'amitié et de bon voisinage que Sixte avoit formées; il réclama avec hauteur le tribut pécuniaire que le royaume de Naples devoit au Saint-Siége, révoquant la grâce accordée à Ferdinand, de convertir ce tribut pendant sa vie, en la présentation d'une haquenée (2). Il témoigna ouvertement son mécontentement de cette maison d'Aragon à laquelle il devoit sa grandeur; il fit valoir la suzeraineté du Saint-Siége sur le royaume; il invita les barons napolitains à porter par-devant lui leurs plaintes

(1) *Mémoires de Philippe de Comines*. L. VII, chap. XIII. *Collection des Mémoires pour l'Histoire de France*. T. XII, p. 208.

(2) *Raynaldi Annal. Eccles*. 1485, §. 40, p. 358.

1484. contre Ferdinand, et il s'établit en quelque sorte juge des différends entre le monarque et ses sujets.

1485. Un acte de violence, exercé l'année suivante par le duc de Calabre, fournit au pape l'occasion de donner carrière à toutes ses prétentions. La ville d'Aquila, dans les Abruzzes, profitant de sa forte situation au milieu des montagnes, de la richesse de son territoire, et du grand nombre de ses habitans, s'étoit mise en possession, sous la protection des rois de Naples, de presque tous les priviléges d'une république; elle nommoit ses magistrats et levoit ses impôts elle-même; elle ne permettoit point aux troupes royales d'entrer dans ses murs, et elle concluoit de sa seule autorité des traités et des alliances, même avec les ennemis du roi. C'est ainsi qu'elle étoit alliée de la maison Colonna, dont les fiefs s'étendoient dans son voisinage. Cette alliance n'avoit point été détruite par la guerre que Ferdinand avoit faite aux Colonna, de concert avec Sixte IV; et comme Innocent VIII avoit reçu dans ses bonnes grâces cette maison puissante, et cherchoit à la dédommager par tout son crédit, de la persécution qu'elle avoit éprouvée, les Colonna donnoient à la ville d'Aquila un nouvel appui à la cour de Rome (1).

La famille des Lalli, comtes de Montorio, exerçoit dans Aquila, depuis plus d'un siècle, et dès les temps de la première Jeanne, une autorité non moins grande que celle des Médicis à Florence. Son chef étoit alors messire Pierre Lallo. Le duc de Calabre, ayant le dessein de dépouiller les habitans d'Aquila de tous leurs priviléges, jugea convenable de les priver, avant tout, de leur premier magistrat. Alphonse avoit cantonné à Cività di Chieti, l'armée qu'il avoit ramenée de la guerre de Ferrare; il invita le comte de Montorio à s'y rendre auprès de lui, pour traiter des affaires de la province. Le comte n'avoit pas même eu la

(1) Une collection des historiens originaux d'Aquila a été publiée par Muratori. *Antiq. Ital. Med. Ævi.* T. VI, p. 485-1032. — *Diario Romano di Stefano Infessura.* p. 1181 et 1194.

pensée de nuire au gouvernement, en sorte qu'il vint au rendez-vous, sans aucune défiance. Le duc de Calabre le fit arrêter le 28 juin 1485 (1). Il obligea la comtesse, sa femme, à se rendre à Naples, et il fit en même temps filer vers Aquila des troupes, qui y entrèrent par petits détachemens, et qui se trouvèrent maîtresses de la place, avant que les habitans en eussent conçu de la défiance. Cependant les magistrats d'Aquila adressèrent au duc des instances respectueuses, pour qu'il retirât ses troupes, conformément à leurs priviléges. Ils les répétèrent à plusieurs reprises, et toujours sans succès; enfin, le 25 octobre, ils donnèrent ordre à toute la bourgeoisie de prendre les armes; ils attaquèrent dans les rues les soldats napolitains, ils en tuèrent une partie, ils mirent le reste en fuite, et déclarant alors que le roi Ferdinand avoit perdu toute souveraineté sur eux, pour en avoir abusé, ils se donnèrent à l'Église, sous condition qu'elle protégeât leur liberté (2). 1485.

Innocent VIII ne fit aucune difficulté d'accepter l'offre des habitans d'Aquila; il prit sous sa protection le comte et la comtesse de Montorio, il fit passer, par les fiefs des Colonna, des soldats dans l'Abruzze; il sollicita les barons du royaume à s'engager, pour défendre leur liberté, dans une confédération générale, dont il vouloit être le chef, et il se prépara à la guerre. Bientôt il apprit que Ferdinand, pour faire oublier le mécontentement et l'insurrection d'Aquila, avoit remis, le 16 novembre, le comte de Montorio en liberté, après l'avoir engagé dans ses intérêts. Le pape écrivit à ce seigneur, pour le féliciter, mais il ne renonça point à ses préparatifs de guerre (3).

(1) *Antiq. Ital.* T. VI. *Cronaca Aquilana.* §. 70, p. 923. — *Macchiavelli.* L. VIII, p. 436.

(2) *Cronaca Aquilana.* §. 71, p. 924.

(3) Lettre d'Innocent VIII au comte de Montorio pour le féliciter sur le recouvrement de sa liberté. *Annal. Eccles.* 1485, §. 41, p. 358.

1485. En même temps qu'Innocent VIII sollicitoit les barons napolitains de prendre les armes contre leur roi, celui-ci les invitoit à Naples, à une assemblée de son parlement. Trois grands seigneurs seulement osèrent s'y trouver. Le comte de Fondi, le duc d'Amalfi, et le prince de Tarente; tous les autres refusèrent de se mettre entre les mains du roi; persuadés que s'il les tenoit une fois, il leur feroit trancher à tous la tête (1). Au lieu de se rendre à Naples, ils s'assemblèrent chez le duc de Melfi, dans la ville de même nom, sous prétexte d'assister aux noces de Trajan Caracciolo, son fils. On vit dans ce congrès, le grand amiral du royaume, Antoine de San-Séverino, prince de Salerne; le grand connétable, Pierre del Balzo, prince d'Altamura; le grand sénéchal, Pierre de Guevara, marquis del Vasto; Jérôme San-Severino, prince de Bisignano; André-Mathieu Acquaviva, duc d'Atri; le duc de Melfi, celui de Nardo, les comtes de Lauria, de Melito, de Nola, et une foule de moindres gentilshommes. Ces seigneurs étoient résolus à ne pas souffrir davantage l'oppression dans laquelle ils languissoient. Ils étoient entrés en correspondance avec Innocent VIII; ils avoient aussi des intelligences avec deux confidens du vieux roi, dont le duc de Calabre étoit jaloux, et qu'il vouloit perdre : l'un étoit François Coppola, comte de Sarno, qui avoit administré les deniers du roi dans son commerce de monopole; l'autre, Antoine Petrucci, qu'il avoit fait son secrétaire. Tous deux avoient amassé à la cour de grandes richesses, qui tentoient la cupidité d'Alphonse (2).

Celui-ci, connoissant le mécontentement de toute la noblesse, ne douta pas que l'assemblée de Melfi n'aboutît à une rébellion. Il voulut donc prévenir les factieux par la rapidité de ses attaques. Il tomba à l'improviste sur le comté

(1) *Diario di Stefano Infessura.* T. III, P. II, p. 1196.

(2) *Giannone Istoria civile del Regno di Napoli.* L. XXVIII, c. I, p. 610.

de Nola; il s'empara de tous les lieux forts, il y surprit la femme et les deux fils du comte, qu'il envoya prisonniers à Naples. Son intention étoit d'écraser de même les autres mécontens, avant qu'ils eussent réuni leurs forces; mais la rébellion, accélérée par cette violence, éclata en même temps dans tout le royaume; et le duc de Calabre fut obligé d'user de plus grands ménagemens, avec des ennemis plus nombreux qu'il ne s'y étoit attendu. 1485.

Encore que la guerre eût éclaté, ni le roi, ni ses barons, ni le pape ne se trouvoient prêts pour le combat; aussi l'on commença de toutes parts à négocier, plutôt avec l'intention de gagner du temps, ou de se tromper les uns les autres, que de se réconcilier. Des ambassadeurs de Ferdinand se présentèrent, à la fin d'août, à Florence et à Milan, pour demander à ces deux états les secours qu'ils étoient obligés de fournir, d'après leur traité d'alliance (1). Louis Sforza, dont la politique tortueuse sembloit n'avoir d'autre but que d'étonner et de confondre ses alliés, évita quelque temps, et par plusieurs subterfuges, d'énoncer ce qu'il vouloit faire. Mais la république florentine, entraînée par Laurent de Médicis, promit au roi une vigoureuse assistance. Elle se chargea d'attaquer le pape dans les états même de l'Église, tandis que Ferdinand combattroit contre ses barons. Sforza s'étant enfin rangé au même parti, ils prirent en commun à leur solde le comte de Pitigliano, le seigneur de Piombino, et tous les capitaines de la maison Orsini; et dès le mois de novembre ils attaquèrent Innocent VIII (2).

Le pape de son côté avoit cherché des alliances et dans le reste de l'Italie, et en France. Pour s'attacher les Vénitiens, il les avoit relevés de toutes les censures prononcées contre eux par Sixte IV (3). Il avoit voulu leur

(1) *Scipione Ammirato.* L. XXV, p. 169. (2) *Ibid.* p. 171.
(3) *Bulla Innoc. VIII ap. Raynald.* 1485, §. 45, p. 359. — *And. Navagiero.* p. 1192.

1485. persuader que le moment étoit venu de se venger du roi de Naples; mais cette sage république, à peine reposée de ses précédentes guerres, ne trouva point qu'elle eût d'assez fortes raisons pour s'engager dans de nouvelles hostilités. Elle se contenta de céder au pape son général Robert de San-Severino, qui passa au service de l'Église avec deux de ses fils, et trente-deux escadrons de cavalerie (1). Innocent offrit en même temps à René II, duc de Lorraine, qu'il regardoit comme représentant de la maison d'Anjou, l'investiture du royaume de Naples. Il ne doutoit pas de trouver ce prince prêt à tenter une entreprise qu'il jugeoit glorieuse. Mais René étoit alors même obligé de plaider à la cour de France, contre le testament de son grand-père qui l'excluoit de sa succession. Il ne put obtenir du roi qu'un misérable secours de vingt mille francs en argent, et de cent lances, pour tenter la conquête d'un royaume auquel Charles VIII prétendoit lui-même; et comme il ne vouloit pas appauvrir la Lorraine pour une guerre dont il n'attendoit peut-être pas de grands succès, et qui dans aucun cas ne seroit favorable à ce duché, il renonça à son expédition (2).

Cependant Ferdinand avoit fait déclarer à ses barons qu'il étoit prêt à écouter leurs doléances, et à réformer les abus dont ils se plaignoient. Ceux-ci avoient nommé le prince de Bisignano pour exposer leurs griefs; mais, comme ils avoient alors l'espérance d'être soutenus par le pape, les Vénitiens et le duc René, ils firent au roi des demandes qu'ils croyoient eux-mêmes absolument inacceptables. Ferdinand répondit qu'il étoit prêt à signer la paix aux conditions que les barons proposoient; et son second fils, Frédéric, se rendit à leur assemblée avec cette acceptation

(1) *M. Ant. Sabellico.* Dec. IV, L. III, f. 243. — *Diario di Roma del Notaio di Nantiporto.* p. 1098. — *Diario Ferrarese.* T. XXIV, p. 277.

(2) *Phil. de Comines.* L. VII, chap. I, p. 135, T. XII. Mém. pour l'Hist. de France.

pleine et entière. L'extrême débonnaireté de Ferdinand, loin de faciliter la négociation, glaça d'effroi les confédérés; ils reconnurent aisément l'intention de leur maître de tout accorder, de tout jurer, et de ne respecter aucun de ses sermens. Au lieu d'accepter la paix aux conditions qu'eux-mêmes avoient demandées, ils offrirent la couronne à Frédéric d'Aragon, qui venoit auprès d'eux pour les leur accorder. Ce prince avoit inspiré, par ses vertus, autant de bienveillance et de respect, que son frère de méfiance et de haine. S'il avoit été l'héritier légitime du trône, il auroit sans doute sauvé la maison d'Aragon du sort qui la menaçoit; mais il ne pouvoit accepter des propositions coupables, et il aima mieux demeurer prisonnier des rebelles, que de régner sur eux (1). 1485.

Le roi avoit jugé que le parti nombreux formé contre lui, s'il commençoit à faire la guerre, se détermineroit aussitôt à des mesures vigoureuses, tandis que s'il continuoit à négocier, le respect pour l'autorité royale arrêteroit tous les efforts de cette ligue mal affermie, et la discorde ne tarderoit pas à s'y introduire. Il donna donc à son petit-fils, Ferdinand, prince de Capoue, une armée d'observation, chargée seulement de contenir les rebelles, tandis qu'il mit la plus grande partie de ses forces sous les ordres du duc de Calabre, qui marcha sur Rome, pour s'y réunir au comte de Pitigliano et aux Orsini, soldés par le duc de Milan et les Florentins (2).

Aucune action d'éclat ne signala cette guerre : Robert de San-Severino voulut s'ouvrir un passage au travers des états de l'Église, pour aller se joindre, dans le royaume de Naples, aux barons qui l'attendoient. Le duc de Calabre, avec les Orsini, prit à tâche de l'arrêter (3). Les Florentins, toujours lents à se mettre en mouvement, n'agirent

(1) *Giannone, Istoria civil.* L. XXVIII, c. I, p. 612.
(2) *Ibid.* p. 614.
(3) *Scipione Ammirato.* L. XXV, p. 171.

1486. avec quelque vigueur, qu'au commencement de l'année suivante. Alors ils étendirent leurs négociations dans toutes les villes de l'Église qui confinoient à leur territoire. Les Baglioni devoient faire révolter Pérouse, et y rétablir le gouvernement républicain; les fils de Nicolas Vitelli, qui venoit de mourir, devoient, avec l'aide de leurs partisans, recouvrer la seigneurie de Città di Castello; Jean des Gatti devoit faire valoir les droits de sa famille sur Viterbe; les villes d'Assise, Foligno, Montefalco, Spolète, Todi et Orviète receloient de même chacune un parti qui traitoit avec les Florentins (1). Aucune de ces conjurations, il est vrai, n'eut une heureuse issue; mais le pape, qui en avoit connoissance, en conçut une extrême inquiétude. Il fut obligé de diviser ses forces, pour contenir toutes ses villes dans le devoir, et il ne put point donner aux barons napolitains les secours qu'il leur avoit promis.

Cependant les deux armées du duc de Calabre et de San-Severino, qui s'étoient long-temps menacées, se rencontrèrent enfin, le 8 mai 1486, au pont de Lamentana. Un combat s'engagea entre ces deux corps de cavalerie, mais avec si peu d'ardeur militaire, qu'on assure qu'il n'y eut personne ni de tué ni de blessé. Comme le duc de Calabre enleva des prisonniers à Robert de San-Severino, et le repoussa du champ de bataille, il fut supposé avoir remporté la victoire (2). Il s'approcha ensuite de Rome; et les Orsini, qui lui étoient dévoués, jetèrent la ville dans une extrême confusion, car autant la guerre étoit peu meurtrière pour les soldats, autant elle étoit redoutable pour les peuples.

Le danger de tout l'état de l'Église, la dévastation des campagnes, la ruine de la ville elle-même, inspiroient déjà au foible Innocent VIII du repentir de s'être engagé dans

(1) *Scipione Ammirato*. L. XXV, p. 173.

(2) *Scipione Ammirato*. L. XXV, p. 173. — *M. A. Sabellico*. Dec. IV, L. III, f. 243, v°.

une lutte au-dessus de ses forces. Après avoir allumé une guerre imprudente, il n'avoit pris aucune mesure pour la soutenir; il se défioit de tous également, et dans son indécision il laissoit échapper ses dernières ressources. Laurent de Médicis augmenta encore son irrésolution et ses craintes, en faisant tomber entre ses mains de fausses lettres de Robert de San-Severino, qui devoient faire appréhender une trahison de sa part (1). Les cardinaux s'accordoient à presser le pape de terminer cette guerre ruineuse : le seul cardinal de Balue, comme Français, se trouvoit en opposition avec tout le sacré collége. Il rappeloit les démarches faites par la cour de Rome auprès du roi de France, et il protestoit que le pape ne pouvoit sans déshonneur abandonner une entreprise qui avoit déjà mis la France entière sous les armes. Le vice-chancelier Rodéric Borgia lui répondit avec tant de violence, qu'on eut peine à empêcher les deux cardinaux de se battre (2). 1486.

Ferdinand et Isabelle, rois d'Aragon et de Castille, cherchoient par leurs ambassadeurs à rétablir la paix du midi de l'Italie. La réunion de ces deux antiques monarchies leur avoit donné une grande prépondérance dans la politique de l'Europe. Ferdinand étoit roi de Sicile, et il avoit par conséquent un intérêt direct à écarter du royaume de l'autre Ferdinand, son cousin, les prétendans français qui pouvoient ébranler sa propre domination. D'autre part il avoit à craindre pour la Sicile l'invasion des Turcs, qui auroient pu faire ainsi une diversion à la guerre qu'il portoit dans le royaume musulman de Grenade. Il importoit donc aux rois d'Espagne que l'Italie demeurât unie, pour paroître redoutable aux étrangers; aussi s'offrirent-ils pour

(1) *Raynaldi Annal. Eccles.* 1486, §. 16, p. 368.

(2) Rodério Borgia s'écria que le Saint-Père ne devoit pas écouter les propos d'un ivrogne : le cardinal de Balue répondit à cette insulte par des attaques plus directes encore sur les mœurs, la naissance et la foi du *Marrano*, ou mécréant espagnol. *Stefano Infessura, Diario Romano.* T. III, P. II, 1204-1205.

1486. médiateurs dans la guerre entre le pape et le roi de Naples. L'évêque d'Oviedo, et Francisco de Roxas vinrent à Rome, pour négocier. Plus tard ils furent suivis par don Inigo de Mandoza, comte de Tendilla, et tous les partis parurent également empressés d'accepter leur médiation (1).

Ferdinand de Naples accorda au pape toutes ses demandes. Il s'engagea à payer à l'Église le tribut annuel, avec tous ses arrérages; il reconnut pour vassaux immédiats de l'Église, et la ville d'Aquila, et tous les barons rebelles qui avoient fait au pape hommage de leurs fiefs. Seulement il stipula que les cens, payés annuellement à l'Église par cette ville ou ces barons, seroient reçus en déduction du tribut qu'il reconnoissoit devoir lui-même. Il ne se contenta pas de pardonner à tous ses barons, il les dispensa de venir lui rendre hommage à Naples; il leur permit de rester dans leurs forteresses au milieu de leurs vassaux, et il donna cependant pour garans de leur sûreté les rois d'Aragon et de Castille, le duc de Milan et Laurent de Médicis. Ce traité, qui n'avoit point été communiqué aux cardinaux, fut signé, le 11 août, à Rome, et publié immédiatement (2).

Les deux confidens de Ferdinand, qui avoient entretenu avec les rebelles une secrète correspondance, n'étoient pas explicitement compris dans le traité. Aussi Ferdinand, au moment où il reçut, le 13 août, la nouvelle de la signature de la paix, pour mêler dans le cœur de ses sujets la terreur à l'espérance, fit-il arrêter François Coppola, comte de Sarno; les comtes de Carinola et de Policastro, ses fils; Antoine Petrucci, son secrétaire, et deux de leurs confidens. Leurs biens, qui montoient, dit-on, à trois cent mille ducats, furent saisis; et, peu de jours après, on fit

(1) *Raynaldi Annal. Eccles.* 1486, §. 1-2, p. 366.

(2) *Stefano Infessura, Diario Romano.* p. 1211. — *Diario del Notaio di Nantiporto.* pag. 1103. — *Raynaldi Annal. Ecclesias.* §. 13 et 14, p. 368.

périr tous ces prisonniers dans de cruels supplices (1). Les barons, qui avoient été en guerre avec le roi, se crurent dans ce moment abandonnés à ses vengeances par le traité de paix, ou peut-être par une collusion honteuse des puissances mêmes qui avoient garanti leur sûreté. Le grand sénéchal, Pierre de Guevara, mourut de douleur de l'avilissement où étoit tombé son parti. Antoine de San-Severino, prince de Salerne, connoissant trop Ferdinand pour se fier jamais à lui, passa en France, et, après de longs efforts, il réussit enfin à y susciter un vengeur (2). Les autres barons, retirés dans leurs terres, furent ménagés quelque temps encore par le roi, et ils cherchèrent alors à se persuader que leur cause n'étoit point la même que celle du comte de Sarno et de Petrucci. 1486.

Cependant Ferdinand, après s'être assuré que le roi d'Espagne, le duc de Milan et Laurent de Médicis ne tiendroient point la main à l'exécution de ses promesses, ne tarda pas à les violer toutes effrontément. Il fit entrer au mois de septembre dans Aquila, ce même comte de Montorio qu'il avoit fait arrêter un an auparavant, mais qui depuis s'étoit entièrement dévoué à lui. Le comte tomba à l'improviste sur les soldats d'Innocent VIII; il en tua une partie, et contraignit le reste à la fuite. Il fit mettre à mort l'archidiacre, chef du parti de l'Église, et représentant du pape dans Aquila; enfin il soumit, sans réserve, cette ville à l'autorité royale (3).

Les barons n'échappèrent pas long-temps non plus à la perfidie du roi. Le 10 octobre, ou, selon d'autres, le 10 juin suivant, il fit arrêter les princes d'Altamura et de Bisignano, les ducs de Melfi et de Nardo, les comtes de Morcone, de Lauria, de Melito, de Nola, et plusieurs

(1) *Annali Napolitani di Raimo.* T. XXIII, p. 238.

(2) *Mémoires de Phil. de Comines.* L. VII, chap. II, p. 138.

(3) *Stefano Infessura, Diario di Roma.* T. III, P. II, p. 1214. — *Raynaldi Annal. Eccles.* 1486, §. 19, p. 369.

1486. autres gentilshommes. On prétend que tous ces seigneurs furent immédiatement égorgés, et que leurs corps, cousus dans des sacs, furent jetés à la mer. Mais Ferdinand, pour contenir leurs partisans, voulut faire croire qu'il retenoit toujours ces princes comme otages, et il eut soin de faire porter chaque jour des provisions à leur prison. Peu de temps après, on arrêta encore leurs femmes et leurs enfans, et tous leurs biens furent confisqués. La princesse de Bisignano réussit seule à s'enfuir avec sa famille. Le roi fit périr en même temps Marin Marzano, duc de Suessa, qui, depuis vingt-cinq ans, languissoit dans ses cachots (1).

Le roi n'ayant plus rien à craindre de ses barons, se dégagea de tout reste d'égards pour le pape. Il continua à disposer, sans le consulter, de tous les bénéfices ecclésiastiques de ses états; il refusa le tribut annuel qu'il s'étoit engagé à payer, et lorsque l'évêque de Césène fut envoyé par Innocent VIII auprès de lui, pour réclamer sur ces deux objets, Ferdinand répondit qu'il connoissoit mieux ses propres sujets que le pape, et qu'il savoit mieux que lui quels étoient ceux qui étoient dignes d'avancement. Il ajouta qu'il étoit sans argent, et que d'ailleurs il avoit tant fait de dépenses pour l'Église, qu'il avoit mérité de jouir d'une plus longue exemption encore (2).

Robert de San-Severino sachant que le traité de paix ne contenoit aucune clause en sa faveur, se mit en marche pour regagner, avec sa cavalerie, le territoire de Venise; déterminé à s'ouvrir son chemin à la pointe de l'épée. Il avoit déjà passé Todi et le bourg Saint-Sépulchre, lorsque le duc de Calabre se mit à ses trousses; ce duc, qui encourageoit à la résistance toutes les villes dont San-Severino s'approchoit, commença bientôt à gagner des marches sur

(1) *Giannone, Ist. civ.* L. XXVIII, c. I, p. 618.

(2) *Stefano Infessura, Diar. Rom.* p. 1218. — *Raynald. Ann. Eccl.* 1487, § 11, p. 382.

lui. Jean Bentivoglio et les Bolonais fermèrent enfin le passage au général du pape, et celui-ci fut obligé d'abandonner tous ses bagages et la plus grande partie de son armée, tandis qu'avec cent chevau-légers seulement, il échappa à ses ennemis, et rentra sur le territoire de Venise (1). 1486.

Jamais le Saint-Siége n'avoit fait une paix plus honteuse que celle que venoit de conclure Innocent VIII. Sans avoir éprouvé aucune grande déroute, aucun revers qui pût motiver tant de foiblesse, il avoit sacrifié le général qui étoit venu à son service de l'autre extrémité de l'Italie: il avoit abandonné tous ses engagemens avec René de Lorraine et la cour de France; il avoit fait traîner dans les cachots et périr dans les supplices des hommes qui n'étoient coupables que pour avoir soutenu son parti, et qu'il s'étoit engagé solennellement à défendre. Il perdoit le tribut du royaume de Naples, et la présentation aux bénéfices, que le Saint-Siége distribuoit auparavant dans ce royaume; et pour comble de honte, tous ces outrages lui étoient faits en contradiction ouverte avec un traité solennellement juré, et annoncé à toute l'Europe, sans qu'il osât en témoigner aucun ressentiment. Innocent VIII qui fit quelques foibles tentatives pour se faire payer par Ferdinand, n'en fit aucune pour sauver les malheureuses victimes de leur attachement au Saint-Siége. Il n'en conserva pas moins des relations de bon voisinage avec le roi de Naples; il n'invoqua point la garantie des médiateurs du traité de Rome, et bientôt il se jeta entièrement entre les bras de l'un d'eux. Il sentoit sa propre foiblesse, il avoit besoin de trouver de la force, il désiroit être conduit et se confier en aveugle, et il choisit pour son confident et son guide, celui en qui il venoit de trouver l'opposition la plus vi-

(1) *Scipione Ammirato.* L. XXV, pag. 176. — *M. Ant. Sabellico.* D. IV, L. III, f. 243. v. — *Hier. de Bursellis Ann. Bonon.* T. XXIII, p. 906.

1486. goureuse, Laurent de Médicis, l'allié et le sauveur de Ferdinand.

Ce chef célèbre de la république florentine avoit rencontré un juste mécontentement dans le conseil même des Septante, qu'il avoit créé, lorsqu'il avoit voulu engager Florence à seconder Ferdinand dans une oppression injuste, et à se brouiller avec l'Église, dont l'inimitié étoit toujours redoutable. Son historien, Valori, assure que jamais il ne déploya tant d'éloquence, que dans le discours qui persuada ses collègues (1). Jamais aussi il n'avoit eu besoin de plus d'artifice que dans cette occasion, où il vouloit faire sacrifier l'intérêt comme les principes de la république, à son avantage personnel. Laurent réussit à procurer à sa famille l'amitié de Ferdinand en lui rendant service, et celle d'Innocent VIII, en l'intimidant; mais ni l'un ni l'autre n'étoient les vrais alliés que devoit désirer Florence; ni l'un ni l'autre ne pouvoient promettre de la constance dans leurs affections, ou de la suite dans leur politique. Florence étoit déchue de sa grandeur depuis qu'elle avoit abandonné le système des Albizzi, et qu'elle ne faisoit plus cause commune avec tous les peuples libres. Les Médicis, humiliés de n'être considérés dans les autres républiques que comme de simples citoyens, manifestoient de la jalousie contre Venise, ils inspiroient de la défiance à Gênes, à Lucques et à Sienne; ils mettoient enfin tout leur art à maintenir un esprit de rivalité entre leur patrie et les villes libres. Dès-lors Florence n'eut plus de partisans héréditaires dans le reste de l'Italie; on savoit que son alliance dépendoit des intrigues secrètes du cabinet, qu'elle étoit variable comme les intérêts du jour et les faveurs des princes; ceux qui souffroient pour la cause la plus légitime n'étoient plus assurés de ses secours; les amis de la liberté ne songèrent plus dès-lors à venir à son

(1) *Valori in vitâ Laurentii.* p. 53. — *Roscoë*, *Life of Lorenzo de Medici.* T. II, ch. VI, p. 27.

aide, qu'autant qu'ils s'y sentirent conviés par un intérêt présent. 1486.

La vanité de Laurent de Médicis, au contraire, étoit flattée toutes les fois qu'il traitoit avec des princes; Ferdinand avoit pour lui tous les égards réservés aux souverains. Son fils Pierre fut accueilli avec bien plus de respect, aux noces d'Isabelle d'Aragon avec Jean-Galéaz, que les ambassadeurs de la république (1). Innocent VIII, de son côté, ne s'allioit pas à Florence, mais aux Médicis. Son fils, Franceschetto Cybo, épousa Madeleine, fille de Laurent et de Clarisse Orsini. Clarisse fut à cette occasion reçue avec pompe à la cour de Rome, aussi bien que son père Virginio Orsini, qui depuis le commencement de ce pontificat, avoit été en guerre avec le Saint-Siége : tous les Orsini, qui avoient été persécutés avec acharnement, furent rappelés à la faveur et à la toute-puissance dans Rome. Enfin, le pape promit au frère de sa belle-fille, au second fils de Laurent de Médicis, un chapeau de cardinal. Celui dont la fortune commençoit ainsi, devoit être un jour le pape Léon X; alors il étoit encore enfant, et jamais la première dignité de l'Église n'avoit été obtenue dans un âge aussi tendre. Le mariage de Franceschetto Cybo avec Madeleine de Médicis, ne se célébra qu'en novembre 1487, et la consécration de Jean de Médicis fut différée jusqu'au commencement de l'année 1492 (2).

Laurent de Médicis étoit à peine réconcilié à l'Église qu'il rendit à Innocent VIII un service éminent, en terminant honorablement pour lui une petite guerre, qui menaçoit d'être suivie de grands désastres. La ville d'Osimo, dans la Marche, avoit éprouvé une révolution, à la suite

(1) *Istorie di Giovanni Cambi.* T. XXIV, p. 39.

(2) *Macchiavelli, Ist.* L. VIII, p. 435. — *Scipione Ammirato.* L. XXV, p. 177. — *J. Mich. Bruti.* L. VIII, p. 209. — *Diario di Stefano Infessura.* T. III, P. II, p. 1215. — *Diario di Roma del Notaio di Nantiporto.* p. 1106.

1486. de laquelle elle avoit secoué la domination de l'Église, et Boccolino Guzzoni, l'un de ses citoyens, s'en étoit fait déclarer seigneur. Ce petit souverain, abandonné à ses seules forces, auroit été aisément ramené à l'obéissance envers le siége apostolique; mais vers le même temps Bajazeth II, demeuré vainqueur dans les guerres civiles des Turcs, avoit repris le dessein de pénétrer en Italie. Des poignées d'aventuriers musulmans avoient fait plusieurs descentes dans la Marche d'Ancône; ils avoient essayé de surprendre Fano, et ils avoient trouvé, dans les états du pape, des correspondans et des partisans, comme ils en avoient trouvé précédemment dans ceux de Ferdinand (1). Boccolino, qui ne pouvoit guère espérer de former des alliances en Italie, fit offrir à Bajazeth II de tenir de lui la ville d'Osimo en fief; il lui envoya son frère à Constantinople, tandis qu'un agent du sultan vint à Venise pour suivre cette négociation. La ville d'Osimo est située à quelque distance du rivage, et Innocent VIII, pour supprimer une révolte qui pouvoit avoir de si funestes conséquences, avoit envoyé immédiatement dans la Marche le cardinal Julien de la Rovère, qui avoit coupé les communications de Boccolino avec la mer. Il l'assiégea ensuite dans Osimo, place assez forte, et qui se défendit avec vigueur : si la garnison turque, qu'on y attendoit, étoit entrée dans ses murs, il est peu probable qu'on eût jamais pu chasser ensuite les Musulmans du sein des états de l'Église (2). Laurent de Médicis interposa sa médiation pour terminer cette guerre dangereuse : il envoya l'évêque d'Arezzo à Boccolino, et il lui persuada de vendre au pape la ville d'Osimo, pour la somme de sept mille florins. Boccolino vint ensuite à Florence, où il fut bien accueilli; mais, lorsque de là il se rendit à Milan, il fut arrêté à son entrée dans cette der-

(1) *Roscoë Life of Lorenzo.* Chap. VI, p. 31.

(2) *Stefano Infessura Diario Romano.* p. 1213. — *Marin Sanuto, Vite de' Duchi.* p. 1241. — *Raynald. Annal. Eccl.* 1486, §. 32, p. 371.

nière ville, et pendu sans jugement, et sans égard pour la protection de Médicis, ou peut-être avec sa connivence secrète (1). 1486

Il ne restoit plus en Italie d'autre guerre que celle entre les républiques de Florence et de Gênes; elle n'avoit point été terminée par le traité de Bagnolo en 1484, elle ne le fut point par celui de Rome en 1486. Le premier avoit laissé aux Florentins le droit de poursuivre par les armes la restitution de Sarzane, qu'Augustin Fregoso leur avoit enlevée: dans ce but ils avoient pris à leur solde le comte Antoine de Marciano, et Ranuccio Farnese, et ils les avoient envoyés dans la Lunigiane, dès le mois de septembre 1484 (2).

Gênes se trouvoit alors avoir pour doge ce même Paul 1484.
Fregoso, son archevêque, qui s'étoit assis deux fois, en 1464, sur le trône ducal, qui s'y étoit soutenu par des brigandages inouïs, et qui s'étoit voué à la piraterie, lorsqu'il avoit été forcé d'en descendre. Il étoit rentré dans sa patrie en 1479, avec le reste de sa famille. Son neveu, Baptiste, avoit alors été proclamé doge; Paul lui-même avoit été décoré par Sixte IV du chapeau de cardinal, et chargé du commandement de la flotte envoyée contre les

(1) *Stefano Infessura.* p. 1217. — *Raynald. Annal. Eccles.* 1487, §. 7, p. 381.

M. Roscoë a prouvé par la publication d'une lettre de Laurent à l'ambassadeur florentin à Rome, que son héros s'étoit employé avec zèle à faire tenir par le pape, au moins jusqu'à la date du 18 août 1487, les promesses faites à Boccolino. (*Illustr.* p. 162, *Append.* p. 140.) Mais il ne devoit pas s'en prendre à moi du soupçon que j'avois incidemment laissé peser sur Médicis; les paroles de l'annaliste de l'Église l'inculpoient bien davantage. *Ad artes confugiendum fuit. Itaque Laurentius Mediceus*, etc... *Quibus delinitus illecebris tyrannus ad Laurentium Florentiam perrexit, ubi lautè habitus est; à Mediolanensi verò duce accitus... justo scelerum, contra spes suas, præmio, nimirùm suspendio affectus est.* Raynald. 1487, §. 7. Les papiers conservés dans l'archive du Vatican, que l'annaliste cite à l'appui de son récit, ne sont pas accessibles pour moi.

(2) *Scipione Ammirato.* L. XXV, p. 162.

1484. Turcs. Mais ni ces honneurs, ni le rang qu'il occupoit dans l'Église et dans sa patrie, ni le crédit qu'il conservoit sur le doge Baptiste Fregoso son neveu, ne suffisoient encore pour satisfaire l'ambitieux archevêque. Il accusa Baptiste, auprès des chefs de sa faction, de dureté, d'arrogance et d'injustice; il prétendit que ce doge étoit en négociation avec l'empereur, pour lui soumettre Gênes, et la tenir ensuite en fief de lui; il s'associa avec Lazare Doria, qui avoit comme lui un grand nombre de factieux à ses ordres; et le doge son neveu étant venu lui rendre visite à l'archevêché, le 25 novembre 1483, il l'y fit arrêter; il lui demanda, au nom de toute sa famille, de déposer la couronne ducale, et il ne le remit en liberté qu'après s'être fait livrer le palais et les forteresses. Ensuite Paul Fregoso ayant assemblé un conseil de trois cents citoyens, se fit proclamer doge de Gênes par leurs suffrages (1).

Ce chef de factieux, habile et entreprenant, étoit un des plus redoutables adversaires que les Florentins pussent rencontrer dans leur entreprise sur Sarzane. Ce n'étoit plus à Augustin Fregoso seul qu'ils devoient disputer la petite ville dont ils réclamoient la souveraineté, mais au doge, et en même temps à la banque de Saint-Georges. Cette compagnie de commerce, sous prétexte d'administrer les revenus des créanciers de l'état de Gênes, avoit un gouvernement représentatif, un trésor, une armée et un système de liberté et d'administration bien supérieur à celui de la république au milieu de laquelle elle étoit instituée (2). Augustin Fregoso, qui ne s'étoit pas senti assez fort pour défendre seul Sarzane, avoit cédé à cette banque tous ses droits.

(1) Baptiste Fregoso a écrit lui-même l'histoire de cette révolution, et fait le tableau des crimes et des vices honteux de son oncle, dans son livre *De Factis et Dictis mirabilibus*. — *Uberti Folietæ*. L. XI, p. 650. — *Ag. Giustiniani Annal.* L. V, f. 241, F. — *P. Bizarro, Hist. Genuens.* L. XV, p. 356.

(2) *Nic. Macchiavelli, Ist.* L. VIII, p. 428.

La banque le Saint-Georges possédoit également le fort château de Pietra-Santa, qui commande le passage de la Lunigiane, sur le chemin de Florence à Sarzane. Ce château est situé dans une plaine fertile, couverte par des bois d'oliviers, mais resserrée entre les montagnes et la mer. Les eaux, qui ne peuvent y trouver un écoulement suffisant, y forment quelques marais qui rendent cette campagne très-malsaine. Pietra-Santa avoit été bâtie au treizième siècle par un podestat florentin; les Pisans et les Lucquois l'avoient possédée à leur tour, et la république florentine l'avoit définitivement aliénée en 1343. La banque de Saint-Georges y tenoit alors trois cents hommes de garnison. Il étoit difficile d'attaquer Sarzane sans posséder Pietra-Santa. Cependant les Florentins, qui ne se regardoient point comme en guerre avec les Génois, ne vouloient pas commencer les hostilités en attaquant cette forteresse. Mais un convoi foiblement escorté, qu'ils envoyoient à leur armée, et qui passoit sous les murs de Pietra-Santa, fut pillé par la garnison. Dès-lors ils se crurent en droit d'assiéger ce château, et la guerre, au lieu de n'être dirigée que contre Augustin Fregoso, devint publique entre les deux états (1). Les Génois, de leur côté, envoyèrent Constantin Doria, avec une flotte de dix galères et quatre vaisseaux ronds, pour porter le ravage à Livourne, à Vado, et sur toutes les côtes de Toscane (2).

1484.

Le mauvais air de Pietra-Santa rendit très-meurtrier le siége de cette petite ville, qui avoit été entrepris dans la saison des fièvres. Il y avoit eu peu d'actions militaires, les batteries n'étoient point encore plantées devant les murs, et déjà les trois capitaines des Florentins, les comtes de Pitigliano et de Marciano, et Ranuccio Farnèse,

(1) *Nic. Macchiavelli.* L. VIII, p. 431. — *Scipione Ammirato.* L. XXV, p. 163. — *J. Mich. Bruti.* L. VIII, p. 198.

(2) *Uberti Folietæ Genuens. Hist.* L. XI, p. 651. — *P. Bizarro.* L. XV, p. 357. — *Agost. Giustiniani Annal.* L. V, f. 241.

1484. étoient malades; la plupart de leurs soldats étoient hors d'état de faire aucun service. Ils étoient sur le point, le 10 octobre, de lever le siége (1), lorsque les Florentins, envoyèrent à leur armée des renforts considérables, avec trois nouveaux commissaires. Ceux-ci s'efforcèrent de faire comprendre aux soldats que, dans un climat chaud et fiévreux, l'automne étoit bien plutôt la saison de commencer que de terminer la campagne. Ils les engagèrent donc à demeurer encore devant Pietra-Santa, et les 21 et 22 octobre, ils les conduisirent à l'attaque de deux redoutes qu'ils enlevèrent, l'une au *Salto à la Cervia*, l'autre dans la vallée de *Corvara.* La garnison avoit jusqu'alors conservé une communication avec les montagnes, au moyen de ces redoutes. Cependant le comte de Marciano fut tué dans une de ces attaques; les trois nouveaux commissaires, Guicciardini, Gian-Figliazzi et Pucci, furent atteints par la fièvre épidémique, et l'on fut obligé d'en envoyer un nouveau, Bernard del Nero, pour les remplacer. Il arriva au camp le 2 novembre; la garnison étoit déjà aux abois; un assaut fut livré à la place le 5 novembre, et les Florentins demeurèrent maîtres d'un bastion. Alors Laurent de Médicis, qui ne s'approchoit guère des camps aussi longtemps qu'il y avoit quelque danger, accourut à celui des assiégeans, pour recevoir la capitulation de Pietra-Santa; elle fut signée le 8 novembre (2).

Les Florentins cependant avoient pris à leur solde dix-huit galères catalanes, sous les ordres de Requesens et de Villa-Marina; ils avoient formé un parti parmi les émigrés génois ennemis de Paul Fregoso, et ils vouloient attaquer ce doge dans sa capitale. Bernard del Nero eut beaucoup de peine à tenir réunie l'armée qui avoit pris Pietra-Santa, et qui étoit affoiblie et découragée par des maladies toujours

(1) *Scipione Ammirato.* L. XXV, p. 163.

(2) *Ibid.* p. 164. — *Macchiavelli Istor.* L. VIII. p. 434. — *P. Bizarro.* L. XV, p. 358.— *Agost. Giustiniani.* L. V, f. 242.

renaissantes. Il se préparoit cependant à continuer la campagne, lorsqu'il apprit que les émigrés génois avoient été défaits le 22 décembre ; alors il céda aux sollicitations de ses soldats, et il les mit en quartiers d'hiver (1). 1484.

Louis-le-Maure, régent de Milan, et le pape, offrirent aux deux républiques leur médiation : ils proposèrent, ou de laisser aux Génois la possession de Sarzane, et aux Florentins celle de Pietra-Santa, ou d'échanger ces deux places l'une contre l'autre, pour que chaque république rentrât dans ses anciennes propriétés. Les Génois, dans la première supposition, demandoient que les Florentins évacuassent Sarzanello, forteresse attenante à Sarzane, qu'ils possédoient toujours. Ceux-ci ne vouloient le faire qu'autant qu'ils seroient remboursés du prix d'achat qu'ils avoient payé à Fregoso pour toutes deux. Ces prétentions quoique opposées, ne paroissoient pas bien difficiles à accorder; aussi pendant toute l'année 1485, les hostilités demeurèrent-elles suspendues, d'autant plus que la guerre de Naples et de l'Église attiroit d'un autre côté l'attention et les forces des Florentins (2). Mais les nouvelles négociations entamées par le pape, en 1486, furent infructueuses; le traité signé par son entremise fut rompu; les deux peuples s'accusèrent mutuellement de mauvaise foi, et de nouveau ils recoururent aux armes (3). 1485.

Vers la fin de mai 1487 les Génois surprirent la forteresse de Sarzanello; mais ils ne purent se rendre maîtres du château où les Florentins s'étoient réfugiés. Florence envoya en hâte tous ses condottieri sur cette frontière; c'étoient le comte de Pitigliano, le seigneur de Piombino, celui de Faenza et les Orsini. Leur armée rentra le 15 avril dans Sarzanello, et Jean-Louis de Fiesque, qui commandoit les Génois, y fut fait prisonnier avec un de ses ne- 1487.

(1) *Scipione Ammirato*. L. XXV, p. 166.
(2) *Ibid.* p. 167.
(3) *Ibid.* p. 173. — *Uberti Folietæ*. L. XI, p. 652.

1487. veux (1). Pitigliano entreprit aussitôt le siége de Sarzane; il bâtit trois redoutes entre cette ville et la Magra; il ouvrit une batterie de huit bombardes, qui fit au corps de la place une brèche pratiquable, et il alloit ordonner un assaut, lorsque Laurent de Médicis, averti que les habitans étoient sur le point de se rendre, accourut pour recevoir leur capitulation : elle fut signée le 22 mai 1487, et l'armée victorieuse prit l'engagement de respecter les propriétés des bourgeois (2).

Au lieu de poursuivre la guerre après cette victoire, ou de la terminer par une bonne paix, Laurent de Médicis ne laissa qu'un millier de soldats à Sarzane, et il s'unit à Louis-le-Maure, pour décider Paul Fregoso à soumettre de nouveau Gènes au duc de Milan. Quoique l'âge avancé du cardinal Fregoso commençât à calmer ses passions, la double dignité d'archevêque et de doge n'avoit pu le faire renoncer au caractère d'un chef de factieux. Son fils naturel Fregosino marchoit, comme lui, entouré de bandits accoutumés à braver toutes les lois pour satisfaire ses moindres désirs. Un conseil des Dix, nouvellement institué à Gênes pour réprimer ces désordres, avoit fait arrêter Thomas Fregoso. Le cardinal, ou son fils, prenant la défense de leur parent, firent assassiner Ange Grimaldi, l'un des décemvirs, et Tobie Lomellini (3). En même temps ils entrèrent en traité avec Louis-le-Maure, pour lui soumettre Gènes, aux mêmes conditions si souvent accordées avec les ducs de Milan, et si souvent violées; mais ils cherchèrent dans cet accord une garantie pour leur famille, qu'ils ne pouvoient trouver pour leur patrie. La fille naturelle du dernier duc, Claire Sforza, veuve de Pierre del Verme, fut donnée en mariage à Fregosino, fils de l'archevêque; leurs noces furent célébrées avec un faste royal, à Milan, au

(1) *Scipione Ammirato.* L. XXV, p. 178.
(2) *Ibid.* p. 179. — *Uberti Folietæ.* L. XI, p. 653.
(3) *Ub. Folietæ.* L. XI, p. 654.

mois de juillet 1487, en présence des ambassadeurs de la république. Ainsi, la liberté de Gênes alloit être sacrifiée par un marché honteux, au mariage de deux bâtards (1). 1487.

Mais l'alliance de Paul Fregoso avec le duc de Milan excita la défiance de tous les Génois, et les ennemis du doge profitèrent de ces dispositions publiques, pour se réunir contre lui. Ibletto et Jean-Louis de Fiesque, deux frères qui avoient contribué à sa grandeur, se préparèrent à abattre l'idole qu'ils avoient élevée : ils s'adressèrent à Baptiste Fregoso, que le cardinal son oncle retenoit en exil dans le Friuli, après l'avoir trahi et chassé du palais ducal cinq ans auparavant. Ils s'adressèrent aussi à Jean et Augustin Adorno, chefs de la faction opposée, qui vivoient à Selva dans la retraite, et ils convinrent avec eux du jour où ils attaqueroient à l'improviste le doge qu'ils détestoient tous (2).

Jean-Louis de Fiesque s'enfonça dans les montagnes 1488.
pour armer ses vassaux, et joindre à leur troupe tous les soldats vagabonds qu'il pourroit recruter. Ibletto, chargé de diriger des rassemblemens dans les faubourgs mêmes de Gênes, cacha ses intrigues sous l'appareil de festins continuels, et d'une dissipation qui frappoit tous les yeux. Le doge le fit interroger sur les soldats qu'on voyoit autour de lui. Ibletto répondit que c'étoient d'anciens compagnons d'armes qui profitoient de ce que l'Italie entière étoit en paix, pour venir passer dans la joie quelques jours avec lui. Cependant l'inquiétude que Paul Fregoso avoit manifestée fit comprendre à Ibletto qu'il n'avoit pas un moment à perdre. Le même soir, au mois d'août 1488, il surprit la Porte-aux-Chèvres, près de Saint-Étienne, et il s'y fortifia avec une centaine de soldats; il fit en

(1) *Diario del Notaio di Nantiporto.* p. 1105. — *Barthol. Senaregæ Comment. de Rebus Genuens.* T. XXIV. *Rer. Ital.* p. 513.

(2) *Barth. Senaregæ Comment.* p. 514. — *Ubert. Folietæ.* L. XI, p. 655.

1488. même temps avertir de son entreprise tous ses associés, et il les fit prier instamment d'accourir aussitôt à son aide. Paul Fregoso crut devoir attendre le jour avant de venir l'attaquer; il ignoroit et les forces de son ennemi et les dispositions de la ville, et il ne vouloit par tirer des soldats de ses forteresses, au risque d'en affoiblir la garnison, au moment où l'on songeoit peut-être à les surprendre : ce délai assura le succès des conjurés. Avant le jour, Jean-Louis de Fiesque entra dans la ville avec la petite armée qu'il avoit rassemblée dans les montagnes. Augustin et Jean Adorno y entrèrent de leur côté, avec toute leur faction depuis long-temps opprimée. Baptiste Fregoso n'avoit pas hésité à s'allier avec les plus anciens ennemis de sa maison, pour se venger de la perfidie de son oncle. Leur armée étoit déjà fort supérieure à celle du doge; au point du jour elle vint l'attaquer au palais public; et Paul, reconnoissant trop tard que le délai d'une nuit avoit causé sa ruine, s'enfuit avec son fils dans la citadelle, tandis que son ami Paul Doria retardoit la marche des assaillans par des propositions artificieuses, et le déroboit ainsi au poignard de Baptiste Fregoso, qui ne respiroit que vengeance (1).

Les ennemis du cardinal, maîtres du palais public, cherchèrent à donner une forme nouvelle à la république. Ils ne voulurent pas nommer de doge; cette dignité suprême auroit réveillé la rivalité des Adorni et des Fregosi; elle auroit aussi mécontenté les Fiesques, que leur noblesse excluoit d'une magistrature populaire. Le sénat choisit donc douze citoyens, qu'il nomma d'abord capitaines, et ensuite réformateurs de la république de Gênes. Les chefs des deux factions populaires, ceux de toutes les familles nobles, et ceux qui, à quelque titre que ce fût,

(1) *Barth. Senaregæ de Rebus Gen.* p. 515. — *Ubert. Folietæ.* L. XI, p. 655.

jouissoient de la confiance de leurs concitoyens, se trouvèrent réunis dans ce nouveau conseil (1). 1488.

Le premier ordre donné par ces magistrats, fut celui d'attaquer la forteresse. Le cardinal ne s'étoit pas contenté de l'occuper; il avoit aussi logé des soldats dans les maisons voisines, il en avoit chassé les habitans, il avoit coupé les rues par des barricades, et il s'étoit mis en état de soutenir un siége qui pouvoit être long. Les combats livrés autour de cette forteresse réduisirent Gênes à la plus effrayante désolation. Chaque palais étoit à son tour attaqué et défendu avec de l'artillerie; quand l'un ou l'autre parti étoit obligé de l'évacuer, il y mettoit le feu en se retirant; au milieu des combats et de l'incendie, on voyoit les habitans, les femmes et les enfans disputer aux soldats qui les pilloient, leurs meubles et leurs richesses. Chaque jour la dévastation s'étendoit plus loin; et cette opulente cité, si renommée par sa magnificence, sembloit menacée d'être rasée par ses propres citoyens (2).

Pendant que ces combats se prolongeoient, les magistrats s'étoient adressés au pape leur compatriote, dont ils implorèrent la médiation, et au roi de France Charles VIII, auquel ils offrirent la seigneurie de leur ville, aux mêmes conditions auxquelles son père l'avoit possédée. D'autre part, Paul Fregoso avoit demandé des secours au duc de Milan, qui fit avancer vers la Ligurie Jean-François de San-Severino, comte de Caiazzo, fils de Robert, qui étoit mort l'année précédente. En même temps des ambassadeurs milanais arrivèrent aussi à Gênes, et leur médiation fut acceptée par les deux partis. Ils proposèrent de partager la république entre les Adorni et les Fregosi; de céder aux premiers Savone, avec toute la rivière de Ponent; de conserver aux seconds Gênes et la rivière de

(1) *Barth. Senaregæ.* p. 515.

(2) *Ubert. Folietæ.* L. XI, p. 656.— *Barth. Senaregæ.* p. 516.—*P. Bizarri.* L. XV, p. 363.

1488. Levant; de reconnoître enfin la suzeraineté du duc de Milan sur l'une et sur l'autre parties (1). Cette proposition, qui sacrifioit la gloire et l'existence même de la nation à l'avantage des chefs de parti, fut rejetée par tous deux, mais elle augmenta leur défiance réciproque. Baptiste Fregoso cependant étoit odieux et suspect à Louis-le-Maure, et les ambassadeurs milanais travailloient en secret à détacher de lui ses nouveaux associés. Ils réussirent en effet à obtenir qu'on le leur sacrifiât. Baptiste fut arrêté dans la maison même d'Augustin Adorno, où il s'étoit rendu sans défiance. On le fit monter sur une galère, et partir pour Antipoli dans le Frioul; c'étoit le lieu même d'exil d'où il étoit revenu peu de semaines auparavant. Les autres chefs avoient donné leur consentement aux nouvelles propositions des ambassadeurs milanais. Augustin Adorno devoit exercer pendant dix ans l'autorité ducale dans Gènes, avec le titre de lieutenant du duc de Milan. Ibletto et Jean-Louis de Fieschi devoient être conservés dans tous leurs honneurs et tout leur crédit. Le cardinal Paul Fregoso devoit abdiquer la dignité ducale, et consigner aux Milanais le Castelletto et toutes ses forteresses. En retour, on lui promettoit une pension annuelle de six mille florins, et on en promettoit mille à son fils Fregosino, jusqu'à ce que le pape leur eût assuré, en bénéfices ecclésiastiques, un revenu égal à cette somme. A ces conditions, on permettoit à Paul Fregoso de demeurer à Gènes, pourvu qu'il s'y renfermât dans ses fonctions ecclésiastiques; mais il eut trop d'orgueil pour vouloir obéir là où il avoit commandé. En sortant du Castelletto, au mois d'octobre 1488, il monta avec tous ses effets sur deux galères qui lui étoient préparées; elles furent jetées par une violente tempête sur les rivages de Corse; l'une y périt avec tout ce qu'elle portoit; l'autre, après avoir perdu tous ses agrès, échappa, comme par miracle, à la tempête, et vint déposer Paul Fre-

(1) *Ubert. Folietæ.* L. XI, p. 657. — *Barth. Senaregæ.* p. 517.

goso à Civitta Vecchia, d'où il se rendit à Rome, qu'il ne quitta plus jusqu'à sa mort, survenue le 2 mars 1498(1). 1488.

La république florentine n'avoit pas lieu de s'applaudir de cette révolution, à laquelle elle avoit contribué, en continuant une petite guerre sur les frontières de la Ligurie. Le duc de Milan ne fut pas plus tôt maître de Gênes, qu'il témoigna son regret de la perte de Sarzane et de Pietra-Santa, et qu'il songea aux moyens de recouvrer ces deux villes (2). Mais Laurent de Médicis, persistant dans sa défiance de toutes les républiques, redoutoit moins les intrigues et les complots d'un prince son voisin, que l'exemple de liberté et d'indépendance que des citoyens pouvoient donner aux Florentins. Déjà Pérouse, Bologne et Gênes ne pouvoient plus lui causer ce genre d'inquiétude. Venise étoit toujours regardée comme une puissance ennemie; enfin les deux républiques, qui partageoient avec Florence la souveraineté de la Toscane, perdoient chaque jour de leur importance. Celle de Lucques sembloit mettre tous ses soins à se faire oublier: on ne la voit presque jamais nommée par aucun des écrivains du siècle, et comme son gouvernement, par une jalouse défiance, a empêché la publication de tous les historiens nationaux, on s'aperçoit à peine de son existence. Celle de Sienne occupoit alors plus tristement la renommée; elle consumoit ses forces dans son propre sein.

Depuis que le duc de Calabre étoit sorti de cette ville, en 1480, elle avoit toujours été en proie à une effroyable anarchie. Des démagogues furieux avoient tour-à-tour exilé, proscrit, précipité des fenêtres du palais, ou fait périr sur l'échafaud tous ceux que leur naissance, leurs talens, leurs services avoient rendus éminens aux yeux de leurs concitoyens. Les ordres, ou Monts des neuf, des douze, des

(1) *Ubertus Foliet. Genuens. Hist.* L. XI, p. 657. — *Barth. Senaregæ.* T. XXIV, p. 518. — *P. Bizarro.* L. XV, p. 366.

(2) *Scipione Ammirato.* L. XXVI, p. 182.

1488. réformateurs, des gentilshommes, tour-à-tour en butte à la persécution, avoient été tantôt exclus de toute part au pouvoir suprême, tantôt abolis, tantôt proscrits. La république, en 1482, n'avoit plus voulu reconnaître que l'ordre du peuple, auquel on avoit réuni tous les autres (1). Mais cette sage résolution, qui devoit faire disparoître une distinction propre seulement à perpétuer les troubles, avoit été abolie, en 1484, par les démocrates eux-mêmes. Ils avoient voulu séparer de nouveau de leur corps tous ceux qui avoient quelque prétention aristocratique, pour faire de leurs droits abolis un titre d'exclusion, et l'établissement de cette oligarchie, toute roturière, avoit été accompagné de nouveaux massacres (2). Le nombre des exilés de Sienne étoit chaque jour plus grand. Ils ne vivoient plus isolés dans leur bannissement, ils se réunissoient en troupes formidables, dans les états voisins, et ils effrayoient le gouvernement révolutionnaire, par leurs tentatives continuelles pour rentrer dans leur patrie, ou par force ou par surprise. Laurent de Médicis étoit allié de ce gouvernement anarchique. Il avoit fait renoncer les Florentins à leur ancienne maxime, de ne chercher jamais des amis que parmi ceux de la justice, de l'honneur et de la liberté. Ses traités étoient toujours dictés par l'intérêt du moment, par la jalousie, par le désir d'affoiblir ses voisins, par la politique enfin, dont les vues sont bien courtes à côté de celles de la morale. Il avoit sacrifié, en 1482, les émigrés siennois, maîtres du Monte-Reggioni, qui, privés tout-à-coup de ses secours, avoient été contraints d'abandonner ce château à leurs ennemis (3); et il avoit conclu, le 14 juin 1483, une ligue pour vingt-cinq ans, au nom des Florentins, avec la populace qui tyrannisoit Sienne (4); mais les

(1) *Orlando Malavolti, Storia di Siena.* P. III, L. V, f. 86, v.
(2) *Ibid.* f. 92.
(3) *Ibid.* f. 85. — *Allegr. Allegritti, Diari Sanesi.* p. 811-813.
(4) *Orlando Malavolti.* L. V, f. 87, v.

émigrés n'en avoient pas moins cherché à s'emparer tantôt du château de Saturnia, tantôt de la ville de Chiusi, tantôt de la bourgade de San-Quirico. 1488.

Ces émigrés siennois étoient de tous les partis, de tous les *Monti*, suivant le langage consacré à Sienne. Plusieurs de ceux qui avoient été envoyés en exil les derniers, avoient eu part à la proscription, au supplice même des premières victimes. Le juste ressentiment qui les tenoit divisés, faisoit l'espérance des oppresseurs de leur patrie. Ils le sentirent, ils mirent de côté tout souvenir d'offenses 1487. que le sort avoit déjà vengées, et ils prirent la résolution de se réunir contre les seuls ennemis dont on ne doive point oublier les forfaits, ceux qui sont toujours tout puissans. Nicolas Borghesi et Neri Placidi signèrent à Rome, au nom de l'ordre des Neuf, la paix avec Laurent et Guid'Antonio Boninsegni, représentans du Mont des réformateurs. En même temps Léonard, fils de Baptiste Bellanti, aussi de l'ordre des Neuf, dont le père avoit péri sur l'échafaud, signa à Pise la paix avec Barthélemi Sozzini et Nicolas Severini du Mont des Douze, qui avoient contribué à ces exécutions cruelles. Tous ensemble s'engagèrent à n'agir plus que de concert pour l'avantage de tous les exilés, et à n'avoir plus d'autre but que celui d'affranchir leur patrie du joug de la tyrannie sous laquelle elle gémissoit (1).

Les émigrés se réunirent alors à Staggia, sur l'extrême frontière florentine. De là ils partirent, le 21 juillet 1487, avec cent fantassins pris à leur solde, et un petit nombre de cavaliers, que le capitaine Bruno de Crémone commandoit. Au lieu de suivre la grande route, ils s'enfoncèrent dans les bois, par des chemins détournés. Cependant on avoit eu avis à Sienne de leur entreprise, et l'on avoit envoyé à la découverte un grand nombre de détachemens qui s'avancèrent jusque très-près de Staggia, et s'assurèrent

(1) *Orlando Malavolti.* P. III, L. V, f. 93.

1487. qu'on n'y entendoit aucun bruit. Ils avoient auparavant battu tous les bois près de Sienne, et ils n'y avoient rien découvert. Ces éclaireurs revinrent donc à la ville, et rapportèrent au gouvernement qu'on avoit donné une fausse alarme, et qu'il n'y avoit d'ennemis nulle part. Un accident ridicule avoit dérobé à leur recherche la petite troupe des émigrés; ceux-ci avoient chargé sur un mulet les instrumens dont ils comptoient se servir pour enfoncer la porte : ce mulet s'échappa dans les bois, et entraîna à sa suite toute l'armée, fort loin du chemin qu'elle devoit poursuivre. Le mulet fut enfin atteint après deux heures d'une course fatigante, et les émigrés reprirent le chemin de Sienne, non sans craindre que ce retard ne fît manquer leur entreprise; il fut au contraire la cause de leur succès. Toutes les patrouilles étoient rentrées, les gardes extraordinaires avoient été relevées, les gardes de nuit dormoient lorsque cette poignée de conjurés arriva un peu avant le point du jour à la porte de Fonte-Branda. Ceux qui les attendoient sur le mur leur descendirent des échelles de cordes; trente d'entre eux se rendirent maîtres de la porte, et l'ouvrirent au reste de la troupe.

Mais on avoit promis au capitaine Bruno qu'aussitôt qu'il auroit planté son étendard dans la ville, de nombreuses bandes de mécontens viendroient se joindre à lui; personne cependant ne paroissoit, et ce condottière découragé n'osoit s'avancer dans les rues. Les émigrés les parcoururent presque seuls, en répétant les noms des Neuf, du peuple, de la liberté et de la paix. Peu de gens venoient à leur aide, personne d'autre part ne s'armoit pour leur résister. Le gouvernement étoit trop détesté pour qu'on voulût le défendre, il étoit trop craint pour qu'on s'armât contre lui. Un de ses chefs, Christophe de Guiduccio, trompé par la voix de ceux qui l'appeloient, et qu'il prit pour ses partisans, se livra lui-même aux émigrés, qui le tuèrent. D'autres, au nombre de quarante seu-

lement, se rassemblèrent à Camporeggio; ils auroient suffi 1487.
cependant pour chasser les émigrés, ceux-ci étant dispersés dans les rues d'une grande ville, et découragés par l'abandon où ils étoient laissés; mais lorsque les partisans du gouvernement se virent en si petit nombre, ils n'osèrent rien entreprendre. Plusieurs d'entre eux rentrèrent furtivement dans leurs maisons, et posèrent les armes pour n'être responsables de rien; et les chefs, se voyant abandonnés, s'enfuirent hors de la ville. Ainsi deux poignées d'hommes se disputoient la possession d'une cité puissante et belliqueuse. Chacune connoissant sa propre foiblesse, et ignorant celle de l'ennemi, se croyoit perdue; enfin, après plusieurs courses, les divers partis d'émigrés se réunirent de nouveau sur la place; leur troupe se trouva forte de quatre-vingts hommes, et ils assiégèrent le palais. Matteo Pannilini, capitaine du peuple, abandonné par toutes ses gardes, s'étoit enfermé seul dans la grande tour. Il s'y défendit quelques heures, au bout desquelles il fut obligé de se rendre prisonnier, et de livrer aux émigrés le siége du gouvernement. La révolution qui leur rendoit leur patrie fut ainsi accomplie, presque sans effusion de sang (1).

Comme la révolution de Sienne avoit été l'ouvrage de tous les ordres, tous furent admis d'abord à partager l'autorité suprême. On voulut que la république fût gouvernée par quatre Monts, dont chacun donneroit cent quatre-vingts conseillers au conseil général. Les ordres des gentilshommes et des douze ne furent comptés chacun que pour un demi-mont; les Neuf, le peuple et les réformateurs étoient les trois autres (2). Ce partage étoit sage et conforme à peu près au nombre de citoyens que chaque

(1) *Orlando Malavolti*. P. III, L. V, f. 92-93. — *Allegretto Allegretti*, *Diari Sanesi*. T. XXIII, p. 822. — *Stefano Infessura*, *Diario di Roma*. T. III, P. II, p. 1217.

(2) *Orlando Malavolti*. P. III, L. VI, f. 94.

1487. Mont avoit précédemment choisi, sous le nom de *riseduti*, pour exercer les magistratures; mais il ne fut pas long-temps observé : une balie, composée de vingt-quatre citoyens, fut autorisée à exercer pendant cinq ans un pouvoir dictatorial, et le nouveau gouvernement de Sienne, comme celui qu'il avoit remplacé, crut ne pouvoir établir solidement son autorité, qu'en privant ses ennemis du droit de cité, en les exilant ou les envoyant même au supplice (1).

1488. Dans cet intervalle de paix générale pour l'Italie, les républiques ne furent pas seules à éprouver des révolutions intestines; les petites principautés furent à leur tour troublées par des conjurations, et l'on crut reconnoître dans celles qui éclatèrent en Romagne, en 1488, la conséquence des intrigues de Laurent de Médicis, et le ressentiment d'un homme qui poursuivoit, après de longues années, la vengeance de vieilles offenses (2).

Ce Jérôme Riario, fils ou neveu, et favori de Sixte IV, qui dix ans auparavant avoit été l'ame de la conjuration des Pazzi, s'étoit retiré, après l'élection d'Innocent VIII, dans sa souveraineté de Forli et d'Imola. Il étoit aussi demeuré dépositaire du château Saint-Ange; mais sa femme remit cette forteresse aux cardinaux, le 25 août 1484, moyennant le paiement d'une grosse somme d'argent (3). Cette princesse, qui étoit fille naturelle du dernier duc de Milan,

(1) *Orlando Malavolti, Storia di Siena.* P. III, L. VI, f. 95.

(2) M. Roscoë (*Illustr.* p. 196) affirme, sur l'autorité de Pignotti, que les contemporains ne soupçonnèrent jamais Lorenzo d'être entré dans la conjuration contre Riario; tous deux se trompent. La chronique de Marin Sanuto que j'avois citée, écrite jour par jour, s'exprime ainsi : *A di sedici d'Aprile s'intese.* Suit le détail de l'assassinat : *Questa nuova scrive alla signoria Marco Barbo Podestà e Capitano di Ravenna, e si diceva ch'era stata opera di Lorenzo de' Medici, e di Giovanni Bentivoglio, per dare quelle terre al signor Franceschetto Cibo, figliuolo di papa Innocenzo VIII, ch' è genero del detto Lorenzo de' Medici.* Script. Rer. Ital. T. XXII, p. 1244. On voit que l'accusation est présentée par l'autorité officielle la plus voisine, deux jours après l'événement.

(3) *Stefano Infessura Diario Romano.* T. III, P. II. *Rer. Ital.* p. 1187.

avoit concilié à Riario la protection de la maison Sforza. 1487.
D'autre part, Julien de la Rovère, cardinal de Saint-Pierre, tout puissant à la cour d'Innocent VIII, se faisoit une affaire de défendre le prince de Forli, son parent. Aussi les nombreux ennemis qu'il s'étoit faits, pendant le pontificat de Sixte IV, ne tentèrent-ils point contre lui d'attaques ouvertes; mais il est probable qu'ils ne furent pas étrangers à une conspiration formée dans sa maison. Cecco del Orso, capitaine de ses gardes, Louis Panzero et Jacques Ronco, ses officiers, résolurent de se défaire de lui, encore qu'on ne leur connût d'autre motif de ressentiment que celui de n'avoir pu obtenir de lui leur solde arriérée, tandis qu'ils étoient poursuivis pour le paiement de leurs propres contributions.

Le 14 avril 1488, pendant le dîner des gens de Riario, 1488.
les trois conjurés entrèrent dans sa chambre, sous prétexte de lui parler de leurs fonctions, et l'y ayant trouvé seul, ils le poignardèrent, se partagèrent ses habits, et jetèrent par la fenêtre son corps dépouillé. La populace, appelée par eux à se venger de son tyran, traîna ce corps par les cheveux, au travers de toute la ville. Catherine Sforza, sa veuve, et ses enfans, furent immédiatement arrêtés, et la citadelle, dans laquelle commandoit un lieutenant fidèle à Riario, fut sommée de se rendre. Cependant les conjurés écrivirent, le 19 avril, à Laurent de Médicis, pour lui annoncer qu'ils l'avoient délivré de l'homme qui méritoit le plus sa haine, et pour lui demander des secours (1).

Le commandant de la citadelle, sans se laisser effrayer par les cris de la populace ou par la mort de son maître, refusa de l'ouvrir aux assiégeans, s'il n'en recevoit l'ordre de Catherine Sforza elle-même, après qu'elle seroit mise

(1) Leur lettre est imprimée dans *Roscoë, Appendix*, n° 71, p. 101. Marin Sanuto accuse formellement Laurent de Médicis d'avoir été l'instigateur de cet attentat. p. 1244.

1488. en liberté. Celle ci offrit de son côté aux insurgés de déterminer le châtelain à céder à une fortune inévitable; elle ne demandoit pour cela que de lui parler. Comme on gardoit ses enfans en otage, on ne fit pas difficulté de la laisser entrer dans le fort. Elle n'y fut pas plus tôt introduite, qu'elle fit tirer sur les assiégeans. On menaça ses fils du supplice; elle répondit : « Si vous les tuez, j'ai un » fils à Imola, j'en porte un autre dans mon sein, qui » grandiront pour être les vengeurs d'un semblable cri- » me (1); » et la populace, intimidée, n'exécuta point sa menace.

Les meurtriers de Jérôme Riario avoient aussi imploré la protection d'Innocent VIII; et ce pape, espérant par leur aide recouvrer la souveraineté d'une ville importante, avoit ordonné au gouverneur de Césène de leur conduire tout ce qu'il pourroit rassembler de soldats, et toute son artillerie. En même temps, Louis Sforza envoyoit au secours de sa nièce une armée milanaise, qu'il avoit déjà rassemblée de concert avec Jean Bentivoglio sur les frontières de Romagne. Cette armée, entrée dans Forli par la citadelle, tomba à l'improviste sur les soldats de l'Église, et les fit tous prisonniers. Six des plus notables d'entre eux eurent la tête tranchée, et furent coupés en morceaux, par ordre de Bergamino, le général milanais. Le gouverneur de Césène et le reste de ses soldats furent ensuite

(1) *Bayle, Dictionnaire critique*, au mot *Sforza* (Catherine), prête à cette princesse une réponse immodeste, devenue célèbre; et il a pour lui les autorités de *Macchiavelli*, L. VIII, p. 443; de *J.-M. Bruto*. L. VIII, p. 213; et de *Muratori*, *Annali d'Italia*, d'après une chronique manuscrite de Bologne; mais Bayle, qui aimoit le scandale, n'a point parlé du récit, beaucoup plus naturel et beaucoup plus honnête, de la plupart des historiens contemporains, tels que *Stefano Infessura*, qu'il connoissoit bien, T. III, P. II, *Rer. Ital.* p. 1220. — *Allegretto Allegretti*, *Diari Sanesi*. T. XXIII, p. 823. — *Hieron. de Bursellis Annal. Bonon.* p. 907. — *Bernard. Corio*, *Storie Milan.* P. VI, p. 1025. — *Diario Ferrar.* T. XXIV, p. 280. — *Ricordanze di Tribaldo de' Rossi Delizie degli Erud.* T. XXIII, p. 240.

échangés contre les fils de Jérôme Riario, que ce gouverneur avoit fait conduire dans sa forteresse. Les conjurés se réfugièrent à Sienne, avec tous leurs effets précieux. Catherine Sforza fut chargée, comme tutrice de ses enfans, de gouverner la principauté de Forli; et le pape Innocent VIII, toujours prompt à entreprendre une chose hardie, toujours effrayé de la soutenir, dès qu'il rencontroit de la résistance, n'osa pas se plaindre du traitement qu'avoient éprouvé des soldats qui n'avoient fait qu'exécuter ses ordres (1). 1488.

Mais les conspirations se succédoient en Romagne avec une effrayante rapidité. Le 29 avril, Octavien Riario, jeune fils du comte Jérôme, avoit été proclamé seigneur de Forli et d'Imola, et le 31 mai, Galeotto Manfredi, seigneur de Faenza, perdit la vie par les mains de Françoise, sa femme, fille de Jean Bentivoglio. Celle-ci, qui se croyoit abandonnée pour une maîtresse, et qu'une sombre jalousie dévoroit, feignit d'être malade, et invita Galeotto à venir la voir. Trois assassins étoient cachés sous son lit, un quatrième s'élança sur Manfredi, au moment où il entroit auprès d'elle. Mais comme ce seigneur étoit d'une force et d'une agilité remarquables, il étoit sur le point de terrasser son adversaire, avant que les assassins sortis de dessous le lit se fussent relevés, lorsque sa femme, pendant la lutte, s'élança hors du lit, saisit une épée, et la lui plongea ellemême dans le sein. Elle prit ensuite ses enfans avec elle, et se réfugia dans la forteresse (2).

Jean Bentivoglio, père de Francesca, princesse de Faenza, étoit alors à Forli, avec Bergamino, commandant de l'armée milanaise. Tous deux accoururent aussitôt à l'aide de cette épouse criminelle, et ils entrèrent sans ré-

(1) *Diario di Stefano Infessura.* p. 1219-1220.

(2) *Stefano Infessura, Diario Romano.* p. 1221. — *Hieron. de Bursellis Annal. Bonon.* p. 907. — *Diario Ferrarese.* T. XXIV, p. 280. — *J. Mich. Bruto.* L. VIII, p. 214. — *Petri Bembi, Hist. Veneta.* L. I, p. 10.

1488. sistance dans Faenza. Cependant les habitans de cette ville étoient attachés à la famille de Manfredi, et ils avoient vu l'assassinat de Galeotto avec horreur. Les courageux paysans du val de Lamone se rendirent en foule dans la ville; les uns et les autres soupçonnoient Bentivoglio ou Bergamino de vouloir s'emparer de leur principauté; ils les attaquèrent avec fureur. Bergamino fut tué dans le combat, et Jean Bentivoglio fut fait prisonnier.

Antoine Boscoli, commissaire de la république florentine auprès de Galeotto Manfredi, étoit alors à Faenza. Les insurgés lui témoignèrent les plus grands égards, et lui demandèrent la protection de son gouvernement. Les Florentins n'avoient pas vu sans une vive inquiétude s'ouvrir des négociations entre Galeotto Manfredi et les Vénitiens, pour la vente de Faenza. Par l'acquisition de cette petite principauté, Venise seroit devenue limitrophe de Florence, et le gouvernement des Médicis devoit craindre le voisinage de cette puissance rivale. Aussi toute l'armée qui avoit été rassemblée à Sarzane fut-elle envoyée en grande hâte au secours de Faenza, sous les ordres du comte de Pitigliano et de Ranuccio Farnese. Elle arrêta les Bolonais, qui s'armoient de leur côté pour la délivrance du chef de leur république. Jean Bentivoglio fut retenu en otage à Modigliana, jusqu'à ce que l'ordre fût rétabli dans la principauté qu'il avoit probablement voulu envahir. Seize citoyens, dont huit étoient de Faenza, et huit du val de Lamone, furent chargés de la régence, et de la tutelle du jeune Astorre de Manfredi. Lorsque ce gouvernement fut établi, Bentivoglio fut remis en liberté, après avoir eu une entrevue avec Laurent de Médicis à Caffagginolo. Sa fille lui fut rendue; et cette révolution, en mettant Faenza sous la protection des Florentins, augmenta leur influence en Romagne (1). Celle de Forli ne leur avoit été

(1) *Scipione Ammirato*. L. XXVI, p. 183. — *Roscoë, Life of Lorenzo de' Medici*. Chap. VIII, p. 174. — *Diari Sanesi di Allegr. Allegr.* p. 823.

guère moins utile. Pendant les troubles que la mort de Jé- 1488.
rôme Riario avoit excités, les Florentins avoient recouvré Pian Caldoli, que ce seigneur leur retenoit injustement (1). Ils réussirent peu après à faire épouser à sa veuve, Jean de Médicis, issu d'un frère de Cosme l'ancien, et père d'un autre Jean de Médicis, devenu célèbre dans les guerres d'Italie, par sa valeur, sa férocité, et l'attachement qu'eurent pour lui les bandes noires. Ainsi Forli et Imola se trouvèrent sous la dépendance d'un Médicis, et Catherine Riario entra dans cette famille même que son premier mari avoit voulu détruire.

(1) *Ricordanze di Tribaldo de' Rossi Delizie degli Erud.* T. XXIII, p. 241.

CHAPITRE XC.

La reine Catherine Cornaro abandonne l'île de Chypre aux Vénitiens. — Zizim à Rome. — Repos apparent de toute l'Italie. — État de l'Europe, et pronostics de nouveaux orages. — Mort de Laurent de Médicis et d'Innocent VIII.

1488 — 1492.

La république de Venise n'avoit voulu prendre aucune part aux petites guerres qui avoient agité l'Italie pendant la période précédente. Innocent VIII avoit fait difficulté de la relever des censures que Sixte IV avoit si injustement prononcées contre elle; il avoit voulu lui imposer des conditions onéreuses, l'astreindre à ne point se mêler des présentations aux bénéfices, et l'empêcher de lever aucun impôt sur les gens d'Église (1). Il est vrai qu'Innocent VIII abandonna ensuite ces prétentions, lorsqu'il essaya d'engager la république dans la guerre de Naples; mais les Vénitiens, avertis par une récente expérience, du peu de fond qu'ils pouvoient faire sur l'alliance de Rome, ne voulurent donner aucune assistance aux ennemis de Ferdinand, quelque ressentiment qu'ils conservassent contre lui pour la guerre de Ferrare. Ils continuèrent à maintenir contre le pape l'indépendance de leurs prérogatives ecclésiastiques. L'évêché de Padoue, auquel ils vouloient faire passer l'évêque de Bellune, ayant été donné, en 1485, par la cour de Rome au cardinal de

(1) *Andrea Navagiero, Stor. Venez.* T. XXIII, p. 1192.

Vérone, non-seulement ils lui refusèrent la possession de ce nouveau siége, mais ils le forcèrent à y renoncer, en saisissant ses autres revenus (1). Leur ambassadeur à Rome, Hermolao Barbaro, ayant obtenu du pape Innocent VIII le patriarcat d'Aquilée, le conseil des Dix témoigna plus de ressentiment encore de ce que cette nomination importante s'étoit faite sans attendre son avis. Ni la réputation du nouveau patriarche, le premier littérateur de Venise, et peut-être de l'Italie, ni le rang distingué qu'occupoit son père dans l'état, ne les dérobèrent l'un et l'autre à des censures sévères, et à une humiliation qui causa bientôt la mort de tous deux (2). Pendant la guerre de Naples enfin, les Vénitiens empêchèrent le pape de lever, pour la soutenir, une décime sur leur clergé, et ils s'opposèrent avec la même fermeté à tout empiétement sur leurs droits.

Cette guerre de Naples, qui ne dura que peu de mois, auroit probablement ravagé long-temps l'Italie, si les Vénitiens avoient voulu y prendre part, et s'ils avoient ainsi rétabli l'équilibre entre les deux partis. Bientôt ils eurent lieu de s'applaudir d'y être demeurés étrangers, lorsqu'ils se trouvèrent engagés sur les frontières d'Italie, dans une autre petite guerre qui pouvoit devenir plus dangereuse. Sigismond, comte du Tyrol, l'un des ducs d'Autriche, avoit des prétentions opposées à celles de la Seigneurie, sur les limites de ses états dans les comtés d'Arco et le Cadorin, et sur les droits aux mines de fer de ce dernier district. Déterminé à les faire valoir par les armes, il fit saisir, en 1487, tous les marchands vénitiens venus à la foire de Bolzano, ainsi que tous les fers travaillés à Cadoro; en même temps il déclara la guerre à la république de Venise. Sept mille fantassins et cinq cents chevaux allemands

(1) *Andr. Navagiero, Stor. Venez.* p. 1193.

(2) *Petri Bembi Rerum Venetarum Historia.* L. I, p. 16. *In Thesauro Antiq. Ital.* T. V, P. I.

pillèrent et brûlèrent le district de Roveredo; ils assiégèrent dans le château de cette ville Nicolas de Priuli, qui en étoit gouverneur, et celui-ci ne se rendit qu'après une vigoureuse résistance (1). Les Vénitiens opposèrent d'abord à cette invasion Jules-César de Varano, seigneur de Camerino; ils mirent ensuite à la tête de leur armée le même Robert de San-Severino, qui les avoit commandés avec tant de succès dans la guerre de Ferrare. La mort de ce vieux général, qui avoit eu une part si active à toutes les révolutions de l'Italie, fut l'événement le plus remarquable de la guerre du Tyrol. Après avoir remporté quelques avantages sur les Allemands, il tomba dans une embuscade que les ennemis lui avoient dressée. Il y fut tué, le 9 août 1487, auprès de l'Adige qu'il vouloit passer pour assiéger Trente (2). Les Vénitiens se retirèrent alors à Serravalle; et, coupant toute communication avec l'Allemagne, ils forcèrent bientôt les Tyroliens à demander une paix nécessaire au soutien de leur industrie. Elle fut conclue le 14 novembre de la même année, moyennant la restitution de tout ce qui avoit été conquis de part et d'autre (3).

Vers le même temps, la seule apparence d'une guerre turque servit de prétexte à la république pour soumettre à sa juridiction immédiate l'île de Chypre, qui, depuis la mort de Jacques de Lusignan, n'étoit réellement plus qu'une province vénitienne. L'empereur turc, Bajazeth II, avoit préparé, dès l'an 1486, une forte armée pour attaquer Cait-Bai, soudan d'Égypte. Et le soudan, qui sentoit tout le danger que couroit son royaume, si les ports

(1) *Andr. Navagiero, Stor. Venez.* p. 1194. — *Petri Bembi Rer. Ven.* L. I, p. 2. — *Spiegel der Ehren.* B. V. c. XXXIV, p. 967.

(2) *Andr. Navagiero.* p. 1195. — *Petri Bembi.* L. I, p. 8. — *Spiegel der Ehren.* B. V. c. XXXIV, p. 968.

(3) *Andr. Navagiero.* p. 1196. — *Stefano Infessura, Diar. Roman.* p. 1217. — *Diario Ferrarese.* T. XXIV, p. 279. — *Petri Bembi.* L. I, p. 16.

d'une île située en face de ses rivages, étoient entre les mains de ses ennemis, avoit demandé à la reine Catherine Cornaro de se mettre en état de défense. La république lui avoit envoyé immédiatement cinq cents stradiotes de Morée, et trois cents archers de Candie, pour garnir ses forteresses (1).

Cependant l'expédition turque fut différée jusqu'en 1488. 1488.
A cette époque, une armée, qu'on prétendit forte de quatre-vingt mille hommes, vint attaquer le soudan en Palestine. Comme elle traversoit la Caramanie, après s'être emparée des villes d'Adena et de Tarse, elle fut défaite au mois d'août par les mamelucks, au pied du mont Aman, dans ce même défilé d'Issus, déjà illustré par la victoire d'Alexandre. La flotte ottomane fut dispersée et en partie détruite par une tempête, et le Turc renonça à l'invasion de l'Égypte (2).

Pendant cette courte guerre François Priuli, avoit protégé les rivages de l'île de Chypre avec vingt-sept galères. Lorsqu'il la vit terminée, il crut pouvoir ramener sa flotte à Venise, et il étoit déjà arrivé en Istrie, quand il reçut l'ordre de retourner d'où il venoit. Le sénat en abusant de l'autorité qu'il avoit usurpée en Chypre, avoit rendu son joug odieux, et aux peuples et à la reine; il savoit que celle-ci souffroit avec impatience son exclusion absolue de toute part au gouvernement, la sévérité des ordres qu'on lui donnoit, et la défiance qu'on témoignoit d'elle. Il avoit vu les Chypriotes prêts à se sacrifier pour Charlotte de Lusignan, pour Louis de Savoie, pour Alphonse, bâtard de Naples; pour quiconque enfin auroit rendu à leur royaume son antique indépendance, et leur auroit fait recouvrer leur rang parmi les peuples libres. La première guerre maritime pouvoit rendre aux Chypriotes cette liberté, et ils étoient prêts à s'adresser aux infidèles eux-mêmes pour

(1) *Andr. Navagiero, Stor. Venez.* p. 1193.
(2) *Ibid.* p. 1197. — *Raynaldi Annal. Eccl.* 1488, §. 9, p. 389.

1488. l'obtenir, si aucun état chrétien ne vouloit les protéger. D'ailleurs la reine étoit encore jeune, elle étoit belle, elle pouvoit porter une riche dot à un nouvel époux; on disoit que Frédéric, second fils de Ferdinand, la demandoit en mariage; et, si elle avoit des enfans, tous les droits que la république prétendoit avoir acquis par elle se seroient trouvés anéantis. Les jurisconsultes vénitiens soutenoient que le fils de Jacques de Lusignan avoit hérité de la couronne de son père; que, comme il étoit mort en bas âge, sa mère avoit hérité de lui; qu'enfin leur république hériteroit de la mère, parce que celle-ci avoit été déclarée fille de Saint-Marc. Mais, si elle se remarioit, tous les efforts qu'ils avoient faits pour établir les droits de Catherine n'auroient servi qu'à confirmer ceux d'un second mari et de nouveaux enfans.

Georges Cornaro, frère de la reine, fut donc envoyé en Chypre sur la flotte de François Priuli. Le conseil des Dix, dont les ordres redoutables l'emportoient sur toute considération de parenté ou d'ambition personnelle, l'avoit chargé, sur sa responsabilité, de ramener sa sœur à Venise. La flotte étant arrivée devant l'île de Rhodes, Cor-
1489. naro se rendit auprès de Catherine, le 24 janvier 1489 (1). Il lui communiqua les ordres dont il étoit porteur, il lui fit sentir sa dépendance, et la nécessité de ce dernier sacrifice, conséquence de tous les autres; il calma autant qu'il put sa douleur et ses regrets; il lui fit comprendre qu'il seroit inutile de justifier sa conduite auprès du conseil des Dix, comme elle vouloit le faire, puisque personne n'y révoquoit en doute son innocence; enfin, il obtint d'elle la promesse d'une entière soumission aux volontés de la république. Aussitôt il en dépêcha la nouvelle au capitaine général, qui s'étoit arrêté à Almizza, et qui, sur cet avis, entra dans la rade de Famagouste, le 2 février 1489 (2).

(1) *Andr. Navagiero, Stor. Venez.* p. 1197. — *Petri Bembi Hist. Venet.* L. I, p. 12.

(2) *Andr. Navagiero, Stor. Venez.* p. 1198.

Ce fut le 15 du même mois que la reine prit congé des habitans de Nicosie. Ils versèrent des torrens de larmes, en perdant avec elle, jusqu'au simulacre de leur indépendance. Ils se voyoient privés de leur seule protectrice, en même temps qu'ils perdoient les avantages pécuniaires qu'une cour assuroit à leur ville, en y répandant quelque argent. Catherine, accompagnée par son frère, par l'un des conseillers, et par le provéditeur de l'île, escortée par toute la noblesse chypriote, et par un corps de cavalerie, s'achemina vers Famagouste. Elle fut reçue sur les galères de Venise, avec un respect et une pompe royale; elle profita de cette cérémonie publique, pour recommander ses sujets à la Seigneurie de Venise, par l'organe du comte de Zaffo, son cousin, et pour réclamer en faveur des Chypriotes la conservation de leurs lois et de leurs privilèges. Dès le 26 février, l'étendard de Saint-Marc flotta sur le palais de Famagouste et sur toutes les forteresses. La reine cependant ne partit avec la flotte que le 14 mai. Le 6 juin, elle arriva à Venise, et, le 20 du même mois, le château d'Asolo, dans le Trévisan, lui fut donné en souveraineté pour le reste de sa vie, avec un revenu de huit mille ducats. La petite cour de la reine de Chypre à Asolo a conservé quelque célébrité dans les lettres, par les dialogues de Bembo. La fiction élégante des Asolani représentoit apparemment les manières de cette cour; et l'on doit croire que Catherine oublia, au milieu de propos d'amour et de galanterie, dans des entretiens alors à la mode, sur la métaphysique du sentiment, les peines, les soucis et les humiliations de sa servitude royale (1). 1489.

La même année un autre événement, également lié à la

(1) *Andr. Navagiero, Stor. Venez.* p. 1199. On auroit pu s'attendre à trouver beaucoup de détails sur la révolution de Chypre dans l'histoire de ce même Bembo, dont nous commençons vers cette époque à faire usage. Mais il est, au contraire, d'une concision extrême. L. I, p. 13. Sa politique ne lui permettoit jamais de s'étendre sur un événement d'où pouvoit résulter quelque blâme pour son gouvernement.

1489. politique du Levant et aux entreprises des Turcs, fixa l'attention de l'Italie. Jem ou Zizim (1), fils de Mahomet II, frère et rival du sultan Bajazeth II, fit son entrée à Rome, et vint se mettre sous la protection du pape. Il avoit fait valoir, pour succéder à son père, une prétention souvent mise en avant par les princes grecs de Byzance. Il étoit porphyrogénète, ou né pendant que son père étoit sur le trône, et il se croyoit par-là supérieur à son frère aîné, Bajazeth, qu'il disoit n'être fils que d'un particulier. Cette vaine distinction étoit suffisante pour tenter le sort des armes dans un état despotique, où aucun droit n'est réel s'il n'est fondé sur la force. Mais la force manqua à Jem; vaincu en Asie en 1482, dans un combat sanglant, il fut obligé de s'embarquer en Cilicie, de se réfugier à Rhodes, et d'y implorer la protection des chevaliers de Saint-Jean (2). Ceux-ci n'osèrent pas conserver sur les frontières mêmes de l'Asie un hôte qui pouvoit attirer sur eux toutes les forces du grand-seigneur; ils l'envoyèrent en France, et le firent garder soigneusement en Auvergne, dans une commanderie de leur ordre. Bajazeth leur offrit des sommes immenses, des reliques sans nombre, des priviléges inouïs pour se le faire livrer. Les princes chrétiens ne furent pas tellement dépourvus d'honneur, que de consentir à cette indignité; mais il seroit difficile d'expliquer par des motifs honorables, pourquoi ils ne permirent jamais à Jem de se rendre auprès de Cait-Bai, soudan d'Égypte (3), qui, se trouvant engagé dans une guerre

(1) Jem, en turc, est le nom d'une sorte de raisins exquis. Jemm est un nom magique appliqué d'ordinaire à Salomon. Démétrius Cantemir est incertain entre les deux étymologies, et il remarque qu'aucun autre Turc n'a jamais porté ce nom. Zizim, dit-il, est un mot corrompu par les Européens. L. III, chap. II, §. 6. Note.

(2) *Raynaldi Annal. Eccles.* 1482, §. 35, p. 312. — *Turco-Græciæ Hist. Politica.* L. I, p. 30. — *Demetrius Cantemir.* L. III, chap. II, §. 7 et 8, p. 128.

(3) Cait-Bai, le plus habile et le plus renommé des soudans de l'Égypte,

acharnée avec Bajazeth, le demandoit pour donner du crédit à ses armes; pourquoi ils le refusèrent également à Mathias Corvinus, roi de Hongrie, qui espéroit faire, par son entremise, une diversion dans les états de son ennemi. Sixte IV écrivit au grand-maître de Rhodes et à Louis XI, pour les exhorter à retenir Jem en France, et à ne point le laisser partir pour les armées où on l'appeloit (1). Innocent VIII refusa également de confier ce prince à Ferdinand, roi d'Aragon et de Sicile; à l'autre Ferdinand, roi de Naples; à Mathias Corvinus; au soudan, et au prince de Caramanie; mais en même temps il avoit demandé avec instance qu'on le lui livrât à lui-même, pour être assuré, disoit-il, que Jem ne passeroit pas les frontières des Turcs, sans être appuyé par une ligue de toute la chrétienté (2). 1489.

De son côté, Bajazeth avoit envoyé à Charles VIII de nouveaux ambassadeurs, pour obtenir du roi qu'il promît de retenir Jem en France. A cette condition, Bajazeth lui offroit une pension très-considérable, et il garantissoit à la France la souveraineté de la Terre-Sainte, après qu'elle auroit été conquise sur le soudan d'Égypte, par les armes réunies des Français et des Turcs. Mais Charles VIII, d'accord avec le grand-maître d'Aubusson, avoit déjà cédé aux sollicitations du pape, et Jem étoit en route pour Rome (3).

Il y fit son entrée le 13 mars 1489; il étoit à cheval, le turban en tête, entre François Cybo, fils du pape, et le prieur d'Auvergne, neveu du grand-maître d'Aubusson, et ambassadeur de France. Un ambassadeur du soudan d'Égypte étoit alors à Rome, pour solliciter les princes

étoit Circassien d'origine, et son nom est tartare. *Cait*, en cette langue, veut dire conversion; et *Bai*, riche. *Demetrius Cantemir*. L. III, chap. II, f.

(1) *Annales Ecclesiast.* 1481, §. 36, p. 313.

(2) *Annal. Eccles.* 1485, §. 11 et 12, p. 351.

(3) *Annales Eccles.* 1489, §. 1, p. 393.

1489. chrétiens de s'allier, avec son maître, contre Bajazeth. Il alla aussi au-devant de Jem : dès qu'il le vit, il descendit de cheval, et il se prosterna à terre; trois fois il baisa la terre en s'avançant vers lui; il baisa les pieds de son cheval, et le suivit ensuite jusqu'à son palais (1).

Le lendemain, le pape assembla le consistoire pour y recevoir Jem, dans une audience publique. Vainement ce prince avoit été averti des respects que les monarques chrétiens rendoient à leur grand pontife; il ne voulut point abaisser devant lui l'orgueil du sang ottoman. La tête couverte de son turban, que les Asiatiques ne déposent point, et qu'ils regardent comme un symbole de leur religion, il traversa la salle sans s'incliner, il monta sur le trône où étoit Innocent, et l'embrassa en appliquant ses lèvres sur l'épaule droite du pape, signe d'amitié, plutôt que de respect, qu'il donna ensuite à tous les cardinaux. Son interprète dit au pape qu'il se réjouissoit d'être en sa présence; qu'il se recommandoit à lui, et qu'il auroit du plaisir à conférer plus en secret avec lui sur leurs intérêts communs. Le pape répondit en l'exhortant à avoir bon courage, puisque c'étoit pour le bien de sa noblesse (titre que la cour de Rome jugea convenable de lui donner), qu'il étoit conduit dans cette capitale (2).

Ce plus grand bien de Jem, qu'il devoit trouver dans son séjour à Rome, n'étoit qu'une honorable prison. Bajazeth II payoit, chaque année, d'abord au roi de France, ensuite à Innocent VIII, quarante mille ducats pour la pension de son frère. La jouissance de cette rente n'étoit pas le moindre des motifs qui avoient déterminé Innocent à demander que Jem lui fût remis, et à acheter en quelque sorte le consen-

(1) *Diario di Stefano Infessura.* p. 1225.

(2) *Diarium Burchardi apud Raynaldum Annal. Eccl.* 1489, §. 2 et 3, p. 393. — *Stefano Infessura, Diario di Roma.* p. 1225. — *Marin Sanuto, Vite de' Duchi di Venezia.* p. 1244. — *Diario Romano del Notaio di Nantiporto.* p. 1106.

tement du grand-maître d'Aubusson, en lui envoyant un chapeau de cardinal (1). Bajazeth cependant, ne se regardant point comme assez assuré de son frère, par sa captivité, chercha les moyens de le faire périr. Un gentilhomme de la Marche d'Ancône, nommé Christophe Macrino del Castagno, prit avec Bajazeth l'engagement d'empoisonner une fontaine qui servoit pour la table d'Innocent et de Jem; le poison ne devoit faire effet qu'au bout de cinq jours, mais le malfaiteur fut découvert, au mois de mai 1490, avant l'exécution de son crime, et il périt dans un horrible supplice. D'autres tentatives de même nature furent également déjouées, et la vie tout au moins de Jem, fut mise en sûreté (2). 1489.

Il n'étoit pas difficile de trouver à Rome des hommes prêts à commettre des actions aussi exécrables; jamais la ville n'avoit été remplie de plus de scélérats, ou troublée par plus de crimes. Les meurtriers marchoient la tête levée, sans avoir satisfait ni la famille dont ils avoient versé le sang, ni la justice. Le pape ou ses ministres leur vendoient des bulles de rémission, par lesquelles leurs offenses, et celles d'un nombre déterminé de leurs complices, étoient abolies; et lorsqu'on reprochoit au vice-camérier cette vénalité de la justice, il répondoit en parodiant les paroles de l'Évangile : *Le Seigneur ne veut point la mort du pécheur, mais plutôt qu'il paie et qu'il vive.* (3)

Le clergé donnoit au peuple des exemples si scandaleux, qu'Innocent VIII se vit obligé de renouveler, le 9 avril 1488, une constitution de Pie II, par laquelle il étoit interdit aux prêtres de tenir des boucheries, des auberges,

(1) *Diario di Stefano Infessura.* p. 1224.

(2) *Annal. Eccles.* 1490, §. 5, p. 498. — *Diario di Stefano Infessura.* p. 1231.

(3) Et quum semel interrogaretur vice-camerarius quare de delinquentibus non fieret justitia, sed pecunia exigeretur, respondit ME PRÆSENTE videlicet : *Deus non vult mortem peccatoris, sed magis ut solvat et vivat. Stefano Infessura, Diario Romano.* p. 1226.

1489. des maisons de jeu, des maisons de prostitution, de se faire, pour de l'argent, les entremetteurs et les agens des courtisanes. Si, avertis par trois fois, ils n'abandonnoient pas cette vie honteuse, le pape les privoit du droit de décliner les tribunaux séculiers, et d'invoquer le bénéfice du clergé dans les causes criminelles où ils pourroient être compromis (1).

Innocent VIII n'avoit point donné de principautés à sa nombreuse famille, mais il partagea entre ses enfans les immenses revenus de l'Église; il en accorda surtout la plus grosse part à Franceschetto Cybo, son fils aîné. C'étoit Franceschetto qui, pour amasser plus d'argent, avoit rendu la justice si indignement vénale. Il convint en 1490, avec les juges du pape, que la cour apostolique ne recouvreroit le paiement que des amendes inférieures à cent cinquante ducats, tandis que toutes celles qui passeroient cette somme, seroient à son profit (2).

Pour ajouter encore à l'ignominie dont la vénalité de la justice couvroit la cour de Rome, Dominique de Viterbe, scribe apostolique, de concert avec François Maldente, fabriquèrent de fausses bulles, par lesquelles Innocent permettoit, pour de l'argent, les désordres les plus honteux. La fraude cependant fut reconnue, les deux faussaires furent arrêtés; leurs biens confisqués rapportèrent douze mille ducats à la chambre apostolique. Les parens des coupables espéroient encore les racheter de la peine de mort. Maître Gentile de Viterbe, médecin, père du scribe apostolique, offrit, par l'entremise de Franceschetto Cybo, cinq mille ducats pour sauver la tête de son fils; c'étoit tout ce qu'il possédoit. Mais le pape répondit que, comme il y alloit de son honneur, il ne pouvoit lui faire grâce pour moins de

(1) *Constitutio apud Raynaldum Annal. Eccles.* 1488, §. 21, p. 392. — Celle de Pie II étoit du 7 mai 1463.

(2) *Stefano Infessura Diario Romano.* p. 1232.

six mille ducats; et, comme on ne put trouver cette somme, les deux faussaires furent exécutés (1). 1490.

Le déréglement des moeurs des papes, le partage des trésors de l'Église entre leurs enfans naturels, avoient presque cessé d'être des objets de scandale; en effet, ce n'étoit pas de péchés seulement, mais de crimes que les derniers pontifes avoient été accusés. Le clergé tout entier sembloit s'être corrompu à leur exemple, et les écrivains contemporains présentent le tableau le plus hideux du débordement des prêtres. En voyant les ministres de la religion si universellement décriés, on seroit tenté de croire que cette religion elle-même n'avoit plus aucun pouvoir, et que les prêtres qui l'invoquoient encore, ou les souverains et les peuples qui la maintenoient par leurs lois, n'étoient que d'effrontés hypocrites qui trafiquoient du christianisme pour leurs seuls intérêts. Mais, si l'on examine de plus près les passions qui agitoient l'Italie, ou les préjugés qui régnoient toujours, on s'aperçoit bientôt que la religion n'avoit rien perdu de son empire, encore qu'elle eût été absolument détachée de la morale. La croyance que le pape et ses prêtres disposoient seuls des clefs de l'enfer et du paradis ne s'étoit nullement affoiblie; l'horreur pour toute opinion indépendante en matière de foi, opinion aussitôt taxée d'hérésie, étoit toujours universelle, et la justice de Dieu, pervertie entre les mains des hommes, n'étoit plus invoquée que comme garantie de la croyance, non de la probité et de l'honneur.

Ce fut dans ce siècle dépravé, ce fut sous le pontificat de Sixte IV, l'instigateur de tant de crimes, que l'inquisition fut introduite en Espagne, et que ce tribunal de sang reçut une jurisprudence bien plus formidable et bien plus atroce que celle qui l'avoit régi, trois siècles auparavant, dans sa première institution contre les Albigeois. De 1478 à 1482,

(1) *Stefano Infessura, Diario Romano.* p. 1229. — *Raynaldi Annal. Eccles.* 1490, §. 22, p. 402.

les tribunaux établis en Castille pour examiner la foi des nouveaux convertis, firent brûler deux mille personnes; un nombre de prévenus beaucoup plus grand encore, périt dans les cachots; d'autres, et c'étoient ceux qui furent traités avec le plus d'indulgence, furent marqués d'une croix couleur de feu, sur la poitrine et sur les épaules, déclarés infames et dépouillés de tous leurs biens. Les nouveaux tribunaux ne pardonnèrent pas même aux morts; leurs os furent arrachés de la sépulture pour être brûlés, leurs biens confisqués, et leurs fils notés d'infamie. Ceux qui avoient dans leur famille le sang de quelque Maure ou de quelque Juif fuyoient de cette terre de proscription, et dans la seule Andalousie, cinq mille maisons furent abandonnées (1). Cent soixante et dix mille familles juives, faisant ensemble huit cent mille individus, furent ainsi chassées du territoire de l'Espagne; et cependant le plus grand nombre dissimula sa religion pour conserver sa patrie, tandis qu'une foule d'autres furent réduits en esclavage, et vendus sous la lance du préteur (2).

« Cette sévérité dans la punition des apostats néophy-
» tes de la race juive, dit Raynaldus, l'annaliste de l'Église,
» assura auprès des ames pieuses, la plus haute gloire à
» Isabelle, reine de Castille; quelques-uns cependant la
» calomnièrent : on répandit le bruit que ce n'étoit point
» pour venger l'injure de la divinité offensée, mais pour
» rassembler de l'or, pour accumuler des richesses, qu'on
» avoit apporté tant de sévérité dans les jugemens. La reine
» elle-même, ayant témoigné la crainte que cette accusa-
» tion n'eût été portée aux oreilles du pontife, Sixte IV
» écarta de son ame tout soupçon formidable, et ap-

(1) *Marinæus Siculus, de Rebus Hispaniæ.* L. XIX, c. 22, p. 481. — *Annal. Eccles. Raynaldi.* 1483, §. 47-48, p. 328. — *Mariana*, L. XXIV, c. XVII, p. 106.

(2) *Mariana Historia de las Espanas.* L. XXVI, c. I, p. 142. — *Rayn. Ann.* 1492, §. 8, p. 408.

» plaudit à sa piété par sa lettre du 25 février 1483 (1). »

Les écrivains italiens du quinzième siècle, de même que ceux du dix-septième, ne parloient jamais de ces persécutions, sans en approuver hautement le principe. Les plus modérés, les plus humains se contentoient seulement de blâmer les détails de l'exécution. Ainsi Barthélemy Senarega, historien de Gênes, qui vit plusieurs milliers de juifs s'arrêter dans cette ville, et qui fut touché de leurs souffrances, nous donne, par son récit, une juste mesure des opinions des hommes les plus philosophes et les plus tolérans de ce siècle. « La loi de leur bannissement, dit-il, parut louable au premier aspect, puisqu'elle conservoit » l'honneur de notre religion; mais elle contenoit peut-» être en soi tant soit peu de cruauté, si du moins nous » considérons les juifs comme des hommes créés par la Di-» vinité, non comme des bêtes féroces. On ne pouvoit » voir sans compassion leurs calamités; un grand nombre » d'entre eux périssoient de faim, surtout les enfans en » bas âge ou à la mamelle; les mères, se soutenant à peine, » portoient dans leurs bras leurs nourrissons affamés, et » périssoient avec eux; plusieurs succomboient au froid, » d'autres à la soif; le mouvement de la mer et la naviga-» tion à laquelle ils n'étoient point accoutumés, aggra-» voient toutes leurs maladies. Je ne dirai point avec » quelle cruauté, avec quelle avarice ils étoient traités par » leurs conducteurs. Plusieurs furent noyés par la cupidité » des matelots, plusieurs furent forcés de vendre leurs » fils, parce qu'ils n'avoient plus de quoi payer le nolis; » ils arrivèrent à Gênes en fort grand nombre; mais on » ne leur permit pas d'y demeurer long-temps, car, d'a-» près d'anciennes lois, les juifs voyageurs n'y peuvent » pas séjourner plus de trois jours. On les laissa cepen-» dant radouber leurs vaisseaux, et se refaire pendant » quelques jours des souffrances de la navigation. Vous les

(1) *Extat apud Raynald. Annal. Eccles.* 1483, §. 49, p. 329.

» auriez pris pour des spectres : ils étoient maigres, pâles, » les yeux rentrés ; ils ne différoient des morts que par le » mouvement, quoiqu'ils ne se soutinssent qu'à peine. Un » grand nombre d'entre eux moururent auprès du môle, car » ce quartier, entouré par la mer, étoit le seul où l'on » permît aux juifs de se reposer. On ne reconnut pas tout » de suite que tant de malades et de mourans devoient ap- » porter la contagion ; mais au printemps on vit paroître » beaucoup d'ulcères, qui ne s'étoient point manifestés en » hiver, et ce mal, long-temps caché dans la ville, fit écla- » ter la peste l'année suivante (1). »

Ce n'étoit pas seulement en Espagne que ce nouveau zèle de persécution étoit excité par les prêtres ; le clergé d'Italie s'efforçoit de rivaliser, dans ses sanglantes vengeances, avec celui d'au-delà des Pyrénées. Chaque année on faisoit circuler quelque nouvelle histoire d'un enfant chrétien que des juifs avoient volé, et qu'ils faisoient périr lentement sous le couteau, le jour de Pâques, en buvant son sang à la ronde ; et par ces contes effroyables on communiquoit au peuple la même fureur contre eux (2). A Florence, frère Bernardino d'Asti, franciscain, prêcha contre les juifs pendant une partie du carême de 1487. Il recommanda qu'on eût soin d'envoyer tous les enfans de la ville au sermon qu'il vouloit prêcher le 12 mars : quand il en eut rassemblé entre deux et trois mille, il leur dit qu'il faisoit choix d'eux pour être ses soldats ; il leur commanda d'aller prier chaque matin le Saint-Sacrement dans la chapelle de l'église, pour qu'il inspirât aux hommes faits la sainte résolution de chasser les juifs ; pour cela ils devoient dire trois *Pater noster* et trois *Ave Maria* à genoux. Le matin suivant, tous ces enfans s'attroupèrent en effet dans

(1) *Bartholomæi Senaregæ de Rebus Genuensibus*. T. XXIV, p. 531.

(2) *Raynaldi Ann. Eccles.* A Trente, en 1475, §. 37 ; dans la Marche, en 1476, §. 20 ; à Megalopolis, en 1492, §. 9 ; et *passim*. — Continuateur des *Chroniques de Monstrelet*. Vol. III, f. 195.

l'église, et lorsqu'ils en sortirent, ce fut pour mettre au pillage le quartier des juifs. La Seigneurie eut beaucoup de peine à les arrêter : elle voulut réprimander le prédicateur, qui répondit que les ordres de Dieu étoient supérieurs à ceux des magistrats, et que rien ne l'empêcheroit de dire dans la chaire ce qu'il croiroit convenable au salut du peuple. On fut forcé de le faire sortir de la ville, au grand scandale de l'écrivain qui nous a transmis la connoissance de cette anecdote (1). Frère Bernardino alla terminer le carême à Sienne, où il s'efforça d'ameuter de la même manière le peuple contre les juifs (2).

Au mois d'avril 1492, un père Francisco, Espagnol, s'efforça d'exciter à Naples une persécution semblable contre les juifs. Après avoir vainement épuisé toutes les ressources de son éloquence, et devant la cour et devant le peuple, il tenta aussi de faire parler les morts; il fit apparoître l'ombre de saint Cataldus, patron de la ville de Tarente, qui avoit vécu au cinquième siècle; il fit déterrer une cassette où il avoit enfermé des prophéties écrites sur des lames de plomb, dans lesquelles la ruine du royaume de Naples et la mort prochaine du roi étoient prédites, s'il ne se hâtoit d'expulser les juifs de ses états; et comme Ferdinand ne lui donnoit point assez de crédit, il occupa la cour de Rome et l'Italie entière de ces prophéties, qu'on prétendit plus tard avoir été réalisées par l'expulsion de la maison d'Aragon, du trône de Naples (3).

En même temps les tribunaux ecclésiastiques retentissoient d'accusations de sorcellerie, et le spectacle de malheureux périssant dans les flammes, comme magiciens ou comme hérétiques, devenoit chaque jour plus fréquent (4).

(1) *Ricordanze di Tribaldo de Rossi. Del. Erud.* T. XXIII, p. 238.

(2) *Allegretto Allegretti, Diario Sanese.* p. 823.

(3) *Jovianus Pontanus de Sermone.* L. II, cap. ult. p. 1623. — *Bayle, Dictionnaire critique*, art. *Cataldus.* — *Mémoires de Philippe de Comines.* L. VII, chap. XIV, p. 213.

(4) On en trouveroit difficilement un exemple plus effroyable que celui

Les dominicains ne vouloient point consentir à ce que le pouvoir civil prît connoissance de leurs sentences, encore que ce fût à lui seul à les exécuter. Innocent VIII écrivoit, le 30 septembre 1486, à l'évêque de Brescia :

de la persécution d'Arras en 1459, contre les malheureux accusés de *vaudoisie*. Voioi comme Monstrelet la raconte, *Chroniques du roi Charles VII*. Vol. III, f. 84 :

« En cette année, en la ville d'Arras, au pays d'Artois, advint un terrible cas et pitoyable, que l'on nommoit *vaudoisie*, ne sçais pourquoi. » Mais l'on disoit que ce estoit aucunes gens, hommes et femmes qui de » nuict se transportoient par vertu du diable, des places où ils étoient, et » soudainement se trouvoient en aucuns lieux arrière de gens, es bois ou » es déserts, là où ils se trouvoient en très-grand nombre hommes et » femmes; et trouvoient illec un diable en forme d'homme, duquel ils ne » veoient jamais le visage : et ce diable leur lisoit ou disoit ses commandemens et ordonnances, et comment et par quelle manière ils le devoient » adorer et servir. Puis faisoit par chacun d'eux baiser son derrière, et puis » il bailloit à chacun un peu d'argent, et finablement leur administroit vins » et viandes en grande largesse, dont ils se repaissoient : et puis tout-à-coup chacun prenoit sa chacune; et en ce point s'estaindoit la lumière, » et cognoissoient l'un l'autre charnellement; et ce fait, tout soudainement se retrouvoit chacun en sa place, dont ils étoient partis premièrement.

» Pour cette folie furent prins et emprisonnés plusieurs notables gens » de la dicte ville d'Arras, et autres moindres gens, femmes folieuses, » et autres; et furent tellement géhénés, et si terriblement tormentés, » que les uns confessèrent le cas leur être ainsi advenu, comme dit est, » et outre plus confessèrent avoir vu et cognu en leur assemblée, plusieurs » gens notables, prélats, seigneurs et autres, gouverneurs de bailliages et » de villes; voire tels, selon commune renommée, que les examinateurs » et les juges leur nommoient, et mettoient en bouche, si que par force » de peines et de tormens ils les accusoient, et disoient que voirement ils » les y avoient vus, et les aucuns ainsi nommés, étoient tantôt après » prins et emprisonnés, et mis à torture, tant et si très-longuement, et » par tant de fois, que confesser le leur convenoit; et furent ceux-ci qui » étoient de moindres gens, exécutés et brûlés inhumainement. Aucuns » autres plus riches et plus puissans, se rachetèrent par force d'argent, » pour éviter les peines et les hontes qu'on leur faisoit, et de tels y eut » des plus grands, qui furent prêchés et séduits par les examinateurs, » qui leur donnoient à entendre, et leur promettoient, s'ils confessoient » le cas, qu'ils ne perdroient ne corps ne biens. Tels y eut qui souffrirent » en merveilleuse patience et constance les peines et les tormens, mais ne

« Nôtre fils chéri, frère Antoine de Brescia, inquisiteur
» de l'hérésie en Lombardie, ayant condamné quelques
» hérétiques des deux sexes comme impénitens, et ayant
» requis les officiers de justice de Brescia, d'exécuter sa
» sentence, nous avons appris avec étonnement que ces
» officiers avoient refusé de rendre justice, et d'exécuter
» les jugemens de la sainte inquisition, si on ne leur don-
» noit connoissance du procès. En conséquence, nous vous
» commettons et vous ordonnons par les présentes, de
» mander et d'enjoindre aux officiers séculiers de la ville
» de Brescia, d'exécuter les procès que vous aurez jugés,
» sans appel, et sans les revoir nullement, dans le terme
» de six jours après qu'ils en auront été légitimement re-
» quis, sous peine d'excommunication et de toutes les
» censures ecclésiastiques, qu'ils encourront par leur seule
» désobéissance, sans nouvelle promulgation (1). »

Ainsi ce ne fut ni la barbarie du moyen âge, ni un zèle ardent et enthousiaste, dans un temps où la religion échauffoit toutes les ames, qui allumèrent les bûchers de l'inquisition. Ce ne fut pas davantage la nécessité de défendre l'Église contre les progrès des novateurs, comme d'autres l'ont supposé. Les persécutions les plus furieuses, les plus implacables, entre celles qui souillent l'histoire du clergé, sont antérieures de quarante ans aux premières prédications de la réforme; elles sont contemporaines du plus

» voulurent rien confesser à leur préjudice..... et ne fait ici à taire ce que
» plusieurs gens de bien cognurent assez, que cette manière de accusa-
» tion fut une chose controuvée par aucunes mauvaises personnes, pour
» gréver et détruire ou déshonorer, ou par ardeur de convoitise, aucunes
» notables personnes, que ceux haioient de vieille haine. »

C'est à cause de ce soupçon que l'historien ose cette fois en parler avec liberté. A chaque année presque on trouve l'indication de persécutions semblables dans un lieu ou dans un autre; mais les chroniqueurs les regardant comme justes et saintes, ne les rappeloient ordinairement que par un seul mot.

(1) *Bullarium Romanum. Innocentii VIII Constitutio decima. Apud Raynald. Annal. Eccles.* 1486, §. 57, T. XIX, p. 377.

grand développement qu'aient reçu les lettres, la philosophie, la culture de la raison humaine, avant cette époque mémorable; elles datent aussi du moment où la cour romaine étoit arrivée au dernier degré de corruption, et elles sont la conséquence nouvelle et effrayante du système de compensation que cette corruption même avoit fait adopter aux croyans. Aux yeux des Sixte IV, des Innocent VIII, des Alexandre VI, on effaçoit la tache du crime par la rigueur avec laquelle on préservoit la pureté de la foi. Une persécution suffisoit pour laver la honte de mille parjures, de mille impuretés, de mille forfaits. Ceux qui dans leur jeunesse ou leur âge mûr avoient cédé à la fougue du tempérament, ou aux fureurs de l'ambition et de la vengeance, pouvoient se faire tout pardonner, si, dans le dernier déclin de leur vie, ils allumoient des bûchers pour les juifs, les Maures et les hérétiques. Cette affreuse morale, dominante en Espagne, prèchée en Italie, soutenue dans toute la chrétienté par les bulles des papes, s'étendoit rapidement vers les pays moins éclairés. Il est difficile de prévoir quel auroit été le terme de cette progression effrayante, si la révolte d'une partie de l'Allemagne contre la tyrannie de Rome n'avoit, après une longue lutte, forcé les papes à renoncer à cette intolérance sanguinaire, qui étoit devenue pour eux le but unique de la religion.

A peine le collége des cardinaux, si zélé pour maintenir la pureté de la foi, remarqua-t-il le parjure du chef de l'Église, lorsque, au mois de mai 1489, Innocent VIII, au mépris de ses sermens, ajouta six nouveaux cardinaux au consistoire, encore que ce collége ne fût pas réduit à moins de vingt-quatre membres; au contraire, l'annaliste ecclésiastique approuve cette conduite, parce que les conditions imposées par les cardinaux, pendant que l'Église est privée de son pasteur, sont annulées par une constitution d'Innocent VI. Mais ce même annaliste Raynaldi, toujours si dévoué au Saint-Siége, se récrie sur ce que, « par un hon-

» teux exemple de mépris pour la discipline ecclésiastique, » Innocent VIII avoit nommé cardinal le fils adultérin de » son frère, et le beau-frère encore enfant de son propre » bâtard (1). » La seconde de ces élections, qui excite l'indignation du plus orthodoxe des serviteurs de l'Église, est celle de Jean, fils de Laurent de Médicis, qui fut ensuite Léon X. Il n'étoit en effet âgé que de treize ans, et le scandale de donner à l'Église un si jeune prince, étoit un de ceux contre lesquels le serment d'Innocent VIII auroit dû le mettre en garde. Il sentit cependant quelque honte d'une élection désapprouvée par plusieurs membres du sacré collége, et il imposa pour condition au jeune Médicis l'obligation de ne point prendre sa décoration nouvelle, et de ne point venir à Rome pour siéger dans le consistoire, avant que trois ans se fussent écoulés, et qu'il eût atteint sa seizième année (2).

L'alliance intime entre Laurent de Médicis et Innocent VIII, conséquence de la foiblesse du pape, établissoit ainsi, sur de nouveaux fondemens, la grandeur de la maison de Médicis. Cependant Laurent appesantissoit chaque jour davantage le joug que portoient ses concitoyens : au commencement de l'année 1489, il osa punir avec une insolence révoltante le gonfalonier Neri Cambi, qui venoit de sortir de charge, pour avoir lui-même maintenu les droits de sa magistrature, et admonété, sans consulter Laurent, quelques gonfaloniers de compagnies qui ne s'é-

(1) *Annal. Eccles. Raynald.* 1489, §. 19, p. 396.

(2) *Annal. Eccles. ex Burchardi Diariis.* 1489, §. 21, p. 397. — *Istorie di Giovanni Cambi.* T. XXI, p. 63. — La cérémonie de l'envoi du chapeau et de la consécration de Jean de Médicis se fit dans l'abbaye de Fiesole, le 9 janvier 1492. *Scipione Ammirato.* L. XXVI, p. 186; et, plus en détail, *Roscoë Life of Lorenzo, Appendix.* §. 65. — Roscoë a reproduit aussi une lettre fort sensée de Laurent à son fils, sur ses devoirs et sa conduite dans le sacré collége, où il se trouvoit le plus jeune, non pas seulement des cardinaux présens, mais de tous ceux qui y avoient jamais été. *Ibid.* §. 66. T. IV, p. 89.

toient pas rendus à leur devoir. On trouva une telle conduite trop orgueilleuse vis-à-vis de Laurent, *prince du gouvernement*, et ce nom de prince, jusqu'alors inconnu à une cité libre, commença à être prononcé dans Florence (1).

La conséquence de ce changement fut d'ôter à l'histoire de Florence tout mouvement et tout intérêt. Toute la politique de la république fut concentrée dans le cabinet de Laurent de Médicis, et se trouva par conséquent ensevelie dans le silence et le secret. Ses panégyristes ont écrit qu'il avoit tenu la balance de l'Italie; qu'il avoit empêché Innocent VIII de faire la guerre à Ferdinand, après l'avoir excommunié en 1489, et déclaré déchu du trône de Naples (2); qu'il avoit empêché le duc de Calabre de prendre, les armes à la main, la défense de Jean-Galéaz Sforza son gendre, contre Louis-le-Maure; qu'il avoit enfin été constamment le garant et le médiateur de la paix de l'Italie. Cette action continuelle de Laurent de Médicis est possible, elle n'est point improbable; mais il n'en reste aucune trace dans les historiens florentins. Cette république, autrefois le centre de toutes les négociations de l'Italie, sembloit devenir étrangère à tous les grands intérêts de cette contrée. Ses annales sont vides. Scipion Ammirato passe rapidement sur les noms de plusieurs gonfaloniers, sans marquer leur administration par aucun événement (3). Les autres historiens se taisent également sur cette époque; ils ne se sentoient plus entraînés à écrire l'histoire, lorsque les intérêts de la patrie n'étoient plus ceux de chacun (4).

(1) *Scipione Ammirato*. L. XXVI, p. 184-186.—*Istorie di Giov. Cambi*. T. XXI, p. 39. Cet historien étoit fils du gonfalonier Neri Cambi, admonété dans cette occasion.

(2) *Annal. Eccles. Raynaldi*. 1489, §. 8 et 9, p. 394.

(3) *Scipione Ammirato*. L. XXVI, p. 184-185.

(4) M. Roscoë me reproche avec un redoublement d'amertume (*Illustr.* p. 167), mon dédain pour les négociations secrètes de Laurent à la cour d'Innocent VIII. Il publie un long fragment de Fabbroni destiné à en

Dans ce silence universel, un fait presque domestique fixe l'attention. Laurent de Médicis, toujours engagé dans le commerce qu'il ne pratiquoit point lui-même, et qu'il n'entendoit point, avoit remis ses affaires à des commis et à des agens établis dans diverses places de l'Europe. Ceux-ci se regardoient comme les ministres d'un prince ; ils étaloient, dans leurs comptoirs, un luxe ridicule, et ils unissoient la négligence à la prodigalité. La fortune brillante que Cosme avoit laissée à ses petits-fils, fut dissipée par ce luxe insensé; mais pendant long-temps les obligations des receveurs de la république couvrirent le vide que laissoient les opérations de banque. Tous les revenus de l'état étoient distraits par ces anticipations ; ils avoient passé tout entiers entre les mains des commis de la maison de Médicis, et ils étoient dissipés comme le reste de la fortune de cette maison, avant même d'avoir été perçus. Le moment vint où ces opérations ruineuses ne purent pas être continuées plus long-temps, et il vint au milieu de la paix, qui auroit dû ramener l'aisance dans les finances de la république. Le 13 août 1490, la Seigneurie et les conseils se

rendre compte, et partie de la correspondance de Laurent avec J. Lanfredini, ambassadeur de la république à Rome. La nature du crédit que Laurent exerçoit à Rome par le mariage de sa fille avec le fils du pape, le but de ces négociations, par lesquelles il vouloit déterminer Innocent VIII à abandonner les barons napolitains, protégés par l'Église, aux vengeances de Ferdinand, leur résultat, la tyrannie du roi, le déshonneur du pape, et l'accumulation de beaucoup de bénéfices ecclésiastiques dans la maison de Médicis, me paroissent mériter des éloges moins pompeux. Je vois dans cette correspondance des intrigues plus ou moins habiles, je n'y trouve plus l'intervention honorable et franche de la république en faveur de tous les opprimés, telle que nous l'avons vue dans le siècle précédent. Au reste, j'ai dit seulement que ces négociations étoient ignorées des historiens florentins ; et ce n'est pas seulement de Scipione Ammirato, qui avoit les archives publiques à sa disposition, mais de Gio. Cambi, de Lionardo Morelli, et de Tribaldo de Rossi, tous trois contemporains, et qui tous trois font sentir dans quelle ignorance des affaires publiques étoient alors laissés les citoyens florentins. Dans la collection *Delizie degli Erudit.* T. XIX--XXIII.

virent obligés de nommer une commission de dix-sept membres, pour rétablir l'équilibre entre les monnoies, les gabelles et toutes les finances de la république. Telle étoit la corruption dans laquelle cette noble cité étoit tombée, que cette commission ne rougit pas de faire faire banqueroute à la patrie, pour sauver les Médicis de la banqueroute. La dette publique, dont l'intérêt étoit fixé à trois pour cent, fut réduite à ne rendre qu'un et demi; et la défiance ajoutant encore à cette réduction, les *luoghi di monte*, ou actions de cent écus, qui se vendoient vingt-sept écus avant cet édit, tombèrent à onze écus et demi. Les fondations pieuses, qui avoient été faites par la république, et par un grand nombre de familles, pour payer des dots aux filles à marier, furent supprimées; on en promit seulement l'intérêt au bout de vingt ans, à raison de sept pour cent (1). Peu après, ces magistrats qui se faisoient nommer *les réformateurs*, décrièrent les monnoies qui étoient en cours, déclarant qu'ils ne les recevroient plus dans les caisses publiques que pour un cinquième au-dessous de leur valeur. Cependant la Seigneurie continuoit ensuite à les donner elle-même en paiement au cours du marché, en sorte que ce décri fût une manière frauduleuse d'augmenter d'un cinquième les revenus de l'état, sans faire porter de loi à cet effet par les seuls conseils qui eussent le droit d'établir des impôts (2). La fortune de Laurent de Médicis ayant été ainsi sauvée aux dépens de la patrie, il sentit l'imprudence de la laisser davantage dans un commerce ruineux, et il employa les capitaux qui lui étoient rendus à acheter de vastes fonds de terre (3).

Les annales de Bologne, république long-temps alliée de Florence, et qui avoit tenu en Italie un rang presque égal,

(1) *Istorie di Giov. Cambi.* T. XXI, p. 54.

(2) *Scipione Ammirato.* L. XXVI, p. 185. — *Macchiavelli.* L. VIII, p. 448.

(3) *Annales Bononienses Hier. de Bursellis.* T. XXIII, p. 906.

ne présentoient de même plus aucun intérêt, depuis qu'un citoyen puissant avoit abusé du crédit que sa famille avoit acquis par de longs services, et s'étoit emparé de tout le pouvoir. Jean des Bentivogli occupoit à Bologne, dès l'an 1462, précisément le même rang que Laurent de Médicis occupoit à Florence. Comme lui, il étoit entouré d'artistes et d'hommes de lettres distingués, qui, par un éclat d'emprunt, faisoient illusion aux Bolonais sur la perte de leur liberté. Comme lui, il allioit sa famille aux maisons souveraines : Annibal, l'aîné de ses quatre fils, avoit épousé la fille d'Hercule, duc de Ferrare (1). Violante, l'une de ses sept filles, épousa, en 1480, Pandolfe Malatesti, seigneur de Rimini, et nous avons vu une autre de ses filles, Françoise, femme du prince de Faenza, qu'elle assassina. Comme Médicis, Bentivoglio donnoit au peuple des fêtes splendides, et lui présentoit, en dédommagement des droits qu'il avoit perdus, l'éclat et le spectacle d'une cour. Comme lui encore, il ornoit sa résidence d'édifices somptueux, de palais, de temples, dont la construction remplit seule les annales de Bologne (2). Bentivoglio l'emportoit sur Médicis par la vertu militaire; il pouvoit conduire lui-même ses armées, il faisoit faire à ses fils le métier de condottière, et il n'étoit pas obligé de s'en fier uniquement à des bras mercenaires pour la défense de son état; mais Bentivoglio étoit inférieur à Laurent par les talens personnels. Il n'avoit point ce goût, cette élégance qui ont fait oublier dans Médicis l'oppresseur de la république florentine, pour ne voir en lui que le protecteur des lettres. Il n'avoit pas non plus cette facilité de caractère, cette douceur dans le commerce intime de ses familiers, qui assurèrent à Laurent des amis distingués, dont le témoignage nous fait illusion encore aujourd'hui.

La grandeur de Bentivoglio excitoit cependant autant

(1) *Annal. Bononienses. Hier. de Bursellis*, p. 908.
(2) *Ibid.* p. 903, 906 et *passim*.

de jalousie à Bologne, que celle de Médicis à Florence; la famille des Malvezzi, comme celle des Pazzi dans l'autre république, ne pouvoit se résigner à descendre au rang de sujette, après avoir joui de l'égalité. Jules, fils de Virgilio Malvezzi, et Jean, Philippe et Jérôme, fils de Baptiste Malvezzi, ourdirent une conjuration pour tuer Jean Bentivoglio. Ils furent découverts, le 27 novembre 1488, avant d'en avoir tenté l'exécution : plusieurs d'entre leurs associés s'échappèrent, aussi bien que Jérôme et Philippe Malvezzi; mais Jean Malvezzi, Jacques Barzellini, et dix-huit de leurs complices furent pendus; tous les membres de cette famille nombreuse furent exilés dès le matin suivant, encore qu'ils n'eussent aucune connoissance de la conspiration, et leurs biens furent confisqués. Jusqu'à deux religieuses qui étoient au couvent de Sainte-Agnès en furent tirées pour être transportées à Modène, parce qu'elles portoient ce nom odieux; et la conjuration des Malvezzi, en causant la ruine d'une maison qui, par son crédit et ses richesses, occupoit le second rang à Bologne, ne servit qu'à augmenter la puissance de ceux contre qui elle avoit été dirigée (1).

La ville de Pérouse, qui long-temps avoit tenu un rang distingué parmi les républiques de Toscane, n'étoit pas exempte de troubles à peu près semblables, encore qu'elle eût perdu avec son indépendance, sa population et son antique opulence. Toujours divisée entre les deux factions des Oddi et des Baglioni, leur guerre civile s'étoit terminée, en 1489, par l'exil des premiers, aussi bien que de tout ce qui restoit de la famille de Braccio de Montone (2). Ces exilés, secourus par le duc d'Urbin, et assurés de l'assentiment secret d'Innocent VIII, trouvèrent moyen de rentrer dans Pérouse le 6 juin 1491, à la quatrième heure

(1) *Hieron. de Bursellis.* p. 907-908. — *Diario Ferrarese.* T. XXIV, p. 281. — *Stefano Infessura, Diario di Roma.* p. 1222.

(2) *Stephano Infessura, Diario di Roma.* p. 1222.

de la nuit; ils comptoient sur les intelligences qu'ils croyoient trouver dans la ville. Ils furent au contraire à peine découverts que tous les citoyens les attaquèrent avec acharnement. Une cinquantaine d'émigrés rentrés furent tués dans ce combat; une centaine d'autres, déjà couverts de blessures, furent faits prisonniers et pendus incontinent. Le protonotaire Fabrice, et un autre prélat, nommé Rodolphe, chefs principaux de la faction des Oddi, furent massacrés; et le pape, apprenant la défaite du parti qu'il avoit paru favoriser, ne fit point de difficulté d'accorder aux fils des vainqueurs les bénéfices des prêtres morts dans cette déroute (1).

Enfin, la ville de Gênes n'étoit pas alors plus libre que les autres républiques auparavant ses alliées. La révolution du mois d'octobre 1488 l'avoit soumise au duc de Milan, et Augustin Adorno la gouvernoit en son nom; mais, comme un parti avoit, peu auparavant, invoqué la protection du roi de France, en lui offrant la seigneurie de Gênes, Louis-le-Maure, pour concilier ses prétentions avec celles de son puissant voisin, avoit demandé à tenir Gênes comme un fief mouvant de la couronne de France, et Charles VIII l'en avoit investi en effet, en 1490, à cette condition (2).

Les autres états de l'Europe, distraits à cette époque par des guerres intérieures, exerçoient peu d'influence sur la politique italienne; aussi le repos qu'on goûtoit à la fin du quinzième siècle, ce repos si favorable aux lettres et aux arts, et que tous les Italiens ont célébré, pour l'opposer aux guerres longues et sanglantes qui alloient bientôt commencer, n'étoit-il point le fruit de la politique d'un homme, mais le résultat d'un ensemble de circonstances qui ne pou-

(1) *Diario Romano di Stefano Infessura.* p. 1237. — *Orlando Malavolti, Storia di Siena.* P. III, L. VI, f. 96.

(2) *Barth. Senaregæ de Rebus Genuens.* T. XXIV, p. 525.—*Philippe de Comines, Mémoires.* L. VII, chap. III, p. 151.

voient pas durer long-temps. La France, d'où l'orage devoit bientôt fondre sur l'Italie, n'étoit pas encore prête pour la guerre qu'elle méditoit. Charles VIII avoit déjà conçu, dans sa jeune tête, le projet de conquérir le royaume de Naples, projet qu'il exécuta ensuite avec un succès si disproportionné à ses forces ou à ses talens (1). Mais la rivalité entre la dame de Beaujeu, sa sœur, gouvernante du royaume, et le duc d'Orléans; la guerre contre le duc de Bretagne, et celle contre Maximilien, fils de Frédéric III, qui, par sa femme, avoit hérité de la maison de Bourgogne, occupoient alors la France par des intérêts trop pressans, pour qu'on pût prévoir qu'elle quitteroit tout-à-coup toute autre pensée, et verseroit toutes ses forces sur l'Italie.

Maximilien, qui devoit à son tour y porter la guerre, tantôt comme rival, tantôt comme allié du monarque français, étoit alors uniquement occupé de ses démêlés dans les Pays-Bas. Au mois de juillet 1477, il avoit épousé Marie, héritière de Bourgogne; il l'avoit perdue le 28 mars 1482, et dès-lors ses sujets avoient commencé à lui contester la régence de ses états, et le droit d'élever son fils Philippe. Maximilien fut leur prisonnier pendant neuf mois à Bruges; et, à cette époque, il songeoit peu à faire valoir les droits de roi des Romains qu'il avoit acquis en 1484, ou à descendre en Italie pour protéger Innocent VIII, comme celui-ci l'y invitoit en 1490 (2).

Frédéric III son père, arrivé à une grande vieillesse, étoit loin de montrer, après cinquante ans de règne, une vigueur qu'on avoit vainement attendue de lui dans ses jeunes années. Il n'avoit su ni repousser les Turcs, ni se faire respecter des Allemands, ni maintenir les droits de sa couronne. S'engageant dans des guerres injustes avec

(1) *Philippe de Comines, Mémoires.* L. VII, chap. V, p. 158.
(2) *Annal. Ecclesiast. Raynald.* 1490, §. 5, 6 et 7, p. 498.— *Spiegel der Ehren.* B. V, c. XXXII, p. 936; c. XXXV, p. 978.

Mathias Corvinus, le héros de la Hongrie, il n'avoit pas mieux défendu contre lui son propre héritage. L'Autriche étoit envahie, et il erroit de ville impériale en ville impériale, ou de couvent en couvent, vivant aux dépens de ceux qui lui donnoient l'hospitalité (1).

Mathias Corvinus, roi de Hongrie, qui seul avoit eu la gloire d'arrêter Mahomet II au milieu de ses conquêtes, et d'avoir sauvé peut-être la chrétienté, s'étoit trouvé plus mêlé à la politique de l'Italie qu'aucun de ses prédécesseurs, si l'on excepte Louis-le-Grand de la maison d'Anjou. Son alliance avec Venise, son mariage avec Béatrix d'Aragon, fille de Ferdinand, et belle-sœur d'Hercule duc de Ferrare, son obéissance aux volontés du pape, et ses guerres avec l'empereur, avoient multiplié ses rapports avec les Italiens; mais il mourut le 5 avril 1490 (2). Cinq prétendans se présentèrent pour disputer sa couronne. Jean Corvinus, son bâtard, étoit entre eux celui qui, par l'héritage de plus de vertus, sembloit y avoir le plus de droits. Néanmoins Uladislas, roi de Bohême et fils du roi de Pologne, lui fut préféré. Cette élection amena le déchirement de la Hongrie. Les Allemands, les Polonais, les Turcs et les mécontens hongrois s'en disputèrent les provinces; tous les temples chrétiens furent mis en cendres jusqu'à Waraddin; la Croatie et la Transylvanie furent ravagées en 1491, et Schabatz, le boulevard de la chrétienté, fut assiégé par les Musulmans. Albe-Royale et Schabatz ne tombèrent point cependant au pouvoir des Turcs; mais Paul de Kinitz, qui les délivra l'année suivante, souilla sa victoire en

(1) *Spiegel der Ehren der Erzhauses von Oesterreich.* B. V, c. XXXI, p. 926. — Fugger compte cependant vingt-six guerres différentes de ce souverain. *Ibid.* B. V, c. XLI, p. 1073.

(2) *Bonfinius, de Rebus Hungaricis.* D. IV, L. VIII, p. 672. — *Annal. Eccles.* 1490, §. 10 et 11, p. 399. — *Marin Sanuto, Vite de' duchi di Venezia.* p. 1247. — *Diario Ferrarese.* p. 281. — *Spiegel der Ehren.* Buch V, cap. XXXVIII, p. 1023.

exerçant sur ses prisonniers d'effroyables cruautés (1).

En Angleterre Henri VII avoit mis, en 1485, un terme à la tyrannie de Richard III, et il cherchoit à affermir une autorité encore mal reconnue. En Espagne, Ferdinand et Isabelle, rois d'Aragon et de Castille, acquéroient bien plus rapidement que tous ces souverains, un pouvoir plus étendu, et une réputation européenne. Ils avoient obtenu à la cour du pape un crédit qu'on n'avoit vu exercer par aucun de leurs prédécesseurs; et toutes les puissances de l'Italie tournoient constamment les yeux vers l'Espagne. A cette époque même ils jetoient les fondemens d'une puissance bien plus vaste : Christophe Colomb découvroit pour eux, en 1492, le Nouveau-Monde, tandis que les Portugais étendoient leurs établissemens sur toutes les côtes d'Afrique, et qu'en 1486, Barthélemi Diaz franchissoit le cap de Bonne-Espérance. Mais toutes les forces, toutes les richesses des souverains d'Espagne étoient dirigées contre le royaume de Grenade, dont la conquête étoit, à cette époque, l'objet unique de leur ambition. La capitale seule de ce dernier royaume des Maures en Espagne; ce foyer, d'où les lumières, les arts et les sciences des Asiatiques et des anciens s'étoient répandues sur l'Occident, conservoit encore son indépendance. L'attaque de Ferdinand et d'Isabelle étoit considérée par les Latins, comme une guerre sacrée, encore qu'il ne s'agît point, pour les chrétiens, de recouvrer des lieux consacrés à la religion, comme en Syrie, ou de se défendre contre l'invasion des barbares, comme en Grèce et en Hongrie; mais au contraire de chasser un peuple plus civilisé que ses agresseurs, d'une demeure qu'il occupoit depuis huit cents ans. La chute du roi Boabdil et la prise de Grenade, le 2 janvier 1492, furent célébrées dans toute l'Europe comme le triomphe de la chrétienté (2).

(1) *Bonfinius, de Rer. Hungar.* Dec. V, L. II, p. 717. — *Annal. Eccl.* 1491, §. 14, p. 405. — *Spiegel der Ehren.* B. V, c. XXXVIII, p. 1024.

(2) *Voyez*, sur les fêtes de l'Italie à cette occasion, *Barthol. Senaregæ,*

C'est ainsi que tout se préparoit pour une ère nouvelle, non pas dans l'Europe seule, mais dans le monde entier. Les régions de l'Orient et de l'Occident, rapprochées par une navigation jusqu'alors jugée impossible, venoient se lier à l'Europe, comme au centre de la puissance et de la civilisation. Les nations s'éprouvoient dans de dernières guerres civiles, et développoient ainsi des forces qu'elles devoient bientôt tourner au dehors. L'Espagne, la France, l'Allemagne, l'Angleterre, alloient arriver sur le champ de bataille, comme des colosses, avec lesquels les puissances qui jusqu'alors avoient cru tenir la balance de l'Europe ne seroient plus en état de lutter. Le temps étoit venu où l'ancien ordre des choses devoit changer; la liberté des petits peuples s'étoit successivement anéantie; tous les princes d'une même nation, qui, autrefois indépendans, n'étoient unis que par les liens relâchés de la féodalité, étoient tombés du rang de rivaux du monarque à celui de sujets. La force qu'ils avoient si long-temps dépensée les uns contre les autres, pour satisfaire leurs propres passions, pour défendre leurs droits ou leur orgueil, ils alloient la prodiguer sous les ordres d'un maître. Ils alloient chercher au loin la guerre que si long-temps ils avoient trouvée à leur porte. Les armées alloient compter autant de milliers de soldats, qu'elles en comptoient auparavant de centaines; les guerres alloient prendre un caractère nouveau de férocité, parce que les peuples qui alloient combattre différeroient absolument de coutumes, de mœurs, d'opinions, surtout de langage; en sorte que la prière ne seroit plus entendue, que la pitié n'ébranleroit plus les ames. Le ressentiment de longues privations dans de longues marches, de longs campemens, de longues maladies, alloit endurcir le cœur des guerriers. Les hôpitaux militaires, dont l'existence avoit été jusqu'alors inconnue, alloient bientôt con-

de Rebus Genuens. p. 531. — *Annal. Eccles. Raynald.* 1492, §. 1, 2, 3, p. 406.

sommer plus de soldats que le fer et le feu; et cependant les batailles devoient rougir, en peu d'années, le sol italien de plus de sang qu'on n'en avoit versé pendant tout le dernier siècle. Tout devoit prendre un caractère plus fort, plus sévère; tout préparoit à des révolutions plus douloureuses, à des secousses plus violentes, et il ne dépendoit point du génie d'un homme de retarder ou de hâter une crise que la nature des choses rendoit nécessaire.

Les Italiens, qui virent tout-à-coup succéder ce bouleversement de leur patrie à une période de calme, de richesses et d'éclat dans les lettres, attribuèrent le changement dont ils ressentoient les effets, aux hommes qu'ils avoient connus. Ils firent honneur à Laurent de Médicis d'avoir maintenu en paix l'Italie, parce que la grande invasion qui la bouleversa, n'eut lieu que deux ans après sa mort. Ils accusèrent Louis-le-Maure d'avoir, par son ambition privée et par la plus fausse politique, livré sa patrie à ces étrangers qu'ils nommoient *barbares*, parce qu'il renouvela l'invitation qui leur avoit été adressée déjà vingt fois, dans ce siècle et le précédent, de prendre part aux guerres d'Italie. Mais Laurent de Médicis n'avoit point empêché Louis XI de dicter au vieux roi René, son testament du 22 juillet 1474, en faveur du comte du Maine, ou de dicter à celui-ci son testament du 10 décembre 1481, en faveur de la couronne de France. Toutes les prétentions des rois français au royaume de Naples avoient donc été préparées de longue main, douze ans avant la mort de Laurent. Ces prétentions ne pouvoient amener de guerre, ni pendant qu'un roi vieux, malade, timide, avare, soupçonneux, occupoit le trône, ni pendant la minorité de son fils. Le moment étoit cependant si bien venu, où une telle ambition deviendroit naturelle à la France, que trois de ses rois, différens par leur caractère, par leurs talens, par le sang même dont ils sortoient, Charles VIII, Louis XII et François I[er], s'y livrèrent avec

une égale ardeur. Laurent de Médicis n'auroit point pu les arrêter, si sa vie s'étoit prolongée jusqu'à l'âge qu'il pouvoit naturellement atteindre. Il ne pouvoit non plus prévenir la réunion de toutes les couronnes d'Espagne entre les mains de Ferdinand et d'Isabelle, la réunion des héritages de Bourgogne et d'Autriche dans celles de Maximilien. Il n'avoit point suscité aux premiers la guerre de Grenade; au second, la révolte des Flamands, et il ne pouvoit s'attribuer le mérite ni de leur activité ni de leur repos.

Il n'y auroit eu qu'un seul moyen de sauver l'Italie, c'étoit de suivre le projet des républicains florentins que Cosme de Médicis fit échouer; de maintenir la république de Milan, lorsqu'elle recouvra sa liberté en 1447, de partager ainsi la Lombardie entre deux puissans états libres, Milan et Venise; de conserver entre eux l'équilibre par le poids que Florence et la Toscane mettroient dans la balance; de les réunir par un intérêt commun, toutes les fois qu'il s'agiroit de la défense de la liberté et de l'indépendance italiennes; de les appuyer par l'alliance des Suisses, selon le projet que Sixte IV communiqua plus tard aux cantons; de réunir ainsi au besoin les richesses de Florence et de Milan, les flottes de Venise et de Gênes et la milice indomptable des Suisses, pour la cause de la liberté. Alors cette chaîne de républiques auroit présenté aux puissances étrangères une barrière que ni Charles VIII, ni Maximilien, ni Ferdinand et Isabelle n'auroient jamais pu renverser. Mais ce projet, que les Albizzi auroient été dignes de former, que Néri Capponi conçut et soutint avec fermeté, que Sixte IV renouvela, échoua par l'ambition personnelle de Cosme et de son petit-fils, qui, pour être les premiers citoyens de leur patrie, et pour élever leur famille à un pouvoir souverain, avoient besoin de l'alliance d'autres princes et non d'états libres. Dans le même esprit, Laurent tint toujours Florence éloignée de son anti-

que alliance avec Venise : il inspira au peuple un esprit de défiance et de rivalité contre cette grande république, au lieu de maintenir cet ancien accord qui avoit arrêté tour-à-tour Mastino della Scala, Bernabos, Jean-Galéaz et Philippe-Marie Visconti. Si l'Italie fut perdue par une erreur de politique, c'est à Laurent qu'elle dut sa perte plus qu'à Louis-le-Maure.

Ce dernier, tuteur ambitieux de son neveu qu'il vouloit détrôner, lieutenant d'un despote et aspirant à la tyrannie, étoit fait pour sacrifier tout à son intérêt personnel. Ce n'est pas à de tels hommes qu'il faut demander des vertus publiques, et tout ce qu'on pouvoit attendre de lui c'étoit qu'il calculât juste. Il se trompa, il est vrai, lorsqu'il recourut à l'aide des étrangers qui devoient bientôt l'écraser; mais son erreur n'étoit pas nouvelle. Depuis le premier Charles d'Anjou, au milieu du treizième siècle; depuis Philippe et Charles de Valois, les papes, les barons napolitains, les Toscans, les Lombards, les Vénitiens, les Génois, avoient tous les dix ans appelé les Français en Italie. Louis I, Louis II, Louis III, de la seconde maison d'Anjou; René l'ancien, son fils Jean, duc de Calabre, et René de Lorraine, avoient chacun, à plusieurs reprises, tenté la conquête du royaume de Naples avec des armées françaises. Dans les dix dernières années, René II avoit été deux fois appelé par les Vénitiens, et deux fois par le pape. Deux fois aussi, presque dans la même période, les Génois s'étoient offerts au roi de France. Enfin, Innocent VIII, l'ami et le confédéré de Laurent de Médicis avoit de nouveau déclaré la guerre à Ferdinand de Naples, au mois de septembre 1489, comptant uniquement sur l'appui de Charles VIII qu'il appela à son aide (1); et ce fut la nonchalance de Charles, non les persuasions de Laurent, qui forcèrent enfin le pape à la paix, le 28 jan-

(1) *Raynald. Ann. Eccles.* 1489, §. 7, 8, 9, p. 394. — *Diario Romano di Stefano Infessura.* p. 1229.

vier 1492, lorsqu'il vit que ses brefs et ses bulles, seules armes qui eussent été employées pendant trois ans, n'avoient point suffi pour attirer les Français en Italie.

Ferdinand néanmoins, dans la crainte de voir enfin s'effectuer cette invasion dont il étoit sans cesse menacé, renouvela, par ce dernier traité, à peu près toutes les conditions de son précédent accord avec le pape. Il promit de remettre en liberté les fils des barons qu'il avoit fait mourir; il promit de payer le tribut annuel auquel il s'étoit soumis; il promit enfin de ne point troubler dans son royaume l'exercice de la juridiction ecclésiastique. Il envoya son petit-fils Ferdinand, prince de Capoue, rendre hommage au pape, et celui-ci investit de nouveau le roi de son royaume, comme d'un fief relevant de l'Église. Innocent fixa l'ordre de la succession, en y appelant le duc de Calabre, et, s'il mouroit avant son père, le prince de Capoue; enfin, il reçut le serment du roi. La bulle qui terminoit ce différend, est du 4 juin 1492 (1), et le 25 juillet suivant, Innocent VIII mourut avant d'avoir eu le temps de voir Ferdinand fausser toutes ses promesses, suivant son usage (2). Innocent VIII souffroit

(1) *Diploma apud Raynald. Ann.* 1492, §. 11, 12, 13, p. 408-410. — *Diario di Stefano Infessura.* T. III, P. II, p. 1240.

(2) *Istorie di Giovanni Cambi.* T. XXI, p. 71. Le *Diario Romano du Notaire de Nantiporto,* finit à la mort d'Innocent VIII, T. III, P. II, p. 1108. Muratori, en le faisant imprimer, a voulu l'opposer au journal d'Étienne Infessura, qui prend la qualité de secrétaire, *scriba,* du sénat et du peuple romain. Il veut qu'on révoque en doute les médisances d'Infessura sur Sixte IV et Innocent VIII, parce qu'on ne trouve rien de semblable dans le journal du notaire de Nantiporto. Mais pour dire vrai, on ne trouve, dans ce journal, ni cela ni autre chose, sauf la date toute nue des événemens. Les plus minutieux, comme les plus importans, sont également indiqués par une courte phrase; le notaire ne met entre eux aucune différence. « Le 15 mai, dit-il, le cardinal de Médicis fut fait légat » du patrimoine; le 16, le duc de Ferrare partit de Rome, et s'en alla; » le 26, l'ambassadeur de Venise entra à Rome avec beaucoup d'honneur; » le 27, le prince de Capoue, fils du duc de Calabre, entra à Rome en grand » triomphe, entre le cardinal de Bénévent et celui de Sienne; il mena

depuis long-temps de plusieurs maladies, et déjà le 27 septembre 1490, un évanouissement de vingt heures l'avoit fait passer pour mort. Pendant sa léthargie, son fils Franceschetto Cybo voulut s'emparer du trésor pontifical, puis de Jem, qui habitoit dans le palais même du pape; mais les gardes de l'un et de l'autre s'étoient opposés à ses tentatives (1). Les cardinaux qui étoient alors à Rome, s'étoient rendus de grand matin au palais, et avoient commencé l'inventaire du trésor. Quoique Franceschetto Cybo eût depuis long-temps détourné une partie des richesses de l'Église, et les eût envoyées à Florence, les cardinaux trouvèrent encore dans la chambre apostolique des sommes immenses, dont ils confièrent la garde au cardinal Savelli. Mais sur ces entrefaites le pape revint à lui; et dès qu'il sentit renaître ses forces, il renvoya tous les cardinaux, en leur disant qu'il espéroit encore leur survivre à tous (2).

1492. Dans sa dernière maladie, Innocent VIII se laissa persuader par un médecin juif de tenter le remède de la transfusion du sang, souvent proposé par des charlatans, mais qu'on n'avoit jusqu'alors jamais éprouvé que sur des animaux. Trois jeunes garçons, âgés de dix ans, furent successivement, moyennant une récompense donnée à leurs parens, soumis à l'appareil qui devoit faire passer le sang de leurs veines dans celles du vieillard, et le remplacer par

» avec lui beaucoup de seigneurs, et logea au palais du pape; le 29, le » prince alla visiter les cardinaux, en commençant par le vice-chancelier; » et tout son récit est dans ce style. Certainement on ne peut opposer de bonne foi le silence d'un journal écrit de cette manière, à l'autorité d'une histoire raisonnée et circonstanciée, où l'on voit la volonté et le sentiment de l'écrivain. Le journal du notaire de Nantiporto est imprimé T. III, P. II, p. 1071-1108. Celui de Stefano Infessura se trouve dans le même volume, p. 1109-1252. Mais Muratori a supprimé des détails qu'il a trouvés trop scandaleux pour Sixte IV. Le même journal se trouve sans lacunes dans *Eccardus, Hist. med. ævi*, T. II, Lipsiæ. 1723.

(1) *Diario di Stefan. Infessura*. p. 1233.

(2) *Ibid.* p. 1234.

le sien. Tous trois moururent dès le commencement de l'opération, probablement par l'introduction de quelque bulle d'air dans leurs veines ; et le médecin juif prit la fuite plutôt que de s'essayer sur de nouvelles victimes (1). Pendant la maladie d'Innocent VIII, et dès le milieu de juillet, le malheureux Jem, dont la tête avoit été mise en quelque sorte à l'enchère par Bajazeth II, fut enfermé, par ordre des cardinaux, au château Saint-Ange. Il étoit regardé comme une partie importante de l'héritage du pape futur. 1492.

Laurent de Médicis ne vit point la mort d'Innocent VIII, ou la scandaleuse élection de Roderic Borgia, qui lui succéda sous le nom d'Alexandre VI. Atteint d'une fièvre lente, qui se joignit à la goutte, héréditaire dans sa famille, il s'étoit retiré, presque dès le commencement de l'année, à Carreggi, sa maison de campagne, pour se mettre entre les mains des médecins. Ceux-ci semblèrent proportionner leurs remèdes à la richesse, plutôt qu'aux besoins de leur malade ; ils lui firent prendre des décompositions de perles et de pierres précieuses, qui n'arrêtèrent point les progrès de la maladie. Laurent, entouré de ses amis, mourut entre leurs bras, le 8 avril 1492, avant d'avoir accompli sa quarante-quatrième année (2).

Quelle que fût l'habileté de Laurent de Médicis dans les affaires, ce n'est pas comme homme d'état qu'il peut être placé au rang des plus grands hommes dont l'Italie se glorifie. Tant d'honneur n'est réservé qu'à ceux qui, élevant leurs vues au-dessus de l'intérêt personnel, assurent, par le travail de leur vie, la paix, la gloire ou la liberté de leur pays. Laurent poursuivit, au contraire, presque toujours une politique toute égoïste ; il soutint par des

(1) *Diario di Stefano Infessura*. p. 1241. — *Raynaldi Annal. Eccles.* 1492, §. 19, p. 412 ; *ex Volaterrano*. L. XXII, *et aliis*.

(2) *Macchiavelli*. L. VIII, p. 447. — *Scipione Ammirato*. L. XXVI, p. 186.

1492. exécutions sanglantes un pouvoir usurpé (1) ; il appesantit chaque jour un joug détesté sur une ville libre, il enleva aux magistrats légitimes l'autorité que leur donnoit la constitution, et il détourna ses concitoyens de cette car-

(1) M. Roscoë a jugé à propos de faire contre moi, à l'occasion de cette phrase, une sortie si violente, que je n'ai que le choix d'en rire ou de m'en fâcher. Je demande la permission de m'en tenir au premier parti ; c'est le public qui riroit, si, nouveaux paladins, nous entrions dans le champ clos pour assigner le rang et la gloire, non de nos belles, mais d'un ancien usurpateur des libertés de son pays, qui n'est pas le nôtre.

La dénégation de M. Roscoë me force cependant à justifier ma phrase, que Laurent *soutint par des exécutions sanglantes un pouvoir usurpé*, en récapitulant les faits suivans :

En 1466, quand Laurent n'avoit que dix-huit ans, et que son père vivoit encore, comme celui-ci étoit retenu au lit par sa maladie, ce fut Laurent qui traita avec Lucas Pitti; quatre des plus illustres familles de Florence, et un grand nombre de celles du second rang furent exilées, et une imposition de cent mille florins fut levée sur le parti vaincu. *Scip. Ammir.* L. XXIII, p. 100.

En 1467, le 13 et le 20 juin, la balie nommée par les Médicis offrit deux mille florins de récompense à qui lui apporteroit la tête de Dietisalvi de Nerone Nigi, d'Angelo Antinori, de Niccolò Soderini, ou de Gian Francesco Strozzi, chefs de quatre familles illustres; le double à qui les livreroit vivans. *Lion. Morelli*, p. 183.

En 1468, le fils de Papi Orlandi eut la tête tranchée pour le complot de Pescia, un Neroni fut déclaré rebelle, un grand nombre d'autres furent jetés en prison ou confinés.

La même année, Francesco de Brisighella avec quinze de ses associés eurent la tête tranchée ou furent pendus, pour le complot de Castiglionchio. *Scip. Ammir.* T. III, p. 104.

En 1470, peu après la mort de Pierre de Médicis, et depuis que Laurent étoit demeuré seul chef de l'état, Bernardo Nardi eut la tête tranchée à Florence; six de ses associés y furent pendus, quatorze autres furent pendus à Prato, pour le complot de Prato. *Lion. Morelli*, p. 186.

En 1471, Francesco Neroni fut déclaré rebelle (condamné à mort par contumace). *Scip. Ammir.* L. XXIII, p. 110.

En 1472, pour le tumulte de Volterra, la capitulation fut violée, la ville pillée, ses priviléges supprimés, *ne segui ancor della terra loro morte d'uomini... di cui pero è ben tacere.* Lion. Morelli, p. 189.

En 1478, époque de la conjuration des Pazzi, plus de deux cents citoyens furent mis à mort, pour venger Julien de Médicis. *Diari Sanesi*, p. 784.

rière publique dans laquelle, avant lui, ils avoient développé tant de talens. Nous verrons, dans la dernière partie de cet ouvrage, les conséquences funestes de son ambition, et du renversement des institutions nationales. Une lutte désastreuse se perpétua pendant trente-huit ans, entre la famille de Laurent et sa patrie, et elle ne se termina que par l'établissement de la tyrannie d'Alexandre de Médicis. 1492.

Cependant il ne seroit pas juste de dépouiller Laurent de Médicis d'une gloire que les siècles ont reconnue. C'est par la protection active et éclairée qu'il accorda aux arts, aux lettres et à la philosophie, qu'il mérita d'attacher son nom à l'époque la plus brillante de l'histoire littéraire italienne. Par la promptitude et la perspicacité de son esprit, par la flexibilité de son talent, par la chaleur de son ame, il devint le chef et le promoteur d'une association de grands hommes empressés à faire renaître les lettres et le goût. Il étoit fait pour tout connoître, tout apprécier, tout sentir. Il montroit une égale aptitude aux arts, dont il

En 1479, Bernardo di Bandino fut ramené de Turquie pour être pendu le 29 avril. *Lion. Morelli,* p. 195.

En 1481, Jacob Frescobaldi, Amoretto Baldovinetti, et Piero Balducci, accusés d'une nouvelle conjuration contre Laurent, furent pendus le 13 juin aux fenêtres du Bargello. *Lion. Morelli*, p. 196. — *Scip. Ammir.* T. III, p. 148.

En 1483, les émigrés florentins s'étant rassemblés en armes dans l'état de Sienne, quand on sut qu'ils avoient trouvé l'hospitalité à Saturnia, *fù scritto a Elena Orsina, contezza di Soana, e a Guido Sforza, conte di Santafiore, che essendo loro vicini s'ingegnassero levarseli dinanzi.* Scip. Ammir. T. III, p. 158. Je laisse à M. Roscoë le soin d'expliquer la commission que Laurent faisoit donner à sa belle-sœur, pour éviter les dangers de la force ouverte.

En 1485, entreprise des émigrés florentins sur San-Quirico, où plusieurs d'entre eux furent tués. *Scip. Ammir.* T. III, p. 169.

Le 24 octobre, Francesco Frescobaldi eut la tête tranchée à Florence. *Lion. Morelli*, p. 197.

Il est probable que cette liste n'est point encore complète ; mais elle suffit, je pense, pour justifier mon allégation. Quant à M. Roscoë, j'ignore s'il y a là assez de sang pour le satisfaire.

1492. rassembloit, dont il multiplioit les chefs-d'œuvre; à la poésie, à laquelle il rendoit l'ancienne harmonie de Pétrarque; à la philosophie, qui reçut dans sa maison une vie nouvelle par l'étude approfondie des Platoniciens (1). Laurent n'étoit peut-être un homme supérieur, ni comme poète, ni comme philosophe, ni comme artiste; mais il avoit un sentiment si vif du beau et du juste, qu'il mettoit sur la voie ceux qu'il ne pouvoit pas suivre lui-même. Aussi la profondeur de pensées de Politien, et de Pic de la Mirandole, le génie poétique de Marullo et des Pulci, l'érudition de Landino, de Scala et de Ficino, font-elles une partie essentielle de la gloire du protecteur auquel ils dûrent presque l'existence. Nous avons cru qu'à une époque aussi chargée d'événemens, il falloit détacher l'histoire politique de celle de la littérature du midi; et c'est dans un autre ouvrage que nous avons cherché à donner quelque idée du mérite littéraire de Laurent. MM. Ginguené et Roscoë ont rendu un hommage plus brillant au génie de cet homme extraordinaire. Ils l'ont présenté au milieu de ses amis, des illustres littérateurs dont il étoit chéri (2); ils ont fait ressortir ainsi les charmes de son caractère, sa facilité, son enjouement, sa constance et sa magnanimité. Mais pour s'attacher si vivement à lui, il faut quelquefois admettre avec complaisance les fraudes pieuses de ses amis et de ses adulateurs; il faut surtout dé-

(1) *Macchiavelli, Istor.* L. VIII, p. 449.

(2) M. Roscoë a imprimé, *Append.* §. 77, T. IV, p. 122, une lettre touchante d'Ange Politien, du 17 juin 1492, dans laquelle il raconte les derniers momens et la mort de Laurent. Les amis de Laurent, dans la douleur frénétique que leur causa sa mort, tuèrent le médecin Pierre Leoni de Spolète, qui l'avoit traité, ou du moins le menacèrent si violemment, qu'il se jeta lui-même, de désespoir, dans un puits, à San-Cervagio. *Ricordanze di Tribaldo de' Rossi, Del Erud.* T. XXIII, p. 275. — *Scipione Ammirato.* L. XXVI, p. 187. — *Allegretto Allegretti, Diari Sanesi.* T. XXIII, p. 825. — *Istorie di Giov. Gambi.* T. XXI, p. 67. — *Rime di Jacopo Sannazaro nella morte di Pier. Leone medico.* — *Roscoë, Appendix*, §. 78-79.

tourner ses regards de l'antique Florence, et oublier, si l'on peut, ce qu'elle avoit été aux jours de sa vraie gloire, ce qu'elle fut durant la dictature de Laurent, ce qu'elle devint après lui (1). 1492.

(1) L'histoire florentine de Macchiavel finit en 1492, à la mort de Laurent de Médicis; mais ses fragmens historiques, ses décennales, et surtout les lettres qu'il écrivit pendant ses légations, nous serviront encore de guides pendant une grande partie de l'espace qui nous reste à parcourir.

L'Histoire florentine de J.-Michel Bruto, savant vénitien, qui vécut de 1513 à 1594, finit aussi à la mort de Laurent de Médicis, après avoir commencé à celle de Cosme l'ancien. (*Burmannus, Thesaurus Antiquitat. et Historiar. Italiæ.* T. VIII, P. II, p. 1-216.) On met Bruto dans les premiers rangs parmi les historiens latins du seizième siècle; mais c'est uniquement à cause de l'élégance de son langage. Il avoit vécu à Lyon parmi les émigrés florentins, ennemis de la maison de Médicis, et il adopte en général leurs sentimens et leur haine; cependant il ajoute très-peu de faits à ceux que nous connoissons déjà. Ses autorités sont *Macchiavel*, les *Commentaires* et les *Lettres du cardinal de Pavie*, et la *Vie de Laurent de Médicis par Nicolas Valori.* Il discute leurs opinions, et choisit entre elles avec peu de critique; et les longs discours dont il a parsemé sa narration, sont des amplifications de ceux de Macchiavel, auxquels il a fait perdre leur couleur originale.

CHAPITRE XCI.

Considérations sur le caractère et les révolutionsdu quinzième siècle.

Dans le cours de cette Histoire, nous avons déjà invité deux fois nos lecteurs à s'arrêter avec nous, pour mesurer de leurs regards l'espace que nous venions de parcourir ensemble. Après l'année 1303, nous avons cherché à leur présenter un tableau du treizième siècle, et, après l'année 1402, un tableau du quatorzième. Avant de reprendre notre récit, nous leur demanderons d'embrasser aussi d'un seul coup d'œil le quinzième siècle, pour se faire une idée précise de ce qu'étoit l'indépendance italienne, de ce qu'étoit l'état social de toute la contrée, au moment où s'engagea la lutte effroyable qui priva l'Italie de son indépendance, et qui bouleversa son état social.

Si nous ne nous sommes pas crus obligés de choisir notre point de repos à l'époque précise de la fin du treizième et de celle du quatorzième siècle, nous avons plus lieu encore de nous en dispenser en rendant compte du quinzième; car, peu avant la fin de ce siècle, il se présente à nous, au point où nous sommes parvenus, une de ces époques importantes qui partagent l'histoire en deux périodes dont le caractère est absolument différent, qui terminent en quelque sorte les révolutions précédentes, et qui en commencent de nouvelles, pour d'autres causes et avec d'autres passions. Nous avons vu jusqu'ici les temps qui appartenoient proprement au moyen âge: nous entrons dans la révolution qui fit succéder à son organisation antique, celle des temps modernes, qui mêla les nations jusqu'alors séparées, qui

les fit dépendre les unes des autres, et qui leur donna des intérêts dont jusqu'alors elles n'avoient pas même eu connoissance.

Jusqu'à la mort de Laurent de Médicis, survenue en 1492, époque à laquelle nous nous sommes arrêtés au chapitre précédent, la nation italienne donnoit, si ce n'est des lois, du moins des leçons et des exemples à toutes les autres. Seule civilisée, elle confondoit le reste des peuples européens sous le nom de Barbares, et elle commandoit leur respect. Elle n'avoit point étendu sur eux son empire; mais elle n'avoit point subi leur joug. Quelques souverains étrangers s'étoient assis, il est vrai, sur le trône de Naples, mais auparavant ils étoient devenus Italiens : quelques armées ultramontaines avoient traversé l'Italie, mais elles s'étoient mises auparavant à la solde des souverains de la contrée. La prétention d'asservir l'Italie n'avoit jamais été formée par aucun des princes qui y avoient porté la guerre; jamais les peuples n'avoient conçu la crainte de cette servitude, jamais ils n'avoient pu en soupçonner le danger.

Mais en 1494, tous les peuples limitrophes, jaloux de la prospérité de l'Italie, ou avides de ses dépouilles, commencèrent en même temps l'invasion de cette riche contrée : des armées dévastatrices sortirent de la France, de la Suisse, de l'Espagne ou de l'Allemagne, et pendant près d'un demi siècle elles ne laissèrent aucun repos aux malheureux Italiens; elles portèrent le fer et le feu jusqu'aux cimes les plus reculées de l'Apennin, et jusqu'aux rivages des deux mers; la peste et la famine marchèrent avec elles : la misère, la douleur et la mort pénétrèrent dans les palais les plus somptueux, comme dans les cabanes les plus écartées; jamais tant de souffrances n'avoient accablé l'humanité, jamais une aussi grande partie de la population n'avoit été détruite par la guerre. Des motifs différens mettoient aux combattans les armes à la main : mais le résultat de leurs

combats étoit toujours le même. Chaque invasion nouvelle ruinoit les fortifications de l'Italie, détruisoit ses richesses, et faisoit disparoître sa population. Ses divers gouvernemens se partageoient entre l'alliance des puissances étrangères; ils s'intéressoient à leurs querelles, en oubliant leur propre destinée : ils ne savoient pas encore que leur existence même étoit mise en jeu; et ils furent adjugés comme prix au vainqueur, avant d'avoir compris que l'Italie pouvoit être asservie.

C'est vers la fin du quinzième siècle que, parvenus en quelque sorte au point le plus élevé de la carrière que nous parcourons, nous la dominons tout entière, et nous voyons l'histoire de l'Italie se diviser en ses différentes périodes. Les six premiers siècles qui s'écoulèrent depuis le renversement de l'empire d'Occident, préparèrent, par le mélange des peuples barbares avec les peuples dégénérés de l'Italie, la nation nouvelle qui devoit succéder aux Romains. Dans le douzième siècle, cette nation conquit sa liberté; elle en jouit dans le treizième et le quatorzième, en y joignant toute la gloire que pouvoient lui assurer les vertus, les talens, les arts, la philosophie et le goût; elle la laissa se corrompre dans le quinzième, et elle perdit en même temps son ancienne vigueur. Près d'un demi-siècle d'une guerre effroyable détruisit alors sa prospérité, anéantit ses moyens de défense, et lui ravit enfin son indépendance. Après cette guerre, qui formera le sujet principal de ces derniers volumes, près de trois siècles se sont passés dans la servitude, l'indolence, la mollesse et l'oubli.

Lorsqu'une nation est malheureuse et vicieuse en même temps, on est toujours disposé à attribuer ses malheurs à ses vices, tandis qu'il seroit souvent plus juste d'attribuer ses vices à ses malheurs. On diroit que la compassion est pour nous un sentiment trop pénible, et que nous saisissons avidement toutes les raisons, tous les prétextes par lesquels nous pouvons nous dispenser de plaindre les

autres. Sans doute aussi chacun veut éviter de prendre pour soi-même, pour ses compatriotes, et son pays, la leçon et l'exemple des grands malheurs publics : on aime mieux s'en croire à l'abri, en se persuadant qu'on ne commettra jamais les fautes qu'on relève dans les autres ; et lorsqu'on accuse une nation d'être dégradée, on croit trouver la garantie de la gloire de sa propre nation. « Le peuple qui a » pu tomber sous le joug de la servitude, disent aujour- » d'hui les vainqueurs; le peuple qui la supporte, la mérite. » Ceux qui n'ont pas frémi à l'approche de l'étranger ; » ceux qui n'ont pas senti que pour le repousser il falloit » sacrifier ses biens, sa vie et celle de ses enfans, sont faits » pour demeurer sous sa loi; ils ne sont point dignes de » compassion, car jamais une nation généreuse n'auroit » subi un pareil sort. »

Cependant l'histoire n'enseigne point aux hommes tant de confiance; elle nous montre que si les vertus sont nécessaires à l'existence des nations, elles ne suffisent point seules pour la garantir; que la constitution la plus sage est encore un ouvrage humain; que comme œuvre de l'homme, elle contient en elle-même de nombreux germes de ruine; que même au sein de la liberté, de la vertu publique, du patriotisme, on a vu éclater les excès de l'ambition ; qu'on les a vus précipiter une nation dans l'abus de ses forces et dans l'épuisement qui en est la suite ; qu'enfin nous ne faisons pas seuls notre destinée, et que les nombreuses causes qui sont en dehors de nous, et que nous comprenons sous le nom de hasard, parce qu'elles ne dépendent pas de nous, peuvent rendre inutiles tous nos efforts.

La nation anglaise est peut-être aujourd'hui ce qu'étoit la nation italienne il y a trois siècles. De même, elle a cherché la liberté avant tous les autres biens, et celui-là seul lui a donné tous les autres; de même, la liberté d'esprit lui a donné l'empire de la philosophie et des lettres; de même, la liberté d'actions lui a donné l'empire du com-

merce et l'opulence; de même, la puissance de l'opinion sur son propre gouvernement lui a donné la prééminence sur tous les autres, et l'a placée au centre de la politique européenne : mais par combien de chances l'Angleterre n'a-t-elle pas été sur le point de perdre le bonheur dont elle jouit aujourd'hui, et de tomber plus bas peut-être que l'Italie! Quel auroit été son sort si la reine Marie avoit vécu plus long-temps, ou si elle avoit laissé des enfans de Philippe II? si Élisabeth avoit accepté un des nombreux époux catholiques qui s'offrirent à elle; si Charles Ier n'avoit pas été si imprudent, Charles II si vil, Jacques II si insensé? Combien de fois a-t-elle dû son salut aux vents et aux tempêtes qui dissipèrent les flottes de ses ennemis, tandis qu'ils pouvoient détruire les siennes? Combien de fois l'extravagance de ceux qui cherchoient sa perte, lui a-t-elle été plus salutaire que sa propre prudence? Combien de fois n'a-t-elle pas été secourue par une heureuse destinée, lorsque son salut n'étoit déjà plus dans ses propres mains?

Si les Italiens, dit-on souvent, avoient formé, à l'exemple des autres nations de l'Europe, une seule et forte monarchie, s'ils avoient renoncé à la discorde insensée de leurs petits états, si, au lieu de consumer leurs forces les uns contre les autres ils les avoient toutes tournées au-dehors, ils auroient été plus que suffisans pour repousser les étrangers; et, en se couvrant de gloire dans les batailles, ils auroient assuré leur prospérité intérieure avec leur indépendance. Mais on pourroit dire plutôt, si les Italiens avoient fait comme les Espagnols, l'Italie auroit subi le sort de l'Espagne; et ce sort n'est pas plus digne d'envie que le leur. A l'époque, en effet, où commencèrent les guerres cruelles qui asservirent l'Italie, l'Espagne, auparavant divisée entre un nombre d'états beaucoup plus considérable, comptoit encore cinq monarchies indépendantes, et constamment ennemies l'une de l'autre : celle de Castille, d'Aragon, de Navarre, de Portugal et de Gre-

nade. Ce fut Charles-Quint qui le premier réunit quatre de ces cinq monârchies, comme ce fut lui qui le premier subjugua l'Italie. Cette réunion coûta aux Espagnols leur liberté : leurs constitutions ne se trouvèrent plus assez fortes pour contenir un monarque qui employoit contre ses sujets de l'un de ses royaumes les armées de l'autre. L'agriculture, les manufactures, le commerce, furent chassés d'Espagne par l'administration violente qui succéda aux anciennes et sages lois des Cortès. Les fortunes privées furent détruites, la sécurité des citoyens disparut, la population fut anéantie : tous les objets que les hommes se sont proposé d'obtenir par l'établissement de l'ordre social furent perdus, et l'indépendance de la nation ne fut point assurée aux dépens de sa liberté. Sous le règne de Charles-Quint, toute l'Espagne retentit de plaintes, de ce que Jeanne avoit porté à un souverain étranger l'héritage de ses pères, et de ce que les Espagnols étoient gouvernés par des Flamands. Sous le règne de Philippe II, les Aragonais, les Portugais, les Navarrois, et les Maures de Grenade, ne se plaignirent pas avec moins d'amertume du gouvernement des Castillans. Les autres peuples de l'Europe les regardoient, il est vrai, les uns et les autres comme également Espagnols ; eux qui obéissoient, ils regardoient leurs maîtres comme étrangers : ces maîtres étoient étrangers pour eux par les mœurs, les lois, le langage, les haines héréditaires; et la pesanteur de leur joug fit éclater de fréquentes révoltes.

Cette réunion des monarchies espagnoles forma, il est vrai, une puissance redoutable pour les étrangers, et elle défendit contre eux la péninsule. Sans doute ; mais ce fut la cause des projets gigantesques de la maison d'Autriche, de cet abus de ses forces qui dépassa encore ses ressources, de ces guerres effroyables et toutes inutiles dans lesquelles elle fut engagée, de la haine qu'elle excita contre elle dans toute l'Europe, et de l'affreuse misère à laquelle elle réduisit les Espagnols. Une ambition démesurée amène

enfin des revers démesurés; et tandis que l'Espagne n'avoit jamais vu, aux temps où elle étoit divisée en petits états, d'armée étrangère franchir impunément ses frontières, toutes ses capitales furent obligées d'ouvrir tour-à-tour leurs portes aux armées françaises et anglaises, pendant la guerre de la succession d'Espagne.

Si les Italiens n'avoient formé qu'une seule monarchie, qui peut répondre qu'ils n'eussent été ou conquérans ou conquis? Cependant, l'une et l'autre carrière mène presque également à la servitude. Ce n'est pas par les forces d'une seule nation que l'Italie fut subjuguée. Pendant plus d'un demi-siècle elle fut attaquée et dévastée en même temps par les Espagnols, les Français, les Flamands, les Suisses, les Allemands, les Hongrois, les Turcs et les Barbaresques. Aucune organisation intérieure n'auroit pu la rendre égale en forces à tous ces peuples à la fois. Loin d'être alliés, ils étoient, il est vrai, ennemis les uns des autres; mais le vainqueur profita de tout le mal qu'avoient fait les vaincus. Charles-Quint et Philippe II furent servis par les Français, les Suisses et les Musulmans, autant que par leurs propres sujets, Allemands ou Espagnols. En ruinant l'Italie, les premiers l'avoient rendue plus facile à conquérir, plus impuissante lorsqu'elle auroit voulu secouer le joug. Tous ces peuples vinrent se combattre sur le sol italien : mais si les Italiens avoient commencé par être conquérans, qui sait si leurs premiers revers n'auroient pas attiré sur leurs bras les mêmes ennemis, et n'auroient pas été suivis des mêmes partages?

Si les Italiens n'avoient formé qu'une seule monarchie, qui peut répondre aussi qu'une guerre civile n'auroit pas ouvert leurs frontières à l'étranger? Les guerres civiles, qui naissent d'une succession contestée, sont un fléau inhérent aux monarchies héréditaires; elles ne sont peut-être ni moins fréquentes ni moins ruineuses que celles qui naissent des élections contestées dans les monarchies électives.

La France seule en est demeurée presque à l'abri, parce que la loi salique y a simplifié la question de droit sur l'hérédité : mais en revanche, combien de guerres civiles y sont nées du droit contesté à la régence ? D'ailleurs, la question essentielle de l'hérédité des femmes étoit si peu décidée pour l'Italie, que c'est justement par elles que les étrangers ont prétendu acquérir des droits sur ce pays. La guerre de Charles VIII dans le royaume de Naples, celle de Louis XII dans le duché de Milan, furent entreprises pour soutenir des droits de succession dans une monarchie. Un parti nombreux crut ces droits légitimes, et s'arma pour les défendre ; ce parti crut faire son devoir en ouvrant les forteresses de l'état aux armées étrangères. On enseigne aux sujets, dans une monarchie, que leur *loyauté* consiste à défendre la ligne légitime de leurs rois, et à la rétablir sur le trône, au péril même de l'indépendance nationale. Si les ducs de Milan ou les rois de Naples avoient réussi, dans le quinzième siècle, à réunir toute l'Italie sous leur souveraineté, la question des droits de la seconde maison d'Anjou, ou de ceux de Valentine Visconti, ne s'en seroit pas moins présentée au seizième siècle ; et le parti Angevin, le parti Français, au lieu de ne se montrer que dans le royaume de Naples et le duché de Milan, auroit pris les armes dans toute l'Italie, sur une question qui auroit intéressé tous les Italiens.

Il est de l'essence des monarchies de donner constamment des droits sur elles aux étrangers ; il est de l'essence des républiques de ne reconnoître aucun droit sur elles que ceux qui partent du centre même de la nation. Dans les monarchies où la succession des femmes est admise, on ne donne pas en mariage une seule princesse du sang royal, qui ne puisse appeler un jour ou l'autre les étrangers à hériter du trône. Dans celles où la succession est limitée aux mâles, le danger est moindre ; et il ne commence que lorsqu'une branche cadette se trouve régner sur un trône étran-

ger. Ainsi les maisons d'Anjou, de Naples et de Hongrie, conservèrent près de deux cents ans un droit éventuel à la succession de France. La maison de Bourbon-Navarre en acquit plus tard un semblable: mais Henri ne possédoit pas le royaume de Navarre lorsqu'il parvint à la couronne de France, ensorte qu'il n'appela pas les Navarrois à dominer sur les Français. Les branches italienne et espagnole de la maison de Bourbon, ont de même aujourd'hui et depuis un siècle des droits éventuels à la succession de France; et les renonciations de ces deux maisons, en rendant ces droits douteux, ajouteroient encore aux dangers d'une guerre civile et d'une invasion étrangère pour les faire valoir, si jamais la succession venoit à s'ouvrir. Comment donc l'établissement d'une seule monarchie en Italie auroit-il garanti l'indépendance italienne, tandis que les guerres mêmes qui amenèrent l'asservissement de l'Italie eurent toutes pour origine les prétentions héréditaires qu'admet seul le régime monarchique.

C'étoit bien moins en réunissant l'Italie en un seul empire, qu'en conservant ses républiques, qu'on pouvoit espérer de sauver son indépendance: si du moins on les avoit en même temps unies entre elles par un lien fédératif, ou par des alliances temporaires, mais conformes à leurs intérêts, ces alliances auroient suffi pour repousser les étrangers, et non pour les attaquer chez eux; elles auroient préservé les Italiens des égaremens de leur propre ambition, comme de l'attaque de leurs ennemis. Une république fédérative ne sauroit assez compter sur l'union de ses membres pour devenir conquérante; elle échappe à tous les prétextes de guerre que donnent aux rois la demande de la dot d'une fille, ou celle de l'héritage d'un aïeul éloigné; et lorsqu'elle est forcée à prendre les armes pour sa défense, elle trouve des ressources qu'elle n'auroit plus si elle étoit gouvernée monarchiquement. Venise, avec une population de deux millions deux cent mille ames, a fait respecter sa puissance

jusqu'à la fin du dix-huitième siècle, bien mieux que le royaume de Naples avec six millions d'habitans. L'occasion se présenta de rétablir la république Milanaise au milieu du quinzième siècle, et de l'unir à celles de Venise et de Florence, peut-être à celles de Gênes et des ligues Suisses, pour la défense de la liberté. C'est lorsque ce moment fut manqué, qu'on peut dire que l'Italie fut perdue.

Au reste les petits états en Italie comme ailleurs, tendirent vers leur réunion en états plus grands, pendant tout le cours du quinzième siècle. C'est la conséquence naturelle de toutes les chances des guerres, des révolutions et des héritages. Les souverains de la France, de l'Espagne et de l'Allemagne, réunissoient chaque année de nouveaux fiefs aux domaines de leur couronne; les petits princes et les villes libres disparoissoient : cependant chacune de ces nations étoit bien loin encore de n'obéir plus qu'à une seule volonté. La maison d'Autriche, divisée entre plusieurs branches, n'avoit point encore acquis la Hongrie et la Bohême: elle ne l'emportoit point encore en puissance sur la maison de Bavière ou sur celle de Saxe, et son accroissement, pendant le quinzième siècle, avoit à peine été proportionné à celui des ducs de Milan. La France ne comptoit point encore parmi ses provinces l'Alsace, la Lorraine, la Franche-Comté, la Bourgogne, le Hainaut, la Flandre et l'Artois. Le duc de Bretagne étoit encore indépendant; les autres grands feudataires n'étoient rangés qu'à demi sous l'autorité royale; la noblesse seule étoit armée, et le peuple étoit trop opprimé pour ajouter rien à la force nationale. Des guerres civiles avoient occupé chez eux les Allemands, les Français et les Espagnols; et personne ne soupçonnoit en Europe qu'il existât une disproportion entre les forces et les ressources de ces diverses monarchies, et des états d'Italie: celle qu'établit tout-à-coup la supériorité de bravoure ou l'art militaire des ultramontains n'étoit point irremédiable, car ils firent long-temps la guerre avec des

mercenaires qu'ils levèrent en Suisse, et qui étoient tout aussi disposés à prendre la solde des Italiens que celle des Français.

Rien n'annonçoit à l'Italie, rien ne faisoit prévoir aux puissances étrangères l'issue de la guerre qui s'alluma à la fin du quinzième siècle : aussi, loin d'accuser les Italiens de n'avoir pas bouleversé toutes leurs anciennes institutions pour la prévenir, doit-on leur reprocher plutôt de n'avoir pas assez ménagé ces institutions anciennes, de n'avoir pas assez respecté l'indépendance de chaque état et la liberté de tous, et d'avoir laissé s'éteindre ainsi le patriotisme qui les attachoit à leur cité, non à l'idée abstraite de la nation italienne. Après avoir perdu leurs droits, ils furent moins disposés à faire des sacrifices à une patrie qui leur assuroit moins de jouissances ; et ils ne trouvèrent plus en eux-mêmes l'énergie républicaine qui les auroit sauvés, si quelque chose pouvoit les sauver.

En effet, le vice essentiel qui, au quinzième siècle, minoit le corps social en Italie, c'étoit l'affoiblissement de l'esprit de liberté. L'aristocratie faisoit des conquêtes dans le sein des républiques ; puis le despotisme conquéroit les républiques elles-mêmes. Les cités, jalouses de leur souveraineté, n'avoient donné aucun droit de représentation aux campagnes ; en sorte que lorsqu'elles étendoient leur territoire, elles augmentoient le nombre de leurs sujets, non celui de leurs citoyens. La liberté leur paroissoit un droit héréditaire dans les familles, plutôt qu'un droit inhérent à la nature humaine ; aussi admettoient-elles rarement des familles nouvelles à partager les prérogatives des anciennes, et à remplacer celles qui s'éteignoient naturellement. La population de l'état s'accroissoit, mais le nombre des citoyens diminuoit sans cesse : cependant les citoyens seuls faisoient sa force, car les sujets d'une république ne lui étoient pas plus attachés que les sujets d'une monarchie ne l'étoient à leur prince.

Si l'on avoit fait à la fin du quinzième siècle le recensement de tous ceux qui participoient à la souveraineté dans toute l'Italie, on auroit probablement trouvé que Venise ne comptoit plus que deux ou trois mille citoyens; Gênes, quatre à cinq mille; Florence, Sienne et Lucques entre elles cinq ou six mille, tandis que toutes les républiques de l'État de l'Église, toutes celles de la Lombardie, toutes celles qui avoient existé dans le pays soumis ensuite aux rois de Naples, avoient perdu leur liberté : en tout, à peine seize ou dix-huit mille Italiens jouissoient pleinement de tous les droits de citoyen, sur une population de dix-huit millions d'ames. Un même recensement en auroit peut-être donné cent quatre-vingt mille au quatorzième siècle, et dix-huit cent mille au treizième. Cette diminution graduelle du nombre de ceux qui avoient des droits dans leur patrie, et qui étoient prêts à les défendre par d'immenses sacrifices, étoit peut-être la cause principale de l'instabilité des gouvernemens italiens, et de la diminution de leurs ressources. La liberté, qui avoit d'abord été assise sur la base la plus large, ne reposoit plus désormais que sur la pointe d'une pyramide.

Il faut une participation beaucoup plus universelle de la nation aux honneurs publics, pour réveiller l'enthousiasme, animer le patriotisme, et mettre entre les mains des chefs de l'état la force de chacun des individus. C'est seulement en raison de cette participation réelle ou imaginaire de tous les habitans de l'état à la souveraineté, que les républiques acquièrent, avec une énergie si supérieure, des moyens d'attaque ou de défense dont ne sauroient approcher les monarchies qui les égalent en population et en richesses. La souveraineté d'une république sur tous ses citoyens, s'étend toujours plus loin que ne sauroit le faire celle du monarque le plus despotique; par la même raison qu'on est plus maître de ses propres mouvemens qu'on ne sauroit jamais l'être de ceux d'un autre, même

d'un esclave. Dans les temps de calme, il est vrai, le prince absolu se permet un grand nombre d'actes arbitraires qui sont interdits au gouvernement libre; mais autant il trouve alors de forces superflues, autant il lui en manque au moment du besoin. Lorsqu'il voudroit réunir tous les efforts individuels vers le seul but de la défense nationale, il est obligé d'employer une partie de ses sujets à contraindre l'autre; et la moitié de ses forces se paralyse d'elle-même. Un duc de Milan auroit vu la révolte éclater de toutes parts dans ses états, s'il avoit chargé ses sujets, en temps de guerre, de la moitié seulement du fardeau que les Florentins s'imposoient joyeusement à eux-mêmes; parce qu'il n'importoit après tout que médiocrement à un Milanais d'obéir à un Visconti ou à un Sforza, plutôt qu'à un Français ou à un Allemand, tandis que pour un Florentin il s'agissoit de commander ou d'obéir. Mais au treizième siècle, lorsque chaque ville étoit libre et gouvernée populairement, ou auroit trouvé le même pouvoir de résistance dans chaque petit canton de la Toscane. A la fin du quinzième, lorsque Pise, Pistoïa, Prato, Arezzo, Cortone, Volterra, étoient soumises à la république florentine, ces villes et leurs districts ne la servoient plus que comme les sujets servent un monarque: les habitans mesuroient leurs sacrifices aux avantages souvent douteux qu'ils pouvoient attendre de leur obéissance; et la république étoit encore heureuse s'ils ne prenoient pas le moment de son plus grand danger pour se révolter.

Dans le cours du quinzième siècle, Pise fut la seule république du premier ordre qui tombât sous le joug d'une république rivale. Son asservissement priva l'Italie entière de la population, du commerce, de la navigation, de la valeur guerrière, d'une de ses plus florissantes cités; et cette conquête, loin d'augmenter la puissance de Florence, la diminua, parce que les Florentins ne surent pas ou ne voulurent pas faire entrer les Pisans dans leur républi-

que; ils ne songèrent qu'à les affoiblir, à les enchaîner par des forteresses, à leur ôter tout moyen de se révolter : dès-lors toutes les forces employées à garder Pise furent retranchées de celles avec lesquelles ils pouvoient se défendre. Mais si le nombre des cités libres n'éprouva presque pas d'autre diminution, le joug qui pesoit sur les cités sujettes, fut sans cesse aggravé par le travail insensible de tout le siècle. Celles qui s'étoient mises d'elles-mêmes sous la protection des républiques plus puissantes, n'avoient point cru perdre ainsi leur liberté; elles n'avoient fait que contracter une alliance inégale qui n'avoit point altéré leur gouvernement municipal, qui souvent même les avoit délivrées d'une tyrannie domestique. Seulement le progrès du temps enlève à celui qui a peu, et ajoute à celui qui a beaucoup : les priviléges des plus foibles sont chaque jour moins respectés; les prérogatives du plus fort se consolident chaque jour davantage, par des abus qui se changent en droits. C'est ainsi que la ville dominante devint une capitale, que les villes protégées devinrent sujettes. Ce changement s'opéra en même temps dans toutes les villes que les Vénitiens avoient enlevées aux tyrans de la Marche Trévisane, quoique, en leur envoyant les drapeaux de Saint-Marc, ils leur annonçassent qu'ils leur rendoient la liberté; il s'opéra dans toutes celles que les Florentins avoient conquises en Toscane, dans toutes celles des deux rivières qui obéissoient aux Génois.

La liberté politique, ou la participation du peuple à la souveraineté, avoit diminué dans les capitales, parce que le nombre des citoyens étoit toujours plus restreint; elle avoit diminué dans les villes sujettes, parce que les priviléges de ces villes avoient été considérablement réduits : elle avoit diminué enfin en intensité, s'il est permis de s'exprimer ainsi, parce que les droits de ceux qui étoient demeurés citoyens dans les républiques indépendantes, avoient été entamés ou circonscrits, et que la souveraineté

du peuple avoit cessé d'être respectée. Tandis que la république de Venise se soumettoit toujours plus aveuglément à une aristocratie jalouse, la liberté à Florence, à Gênes, à Lucques et à Sienne, étoit exposée tout au moins à demeurer souvent et long-temps suspendue. Les Florentins laissèrent usurper à la famille des Médicis, pendant le quinzième siècle, un pouvoir à peine inférieur à celui des rois dans une monarchie tempérée; les Génois précipitèrent leur république avec frénésie, et à plusieurs reprises, sous le joug d'un prince étranger; Lucques demeura trente ans sous la tyrannie de Paul Guinigi; Sienne se prépara, par une longue anarchie, à la tyrannie de Pandolfe Petrucci; Bologne, qui avoit tenu un des rangs les plus distingués parmi les républiques italiennes, se façonna peu à peu au joug des Bentivoglio; Pérouse, qui avoit brillé de presque autant d'éclat, après s'être laissé ballotter par les factions des Oddi et des Baglioni, abandonna enfin aux derniers un pouvoir souverain; et toutes les villes de l'État de l'Église, qui pendant deux ou trois siècles s'étoient gouvernées en républiques, perdirent jusqu'à l'ombre de leur liberté.

Après même que les peuples s'étoient laissé priver de l'exercice de leurs droits, ils conservoient encore quelque sentiment d'orgueil national, lorsqu'ils reconnoissoient comme leur propre ouvrage l'autorité à laquelle ils devoient se soumettre. Au commencement du quinzième siècle, la plupart des princes qui régnoient dans les villes de l'Italie, avoient été élevés à la souveraineté par un parti formé entre leurs concitoyens : ils tenoient ainsi nominalement leur autorité du peuple; et lors même qu'ils n'avoient aucun égard pour sa liberté, ils conservoient du moins et développoient en lui son amour pour l'indépendance nationale. Tous les droits exercés par une nation sont d'une nature en partie métaphysique, et il n'est pas facile de les définir pour des esprits grossiers : aussi ne faut-il pas s'é-

tonner s'ils sont souvent confondus les uns avec les autres. En effet, l'indépendance recevoit des Italiens le nom de liberté; les habitans de Ravenne se disoient libres, sous l'autorité de la maison de Pollenta, parce qu'ils n'obéissoient ni au pape ni aux Vénitiens; les Milanais se disoient libres, sous les Visconti, parce qu'ils ne recevoient les ordres ni de l'empereur, ni du pape, ni du roi de France. L'illusion même que faisoit encore un nom chéri, attachoit le peuple à la chose publique; et elle ne pouvoit être détruite, sans laisser voir à découvert que le glaive seul donnoit la loi. Mais le quinzième siècle détruisit, pour la plupart des sujets des princes, cette illusion d'indépendance, comme il détruisit le sentiment de liberté pour presque tous les citoyens des républiques; et par ce changement funeste, il ôta aux gouvernemens leur caractère national, et affoiblit toujours plus l'Italie.

En effet, aucun siècle ne fut plus fatal aux maisons princières de l'Italie, et ne détruisit plus de dynasties; et cette fatalité s'accrut encore dans les années qui s'écoulèrent depuis l'époque où nous nous sommes arrêtés, jusqu'à l'an 1500. Les premières années du siècle virent périr les Carrare de Padoue, et les della Scala de Vérone, elles virent disparoître en même temps tous ces soldats de fortune élevés par Jean-Galéaz Visconti, qui, à sa mort, s'étoient formés une souveraineté dans leur ville natale, ou dans celles où ils étoient en garnison, et qui ne purent pas la défendre long-temps. Les conquêtes d'un autre soldat de fortune, plus illustre qu'eux tous, de François Sforza, furent plus fatales encore aux anciennes dynasties italiennes. Il avoit dépouillé d'abord un grand nombre de feudataires de l'Église, durant les guerres auxquelles il dut son premier établissement dans la Marche d'Ancône: lorsqu'ensuite il s'assura par les armes l'héritage de son beau-père, et qu'il fit succéder les Sforza aux Visconti, il priva la Lombardie tout entière, l'un des plus puissans

et des plus importans états de l'Italie, de l'illusion de la légitimité, qui dédommageoit les sujets de la liberté qu'ils avoient perdue. Tous les habitans du duché de Milan surent désormais qu'ils obéissoient au pouvoir de l'épée, et que, comme elle seule leur avoit donné un maître, elle avoit un droit égal pour le leur ravir.

Un second état monarchique, qui contenoit à lui seul plus du tiers de la population italienne, le royaume de Naples, avoit de son côté, par la force des armes, changé de maître au milieu du siècle. Le titre qu'Alphonse d'Aragon faisoit valoir sur l'héritage de la seconde Jeanne, lui paroissoit à lui-même si douteux, qu'il préféra fonder son autorité sur le droit de conquête : il considéra même cette conquête comme une raison suffisante pour disposer par testament du royaume de Naples en faveur de son fils naturel Ferdinand, tandis qu'il laissoit en héritage à son frère et aux enfans de celui-ci, les états qu'il possédoit par un droit héréditaire.

Enfin, au centre de l'Italie, des papes ambitieux, peu scrupuleux et peu dignes de respect, relevèrent par des efforts constans la monarchie temporelle de l'Église, qui, au commencement du quinzième siècle, étoit réduite à une extrême foiblesse. Mais, soit qu'ils aliénassent de nouveau, en faveur de leurs fils et de leurs neveux, les fiefs apostoliques qu'ils recouvroient, soit qu'ils les réunissent à la directe de l'Église, ils détachoient également le peuple de son gouvernement, en substituant leur propre autorité à celle que les anciens chefs tenoient de leur patrie; et ils laissoient dans chaque ville un germe de mécontentement, en lui ôtant, avec sa petite cour, tous les propriétaires, tous les riches, tous les hommes actifs, qui passoient dans la capitale pour s'y attacher au gouvernement. Ainsi, tandis que l'observateur superficiel considère le quinzième siècle en Italie, comme peu fertile en révolutions; tandis que tous les historiens ont célébré sa tranquillité et sa pros-

périté, par opposition aux guerres effroyables qui vinrent ensuite, un examen plus attentif fait découvrir dans ce siècle même les causes premières de ces guerres et de leurs funestes conséquences. Ces causes furent le relâchement du lien social, d'une extrémité à l'autre de l'Italie, l'affoiblissement du patriotisme, et la diffusion en tous lieux de germes de mécontentement.

Mais si l'Italie n'avoit pas été en effet ruinée au siècle suivant, on n'auroit jamais reconnu que les événemens du quinzième devoient produire cette ruine. Les contemporains, tout en regrettant sans doute plusieurs des institutions auxquelles leurs pères avoient été attachés, n'eurent point lieu de se plaindre de calamités extraordinaires, et crurent plutôt, sans doute, leur pays dans un état de prospérité croissante. Ces mêmes révolutions qui changèrent le gouvernement de presque toutes les parties de l'Italie, développèrent les plus grands talens et les plus grands caractères, et récompensèrent souvent glorieusement leurs auteurs. François Sforza ne tenoit son pouvoir que de ses soldats, tandis que les Visconti avoient reçu le leur du peuple; mais Sforza étoit bien supérieur aux Visconti, par la noblesse de ses sentimens, par ses talens pour gouverner, comme par ses vertus militaires. Le roi Alphonse étoit de même étranger dans le royaume de Naples, et son usurpation violente pouvoit à peine donner naissance à un pouvoir légal; mais Alphonse étoit un grand homme qui succédoit à une femme foible, méprisable et débordée. Il inspiroit par ses vertus chevaleresques de l'enthousiasme à tous ceux qui l'approchoient; il étoit le plus ardent admirateur de l'antiquité, le père des lettres, le fondateur de toutes les institutions qui donnèrent de l'éclat à Naples. Nicolas V diminua les libertés des citoyens romains, et Pie II réunit au Saint-Siége les fiefs de plusieurs petits princes de Romagne: mais tous deux illustrèrent le Saint-Siége par un amour pour les lettres, un savoir, une éloquence, une

libéralité qu'on ne trouveroit peut-être dans aucun de leurs prédécesseurs ou de leurs successeurs. Cosme de Médicis ébranla la constitution de sa patrie; mais ses projets furent si vastes, sa manière de penser si élevée, sa magnificence si brillante, que la postérité est encore disposée, comme ses concitoyens, à le nommer père de cette patrie. Aucune période ne fut riche en grands hommes autant que le quinzième siècle; et l'éclat qui rayonne autour d'eux, semble se réfléchir sur leur famille, sur leur patrie, sur tous ceux qui furent soumis à leur autorité.

Le quinzième siècle ne fut point exempt de guerres; cette calamité, la plus terrible de celles auxquelles la race humaine est exposée, est peut-être nécessaire aux sociétés politiques pour leur conserver leur énergie : mais, au quinzième siècle, on observa dans les guerres mêmes quelque respect pour l'humanité. Pendant tout son cours, la ville de Plaisance fut la seule, entre les grandes cités d'Italie, qui fût exposée aux horreurs du pillage et à toute la cupidité du soldat. Aucune campagne ne fut dévastée de manière à détruire pour de longues années l'espérance de l'agriculteur; les prisonniers furent traités avec humanité, et presque toujours rendus sans rançon, après avoir été dépouillés; les batailles furent peu meurtrières, trop peu même sans doute, puisqu'elles réduisirent quelquefois la guerre à n'être plus qu'un jeu entre des soldats mercenaires, qui évitoient réciproquement toute occasion de se nuire. Mais personne alors n'auroit pu prévoir que ces égards mutuels exposeroient les Italiens à de honteuses défaites, lorsqu'ils auroient à soutenir le choc des autres nations. Leurs troupes étoient sans cesse exercées, leurs armes étoient de la meilleure trempe, leurs chevaux de la race la plus vigoureuse. Les gendarmes italiens que François Sforza avoit envoyés à Louis XI, étoient revenus couverts d'honneur des guerres civiles de France. Les Vénitiens ne s'étoient trouvés nullement inférieurs aux Alle-

mands, lorsqu'ils avoient eu quelques hostilités à soutenir contre les ducs d'Autriche : un nombre infini de capitaines, tous Italiens de naissance, s'étoient formés dans les deux écoles des Bracceschi et des Sforzeschi; ils s'étoient maintenus en exercice, et n'avoient jamais déposé le harnois après aucun traité de paix, parce qu'ils louoient alternativement leurs services à tous les états qui avoient une guerre à soutenir; enfin ils avoient appliqué, à l'étude théorique de leur métier, toutes les lumières de l'esprit le plus éclairé. Sans doute celui qui, avant la fin du quinzième siècle, auroit annoncé aux Italiens que leurs troupes ne tiendroient pas un instant devant celles des ultramontains, auroit excité la risée : on lui auroit demandé s'il croyoit que les Barbiano, les Carmagnola, les deux Sforza, les Braccio, les Caldora, les deux Piccinini, les Coleoni, les Malatesti n'avoient point laissé de successeurs, et si les ultramontains avoient un seul homme qui entendît comme eux la théorie aussi bien que la pratique de l'art de la guerre.

Le temps des chefs-d'œuvre de la langue italienne n'étoit pas encore venu; mais aucun siècle n'éprouva peut-être plus d'enthousiasme pour les lettres que le quinzième, et ne se sentit mieux sur le chemin de la gloire qu'elles peuvent assurer. Tandis que dans le reste de l'Europe la noblesse se faisoit un point d'honneur de ne savoir pas même lire, il n'y avoit pas un des princes, pas un des capitaines, pas un des grands citoyens de l'Italie qui n'eût reçu une éducation littéraire, qui n'étudiât l'antiquité avec une sorte de passion, et qui ne s'attachât à la gloire des héros du temps passé avec d'autant plus d'ardeur, qu'il aspiroit plus à la gloire pour lui-même. Les grands philologues qui restaurèrent à cette époque tous les monumens littéraires de l'antiquité, les savans qui renouvelèrent la philosophie platonicienne, les poètes qui réveillèrent les muses italiennes, entrèrent tous dans les conseils des princes ou dans ceux des répu-

bliques, et obtinrent, dans le gouvernement de leur patrie, une influence à laquelle s'élèvent rarement les lettrés.

Le dernier des Visconti et le premier des Sforza furent également généreux envers les savans qu'ils attirèrent à leur cour. Ils y retinrent long-temps François Filelfo, l'homme du siècle à qui sa profonde érudition, son travail infatigable, et les milliers d'élèves qu'il avoit formés, avoient procuré la plus haute réputation. Cecco Simoneta, secrétaire de François Sforza, son premier ministre, et gouverneur de ses enfans, étoit lui-même un savant du premier ordre. Les conseils d'Alphonse et la cour de Naples offroient le même mélange d'érudition et de politique. Barthélemy Fazio, Laurent Walla, et surtout Antoine Beccadelli, plus connu sous le nom de Panhormita, étoient au nombre des confidens les plus intimes et des conseillers les plus habituels du monarque. La république florentine avoit compté parmi ses secrétaires en chef Coluccio Saluttai, Léonard Arétin, et Poggio Bracciolini. Cosme de Médicis mettoit au nombre de ses premiers amis Ambroise Traversari, et Marsile Ficin. Nicolas V et Pie II, que la culture des lettres avoit élevés jusqu'au Saint-Siége, semblèrent vouloir consacrer à elles seules la souveraineté qu'ils leur devoient. Flavio Blondo, Platina, Jacob Ammanati, obtinrent les premières places dans leur confiance. Guarino et Jean Aurispa ornèrent les cours moins puissantes de Ferrare et de Mantoue, et furent chargés de l'éducation de leurs princes. Les Montefeltro à Urbin, les Malatesti à Rimini, changèrent en quelque sorte leurs palais en académies.

Ce fut par cette émulation constante entre tant de petits états, ce fut par ces foyers de lumières distribués dans toutes les provinces, que la culture spirituelle de l'Italie fit en peu de temps des progrès si rapides. Mais si toute la péninsule avoit été réunie en une seule monarchie, cette émulation auroit cessé à l'instant. Avec une seule capitale,

les Italiens n'auroient formé qu'une seule école; les mêmes préjugés, les mêmes erreurs, devenus dominans par le talent d'un professeur, l'intrigue d'une cabale ou la protection d'un maître, se seroient répandus uniformément sur toute la contrée. On auroit cru ne pouvoir penser, écrire, parler purement la langue, qu'à Rome, par exemple, comme en France on croit ne pouvoir le faire qu'à Paris: la poésie italienne y auroit perdu de son originalité et de sa variété; mais le dommage auroit surtout été senti par les provinces, qui, n'espérant plus d'illustration, n'auroient plus contribué aux progrès de l'esprit, et en retour, n'en auroient point ressenti le bénéfice. Dans le quinzième siècle, il n'y eut pas de chef-lieu d'un état indépendant, quelque petit qu'il fût, qui ne comptât plusieurs hommes distingués; il n'y eut pas de ville sujette, quelque grande qu'elle fût, qui en conservât un seul dans son sein. Pise, malgré sa décadence, étoit une ville bien plus riche, bien plus peuplée, bien plus considérable qu'Urbin, que Rimini, que Pésaro; mais Pise, une fois assujettie aux Florentins, n'a plus produit un homme marquant dans la littérature ou la politique; tandis que les petites cours de Frédéric de Montefeltro à Urbin, de Sigismond Malatesta à Rimini, d'Alexandre Sforza à Pesaro, rassembloient chacune plusieurs philosophes et plusieurs littérateurs. Ferrare et Mantoue n'étoient point supérieures en population à Pavie, à Parme et à Plaisance; mais autour de la résidence du gouvernement dans les premières villes, brilloit tout le lustre des arts, de la poésie et de la science, tandis que dans tout le duché de Milan, la ville de Milan seule possédoit la même illustration. Le royaume de Naples étoit un exemple plus frappant encore de la dépression des provinces, lorsqu'une capitale s'élève à leurs dépens. Dans ce beau royaume qui comprenoit seul un tiers de la nation italienne, qui, plus que tout le reste de la péninsule, étoit favorisé par la nature, et qui n'ayant

qu'une seule frontière, et pour voisin que l'Église, étoit moins exposé aux ravages de la guerre qu'aucun autre état de l'Italie; la capitale seule avoit participé au mouvement qui dans le quinzième siècle avoit ranimé la culture des lettres et de la philosophie. Malgré la faveur d'Alphonse, malgré le crédit des grands littérateurs qui formèrent sa cour, aucun homme de talent n'avoit ouvert d'école dans les villes si nombreuses et si heureusement situées de la Calabre et de la Pouille. Ces provinces appartenoient encore à la barbarie; et jusqu'à nos jours elles ont à peine ressenti l'influence de la civilisation européenne.

Les progrès de cette civilisation, partout où ils s'étoient étendus, avoient prodigieusement augmenté les jouissances de la vie: les études du quinzième siècle n'étoient point tournées, il est vrai, vers les sciences naturelles, dont les résultats sont applicables à l'utilité pratique, mais vers l'érudition et la poésie, qui n'offrent de jouissances qu'à l'esprit. Cependant l'habitude de l'observation d'une part, l'étude des anciens de l'autre, avoient développé plusieurs des sciences qui se proposent pour but le bonheur des hommes. La législation avoit fait des progrès, la jurisprudence s'étoit éclaircie, les finances étoient administrées avec régularité; et l'économie politique, quoique son nom même fût inconnu, n'étoit point outragée par des réglemens absurdes, comme elle le fut sous les mains des Espagnols, après que l'Italie eut perdu son indépendance. Les gouvernemens se laissèrent souvent entraîner dans de très-grandes dépenses, et ils levèrent quelquefois des sommes prodigieuses sur leurs sujets : mais leur manière d'asseoir les taxes n'aggravoit pas la souffrance de payer l'impôt lui-même; elle n'étouffoit pas le commerce et n'écrasoit pas l'agriculture.

Plus une histoire est détaillée, plus elle présente au grand jour, lorsqu'elle est véridique, les erreurs et les souffrances des hommes. Peut-être celle de l'Italie, au

quinzième siècle, aura-t-elle laissé dans l'esprit du lecteur l'impression de beaucoup plus de malheurs et de crimes, que n'en offre le plus souvent une contrée de même étendue, dans le même espace de temps. On se tromperoit fort cependant si l'on en concluoit que les Italiens étoient à cette époque plus malheureux et plus vicieux que leurs contemporains dans le reste de l'Europe, qu'ils l'étoient autant que leurs successeurs dans leur propre pays. La vie privée des Italiens, dans d'aussi petits états que ceux qui composoient alors l'Italie, étoit tout en dehors, et tous leurs malheurs étoient historiques. Chaque individu se trouvoit en contact avec la souveraineté; et ses passions, ses intrigues, ses vengeances, se lioient aux révolutions de l'État et aux événemens publics. Dans les grandes monarchies où les provinciaux vivent enveloppés d'une obscurité profonde, et dans les petites principautés modernes où l'état lui-même n'a point d'histoire, et où un espace infini sépare le souverain d'avec le sujet, chacun souffre en silence sa part des calamités publiques; et cette part lui est infligée plutôt par l'effet des mauvaises lois que par les violences des hommes. Les malversations des ministres subalternes ne réveillent point l'attention; les dénis de justice, les arrestations arbitraires ordonnées par un bailli ou un intendant, ne sont pas des événemens historiques; les crimes des particuliers sont du ressort des tribunaux seulement, et la ruine des familles, celle de l'agriculture, du commerce et de l'industrie, est tout au plus indiquée en masse par l'historien, sans qu'il fasse jamais ressortir les infortunes individuelles. Pour comparer les souffrances du peuple français, au quinzième siècle, à celles des Italiens, il faudroit que l'histoire du premier nous présentât avec les grandes révolutions de la monarchie, toutes les injustices éprouvées dans le même temps par les bourgeois de Blois et d'Angers, de Tours et de Bourges, et de toutes les autres villes du royaume; qu'elle nous montrât l'élé-

vation et la ruine des familles privées, les jalousies secrètes, les intrigues coupables par lesquelles les plus obscurs citoyens se supplantoient les uns les autres, et les crimes que les tribunaux punissoient chez eux. Mais lorsqu'il n'y a dans les provinces ni liberté ni indépendance, de tels détails sont sans intérêt comme sans dignité : encore que les passions privées exercent tout leur jeu dans le manoir du moindre baron, et dans la sphère d'activité du dernier échevin, leur résultat n'affecte que les individus, et ne se rallie point aux destinées de la nation ; aucune passion généreuse n'ennoblit aux yeux des victimes la calamité qu'elles souffrent en commun ; et l'histoire ne daigne pas même nommer deux ou trois fois par siècle des grandes villes, qui, si elles avoient été libres, auroient fourni chacune tant de sujets distingués aux études des moralistes.

Pour connoître si une nation est heureuse ou malheureuse, si la masse des individus qui la composent participe à sa prospérité, si la gloire que recueillent ses chefs est stérile ou fructueuse pour elle, il faut examiner l'état de ses travaux, son agriculture, ses manufactures, son commerce; il faut se faire une idée de la vie privée de ses diverses classes de citoyens; il faut se mettre à la place du père de famille dans les divers états de la société, et en lui voyant donner une carrière à chacun de ses fils, il faut se demander quelles chances de succès il voit devant eux. En jugeant l'Italie d'après ces règles : nous trouverons qu'au quinzième siècle elle étoit parvenue à un haut degré de prospérité dont elle est bien redescendue de nos jours; et nous demeurerons convaincus qu'aucune contrée de l'Europe ne pouvoit alors soutenir de comparaison avec elle.

Sous le rapport de l'agriculture, l'Italie étoit alors, comme aujourd'hui, cultivée par des métayers, qui, faisant tous les travaux et toutes les avances, retenoient en paiement

la moitié des récoltes. Ainsi, tandis que dans le reste de l'Occident les paysans étoient encore attachés à la glèbe, ou tout au moins soumis, par les coutumes du villenage, à l'oppression de leurs seigneurs, ceux de l'Italie étoient libres; ils étoient égaux aux citadins quant aux droits civils; ils ne dépendoient point du caprice d'un maître; ils ne recevoient point de lui un salaire, et quoiqu'ils ne fussent pas propriétaires, ce n'étoit que de la terre et de leur travail qu'ils attendoient leur revenu. La fertile Lombardie étoit, comme aujourd'hui, soumise à d'industrieux assolemens; la culture du blé de Turquie et celle des fourrages y avoient fait admettre d'avantageuses successions de récoltes : les eaux avoient été habilement réparties sur tout son sol, par des canaux construits à grands frais; et ce système d'arrosement, qui la couvre tout entière comme un réseau, avoit été complété par Louis-le-Maure, qui avoit donné son nom à quelques-uns des ouvrages hydrauliques qu'il avoit fait construire. Les collines de Toscane étoient, comme aujourd'hui, couvertes d'oliviers et de vignes; et pour que les eaux n'en entraînassent pas le terrain, il avoit été soutenu par étages avec des murs sans ciment près de Florence, et avec des terrasses de gazon près de Lucques.

Les historiens contemporains n'ont point cherché à nous peindre l'aspect du pays; c'est souvent d'après des descriptions de batailles, ou d'après les accidens d'un campement d'armée, que nous arrivons à connoître quel étoit l'état de l'agriculture, ou le sort des paysans dans les temps éloignés de nous; mais si ces circonstances détachées ne nous laissent point lieu de douter que l'Italie ne présentât la même apparence qu'aujourd'hui, dans les provinces qui ont conservé leur prospérité, elles nous apprennent aussi que la campagne étoit encore couverte de villages et de moissonneurs, dans les provinces qui sont aujourd'hui changées en déserts. La désolation s'est étendue sur une partie considé-

rable et autrefois infiniment fertile de l'Italie, depuis les rives du Serchio jusqu'à celles du Vulturne. Les riches campagnes de Pise furent, il est vrai, ravagées par des inondations, et rendues, dès le quinzième siècle, insalubres par des eaux stagnantes, ensuite de la négligence ou de la jalousie de la république florentine; cependant de puissans villages animoient encore toute la côte qui s'étend de Livourne jusqu'à l'Ombrone, et qui est aujourd'hui désolée. On peut juger de la nombreuse population de l'état de Sienne et de la Maremme siennoise, par la quantité de villages que le marquis de Marignan y fit raser dans le siècle suivant, et dont il passa les habitans au fil de l'épée. Les guerres des barons, feudataires de l'Église, font voir que la campagne de Rome contenoit également une population nombreuse; les Colonna seuls y possédoient plus de villages populeux au quinzième siècle, que toute cette province ne compte aujourd'hui de fermiers. Toute la province maritime, il est vrai, ou comme on l'appelle encore, toute la Maremme étoit réputée malsaine, mais non pas au point où elle l'est aujourd'hui. Flavio Blondo, en la décrivant, sous le pontificat de Nicolas V, se contente de dire qu'elle n'est plus de son temps aussi florissante qu'elle l'étoit au temps des Romains; et lorsqu'il parle d'Ostie, il dit que cette ville ne jouit pas d'un air très-salubre, parce qu'elle est située au bord de la mer (1): mais s'il avoit dû parler de son état actuel, à peine la langue lui auroit-elle fourni des termes pour peindre l'effrayante désolation du pays, et les effets de l'air pestilentiel qu'on y respire.

(1) *Italia illustrata, di Flavio Blondo, traduz. di Lucio Fauno.* Venezia, 1542, *in*-8. *Regione* III, *fol.* 94. Ostie qui, du temps des Romains, comptoit au moins cinquante mille habitans, ne compte plus que trente habitans dans la bonne saison, dix dans la mauvaise, et deux ou trois femmes. De tous les côtés, dans les campagnes, à dix milles de distance, il n'y a pas un seul habitant, excepté à Porto, ville plus désolée encore que ne l'est Ostie.

Les paysans italiens, au quinzième siècle, différoient cependant de ceux de nos jours, en ce qu'au lieu d'habiter au milieu de leurs champs, où ils avoient toujours une maison rustique, ils vivoient presque tous dans des bourgades fermées de murs : de là ils se rendoient chaque matin à leurs travaux; et lorsqu'une invasion ennemie menaçoit leur sûreté, ils ramenoient dans leur bourgade leur bétail, leurs instrumens aratoires et leurs récoltes. Les historiens, en rapportant plusieurs invasions inopinées, ajoutent souvent que les paysans n'avoient point eu le temps de faire rentrer dans les lieux forts leur bétail et leur famille; ce qui montre que dans l'habitude de la vie, ils ne leur faisoient point abandonner les champs.

La réunion des paysans dans les bourgades nuisoit sans doute à la perfection de l'agriculture, et elle diminuoit les jouissances que leur famille pouvoit retirer d'une terre fertile. Mais lorsqu'on examine ces bourgades, qui sont aujourd'hui presque toutes dépeuplées, on trouve dans leurs maisons abandonnées depuis des siècles, des traces de l'opulence de ceux qui les habitèrent autrefois. Ces maisons sont pour la plupart vastes et commodes; elles réunissent la solidité à l'élégance, et elles donnent lieu de croire que les paysans italiens, au quinzième siècle, étoient mieux logés que ne le sont aujourd'hui les bourgeois d'une fortune médiocre, dans les pays les plus prospérans de l'Europe.

De plus, cette réunion des paysans dans des villages fortifiés, qu'ils nommoient châteaux, leur donnoit une importance et des droits politiques dont ils n'auroient pu jouir en restant isolés. Ils étoient chargés de la défense de leur patrie; et le gouvernement leur avoit confié pour cela des armes, un trésor commun, et une administration régie par des magistrats de leur choix. Il les avoit ainsi mis en état de se défendre contre un ennemi étranger; mais en même temps il leur avoit donné les moyens de repousser

les entreprises oppressives de tout autre corps de l'État.

Tel étoit le sort de cette moitié de la nation italienne qui, par son travail, faisoit naître tous les fruits de la terre. Si on le compare à celui des paysans de la France, de l'Angleterre, de l'Espagne et de l'Allemagne, à la même époque, sans doute on le trouvera infiniment plus heureux. Les pères de famille étoient affranchis de tout esclavage, de tout vasselage domestique. Ils n'avoient d'inquiétude ni sur les conditions de leur bail, qui demeuroit le même de générations en générations; ni sur le paiement des contributions, qui ne regardoit que leurs maîtres; ni sur celui du fermage de leurs terres, qu'ils acquittoient en nature. Ils pouvoient sans crainte élever leurs enfans, dans l'assurance que le travail leur fourniroit toujours une abondante subsistance, et si leur famille venoit à s'accroître au-delà de ce que la culture perfectionnée de leur métairie pourroit employer de bras, ils voyoient toujours un emploi, pour cet excès de population, dans l'armée, dans le clergé, et dans les professions mécaniques des villes.

Tous ceux qui travailloient aux champs vivoient sur une moitié des fruits de la terre; on a donc lieu de croire qu'ils formoient eux-mêmes au moins une moitié de la nation (1). La partie des récoltes que les métayers remettoient en nature à leurs maîtres, étoit consommée dans les villes; et elle y maintenoit une autre moitié de la na-

(1) Cette évaluation n'est pas une mesure fixe, mais un minimum. Tout le blé qui est porté au marché n'est pas nécessairement consommé dans les villes; les paysans qui ne cultivent que des vignobles et des oliviers, en rachètent une grande partie. Cette proportion s'est augmentée depuis que les vastes terres à blé des Maremmes et celles de la Pouille sont abandonnées à la désolation. La seule partie de la campagne italienne qui soit aussi peuplée qu'elle l'étoit au quinzième siècle, est celle qui rachète les blés portés au marché; la diminution de la culture des grains, dans les pays aujourd'hui déserts, a été proportionnée à la dépopulation des villes; aussi quelques économistes prétendent-ils qu'aujourd'hui les quatre cinquièmes de la nation italienne appartiennent à la classe des cultivateurs.

tion. Mais la condition de cette seconde partie du peuple étoit bien différente de ce qu'elle est aujourd'hui : au lieu de languir dans la fainéantise, faute de pouvoir trouver un emploi pour son travail, ou faute d'avoir conservé la volonté de travailler et l'habileté dans un art utile, cette classe produisoit des valeurs commerciales avec non moins d'activité que la première produisoit des valeurs agricoles. L'Italie étoit encore le pays de l'Europe le plus riche en manufactures : les soies qu'elle fournit en si grande abondance, les laines, le lin, le chanvre, les pelleteries, les métaux, l'alun, le soufre, le bitume; tous les produits bruts de la terre qui doivent recevoir du travail de l'homme une nouvelle préparation avant d'être employés à son usage, obtenoient ce dernier fini en Italie, et par des mains italiennes, avant d'être livrés à la consommation intérieure ou étrangère. Mais les matières premières fournies par l'Italie ne suffisoient pas aux ateliers italiens; et c'étoit une des fonctions importantes du commerce que d'en rassembler de nouvelles sur les côtes de la mer Noire, en Afrique, en Espagne et dans les pays du Nord, tout comme le commerce les distribuoit ensuite au loin, après qu'un travail italien en avoit augmenté la valeur. Ce travail étoit l'objet d'une constante demande : il suffisoit au pauvre d'apporter ses bras au marché; il étoit toujours sûr d'y trouver des entrepreneurs prêts à les mettre à l'ouvrage, et à le récompenser en proportion de son habileté.

Le génie des artistes ne doit sans doute pas être confondu avec le travail mécanique des manouvriers : mais les arts étoient aussi une carrière profitable; et même, sous le point de vue de l'économie politique, il ne faut pas oublier que le même pays qui possédoit les plus nombreuses papeteries, et les imprimeries les plus actives, possédoit aussi le plus grand nombre de ces savans dont les livres devenoient un objet de commerce dans toute l'Europe; que, non loin des carrières de marbre blanc

de Carrare, ou des fonderies des Maremmes, étoient les ateliers de statuaires des Donatelli et des Ghiberti, ou la coupole admirable de Sainte-Marie Reparata, ouvrage de Brunelleschi à Florence; et qu'à côté des ouvriers qui travailloient la toile, les pinceaux et les couleurs, on voyoit naître les Masaccio, les Ghirlandaio, et tous les fondateurs des écoles de peinture. Ainsi tous les travaux prospéroient à la fois, depuis celui du tisserand, condamné à une opération toujours uniforme, jusqu'à celui de l'artiste qui devoit faire la gloire de son pays. Dès-lors le père de famille qui ne léguoit à ses enfans que de la santé, de l'activité et du courage pour tout entreprendre, les lançoit sans crainte dans la carrière de la vie.

Le commerce italien attendoit, et payoit souvent d'avance tous ces produits de l'industrie italienne, pour les distribuer ensuite aux diverses nations de la terre. Le temps n'étoit pas encore venu, où les princes, jaloux de l'indépendance de ces hommes, qui peuvent soustraire avec facilité leur fortune à la tyrannie, armèrent toutes les vanités contre l'activité et l'industrie mercantiles. Les ultramontains n'avoient pas encore enseigné aux Italiens que le commerce dérogeoit à la noblesse; et les familles les plus illustres de Florence, de Venise, de Gênes, de Lucques et de Bologne, fournissoient des chefs aux maisons de commerce, en même temps que des cardinaux à l'Église, et des grands-prieurs à l'ordre de Malte. Tandis que les hommes les plus considérés de la nation mettoient le travail en honneur, en donnant eux-mêmes l'exemple de l'activité; qu'ils enseignoient à considérer l'oisiveté comme un vice, comme un déshonneur, et comme un délit contre la société; un commerce qui embrassoit la moitié du monde alors connu, les formoit eux-mêmes à la dextérité des habiles négociateurs, aux connoissances positives des législateurs, et leur donnoit occasion d'étudier les élémens de la prospérité publique qu'ils devoient conserver et accroî-

tre dans leur administration. D'autre part, des négocians tirés d'un ordre aussi relevé de la société, s'accoutumoient à porter dans leur commerce plus de loyauté, des sentimens plus libéraux, des connoissances plus variées. L'esprit appliqué tour-à-tour aux affaires publiques et aux affaires privées, en acquéroit plus de souplesse, et s'acquittoit mieux de l'une et de l'autre de ses fonctions.

La quantité de travail qu'une nation peut faire, la subsistance qu'elle peut se procurer, et la population qu'elle peut nourrir, se mesurent toujours sur la quantité de capitaux dont elle dispose. Or, le capital productif qui appartenoit aux Italiens au quinzième siècle, égaloit peut-être celui de toutes les autres nations de l'Europe réunies; et ce capital, confié à des mains économes et industrieuses, n'étoit jamais laissé oisif. Aujourd'hui le revenu annuel de l'Italie consiste presque uniquement dans cette moitié du produit des terres, que les métayers remettent en nature aux propriétaires, et que ceux-ci, par eux-mêmes ou par leurs divers salariés, consomment dans l'oisiveté. Au quinzième siècle il y avoit, parmi les propriétaires des terres, un grand nombre de négocians, qui ajoutoient chaque année à leurs capitaux productifs la partie souvent très-considérable des revenus de leurs possessions, qu'ils ne consommoient pas oisivement. Ils augmentoient ainsi sans cesse des capitaux dont le revenu annuel surpassoit peut-être de beaucoup celui des terres. Une population plus nombreuse pouvoit donc vivre sur le même terrain avec une aisance beaucoup plus grande. Tandis qu'aujourd'hui une partie considérable des soies et des huiles de l'Italie, et même de son blé, sont échangés contre des objets de luxe; alors les objets de luxe presque seuls étoient échangés contre de nouveaux blés. Aucune limite n'arrêtoit les spéculations du négociant, qui voyoit s'accroître sans cesse le fonds avec lequel il les entreprenoit : le pauvre étoit riche de son travail; le riche avoit la certitude d'augmenter

sa fortune par une activité nouvelle : l'un et l'autre pouvoient sans crainte voir croître une famille qui n'avoit rien à redouter de la misère.

Au moment où l'Italie sortoit à peine de la barbarie, nous avons fait remarquer la manière glorieuse dont elle se présentoit dans la carrière des lettres et des arts. Mais au quinzième siècle l'histoire littéraire et l'histoire des arts ne sont pas moins importantes que l'histoire politique elle-même; il faut donc les abandonner à ceux qui en ont fait l'objet d'une étude particulière. Dans un autre ouvrage j'ai présenté en raccourci un tableau de la littérature italienne, tandis qu'une histoire complète de cette même littérature étoit publiée par un des plus illustres écrivains de la France. Plusieurs autres ont tracé les admirables progrès de l'architecture, de la sculpture et de la peinture : on ne sauroit ici ni en parler dignement en peu de mots, ni en parler à fond, sans sortir de l'unité d'un sujet historique. Ce n'est donc que comme preuve nouvelle de cette prospérité, de ce sentiment de repos et de bonheur, répandus dans la nation, au quinzième siècle, que j'en appellerai au progrès rapide des arts. Sans doute lorsqu'ils furent parvenus à leur entier développement, lorsque des hommes tels que Michel-Ange, Raphaël, Titien, eurent été formés, les arts se soutinrent au seizième siècle; ils brillèrent même d'un plus grand éclat encore, au milieu des plus effroyables calamités. Les malheurs n'éteignent pas toujours le génie; mais il faut un état de sécurité et de jouissance de la vie, pour allumer la première fois son flambeau. Il faut qu'une nation regarde le présent avec confiance et l'avenir sans crainte, pour qu'elle associe, aux plaisirs fugitifs de l'aisance, la pompe éternelle des beaux-arts.

Les monumens dont l'Italie se couvrit au quinzième siècle, n'indiquent donc pas seulement qu'un sentiment délicat du beau dirigea le ciseau, le pinceau ou l'équerre de ses sculpteurs, de ses peintres et de ses architectes illus-

tres; l'ensemble de ces monumens fait encore connoître une nation pleine de confiance dans sa force, d'espérance dans son avenir, de satisfaction pour ses succès passés. Ses temples surpassent infiniment en magnificence et en solidité tous les plus célèbres de la Grèce; les palais de ses citoyens l'emportent par leur étendue, par l'épaisseur colossale de leurs murailles, sur ceux des empereurs romains; les plus simples de ses maisons portent un caractère de force, d'aisance et de commodité. Lorsqu'aujourd'hui on parcourt ces cités de l'Italie, toutes à moitié désertes, toutes déchues de leur ancienne opulence; lorsqu'on entre dans ces temples que la foule ne peut remplir, même dans les plus grandes solennités; lorsqu'on visite ces palais dont les propriétaires occupent à peine la dixième partie; lorsqu'on remarque les panneaux brisés de ces fenêtres construites avec tant d'élégance, l'herbe qui croît aux pieds des murs, le silence de ces vastes demeures, la pauvreté des habitans qu'on en voit sortir, la démarche lente, l'air inoccupé de tous ceux qui traversent les rues, et les mendians qui semblent former seuls la moitié de la population; l'on sent que de telles villes ont été bâties par un autre peuple que celui qu'on y voit aujourd'hui, qu'elles sont le produit de la vie, et que la mort en a hérité; qu'elles ont appartenu à l'opulence, et que la misère est venue ensuite; qu'elles sont l'ouvrage d'un grand peuple, et que ce grand peuple ne se trouve plus nulle part.

Le luxe des rois peut quelquefois créer une capitale magnifique, lors même que leur nation est encore misérable ou demi-barbare, et qu'elle n'a aucun désir de prendre sur son nécessaire pour s'entourer d'une pompe dont elle ne jouit pas. C'est Louis XIV et non la France, Frédéric et non la Prusse, Pierre ou Catherine et non la Russie, qu'on voit dans les palais de Paris, de Berlin, de Pétersbourg ; aussi les provinces reculées étoient-elles, à l'époque de ces constructions d'autant plus misérables, que ces capi-

tales étoient plus somptueuses. Mais la richesse et l'élégance de l'architecture italienne sont spontanées; on lui trouve dans les villages le même caractère que dans les villes : partout elle est supérieure à la condition des propriétaires actuels, partout elle leur offre des habitations plus vastes et plus commodes que celles que la même classe de la société occupe dans des pays réputés aujourd'hui très-prospérans. Les bourgades sans illustration d'Uzzano, de Buggiano, de Montecatini, situées sur le penchant des collines du Val de Nievole, si elles étoient transportées tout entières au milieu des plus anciennes villes de France, de Troies, de Sens, de Bourges, en formeroient les quartiers les mieux bâtis; leurs temples seroient faits pour orner les plus grandes villes. Lors même que l'on s'enfonce dans les vallées des Apennins, loin de toute grande route, de tout commerce, de l'abord de tout voyageur, on y retrouve encore des villages, où aucune maison nouvelle n'a été bâtie depuis le quinzième siècle, où aucune maison ancienne n'a été réparée, tels que Pontito, la Schiappa ou Vellano, et qui cependant sont composés uniquement de maisons de pierre et de ciment à plusieurs étages, et d'une élégante architecture.

C'est ainsi que l'Italie presque entière, que son agriculture, que ses chemins, que l'aspect donné à la terre par les mains de l'homme, que l'architecture des villes et celle des villages, conservent des monumens de son antique opulence, d'une prospérité sentie par toutes les classes, d'une activité d'esprit, d'un zèle d'entreprises qui étoient l'effet et qui devenoient de nouveau la cause du bonheur national. Cette opulence, malgré toutes les révolutions dont nous avons rendu compte, subsistoit encore à la fin du quinzième siècle. Il ne nous reste plus qu'à voir par quel enchaînement de calamités elle fut détruite, et par quelles entraves l'esprit de la nation fut dompté; en sorte que, même après la cessation de la guerre, même après la fin de

tous les fléaux qui se succédèrent pendant un demi-siècle, le retour de la tranquillité, la jouissance d'une longue paix, à laquelle les autres nations de l'Europe portoient envie, n'ont pu rendre à l'Italie qu'une ombre de son ancienne félicité.

CHAPITRE XCII.

Élection d'Alexandre VI. Projets de réforme de Jérôme Savonarole; vanité de Pierre de Médicis, nouveau chef de la République florentine. Louis Sforza invite Charles VIII à faire valoir ses droits sur le royaume de Naples : fermentation de toute l'Italie ; Ferdinand Ier meurt avant d'être attaqué.

1492 — 1494.

Les croyances religieuses et la politique contribuoient à l'envi en Italie à placer le pape à la tête de la confédération d'états indépendans, entre lesquels cette contrée étoit partagée. C'étoit surtout pendant le cours du quinzième siècle, que les papes avoient élevé leur monarchie temporelle ; ils avoient réduit la ville de Rome à n'avoir plus qu'un gouvernement municipal : ils avoient substitué leur propre autorité à celle du sénat et de la république; et depuis la conjuration de Stefano Porcari, ils avoient aboli les derniers restes de la liberté romaine. Dans les provinces voisines, les papes avoient travaillé avec ardeur à réduire la noblesse feudataire à l'obéissance ; et la violence avec laquelle les deux plus puissantes maisons avoient été persécutées, celle des Colonna par Sixte IV, et celle des Orsini par Innocent VIII, au commencement de son pontificat, les avoit affoiblies toutes deux. Presque tous les petits princes, et presque toutes les villes libres situées entre Rome, les états de Florence et ceux de Venise, avoient été forcés à

reconnoître l'autorité suprême du Saint-Siége. Les princes de Romagne conservoient, il est vrai, leur souveraineté sous l'autorité de l'Église : mais ils obéissoient avec empressement au pape qu'ils craignoient ; et ils lui fournissoient dans toutes ses guerres de bons capitaines et de bons soldats. Aussi les derniers pontifes s'étoient-ils montrés plus guerriers que prêtres, et l'importance militaire de l'État de l'Église avoit-elle été mieux sentie.

D'ailleurs le pape, suzerain du royaume de Naples, directeur du parti guelfe en Lombardie et en Toscane, et chef suprême de l'Église, ne mesuroit pas sa puissance sur la seule étendue des états soumis à sa juridiction immédiate. Au-delà, et à une grande distance de ses propres frontières, il pouvoit encore gagner des créatures sans leur donner d'argent, faire la guerre sans soldats, menacer et intimider sans forces réelles. Aussi l'histoire des papes étoit-elle peut-être la partie la plus essentielle de l'histoire d'Italie. Les révolutions des républiques, comme celles des monarchies, se trouvoient constamment liées à celles de la cour pontificale; et presque toutes les grandes catastrophes qui devoient ébranler l'Italie, avoient été préparées par les intrigues ou les passions des prêtres.

Le commencement de la dernière période de la liberté 1492.
italienne, à laquelle nous sommes parvenus, le début de la longue guerre que les ultramontains devoient porter dans toute la presqu'île, fut lui-même un moment de crise pour le pouvoir pontifical : car c'est alors que fut élevé sur la chaire de saint Pierre le plus odieux, le plus impudent, le plus criminel de tous ceux qui abusèrent jamais d'une autorité sacrée pour outrager et asservir les hommes. Alexandre VI fut élu pour succéder à Innocent VIII. Le scandale de la cour de Rome, toujours croissant depuis un demi-siècle, ne pouvoit pas arriver à un excès plus révoltant; dès-lors on le vit décroître par degrés. Aucun écrivain ecclésiastique n'a osé défendre la mémoire de ce pape,

1492. indigne du nom de chrétien ; et l'opprobre dont il couvrit l'Église romaine pendant son règne, anéantit ce respect religieux qui protégeoit l'Italie entière, et la livra aux étrangers comme une proie plus facile à saisir.

Innocent VIII étoit mort le 25 juillet 1492; quelques jours furent consacrés, selon l'usage, à la pompe de ses funérailles, et le 6 août suivant les cardinaux entrèrent au conclave pour élire son successeur. Ils se trouvoient réduits au nombre de vingt-trois (1). Chacun d'eux sentoit son importance s'accroître, comme il voyoit diminuer le nombre de ceux qui avoient droit à siéger dans ce sénat ; le partage des richesses, des honneurs, des principautés dont disposoit l'Église, leur étoit en grande partie attribué; chacun, en raison du petit nombre de ses compétiteurs, pouvoit réserver, pour lui-même ou pour ses créatures, une portion plus avantageuse dans cette grande loterie. Aussi, malgré l'expérience de l'inutilité de toutes les conditions imposées, pendant la vacance du Saint-Siége, par les conclaves précédens aux papes futurs, les cardinaux, soignant avant tout leurs propres intérêts, s'engagèrent-ils par serment à ce que celui d'entre eux qui parviendroit à la tiare, ne feroit point de promotion nouvelle sans le consentement de leur collége (2).

Tous les vœux se trouvoient d'accord pour cette première résolution qui pourvoyoit à l'intérêt de tous ; mais dans l'élection d'un nouveau chef de l'Église, chacun prêta de nouveau l'oreille aux conseils de son ambition privée ou de sa cupidité. Le conclave n'étoit presque composé que de créatures d'Innocent VIII et de Sixte IV; et des hommes élus dans ces temps de corruption, ne pouvoient être doués de beaucoup de désintéressement, ni de senti–

(1) *Stefano Infessura, Diario Romano.* T. III, *Script. rer. Italicar.* T. II, p. 1243. — *Annal. ecclesiast. Raynaldi.* 1492, §. 22, T. XIX, p. 412.

(2) *Raynaldi Annal. eccles.* 1492, §. 28, p. 414.

mens bien élevés. Un seul d'entre eux, Roderic Borgia, 1492.
étoit d'une création beaucoup plus ancienne; et plus il avoit vieilli dans les dignités de l'Église, plus il avoit pu y accumuler de richesses. Il étoit fils d'une sœur de Calixte III, et pour complaire à cet oncle qui l'avoit adopté, il avoit quitté son nom de Lenzuoli pour prendre celui des Borgia. Très-jeune encore, il avoit été comblé par le vieux Calixte de toutes les grâces qu'un pape peut accumuler sur son neveu; c'étoit à lui que le pontife avoit résigné son propre archevêché de Valence en Espagne; il l'avoit créé cardinal-diacre le 21 septembre 1456, et en même temps il lui avoit donné la fonction lucrative de vice-chancelier de l'Église. Sixte IV, qui avoit employé Roderic Borgia dans plusieurs légations, lui avoit conféré les évêchés d'Alba et de Porto. De nouvelles missions, dans lesquelles Borgia avoit fait briller la dextérité de son esprit, lui avoient valu de nouvelles récompenses (1); et en 1492 il réunissoit les revenus de trois archevêchés en Espagne, et d'un grand nombre de bénéfices ecclésiastiques dans toute la chrétienté. Les richesses d'un cardinal ont une influence presque nécessaire sur les vœux de ses collègues : comme il ne peut garder ses bénéfices en parvenant au pontificat, il est naturel qu'il les répartisse entre ceux qui ont le plus contribué à son élection; et plus il a été comblé lui-même des faveurs de l'Église, plus il peut en distribuer à ses partisans, sans exciter les réclamations de personne. Borgia, pendant près d'un demi-siècle de prospérité, avoit amassé des trésors immenses; et la nature lui avoit en même temps accordé tous les talens propres à en faire usage, pour seconder son ambition : son éloquence étoit facile, quoiqu'il ne fût que médiocrement versé dans les lettres; son esprit, d'une flexibilité remarquable, étoit propre à toute chose; mais surtout il étoit doué du talent des négociations, et

(1) *Onofrio Panvino, Vite de' Pontefici. In Aless. VI*, p. 472.

1492. d'une adresse incomparable pour conduire à ses fins l'esprit de ses rivaux (1).

Borgia, que ses immenses richesses et son ancienneté dans le collége des cardinaux mettoient au premier rang entre les candidats pour le Saint-Siége, paroissoit, aux yeux des plus sages même, justifier en partie ses prétentions, par les talens distingués qu'il avoit déjà déployés au service de l'Église. Cependant ses mœurs auroient pu motiver de fortes objections contre lui. Déjà, sous le pontificat de Pie II, ses débauches, plus pardonnables alors à cause de sa jeunesse, l'avoient exposé à une censure publique (2) : il avoit depuis pris une maîtresse nommée Vanozia, avec laquelle il vivoit comme si elle eût été sa femme; et en même temps il l'avoit fait épouser à un citoyen romain. Il avoit eu d'elle quatre fils et une fille, que nous verrons ensuite prendre une part importante aux affaires. On ne trouvoit ni dans ses manières ni dans son langage la retenue d'un homme d'église. Mais le libertinage étoit déjà monté sur le trône pontifical avec Sixte IV et Innocent VIII; et le sacré consistoire n'étoit plus composé d'hommes assez irréprochables pour que les vices de Roderic Borgia fussent un motif suffisant d'exclusion.

Deux rivaux paroissoient pouvoir disputer la tiare à Borgia, savoir, Ascagne Sforza et Julien de La Rovère. Ascagne, fils du grand François Sforza, duc de Milan, étoit oncle de Jean-Galéaz, qui régnoit alors, et frère de Louis-le-Maure, qui, au nom de ce duc, gouvernoit la Lombardie : il avoit été créé, par Sixte IV, cardinal-diacre du titre des saints Vito et Modesto; il étoit, après Borgia, l'un des cardinaux les plus riches en bénéfices ecclésiastiques; et il étoit soutenu par tout le crédit de son frère et des alliés du duché de Milan. Mais après avoir fait quelques

(1) *Jacobus Volaterranus, Diarium romanum.* T. XXIII, *Rer. It.* p. 130. — *Annal. eccles. Rayn.* 1492, §. 25, T. XIX, p. 413.

(2) *Annal. eccles.* 1492, §. 24, p. 413.

épreuves infructueuses de la force de son parti, il aima mieux vendre son adhésion à son rival, qu'être vaincu par lui; il traita avec Borgia, et se fit promettre la place de vice-chancelier qu'exerçoit celui-ci : en retour, il lui assura toutes les voix dont il disposoit (1). 1492.

Julien de La Rovère, fils d'un frère de Sixte IV, cardinal-prêtre du titre de Saint-Pierre *in vincula*, étoit l'autre candidat. Ses talens distingués, et le rôle important qu'il avoit joué pendant le pontificat de son oncle, avoient réuni sur lui plusieurs suffrages; mais Roderic Borgia, en répandant l'argent à pleines mains, sut gagner ceux qui paroissoient hésiter encore. Il avoit envoyé, chez le cardinal Ascagne Sforza, quatre mulets chargés d'argent, sous prétexte de les mettre en sûreté pendant la durée du conclave. Cet argent fut employé à acheter les consciences incertaines. La voix du cardinal-patriarche de Venise fut payée cinq mille ducats; toutes les autres furent mises à prix de la même manière (2); et le samedi matin, 11 août, Roderic Borgia fut proclamé pape à la majorité des deux tiers des suffrages, sous le nom d'Alexandre VI (3).

On connut presque aussitôt à quels marchés honteux le nouveau pape avoit dû son élection; car on lui vit, dans les premiers jours qui la suivirent, payer les primes dont il étoit convenu. Il transmit au cardinal Ascagne Sforza sa dignité lucrative de vice-chancelier; il céda au cardinal Orsini son palais à Rome, avec les deux châteaux de Monticello et de Soriano : il donna au cardinal Colonna l'abbaye de Subbiaco avec tous ses châteaux; au cardinal de Saint-Ange, l'évêché de Porto, avec son propre mobilier, qui étoit magnifique, et sa cave fournie des vins les plus

(1) *Josephi Ripamontii Hist. urbis Mediolani.* L. V, p. 653.

(2) *Stefano Infessura Diario Romano.* p. 1244.

(3) *Annal. eccles.* 1492, p. 413. Quelques autres indiquent cependant un jour différent. Le journal de Sienne met l'élection au 10 août. *Allegretto Allegretti*, T. XXIII, p. 826, *Onofrio Panvino*, au 1er.

1492. exquis; au cardinal de Parme, la ville de Nepi; à celui de Gênes, l'église de Sainte-Marie *in via lata;* au cardinal Savelli, l'église de Sainte-Marie-Majeure, et la ville de Città-Castellana : les autres furent récompensés en argent comptant. Il n'y en eut que cinq, à la tête desquels on plaça Julien de La Rovère et son cousin Raphaël Riario, qui n'eussent pas consenti à vendre leurs suffrages (1).

Les Romains célébrèrent l'élection d'Alexandre VI par des fêtes qui auroient été plus convenables pour le couronnement d'un jeune conquérant que pour celui d'un vieux pontife. On eût dit que le peuple-roi demandoit à son nouveau souverain de ramener sous son empire les nations autrefois soumises par ses armes. La plupart des inscriptions qui décoroient les maisons romaines, jouoient sur le nom d'Alexandre qu'avoit choisi Borgia; si elles rappeloient de quelque manière la religion dont il étoit pontife, c'étoit en promettant au nouvel Alexandre des victoires d'autant plus brillantes, qu'il étoit un Dieu et non plus un héros (2). Cet excès d'adulation ne fut point immédiatement démenti par les faits. Une effroyable anarchie avoit été la conséquence du règne vénal et efféminé d'Innocent VIII; elle s'étoit encore accrue pendant la léthargie de ce pontife : deux cent vingt citoyens romains avoient été assassinés depuis la dernière crise de sa maladie jusqu'à sa mort (3). Alexandre VI, qui vouloit régner, et qui savoit se faire craindre, mit aussitôt un terme à ce désordre, et rendit la sûreté aux rues de Rome. Le seul cardinal de La Rovère ne se laissa point séduire par ce

(1) *Stefano Infessura, Diar. Rom.* p. 1244. — *Fr. Guicciardini*, Lib. I, p. 4. — *Ist. di Giov. Cambi. Deliz. Erud.* T. XXI, p. 71.

(2) *Cæsare, magna fuit; nunc Roma est maxima, sextus*
Regnat Alexander. Ille vir, iste Deus.

Epistola Petri Delphini. L. III, Ep. 38. — *Raynaldi Ann. Eccles.* §. 27, p. 414.

(3) *Stefano Infessura.* p. 1244.

calme apparent; l'apostat espagnol, le *Marrano*, comme 1492.
il appeloit Borgia (1), ne pouvoit lui inspirer aucune confiance. Il s'enferma dans le château d'Ostie, jusqu'au moment où il crut plus prudent de s'éloigner davantage encore; et il n'assista point aux fêtes scandaleuses par lesquelles le pape célébra, dans son propre palais, le mariage de sa fille Lucrezia, avec Jean, fils de Constanzo Sforza, seigneur de Pesaro (2).

Le moment où l'Église romaine, dégradée par les vices de quelques chefs du clergé, venoit de mettre sur le trône un pontife dont elle devoit rougir, ne pouvoit manquer d'être marqué par les tentatives de réforme de ceux qui, plus sincères dans leur foi, cherchoient dans la religion un appui à la morale, et qui entrevoyoient les funestes conséquences de l'exemple donné à toute la chrétienté par un pape adultère, peut-être même incestueux. Le sentiment religieux avoit encore trop de ferveur et de vérité à la fin du quinzième siècle, et au commencement du seizième, pour que de grands scandales dans l'Église n'amenassent pas de grandes révolutions. Ceux qu'une indignation vertueuse éloignoit d'un Sixte IV, d'un Innocent VIII, d'un Alexandre VI, n'en demeuroient pas moins chrétiens; ils n'en étoient pas moins attachés à l'Église que quelques-uns de ses chefs déshonoroient : ils attribuoient tous les vices aux hommes, et non au système; et plus ils voyoient de désordres et de scandales, plus ils se faisoient un devoir de chasser l'abomination du sanctuaire; plus ils étoient prêts à compromettre leur vie pour une réforme qu'ils regardoient comme l'œuvre du Seigneur.

Le scandale de la cour de Rome n'étoit cependant encore connu qu'imparfaitement au-delà des Alpes. Avant les

(1) Les Espagnols appellent *Marranos* les Maures convertis; peu d'Espagnols échappoient alors à ce reproche d'apostasie.

(2) Le mariage de Lucrèce Borgia fut célébré le 9 et le 10 juin 1493, *Infessura, Diario Romano*. p. 1246. — *Allegretto Alleg*. p. 827.

1492. guerres des ultramontains en Italie, un respect profond couvroit d'un voile impénétrable le palais de Saint-Pierre à Rome, et il n'eût guère été possible aux réformateurs qui levèrent plus tard l'étendard de la rébellion contre l'Église romaine, d'accomplir leur ouvrage en Allemagne et en France, qu'après le mélange des nations. La même entreprise devoit être tentée plus tôt en Italie, où les abus étoient plus tôt connus de tous; elle devoit recevoir un autre caractère, du peuple même qui commençoit la réforme; elle devoit éclater chez les Italiens avec plus d'enthousiasme, elle devoit parler davantage à l'imagination et au cœur, elle devoit emprunter moins de secours à la philosophie, et être marquée peut-être par une moins grande indépendance d'opinions religieuses; mais en revanche elle devoit s'allier davantage à la politique. L'ordre civil et l'ordre religieux avoient été en Italie également corrompus, tandis que les principes constitutifs de l'un et de l'autre avoient été également approfondis par une longue étude: le réformateur devoit entreprendre de porter la main à tous les deux en même temps. Ces causes déterminèrent en effet le caractère et les desseins de Jérôme Savonarole; et ce précurseur de Luther différa de lui autant qu'un Italien devoit différer d'un Allemand.

Jérôme-François Savonarole étoit d'une illustre famille originaire de Padoue, mais appelée à Ferrare par le marquis Nicolas d'Este. Il naquit dans cette dernière ville, le 21 septembre 1452, de Nicolas Savonarole, et d'Annalena Bonaccorsi de Mantoue (1). Distingué de bonne heure dans ses études, qui avoient eu surtout la théologie pour objet, il se déroba à sa famille à l'âge de vingt-trois ans, et s'enfuit dans le cloître des religieux dominicains de Bologne; il y fit profession, le 23 avril 1475, avec une ferveur religieuse, une humilité et un désir de pénitence

(1) *Della storia e delle gesta del Padre Girolamo Savonarola*. Lib. IV, *dedicati a P. Leopoldo*. Livorno, 1782, 4to. Lib. I, §. 2, p. 2.

qui ne se démentirent jamais (1). Bientôt ses supérieurs, 1492.
reconnoissant les talens distingués du jeune dominicain, le destinèrent à donner des leçons publiques de philosophie. Savonarole, appelé ainsi à parler en public, avoit à lutter contre les défauts de son organe, foible et dur en même temps, contre la mauvaise grâce de sa déclamation, et contre l'abattement de ses forces physiques, épuisées par une abstinence trop sévère.

On admira l'érudition du nouveau professeur, mais on négligea le prédicateur, lorsque le même homme essaya de monter en chaire; et l'on ne prévoyoit guère alors le pouvoir que son éloquence devoit bientôt acquérir sur un plus nombreux auditoire (2). La force du talent et celle de la volonté triomphèrent de tous ces obstacles : Savonarole acquit dans la retraite les avantages que la nature paroissoit lui avoir refusés. Ceux qui avoient été choqués de sa récitation en 1482, purent à peine le reconnoître, lorsqu'en 1489 ils l'entendirent moduler à son gré une voix harmonieuse et forte, et la soutenir par une déclamation noble, imposante et gracieuse (3). Le prédicateur lui-même, craignant de s'enorgueillir des efforts qu'il avoit faits pour se perfectionner, rapporta au ciel ses progrès, par humilité chrétienne, et regarda sa propre métamorphose comme un premier miracle, qui prouvoit sa mission divine.

C'étoit dans l'année 1483 que Savonarole avoit cru sentir en lui-même cette impulsion secrète et prophétique qui le désignoit comme réformateur de l'Église, et qui l'appeloit à prêcher aux chrétiens la repentance, en leur dénonçant par avance les calamités dont l'État et l'Église étoient également menacés. Il commença, en 1484, à Brescia sa prédication sur l'apocalypse; et il annonça à ses auditeurs que leurs murs seroient un jour baignés par des torrens de

(1) *Vita di Savonarola.* Lib. I, §. 3, p. 5.
(2) *Ibid.* Anno 1478, §. 9, p. 13. — Anno 1482, §. 11, p. 15.
(3) *Ibid.* §. 19, p. 22.

1492. sang. Cette menace parut recevoir son accomplissement deux ans après la mort de Savonarole, lorsqu'en 1500 les Français, sous les ordres du duc de Nemours, s'emparèrent de Brescia, et en livrèrent les habitans à un affreux massacre (1). En 1489, Savonarole se rendit à pied à Florence; il y fixa sa résidence dans le couvent de son ordre, bâti sous l'invocation de saint Marc : c'étoit là qu'il devoit, pendant huit ans, continuer à prêcher la réforme, jusqu'au moment où il fut livré au supplice, comme ses disciples assurent qu'il l'avoit prédit lui-même.

Cette réforme que Savonarole recommandoit comme une œuvre de pénitence, pour détourner les calamités qu'il disoit prêtes à fondre sur l'Italie, devoit changer les mœurs du monde chrétien, et non sa foi. Savonarole croyoit la discipline de l'Église corrompue, il croyoit les pasteurs des ames infidèles; mais il ne s'étoit jamais permis d'élever un doute sur les dogmes que professoit cette Église, ou de les soumettre à l'examen. La nature même de son enthousiasme ne devoit pas le lui permettre; ce n'étoit pas au nom de la raison qu'il attaquoit l'ordre établi, mais au nom d'une inspiration qu'il croyoit surnaturelle; ce n'étoit pas par un examen logique, mais par des prophéties et des miracles.

La hardiesse de son esprit, qui s'étoit arrêtée devant l'autorité de l'Église, avoit cependant mesuré avec moins de respect les autorités temporelles. Dans tout ce qui étoit l'ouvrage des hommes, il vouloit qu'on pût reconnoître pour but l'utilité des hommes, et pour règle le respect de leurs droits. La liberté ne lui paroissoit guère moins sacrée que la religion; il regardoit comme un bien mal acquis, et qu'on ne pouvoit conserver sans renoncer à son salut, le pouvoir qu'un prince avoit usurpé, en s'élevant dans le sein d'une république. Laurent de Médicis étoit à ses yeux le détenteur illégitime de la propriété des Florentins : mal-

(1) *Vita di Savonarola*. Lib. I, 15, p. 19.

gré les invitations réitérées de ce chef de l'état, il ne voulut point lui rendre visite, ni lui témoigner aucune déférence, pour ne pas être censé reconnoître son autorité (1); et lorsque Laurent, au lit de mort, appela ce confesseur auprès de lui, pour recevoir de ses mains l'absolution, Savonarole lui demanda préalablement s'il avoit une foi entière dans la miséricorde de Dieu, et le moribond déclara la sentir dans son cœur; s'il étoit prêt à restituer tout le bien qu'il avoit illégitimement acquis, et Laurent, après quelque hésitation, se déclara disposé à le faire; enfin s'il rétabliroit la liberté florentine et le gouvernement populaire de la république : mais Laurent refusa décidément de se soumettre à cette troisième condition, et renvoya Savonarole, sans avoir reçu de lui l'absolution (2). 1492.

Si Savonarole avoit cru devoir prêcher à Laurent de Médicis, la restitution de l'autorité souveraine à Florence, comme celle d'un bien mal acquis, il avoit de plus fortes raisons encore pour engager Pierre de Médicis à se démettre de cette autorité, que celui-ci n'avoit ni la force ni l'habileté de conserver. Pierre, l'aîné des trois fils de Laurent, n'avoit que vingt-un ans lorsque son père mourut; et sa prudence n'égaloit pas même ses années. Les lois fixoient, à Florence, l'âge où l'on pouvoit exercer chaque magistrature, et elles avoient en général fort reculé cette époque : les conseils dispensèrent Pierre des conditions de l'âge, et le déclarèrent propre à recevoir tous les honneurs, à exercer toutes les magistratures de son père (3). Cette violation de la constitution était une conséquence de l'asservissement de la Seigneurie; mais elle blessa les Florentins, auxquels elle montroit le joug sous lequel ils étoient tombés.

Pierre, passionné pour les plaisirs de la jeunesse, pour

(1) *Storia di F. Girolamo Savonarola.* Lib. I, §. 22, p. 25.
(2) *Ibid.* Lib. I, §. 26, p. 33.
(3) *Scipione Ammirato. Storia Fiorent.* Lib. XXVI, p. 187.

1492. les femmes, pour les exercices du corps qui pouvoient le faire briller à leurs yeux, n'occupoit plus la république que des fètes et des divertissemens auxquels tout son temps étoit consacré. Sa taille étoit au-dessus de la moyenne, sa poitrine et ses épaules étoient fort larges, sa force et son adresse étoient remarquables. Il rassembloit autour de lui les plus brillans joueurs de paume de toute l'Italie; mais il étoit plus habile qu'eux tous dans cet exercice, et dans ceux de la lutte et de l'équitation. Son élocution étoit facile, sa prononciation agréable et sa voix harmonieuse, tandis que son père avoit toujours nasillé, par une conformation défectueuse de son organe. Pierre avoit fait des progrès remarquables dans les lettres grecques et latines, en suivant les leçons d'Ange Politien; il avoit de la facilité pour improviser en vers; sa conversation étoit agréable et variée: mais son orgueil éclatoit d'une manière insultante, toutes les fois qu'il éprouvoit quelque contradiction. Ce vice de son caractère étoit le plus dominant de tous; il avoit été développé en lui par sa mère Clarice, et sa femme Alphonsine, toutes deux de la famille Orsini: ces princesses romaines lui avoient apporté toute l'arrogance de leur maison. Il prétendoit que la république reçût aveuglément ses ordres; et cependant il regardoit comme au-dessous de lui le travail d'étudier les affaires publiques; il les abandonnoit à ses familiers, à ses confidens, et surtout à Pierre Dovizio de Bibbiena, frère aîné de ce Bernard que Léon X fit ensuite cardinal, et qui s'acquit un nom dans les lettres. Pierre de Bibbiena avoit été secrétaire de Laurent; il avoit la pratique des affaires, et Médicis, en lui accordant sa confiance, mettoit ce subalterne, né dans une province sujette, au-dessus des anciens magistrats de la république (1).

Moins Pierre de Médicis avoit de capacité pour gouverner l'état, plus il ressentoit de défiance de ceux qui pou-

(1) *Jacopo Nardi, Storia Fiorentina.* Lib. I, p. 15.

voient prétendre dans la république à un rang égal au sien. 1492.
Une autre branche de la maison de Médicis commençoit alors à attirer sur elle l'attention des Florentins; c'étoient les petits-fils de Laurent, frère de Cosme l'ancien. Le plus jeune des deux étoit de quatre ans plus âgé que Pierre; ils avoient succédé à la richesse que leur aïeul avoit amassée dans le commerce; mais soit qu'aucun talent distingué ne se fût développé dans cette branche de la famille, ou que ses membres se crussent assez honorés par leur parenté avec les chefs de l'état, on n'avoit jamais vu ni Pier-Francesco, père de ces jeunes gens, ni Laurent, leur aïeul, prendre part aux querelles politiques de Florence. Pierre découvrit le premier des rivaux dans ses cousins; il les fit arrêter au mois d'avril 1493, et mit en délibération s'il ne les feroit 1493.
pas mourir: ses amis obtinrent avec peine qu'il se contentât de les faire sortir de la ville, et de leur assigner pour prison leurs deux maisons de campagne. Mais le peuple avoit regardé leur arrestation comme une violation de ses droits, leur mise en liberté fut pour lui un triomphe; il les accompagna de ses acclamations et de ses vœux, comme ils sortoient de la ville, et il fit sentir toujours plus à Pierre, que toute popularité lui échappoit (1).

Peut-être Pierre auroit-il plus facilement supprimé ces premiers symptômes de fermentation, s'il s'étoit hâté d'éloigner de Florence celui qui donnoit une direction à l'esprit populaire, en rattachant la liberté à la réforme de l'Église et des mœurs. Mais Jérôme Savonarole ébranloit tous les jours un nombreux auditoire, par le développement des prophéties où il croyoit voir l'annonce de la ruine future de Florence. Il parloit au peuple, au nom du ciel, des calamités qui le menaçoient, il le supplioit de se convertir : il peignoit successivement à ses yeux le désordre des mœurs privées, et les progrès du luxe et de l'immora-

(1) *Jacopo Nardi, Stor. Fior.* Lib. I, p. 16. — *Commentari di Filippo de' Nerli.* Lib. III, p. 58.

1492. lité dans toutes les classes de citoyens ; le désordre de l'Église et la corruption de ses prélats, le désordre de l'état et la tyrannie de ses chefs : il invoquoit la réforme de tous ces abus ; et autant son imagination étoit brillante et enthousiaste, quand il parloit des intérêts du ciel, autant sa logique étoit vigoureuse, et son éloquence entraînante, quand il régloit les intérêts de la terre. Déjà les citoyens de Florence témoignoient, par la modestie de leurs habits, de leurs discours, de leur contenance, qu'ils avoient embrassé la réforme de Savonarole ; déjà les femmes avoient renoncé à leur parure ; le changement des mœurs étoit frappant dans toute la ville, et il étoit facile de prévoir que l'instruction politique du prédicateur ne feroit pas moins d'impression sur ses auditeurs, que son instruction morale (1).

Les prédications de Savonarola étoient appuyées par la menace de calamités nouvelles et effroyables que des armées étrangères devoient apporter à l'Italie : chaque jour en effet ces calamités s'approchoient, et elles commençoient à devenir visibles à tous les yeux. Les prétentions de la maison d'Anjou sur le royaume de Naples, avoient troublé l'Italie pendant un siècle entier ; en sorte qu'on étoit accoutumé à tourner ses regards du côté de la France, pour y chercher le signal des orages qui menaçoient de détruire la paix. Depuis vingt ans les droits de la maison d'Anjou avoient été transférés au roi de France ; et l'on pouvoit prévoir que lorsque le jeune prince qui étoit alors sur le trône, seroit parvenu à l'âge où il se croiroit propre à conduire les armées, la gloire des conquérans pourroit le tenter. On sentoit donc depuis long-temps que l'union des puissances de l'Italie étoit nécessaire, pour fermer la porte de cette contrée aux ultramontains. Cette union existoit dans les chartes publiques ; elle avoit entre autres

(1) *Commentari di ser Filippo de' Nerli.* Lib. III, p. 58. — *Storia di Fr. Savonarola.* Lib. I, §. 35, p. 49.

été confirmée par le traité de Bagnolo, du 7 août 1484, et 1493.
par celui de Rome, du 11 août 1489, qui étoient tous deux en pleine vigueur : mais elle n'avoit point étouffé les rivalités secrètes des souverains, les jalousies et les haines qui divisoient l'Italie en deux factions rivales, et qui n'attendoient qu'une occasion pour éclater.

Louis Sforza, surnommé le Maure, qui gouvernoit le duché de Milan au nom de son neveu Jean-Galéaz, paroissoit sentir plus qu'un autre, parce qu'il étoit plus rapproché des ultramontains, la nécessité de cette union des états de l'Italie : il vouloit non-seulement qu'elle existât réellement, mais encore qu'elle fût annoncée à toute l'Europe avec une sorte d'appareil. L'élévation d'Alexandre VI au pontificat lui parut une circonstance favorable pour le faire, parce qu'à l'élection d'une nouveau pape, tous les états chrétiens envoyoient à Rome une ambassade solennelle pour lui rendre l'obédience. Le duché de Milan étoit uni par une confédération particulière, renouvelée pour vingt-cinq ans en 1480, avec le royaume de Naples, le duché de Ferrare et la république Florentine : Louis-le-Maure proposa à ses alliés de faire partir en même temps les ambassadeurs de ces quatre puissances, d'ordonner pour le même jour leur entrée à Rome, de les faire présenter ensemble au pape, et de charger celui du roi de Naples de parler seul au nom de tous. Il vouloit ainsi montrer au pape, aux Vénitiens, et aux autres puissances de l'Europe, que leur union subsistoit dans toute sa force, engager les deux premiers à s'attacher à eux pour la défense de l'Italie, et faire comprendre aux autres que cette contrée n'avoit rien à craindre des étrangers. La vanité puérile de Pierre de Médicis fit abandonner ce projet ; et en excitant la défiance de Louis-le-Maure, elle le jeta dans une politique toute contraire (1).

(1) *Scipione Ammirato.* L. XXVI, pag. 188. — *Franc. Belcarii Comment. rer. Gallic.* L. V, p. 114, Lugduni, 1625, fol.

1493. Pierre de Médicis étoit un des ambassadeurs nommés par sa république pour se rendre à Rome; il vouloit briller dans cette occasion solennelle, en étalant aux yeux des Romains et des étrangers les trésors de pierres précieuses amassés par son père, le luxe de ses équipages et l'élégance de ses livrées. Sa maison avoit été pendant deux mois remplie de tailleurs, de brodeurs et de décorateurs : tous ses joyaux étoient semés sur les habits de ses pages, un seul collier qu'il fit porter à l'un d'eux étoit évalué à deux cent mille florins. Tout ce luxe auroit été moins remarqué si quatre ambassades solennelles avoient dû faire en même temps leur entrée. Pierre avoit pour collègue Gentile, évêque d'Arezzo, l'un des instituteurs de Laurent de Médicis ; c'étoit lui qu'il avoit chargé de porter la parole, et Gentile ne sentoit pas moins d'impatience de réciter le discours qu'il avoit composé, que Pierre de faire voir ses livrées. Cependant d'après le projet de Louis-le-Maure, l'ambassadeur seul du roi de Naples auroit parlé (1). Médicis ne voulut point renoncer à toutes ces petites gratifications d'amour-propre ; il engagea le roi de Naples Ferdinand à retirer sa parole déjà donnée à Louis-le-Maure. Celui-ci sentit à son tour sa vanité blessée, de ce qu'un projet proposé par lui, et soutenu de motifs plausibles, étoit si légèrement abandonné ; tandis que le crédit que Pierre venoit d'exercer sur Ferdinand, fut pour lui un juste sujet d'inquiétude ; il soupçonna et découvrit en effet une ligue secrète entre le roi et le chef de la république florentine. Cette alliance indépendante de celle dont lui-même faisoit partie, paroissoit le menacer : la maison de Médicis, de tout temps alliée des Sforza, étoit prête à les abandonner pour la maison rivale d'Aragon ; et un changement complet dans tout le système politique de l'Italie pouvoit s'en suivre (2).

(1) *Fr. Guicciardini.* Lib. I, p. 6. — *Ricordanze di Tribaldo de' Rossi, Delizie degli Eruditi.* T. XXIII, p. 280.

(2) *Scipione Ammirato.* L. XXVI, p. 189.

Bientôt de nouvelles preuves de cette intelligence augmentèrent l'alarme de Louis-le-Maure. Ferdinand et Pierre de Médicis engagèrent Virginio Orsini, parent de l'un et de l'autre, à acheter les fiefs d'Anguillara et de Cervetri, qu'Innocent VIII avoit donnés en souveraineté à son fils Franceschetto Cybo. Leur prix fut fixé à quarante-quatre mille ducats; et Médicis en fournit quarante mille (1). Les fiefs des Orsini, situés pour la plupart entre Rome, Viterbe et Civitta-Vecchia, assuroient la communication du roi de Naples avec la république Florentine, et enchaînoient en quelque sorte le pape, dont le plus puissant feudataire étoit protégé, jusqu'aux portes de sa capitale, par ses deux plus puissans voisins. Louis-le-Maure fit sentir ce danger à Alexandre VI; il l'engagea à refuser à la vente de l'Anguillara son consentement, sans lequel un fief de l'Église ne pouvoit être aliéné par un feudataire (2). 1493.

Louis-le-Maure profita de l'inquiétude que cette négociation, et les menaces de Ferdinand et de Pierre de Médicis causoient à Alexandre VI, pour conclure avec lui et la république de Venise une alliance qui servît de contrepoids à l'ascendant que paroissoit prendre la maison d'Aragon. Cette alliance fut signée le 22 avril 1493, malgré l'opposition du doge de Venise, qui ne pouvoit se résoudre à accorder aucune confiance au caractère d'Alexandre VI. Le duc Hercule III de Ferrare y accéda peu de temps après, tandis que la république de Sienne refusa d'y concourir (3).

Le confédérés s'engageoient à mettre sur pied, pour le maintien de la paix publique, une armée de vingt mille chevaux et de dix mille fantassins, à laquelle le pape contribueroit pour un cinquième, le duc de Milan et les Véni-

(1) *Allegretto Allegretti, Diari Sanesi.* T. XXIII, p. 826.

(2) *Fr. Guicciardini.* Lib. I, p. 8. — *Scipione Ammirato.* L. XXVI, p. 189.

(3) *Andrea Navagiero, Storia Veneziana.* T. XXIII, p. 1201. — *Allegretto Allegretti, Diari Sanesi.* T. XXIII, p. 827.

1493. tiens chacun pour deux cinquièmes. L'alliance cependant n'avoit aucun but hostile ; et tous les États de l'Italie pouvoient y accéder, s'ils le désiroient (1).

Louis-le-Maure redoutoit moins Ferdinand que son fils Alphonse, parce qu'il voyoit dans celui-ci le protecteur naturel de son propre neveu, Jean-Galéaz, dont il avoit usurpé toute l'autorité. Lorsqu'en 1479, Louis-le-Maure s'étoit emparé, les armes à la main, de la régence de Milan, et avoit supplanté la duchesse Bonne et le vieux Cecco Simoneta, il avoit eu un motif plausible pour s'arroger tous les pouvoirs de son neveu Jean-Galéaz : celui-ci étoit évidemment trop jeune pour qu'on pût lui confier le gouvernement ; et encore qu'on l'eût déclaré majeur à quatorze ans, on savoit à Milan, comme dans toutes les monarchies, que cette formalité n'avoit d'autre effet que d'ôter l'autorité aux tuteurs que la loi désigne, pour la transmettre aux favoris du jeune prince, ou à ceux qui s'étoient emparés du pouvoir en son nom.

Mais quatorze ans s'étoient déjà écoulés depuis que Louis-le-Maure avoit pris en main les rênes du gouvernement. Son neveu étoit parvenu à l'âge où sa raison n'avoit plus rien à attendre du temps ; il étoit marié à Isabelle, fille d'Alphonse et petite-fille du roi Ferdinand : « Ladite » fille étoit fort courageuse, nous dit Comines, et eût » volontiers donné crédit à son mari, si elle l'eût pu; mais » il n'étoit guère sage, et révéloit ce qu'elle lui disoit (2). » En effet, la fortune, ou l'éducation qu'on donne aux prin-

(1) *Marin Sanuto Vite de' Duchi di Venezia.* p. 1250. C'est par cet événement que se termine cette volumineuse chronique. Pendant les dernières années, elle est écrite jour par jour d'une manière fort diffuse, et elle contient beaucoup de faits hasardés; c'est un registre des bruits publics de Venise, bien plus que des événemens. Son auteur, fils de Léonard Sanuto, étoit sénateur vénitien, et vivoit encore en 1522. Muratori, qui a imprimé ces vies pour la première fois, T. XXII, *Rer. Ital.* p. 400-1252, regarde la Chronique vénitienne, qu'il a aussi imprimée, T. XXIV, p. 1-154, comme en étant la continuation par le même auteur.

(2) Mémoires de Philippe de Comines. Liv. VII, ch. II, p. 143.

ces, avoit servi l'ambition de Louis-le-Maure. On accusa celui-ci d'avoir à dessein écarté son neveu de toute étude littéraire, de tout exercice militaire, de toute instruction qui pût le rendre propre à gouverner; de l'avoir, au contraire, entouré de flatteurs dès ses plus jeunes années, pour l'accoutumer au luxe et à la mollesse (1). Peut-être cependant ne seroit-il pas juste de lui prêter le dessein d'énerver son neveu, tandis qu'il n'avoit fait en cela que suivre l'usage ordinaire des cours. Jean-Galéaz, en avançant en âge, n'étoit point sorti de l'enfance: sa foiblesse, sa pusillanimité, son incapacité, ne pouvoient se dissimuler à ceux qui l'approchoient; et il suffisoit à Louis-le-Maure de montrer le prince légitime, pour se justifier de ce qu'il l'excluoit rigoureusement de toute part à l'administration. 1493.

Isabelle d'Aragon reconnoissoit elle-même l'incapacité de son mari; mais il lui sembloit qu'à elle seule appartenoit le droit de le remplacer. Nourrie près du trône et dans l'espérance de régner, elle prenoit son orgueil pour du caractère, et sa décision pour de l'habileté: elle auroit voulu gouverner l'État comme elle gouvernoit son mari. D'ailleurs la femme de Louis-le-Maure, Béatrix d'Este, sembloit avoir pris à tâche de l'humilier, en se mettant, en toute occasion, au-dessus d'elle. La pompe des habits et des équipages, l'affluence des courtisans, et la servilité de la flatterie, entouroient sans cesse Béatrix, tandis qu'Isabelle vivoit solitaire dans le palais de Pavie; qu'elle y luttoit en quelque sorte avec la pauvreté, et que les couches par lesquelles elle donnoit un héritier à l'État, étoient à peine annoncées au public. Isabelle avoit porté à son père les plaintes les plus amères contre Louis-le-Maure; et Ferdinand fit demander, par ses ambassadeurs à Milan, que le jeune duc fût mis en jouissance d'une autorité qui lui appartenoit de droit (2).

(1) *Petri Bembi Rerum Venetarum Historia.* Lib. II, p. 22.

(2) *Josephi Ripamontii Hist. Mediolani.* Lib. VI, p. 652. — *Franc.*

1493. Loin de renoncer à l'administration du duché de Milan, Louis-le-Maure commença dès-lors à chercher des prétextes pour s'asseoir lui-même sur le trône; l'empereur Frédéric III étoit mort à l'âge de quatre-vingts ans, dans la nuit du 19 au 20 août 1493, et son fils Maximilien, qui lui avoit succédé avec le titre de roi des Romains, éprouvoit, dès le commencement de son règne, cet embarras dans ses finances, qu'entretinrent jusqu'à la fin de sa vie son désordre et sa prodigalité. Louis-le-Maure lui offrit en mariage Blanche-Marie sa nièce, avec une dot de quatre cent mille ducats (1), mais en retour il demanda pour lui-même l'investiture du duché de Milan. Les chanceliers impériaux trouvèrent aisément des prétextes pour autoriser cette injustice. François Sforza, et après lui son fils Galéaz, n'avoient jamais obtenu l'investiture impériale; le diplôme accordé à Louis déclara que les empereurs romains s'étoient imposé la loi de refuser la possession légitime d'un fief à quiconque l'avoit violemment usurpé, et que, pour cette raison, Maximilien avoit rejeté les instances faites par Louis Sforza en faveur de son neveu, et avoit plutôt résolu de le choisir lui-même (2). Cependant Louis ne se hâta pas de publier ce diplôme; il continua de se faire appeler duc de Bari, et il laissa à son neveu les titres, tandis qu'il conservoit seul la puissance et la pompe de la souveraineté.

L'ambition personnelle de Louis étoit satisfaite par la régence qu'il exerçoit: il désiroit, il est vrai, assurer à ses fils l'héritage du duché de Milan, de préférence à ceux de son neveu; mais il ne s'engageoit pas sans crainte dans

Guicciardini. Lib. I, p. 9. — *Scipione Ammirato*, Lib. XXVI, p. 187. — *Pauli Jovii Histor. sui temporis*. Lib. I, p. 8; editio Basileæ, fol. 1578. — *Carlo de' Rosmini, Stor. di Gian Jacopo Trivulzio*. Lib. V, p. 198, 2 vol. in-4°. Milan, 1815.

(1) *Barthol. Senaregæ de Rebus Genuens*. T. XXIV, p. 534.

(2) *Guicciardini, Ist*. Lib. I, p. 24, 25, editio 4to. 1648. — *Josephi Ripamontii Hist. Mediol*. L. VI, p. 654.

cette entreprise, où il devoit s'attendre à être traversé 1493.
par le roi de Naples. Il connoissoit assez le nouveau roi des Romains pour n'espérer de lui aucun secours; il commençoit à démêler la versatilité du pape, qu'il s'étoit d'abord flatté de diriger par le crédit du cardinal Ascagne, son frère; il plaçoit peu de confiance dans les Vénitiens, de tout temps ennemis de sa famille; les Florentins lui étoient contraires, et ses sujets même de Lombardie pouvoient manifester tout-à-coup une violente opposition à des projets qui tendoient à déposséder la ligne légitime de leurs princes. Dans cet embarras, Louis-le-Maure crut convenable de chercher au-delà des monts un allié dont il n'avoit point encore pu apprendre à évaluer la puissance, et il s'adressa à Charles VIII, roi de France.

Charles VIII avoit succédé, le 30 août 1483, à son père Louis XI, allié du père de Louis-le-Maure; mais il n'avoit que treize ans et quelques mois lorsqu'il monta sur le trône, et Louis XI en mourant avoit confié le gouvernement du royaume à la dame de Beaujeu, sa fille aînée, femme de Pierre de Bourbon. Pendant dix ans d'une administration glorieuse, cette princesse avoit contenu les prétentions des princes du sang, terminé des guerres civiles dangereuses, et soumis ou réuni à la couronne des grands fiefs, auparavant indépendans (1). Charles VIII n'avoit proprement commencé à gouverner par lui-même que depuis l'année 1492. L'éclat d'une expédition brillante, et la conquête d'un royaume, ont entouré ce monarque d'une gloire à laquelle la nature ou son éducation ne l'avoit point destiné. Tandis que la plupart des historiens français l'ont représenté, dans les termes de Louis de la Trémouille, comme « petit de corps et grand de cœur (2); » les deux meilleurs observateurs du siècle, Philippe de

(1) Mémoires de L. de la Trémouille, ch. VI et VII, T. XIV, p. 137.

(2) *Ibid.* ch. VIII, p. 145, tome XIV des Mémoires pour servir à l'Hist. de France.

1493. Comines et Guicciardin en font le portrait le plus désavantageux. Le premier le dit « très-jeune, ne faisant que » saillir du nid; point pourvu ne de sens, ne d'argent, » foible personne, plein de son vouloir, pas accompagné » de sages gens (1). « Le second dit que « ce jeune homme, » âgé de vingt-deux ans, et de son naturel peu intelligent » des actions humaines, étoit transporté par un ardent » désir de régner et d'acquérir de la gloire, bien plus » fondé sur sa légèreté et son impétuosité, que sur la ma- » turité de ses conseils. D'après sa propre inclination et » d'après les exemples et les avis de son père, il prêtoit » peu de foi aux seigneurs et aux nobles de son royaume; » et depuis qu'il étoit sorti de la tutelle d'Anne de Bourbon, » sa sœur, il n'écoutoit plus les conseils de l'amiral, ou » des autres qui avoient eu du crédit sur elle; il ne sui- » voit plus que les avis d'hommes de bas lieu, pour la plu- » part attachés au service de sa personne, et qui n'avoient » point été difficiles à corrompre (2). »

La figure de Charles VIII répondoit à cette foiblesse d'esprit et de caractère; il étoit petit, sa tête étoit grosse, son cou très-court, sa poitrine et ses épaules larges et élevées, ses cuisses et ses jambes longues et grêles. «Dès son » enfance il avoit été d'une complexion foible et mal- » saine; sa stature étoit courte, et son visage fort laid, » à la réserve de son regard, qui avoit de la dignité et de » la vigueur; tous ses membres étoient disproportionnés, » au point qu'il sembloit plutôt un monstre qu'un homme. » Non-seulement il n'avoit aucune connoissance des arts » libéraux, mais à peine il connoissoit les caractères de » l'écriture. Désireux de commander, il étoit cependant » fait pour tout autre chose; sans cesse conduit par les » intrigues des siens, il ne conservoit sur eux aucune

(1) Mémoires de Philippe de Comines, L. VII, Proposition, p. 128; et chap. V, p. 163, tome XII des Mémoires pour servir à l'Hist. de France.

(2) *Fr. Guicciardini Storia.* Lib. I, p. 18.

» autorité. Ennemi de toute fatigue et de toute affaire, 1493.
» lorsqu'il essayoit d'y donner son attention, il se mon- » troit dépourvu de prudence et de jugement. Si quelque » chose paroissoit en lui digne de louange, lorsqu'on la » considéroit de plus près, on la trouvoit encore plus » éloignée de la vertu que du vice. Il avoit de l'inclina- » tion à la gloire; mais c'étoit plus par impétuosité que » par raison; il étoit libéral, mais inconsidérément, sans » mesure et sans distinction; il étoit quelquefois immuable » dans ses volontés, mais alors c'étoit plus par obstination » que par constance; et ce que plusieurs appeloient en lui » bonté, auroit bien plus mérité le nom d'insensibilité aux » injures, ou de foiblesse d'ame (1). » Tel étoit l'homme dont les circonstances firent un conquérant, et que la fortune chargea de plus de gloire qu'il ne pouvoit en porter.

Louis Sforza envoya en France Charles de Barbiano, comte de Belgioioso, et le comte de Caiazzo, fils aîné de Robert de San-Severino, mort peu d'années auparavant, pour inviter le roi Charles VIII à se saisir de la couronne de Naples, qui lui appartenoit, à profiter des dispositions favorables des seigneurs du royaume, lassés du joug de la maison d'Aragon, et à s'appuyer des ressentimens du pape contre Ferdinand. En même temps il lui offroit une alliance intime, qui lui ouvriroit l'entrée de l'Italie par la Lombardie, et qui lui assureroit la domination de la mer, par les ports de l'état de Gênes. Il flattoit aussi sa vanité et son ambition, par l'espoir de conquêtes plus brillantes encore; et il lui faisoit entrevoir dans le lointain la soumission de la Turquie, et la délivrance de Constantinople et de Jérusalem, comme réservées à la valeur française (2).

(1) *Fr. Guicciardini.* Lib. I, p. 43. — *Bern. Oricellarii de Bello Italico Commentarius*, p. 91.

(2) *Fr. Guicciardini.* Lib. I, p. 14. — *Pauli Jovii Histor. sui tempor.* Lib. I, p. 11. — Phil. de Comines, Mémoires. Liv. VII, ch. III, p. 148.

1493. Le comte de Caiazzo, chef de la branche bâtarde de la maison de San-Severino, qui s'étoit distinguée en Lombardie par de si rares talens militaires et tant d'habileté dans les intrigues politiques, avoit trouvé à la cour de France les chefs de la branche aînée et légitime de sa maison, savoir Antonello de San-Severino, prince de Salerne, et Bernardino, prince de Bisignano, qui, après avoir échappé aux persécutions de la maison d'Aragon, cherchoient, de concert avec tous les émigrés du parti d'Anjou, à attirer les armes de la France dans le royaume de Naples. Trompés par les illusions auxquelles les émigrés de tous les temps se sont toujours livrés, ils prenoient leurs ressentimens pour la mesure des affections de leurs compatriotes, et ils voyoient avec plaisir une guerre étrangère leur offrir des chances que les forces de leur propre parti ne présentoient plus. Ils secondèrent donc de tout leur pouvoir le comte de Caiazzo (1).

De son côté le comte de Belgioioso avoit préparé la réussite de ses conseils, par toutes les secrètes intrigues d'un habile courtisan. Il avoit recherché tous ceux qui avoient le plus d'influence sur l'esprit du roi; il avoit corrompu les uns par des présens, les autres par des promesses; il leur avoit fait espérer des fiefs et des emplois de confiance dans le royaume de Naples, des titres à la cour de Rome, des bénéfices ecclésiastiques dans toute la chrétienté. Il avoit surtout séduit Étienne de Vesc, Languedocien, qui long-temps avoit été simple valet de chambre du roi; mais qui étoit devenu sénéchal de Beaucaire; et Guillaume Briçonnet, d'abord marchand, puis fermier de la généralité de Languedoc, ce qui lui faisoit donner le nom de général, et enfin évêque de Saint-Malo, en même temps que surintendant des finances (2). Ces deux hommes, avec les autres

(1) Phil. de Comines. Liv. VII, ch. II, p. 138, 142; ch. III, p. 150. — *Petri Bembi Hist. Venetæ.* Lib. II, p. 23.

(2) Godefroi, Observations sur l'Histoire du roi Charles VIII, p. 638;

parvenus, applaudissoient à une expédition qui leur ouvroit des sentiers nouveaux vers l'opulence, sans les exposer autant à la jalousie des grands. Ceux, au contraire, que leur rang et leur crédit héréditaire attachoient plus à la France qu'à la fortune du monarque, désapprouvoient une entreprise qui leur paroissoit offrir peu de chances d'un succès durable, et qui demandoit qu'au préalable, la France, pour assurer ses frontières, achetât de ses voisins la paix, et sacrifiât des avantages certains à des espérances lointaines. 1493.

Enfin, après de longs débats, une convention fut conclue entre le roi et les ambassadeurs de Louis-le-Maure, par l'entremise de Briçonnet et du sénéchal de Beaucaire. Il fut convenu que lorsque Charles VIII passeroit en Italie, ou qu'il y feroit entrer son armée, le duc de Milan lui accorderoit le passage dans ses états; le feroit accompagner à ses frais par cinq cents hommes d'armes; lui permettroit d'armer à Gênes autant de vaisseaux qu'il voudroit, et lui prêteroit deux cent mille ducats, payables au moment de son départ de France. D'autre part, le roi s'obligeoit à défendre contre tous le duché de Milan, et l'autorité personnelle de Louis-le-Maure, à laisser dans Asti, ville appartenante au duc d'Orléans, deux cents lances françaises, toujours prêtes à secourir la maison Sforza; enfin, à gratifier Louis de la principauté de Tarente, après la conquête du royaume de Naples. Ces conditions furent cependant tenues secrètes pendant plusieurs mois, et lorsque le bruit de la prochaine invasion des Français commença à se répandre en Italie, Louis-le-Maure, loin de convenir qu'il fût leur allié, s'efforça de persuader aux états italiens qu'il redoutoit autant qu'eux cette invasion de barbares (1).

Au moment où Charles VIII eut résolu de tenter la con-

Editio Paris. fol. 1684. — *Fr. Guicciardini.* Lib. I, p. 18. — *Pauli Jovii.* Lib. I, p. 15. — Phil. de Comines. Liv. VII, ch. III, p. 149.

(1) *Fr. Guicciardini.* L. I, p. 19.

1493. quête du royaume de Naples, il ne songea plus qu'à se rendre les mains libres par des traités de paix avec tous ses voisins; et pour les obtenir, il ne craignit pas de sacrifier les avantages que la dame de Beaujeu avoit acquis par sa prudence, pendant le cours si glorieux de son administration. En prenant les rênes du gouvernement, Charles VIII s'étoit trouvé en guerre avec deux des plus puissans voisins de la France, Henri VII, roi d'Angleterre, et Maximilien, roi des Romains; en même temps il étoit mal assuré de Ferdinand et Isabelle, rois d'Aragon et de Castille. Mais ces souverains, quoique tous ennemis de la France, étoient fort mal unis entre eux. Charles VIII fit à chacun séparément des offres si séduisantes qu'il ne lui fut pas difficile d'obtenir la paix. Le premier avec lequel il traita fut Henri VII, qui avoit débarqué à Calais avec une armée formidable : un traité entre eux fut conclu à Étaples, le 3 novembre 1492; le monarque anglais se détacha de l'alliance du roi des Romains, et, pour prix de cette défection, il reçut de Charles VIII la somme de sept cent quarante-cinq mille écus d'or, comme remboursement des frais de la guerre de Bretagne (1).

La guerre de la France avec le roi des Romains sembloit devoir être envenimée par l'affront personnel que Charles VIII avoit fait à Maximilien : il lui avoit renvoyé Marguerite de Bourgogne, sa fille, à qui il avoit déjà promis sa main; et il avoit épousé Anne de Bretagne, déjà fiancée à Maximilien. Cependant la cour de France réussit à apaiser le souverain autrichien par le traité de Senlis, du 23 mai 1493; elle lui restitua les comtés de Bourgogne, d'Artois, de Charolois, et la seigneurie de Noyers, que Charles VIII occupoit déjà comme dot de Marguerite. Ce prince s'engagea également à rendre à Philippe d'Autriche,

(1) Le traité d'Étaples est rapporté textuellement par Denys Godefroi. *Observ. sur l'Hist. de Charles VIII*, p. 629-637. — Velly, Histoire de France. T. X, p. 378, édition in-4°.

à sa majorité, les villes de Hesdin, Aire et Béthune, sur lesquelles Philippe avoit des droits (1). 1493.

Le troisième traité de Charles VIII fut plus désavantageux encore. Son père, Louis XI, avoit reçu du roi Jean d'Aragon, Perpignan, le comté de Roussillon et la Cerdagne, en gage pour la somme de trois cent mille ducats. Les places fortes de ces petites provinces étoient comme les clefs de la France du côté des Pyrénées; et Louis XI en sentoit si bien l'importance, qu'il n'avoit point voulu ensuite les rendre à l'Aragonais contre la restitution de l'argent prêté. Charles VIII, au contraire, les restitua gratuitement à Ferdinand-le-Catholique, moyennant la promesse que lui fit celui-ci, de ne point donner de secours à son cousin Ferdinand de Naples, et de ne point mettre obstacle aux projets de la cour de France sur l'Italie. Ce fut l'objet du traité de Barcelonne, du 19 janvier 1493 (2).

Tandis que ces négociations devoient assurer la paix sur les frontières de France, Charles VIII en avoit entamé d'autres pour préparer la guerre en Italie. Il y avoit envoyé quatre ambassadeurs, avec ordre de visiter tous les états de cette contrée, et de demander à tous leur coopération pour faire recouvrer ses justes droits à la couronne de France. Perron de Baschi, dont la famille originaire d'Orvieto, a depuis donné à la France les marquis d'Aubais, étoit chef de cette ambassade; il avoit précédemment accompagné Jean d'Anjou en Italie, et il connoissoit bien les intérêts de ses différens princes. Baschi s'adressa d'abord aux Vénitiens; il avoit ordre de leur demander *aide et conseil pour le roi son maître*. Les Vénitiens répondirent qu'il seroit présomptueux à eux de donner des conseils à un prince entouré d'hommes si sages, qu'il seroit

(1) Le traité de Senlis est rapporté textuellement par Denys Godefroi, p. 640. — Ph. de Comines. L. VII, ch. IV, p. 153. — Velly. T. X, p. 381.

(2) Texte du traité dans Denys Godefroi, p. 662. — *Guicciardini Hist.* Lib. I, p. 23. — *Pauli Jovii Hist.* L. I, p. 16. — *Velly*. T. X, p. 382.

1493. imprudent de lui promettre leur aide, tandis qu'ils avoient sans cesse à se tenir en garde contre les armes de l'empire turc; mais que Charles VIII ne devoit pas mettre en doute l'attachement et le dévouement de leur république à la couronne de France. Par ces paroles équivoques, le sénat croyoit se mettre à l'abri de tout reproche de la part des états d'Italie. Cependant il désiroit secrètement l'abaissement de la maison d'Aragon; et il seroit entré dans l'alliance de la France, s'il n'avoit pas craint d'être abandonné par elle, et d'avoir seul à soutenir tout le faix de la guerre (1).

Perron de Baschi passa ensuite à Florence. Il avoit alors pour collègues dans son ambassade, d'Aubigny, le surintendant Briçonnet, et le président du parlement de Provence. Ces seigneurs furent introduits dans le conseil des Soixante-Dix, auquel on avoit appelé sous le nom d'adjoints tous ceux qui, dans les trente-quatre dernières années, avoient siégé comme gonfaloniers dans la seigneurie. Cette assemblée étoit ainsi composée des hommes en qui la maison de Médicis avoit la plus entière confiance. Les ambassadeurs demandèrent que la république promît à l'armée française le passage par son territoire, et des vivres pour son argent. Mais le conseil, sous l'influence de Pierre de Médicis, fut unanime dans la détermination de demeurer fidèle à l'alliance de la maison d'Aragon. Cependant, comme les Florentins avoient en France un grand nombre de leurs plus riches établissemens de commerce, ils se contentèrent de donner au roi une réponse évasive; et ils lui envoyèrent même à leur tour Pierre Capponi et Guid'Antonio Vespucci, pour chercher à conserver son amitié (2).

(1) Mémoires de Phil. de Comines. L. VII, ch. V, p. 158. — *Andrea Navagiero, Stor. Venez.* T. XXIII, p. 1201. — *Petri Bembi Histor. Venez.* L. II, p. 21.

(2) *Scipione Ammirato* L. XXVI, p. 192-197. — *Fr. Guicciardini.* L. I, p. 25-29.

L'ambassade française n'arriva point à Sienne avant le 9 mai 1494. Cette république protesta de son désir de conserver une exacte neutralité; et elle fit sentir que, dans sa foiblesse, elle ne pouvoit sans un danger extrême se déclarer par avance entre des rivaux si redoutables (1). Alexandre VI, qui fut le dernier vers lequel se rendirent les ambassadeurs, leur déclara qu'après que ses prédécesseurs avoient accordé l'investiture du royaume de Naples aux princes de la maison d'Aragon, il ne pouvoit la leur retirer, sans un jugement qui mît en évidence que la maison d'Anjou y avoit plus de droits qu'eux. Il chargea les ambassadeurs de rappeler à leur souverain que le royaume de Naples étoit un fief du Saint-Siége; qu'au pape seul appartenoit le droit de prononcer entre les compétiteurs par voie juridique, et que vouloir se mettre en possession du royaume par la violence, ce seroit attaquer l'Église elle-même (2). 1493.

Ferdinand, de son côté, ne négligeoit point la voie des négociations : il envoya auprès de Charles lui-même Camille Pandone, dans l'habileté duquel il avoit une grande confiance, pour demander au roi de France de renouveler les traités conclus précédemment avec Louis XI, lui offrir de soumettre tous leurs différends à l'arbitrage du souverain pontife, et lui laisser entrevoir même la possibilité de reconnoître sans combat la couronne de Naples pour tributaire de la France (3). Mais toutes ces propositions furent repoussées par le présomptueux Charles VIII, qui donna aux ambassadeurs napolitains l'ordre de sortir de ses États (4).

Dans le même temps, Ferdinand négocioit aussi avec

(1) *Orlando Malavolti, Storia di Siena.* P. III, L. VI, f. 9, v. — *Allegretto Allegretti, Diari Sanesi*, p. 529.

(2) *Fr. Guicciardini*, L. I, p. 30. — *Raynaldi Ann. Eccles.* 1494, §. 18, p. 432.

(3) *Fr. Guicciardini.* L. I, p. 21. — *Pauli Jovii.* L. I, p. 19.

(4) *Fr. Guicciardini.* L. I, p. 27.

1493. le pape, et obtenoit auprès de lui plus de succès. Alexandre VI désiroit avec ardeur affermir la fortune de sa famille par des alliances brillantes. Il avoit exigé que sa réconciliation avec la maison d'Aragon fût scellée par un mariage; et quoiqu'il se contentât pour un de ses fils d'une fille naturelle d'Alphonse, fils de Ferdinand, il avoit d'abord éprouvé les refus de celui-ci. La crainte des Français rendit l'orgueil d'Alphonse plus traitable. Don Geoffroi Borgia, le plus jeune des fils du pape, épousa dona Sancia, fille d'Alphonse. Les deux époux n'étoient pas encore nubiles : cependant don Geoffroi passa en même temps au service de la maison d'Aragon avec une compagnie de cent hommes d'armes; il vint s'établir à Naples, pour y jouir de la principauté de Squillace, qu'il reçut à titre de dot, avec dix mille ducats de rente. En même temps le pape donna son consentement à la vente des deux comtés d'Anguillara et de Cervetri, qui avoit été la première cause des brouilleries entre lui et Ferdinand. Il obligea seulement Virginio Orsini à en payer une seconde fois le prix entre ses mains; et Ferdinand fournit à Orsini l'argent nécessaire pour le faire (1).

Ferdinand ne négligea point d'entrer en négociation avec Louis Sforza lui-même : il lui fit représenter que leurs deux familles étoient unies par tant de liens de parenté, que c'étoit comme entre parens et à l'amiable que leurs différends devoient s'arranger; que si la fille de son fils avoit épousé Jean-Galéaz, la fille de la duchesse de Ferrare, sa fille, avoit épousé Louis-le-Maure; en sorte qu'il verroit toujours son arrière-petit-fils dans l'héritier du trône, soit que l'un ou l'autre prince conservât le duché de Milan (2). Le mariage de Blanche-Marie Sforza avec le

(1) *Fr. Guicciardini.* Lib. I, p. 22. — *Scipione Ammirato.* L. XXVI, p. 192. — *Macchiavelli, Frammenti stor.* T. III, p. 1.

(2) Cette duchesse de Ferrare, fille de Ferdinand et belle-mère de Louis-le-Maure, mourut le 11 octobre 1493. *Diario Ferrarese.* T. XXIV. p. 286.

roi des Romains sembloit annoncer que Louis-le-Maure abandonnoit l'alliance de France : car on savoit que, malgré le traité de Senlis, Maximilien conservoit un profond ressentiment contre Charles VIII (1). Mais Louis-le-Maure étoit désormais réduit à s'abandonner à la destinée qu'il avoit provoquée, et à courir toutes les chances de l'alliance dangereuse qu'il avoit sollicitée. Après avoir éveillé l'ambition et la vanité du jeune roi, il ne dépendoit plus de lui de les calmer. Il ne pouvoit même prudemment se séparer de Charles, ni se priver de son assistance, après avoir aussi grièvement provoqué ses ennemis : aussi s'étudioit-il seulement à gagner du temps, pour ne pas être attaqué seul, avant que les Français fussent descendus en Italie ; et au lieu d'entrer de bonne foi dans les propositions d'accommodement que lui faisoit le roi de Naples, s'efforçoit-il de lui persuader qu'il n'avoit aucun arrangement avec les Français, et qu'il sentoit mieux que personne tous les dangers qu'il courroit, si les armées françaises pénétroient une fois en Italie (2). 1493.

Ferdinand prenoit en même temps ses mesures pour se défendre par les armes. Incertain de la route par laquelle les Français tenteroient leur invasion, il avoit rassemblé sous les ordres de don Frédéric, son second fils, une flotte de cinquante galères et de douze gros vaisseaux, pour leur fermer le chemin de la mer ; tandis qu'Alphonse, duc de Calabre, auquel la prise d'Otrante avoit donné une grande réputation militaire, rassembloit sur les confins du royaume une armée qu'il s'efforçoit de rendre redoutable (3). Mais la défense de Naples paroissoit surtout devoir être assurée par l'alliance de l'Église, bien qu'Alexandre VI cherchât jusqu'au dernier moment à profiter des

(1) *Scipione Ammirato*. L. XXVI, p. 193.

(2) *Macchiavelli, Frammenti storici*. T. III, p. 5. — *Franc. Guicciardini*. Lib. I, p. 25.

(3) *Scipione Ammirato*. L. XXVI, p. 194.

1493. inquiétudes et des embarras de son allié, pour arriver à ses fins particulières. Julien de La Rovère, cardinal de Saint-Pierre *ad vincula*, n'avoit voulu à aucun prix se réconcilier avec Alexandre VI ; il s'étoit retiré dans son évêché d'Ostie, et il s'étoit fortifié dans le château qu'il avoit bâti dans cette ville, et qui sur toutes ses tours porte encore ses armoiries. Le pape feignit de croire que Julien s'y maintenoit de concert avec Ferdinand, et déclara qu'il retourneroit à l'alliance de la France, si cette ville ne lui étoit pas livrée. En vain Ferdinand protestoit que le cardinal de La Rovère ne dépendoit nullement de lui ; et il invitoit le pape à s'occuper bien plutôt des ravages des Turcs en Croatie, que de la garnison d'Ostie : un nouveau levain de discorde fermentoit entre eux, et le roi de Naples reconnoissoit qu'il ne pouvoit faire aucun fonds sur un allié qu'il avoit acheté à si haut prix (1).

Chaque jour la position du vieux Ferdinand paroissoit devenir plus dangereuse; ses alliés ne songeoient qu'à lui vendre chèrement la promesse de leurs secours, tandis qu'ils ne se mettoient point en mesure de lui donner une assistance réelle. Ses ennemis n'avoient encore d'activité que dans les intrigues ; mais ils avoient déjà anéanti cette confédération de l'Italie, qui pouvoit inspirer de la crainte aux ultramontains. Depuis quelques années l'Italie avoit joui de la paix, plutôt que du bonheur : sa prospérité s'étoit accrue, mais ses désirs n'étoient pas satisfaits ; elle se confioit dans ses forces, qui n'étoient point encore entamées, et elle nourrissoit une envie secrète de courir des chances nouvelles. Avant que les peuples aient éprouvé le poids des calamités de la guerre, des passions bien futiles, l'inquiétude, la curiosité, le besoin des émotions vives, l'amour du plus grand des jeux de hasard, les décident souvent à provoquer les révolutions. Louis-le-Maure avoit seul négocié avec la France; mais d'une extrémité à l'autre de la

(1) *Scip. Ammir.* L. XXVI, p. 194.—*Franc. Guicciardini.* Lib. I, p. 26.

péninsule, la moitié des esprits attendoit avec impatience 1493.
une invasion dont les mêmes hommes ne laissoient pas d'avoir peur. Le duc Jean-Galéaz Sforza lui-même se flattoit que l'arrivée dans ses états d'un roi son parent pourroit changer son sort. Le duc Hercule III de Ferrare, qui s'étoit associé aux négociations de son gendre Louis-le-Maure, espéroit, dans le trouble futur, recouvrer le Polésine de Rovigo, que la dernière paix lui avoit ravi. Les Vénitiens désiroient voir humilier la maison d'Aragon; les Florentins, secouer le joug de la maison de Médicis; le pape, se faire l'arbitre entre les deux potentats; les nombreux ennemis de la maison d'Aragon dans le royaume de Naples, se venger de leur longue oppression. On assure que Ferdinand, témoin de cette fermentation universelle, songea, malgré son âge avancé, à se rendre à Gênes pour s'aboucher avec Louis-le-Maure, et lui faire reconnoître à quels dangers il exposoit l'Italie et lui-même, en ouvrant imprudemment ses portes à un ennemi plus fort qu'eux tous. Il comptoit pouvoir exercer encore l'ascendant de la raison et de la saine politique sur un prince dont il reconnoissoit l'esprit délié et l'habileté supérieure (1). Mais au mi- 1494.
lieu de ces projets, un jour qu'il revenoit de la chasse, il fut atteint d'une manière inopinée par une affection catarrhale, qui le mit en deux jours au tombeau. Il mourut le 25 janvier 1494 à l'âge de soixante-dix ans, après un règne de trente-six ans, laissant deux fils, Alphonse et Frédéric, déjà distingués dans la carrière militaire, dont l'aîné fut immédiatement reconnu pour son successeur (2).

La fortune qui avoit favorisé Ferdinand pendant toute sa vie, par des dons qu'il sembloit ne pas mériter, le ser-

(1) *Fr. Guicciardini.* Lib. I, p. 28. — *Macchiavelli, Frammenti stor.* T. III, p. 4.

(2) *Fr. Guicciardini.* Lib. I, p. 27. — *Pauli Jovii Hist.* Lib. I, p. 20. — *Scipione Ammirato.* L. XXVI, p. 195. — *Petri Bembi Hist. Ven.* L. II, p. 24. — *Summonte, Stor. di Napoli.* L. V, T. III, p. 539. — *Giannone.* L. XXVIII, c. 2, p. 621.

1494. vit encore en le retirant du monde au seul moment où sa mort pouvoit exciter des regrets. Sa naissance n'avoit pas seulement été illégitime, elle étoit assez honteuse pour que son père n'eût jamais voulu en révéler le mystère, qui donna lieu aux conjectures les plus opposées; et cette tache ne l'empêcha point de parvenir sur un trône que les plus puissans monarques devoient envier. Il ne montra ni une valeur brillante, ni des talens distingués pour la guerre, soit dans les expéditions dont il fut chargé par son père, soit dans les luttes violentes où il fut engagé contre ses sujets rebelles; et cependant il triompha de tous ses ennemis. Il n'avoit hérité ni de la franchise, ni de la galanterie, ni de la générosité, ni d'aucune des qualités aimables de son père Alphonse, encore qu'il eût eu le bonheur de captiver toutes les affections de ce grand homme. Il eut pour compétiteurs deux princes qui lui étoient autant supérieurs par les talens que par toutes les qualités du cœur. L'un, le comte de Viane, son neveu, disposoit de tout le parti aragonais; l'autre, le duc Jean de Calabre, de tout le parti angevin. Ceux des barons napolitains qui n'avoient pas embrassé l'une ou l'autre faction, sembloient prêts à se ranger à celle qui les délivreroit de Ferdinand; mais tous deux échouèrent, et Ferdinand régna trente-six ans. Il fit périr dans les cachots ceux qui avoient à plusieurs reprises essayé de secouer son joug; et il affermit par des cruautés et des perfidies une autorité toujours plus détestée. Les premiers succès sont souvent l'ouvrage d'une fortune aveugle; mais leur constance doit toujours être attribuée à une habileté qui souvent nous est si odieuse, que nous ne voulons pas la reconnoître: telle fut celle de Ferdinand. Il n'eut rien de ce qui caractérise les grands hommes, rien de généreux, rien de noble; mais sa prudence étoit consommée, et sa politique fut rarement en défaut. Il réussit, comme les méchans réussissent quelquefois, au mépris de toutes les règles de la justice et de tous les sentimens mo-

raux. Il régna long-temps, et il mourut sur le trône. Si ce fut là son but, il l'atteignit; mais il régna détesté, il vécut dans la crainte, et il mourut laissant sa famille dans un danger pressant, au moment où cette prudence qu'on reconnoissoit en lui, en l'abhorrant, pouvoit seule sauver son fils d'une ruine prochaine. 1494.

Ferdinand étoit d'une taille médiocre; sa tête étoit grande et belle, entourée d'une longue chevelure de couleur châtain; ses traits étoient agréables; il avoit le front ouvert, la figure pleine, la taille bien proportionnée. Sa force de corps étoit extraordinaire : ayant un jour rencontré un taureau échappé qui traversoit la place du marché de Naples, il le saisit par la corne et l'arrêta. Son esprit étoit orné; il possédoit plusieurs sciences, mais surtout la jurisprudence, qu'il regardoit comme nécessaire aux rois. Il parloit avec grâce; en donnant audience à ses sujets, il savoit dissimuler tous les sentimens qui auroient pu le rendre odieux, et il avoit en général l'art de les renvoyer satisfaits. Ses cruautés, qui furent innombrables, ne durent pas toutes être attribuées à la politique; sa passion pour la chasse lui en suggéra un grand nombre : ce fut par les ordonnances les plus atroces, qu'il pourvut à la conservation du gibier réservé pour ses plaisirs, et il les fit exécuter impitoyablement sur les malheureux paysans de son royaume (1).

(1) *Summonte, Stor. di Napoli.* T. III, Lib. V, p. 540, editio in-4°. Napoli, 1675.

CHAPITRE XCIII.

Préparatifs de défense d'Alphonse II. Premières attaques des Français dans l'état de Gênes et en Romagne. Entrée de Charles VIII en Italie. Pierre de Médicis lui livre toutes les forteresses de la Toscane. Révolte de Pise ; révolution de Florence ; exil de Médicis.

1494.

1494. QUELQUES-UNES des grandes révolutions qui changent la face du monde, mettent en évidence tous les pouvoirs de l'esprit humain; pour elles les combinaisons les plus habiles ont été calculées dans l'attaque et dans la défense, tous les accidens ont été prévus, tous les obstacles ont été fortifiés avec art par les uns, tournés avec adresse par les autres. La fortune, qu'on ne peut exclure des choses humaines, a du moins été corrigée par une constante prévoyance ; et la juste confiance en soi-même, qu'on acquiert par le déploiement de toutes ses facultés, se communiquant des chefs aux subordonnés, chacun a fait son devoir dans sa place comme citoyen ou comme soldat, chaque ordre a été exécuté comme il a été donné ; et ceux-mêmes qui succombent, peuvent encore se vanter d'avoir été à la meilleure école et de la guerre et de la politique. Mais d'autres révolutions tout aussi importantes dans leurs résultats, sont quelquefois accomplies par des moyens absolument différens : l'impéritie est opposée à l'impéritie; la faute qui devroit perdre un parti ne le perd pas, parce qu'elle est

compensée par la faute plus grande encore que commet le parti contraire. Aucune prévoyance ne peut calculer les chances d'une pareille lutte, parce qu'on peut bien soumettre au calcul les intérêts humains, mais non pas les folies humaines : pour un parti sage, il y en a mille de déraisonnables, et l'empire de la fortune est prodigieusement étendu, lorsque l'enchaînement même des idées s'y trouve compris. Le sort de l'Italie fut décidé en 1494 par une lutte semblable entre l'incapacité et l'impéritie : l'un et l'autre parti, considéré isolément, sembloit ne pouvoir éviter de succomber; et en voyant la conduite du roi de France et de celui de Naples, il sembloit également impossible à Charles VIII de faire la conquête de l'Italie et à Alphonse II de l'empêcher. 1494.

Deux heures après la mort de Ferdinand, Alphonse II, suivant l'usage d'Italie, avoit parcouru à cheval les rues de Naples et les six places ou *seggi*, où se rassembloient la noblesse et le peuple, pour concourir au gouvernement municipal; il y avoit recueilli les applaudissemens populaires, et il avoit pris possession de la couronne à la cathédrale, puis il s'étoit fait donner la garde des châteaux (1).

Le nouveau roi avoit plusieurs fois commandé les armées de son père contre les Florentins, les Vénitiens et les Turcs; il avoit chassé les derniers d'Otrante, et cette expédition lui avoit valu une grande réputation militaire. Il joignoit à cet avantage celui de disposer d'un immense trésor que son père avoit rassemblé par son avarice, et que lui-même augmenta encore par la levée d'une contribution extraordinaire fort onéreuse, à l'occasion de son avénement au trône (2). Alphonse avoit enfin la réputation d'exceller dans cette politique perfide, que l'on suppose habile tant que le succès la couronne. « Nos ennemis, dit Phi-

(1) *Summonte, dell' Istoria del regno e città di Napoli.* L. VI, cap. I, p. 481, editio Napol. in-4°. 1675.
(2) *Pauli Jovii Histor. sui temporis.* Lib. I, p. 20.

1494. » lippe de Comines, étoient tenus très-sages et expérimentés au fait de la guerre; riches et pourvus de sages » hommes et bons capitaines, et en possession du royaume (1). » Mais toute leur réputation ne soutint point une première épreuve.

En montant sur le trône, Alphonse devoit se préparer à le défendre contre l'attaque prochaine qui lui étoit annoncée : il falloit pour cela, d'une part, s'appuyer par un bon système d'alliance; de l'autre, rassembler une armée qui pût seule tenir tête à l'ennemi; car il ne devoit pas s'attendre à ce qu'aucun allié embrassât jamais sa cause avec plus de vigueur qu'il ne la défendroit lui-même; mais le nouveau roi parut mettre beaucoup plus de confiance dans ses négociations que dans ses armes.

Il envoya d'abord Camillo Pandone, un de ses ministres de confiance, et le même qui revenoit de l'ambassade de France, à Bajazet II, empereur des Turcs, pour lui représenter que Charles VIII annonçoit ouvertement qu'il ne considéroit la conquête du royaume de Naples, que comme un échelon nécessaire pour arriver à celle de l'empire d'Orient; et qu'en effet, ses ports sur l'Adriatique, qui n'étoient séparés que par une journée de navigation de ceux de la Macédoine, une fois entre les mains d'une nation aussi entreprenante et aussi belliqueuse que les Français, pourroient faciliter les attaques les plus dangereuses contre l'empire turc. Alphonse demandoit, en conséquence, six mille chevaux et autant de fantassins turcs à Bajazet; et il offroit de payer leur solde tant qu'ils serviroient en Italie (2). Au bout de peu de mois, Pandone fut envoyé une seconde fois à Bajazet; et le pape, voulant aussi traiter en son nom, lui adjoignit Georges Bucciarda, Génois, qu'Innocent VIII avoit déjà chargé d'une négociation peu hono-

(1) Philippe de Comines, Mémoires. L. VII, ch. V, p. 163.

(2) *Pauli Jovii Hist. sui temporis.* Lib. I, p. 20. — *Franc. Guicciardini Histor.* Lib. I, p. 34.

rable avec la Porte (1). Alexandre VI, qui dans ses bulles exhortoit Charles VIII à tourner toutes ses forces contre les Turcs, puisque les guerres avec un prince chrétien étoient indignes d'un monarque qui prenoit le titre de très-chrétien et de fils aîné de l'Église (2), cherchoit d'autre part à exciter les Turcs contre ce monarque même. En même temps il accordoit à Ferdinand-le-Catholique les produits des taxes de la croisade qu'il faisoit prêcher en Espagne, pourvu que ce roi les employât contre les Français et non contre les infidèles (3). Mahomet II n'auroit sûrement point laissé échapper une occasion aussi favorable de mettre le pied en Italie, et de réduire à une espèce de vasselage un nouveau prince chrétien : mais son foible successeur n'étendoit pas si loin sa politique, il craignoit de troubler son propre repos; il se contenta de donner ordre au pacha d'Albanie de rassembler environ quatre mille soldats turcs à la Valonne, et il ne prit aucune part à la guerre (4). 1494.

En même temps, Alphonse avoit envoyé quatre ambassadeurs au souverain Pontife, pour resserrer avec lui l'alliance conclue par son père, et obtenir l'investiture de l'Église. Alexandre VI, dont toute la politique consistoit à mettre effrontément sa fidélité à l'enchère, avoit paru prêter l'oreille aux propositions du cardinal Ascagne Sforza, qui, dans le collége des cardinaux, soutenoit le parti français, tandis que le cardinal Piccolomini dirigeoit le parti aragonais. Ce n'étoit cependant qu'une ruse du pape, pour mettre ses concessions à un plus haut prix; et, le 18 avril 1494, il accorda à Alphonse des bulles d'investiture pour le royaume de Naples, sous les conditions aux-

(1) *Franc. Guicciardini.* Lib. I, p. 39.

(2) *Bulla Alexandri ad regem Francor.* 8 *idus octobris* 1494. — *Raynaldi Annal.* §. 16, T. XIX, p. 431.

(3) *Annal. Eccles. Raynald.* T. XIX, p. 432, §. 21. — *Fr. Guicciardini.* L. I, p. 39.

(4) *Storia Veneta.* T. XXIV, *Rer. Ital.* p. 8.

1494. quelles elles avoient été accordées à ses prédécesseurs (1).

Le cardinal Jean Borgia, fils du pape, et archevêque de Montréal, avoit été nommé légat *à latere*, pour la cérémonie du couronnement d'Alphonse; il vint recueillir, pour sa famille, les récompenses au prix desquelles ce monarque avoit acheté l'alliance des Borgia. On reconnoissoit à Naples sept grands offices de la couronne, qui, suivant les institutions féodales, étoient des ministères à vie, presque indépendans de l'autorité royale : l'un d'eux, celui de protonotaire, fut accordé à Geoffroi Borgia, avec la principauté de Squillace, le comté de Cariati et dix mille ducats de rente; un autre, et ce devoit être le premier qui deviendroit vacant, fut promis au duc de Gandie, second fils du pape, avec la principauté de Tricarico, les comtés de Chiaramonte, Lauria et Carinola, et douze mille ducats de rente; enfin, Virginio Orsini, qui avoit négocié ce traité, reçut en récompense, un troisième de ces grands offices de la couronne, et c'étoit celui de grand-connétable, le plus éminent de tous (2). Des rentes ecclésiastiques dans le royaume furent en même temps assurées à César Borgia; que son père venoit de créer cardinal, en faisant prouver, par de faux témoins et de faux sermens qu'il étoit fils légitime d'un citoyen romain, et capable d'exercer les hautes dignités de l'Église (3).

L'alliance de Pierre de Médicis n'avoit point été achetée à un si haut prix, sa vanité seule avoit suffi pour le séduire. On croyoit qu'Alphonse lui avoit promis de l'aider à changer son autorité sur Florence en une domination absolue, avec titre de principauté (4). En retour, Médicis, par une

(1) *Raynaldi Annal. Eccles.* 1494, §. 3-5, p. 427. — *Summonte, Stor. di Napoli.* Lib. VI, cap. I, p. 482.

(2) *Scipione Ammirato.* L. XXVI, p. 197. — *Fr. Guicciardini.* L. I, p. 28.

(3) *Fr. Guicciardini.* Lib. I, p. 28.

(4) *Ibid.* p. 31.

convention secrète qui n'avoit point été communiquée aux 1494.
conseils de la république, avoit promis au roi de Naples de recevoir la flotte napolitaine dans le port de Livourne, de faire pour lui des levées de soldats en Toscane, et de résister à main armée à l'attaque des Français (1). Médicis croyoit en outre pouvoir répondre des républiques de Sienne et de Lucques, qui se trouvoient comme enclavées dans les états florentins, et qui ne pouvoient songer à suivre une ligne séparée de politique. Alphonse avoit également étendu ses négociations du côté de la Romagne. Césène étoit rentrée sous l'autorité immédiate du pontife, qui en répondoit; Faenza, principauté du jeune Astorre Manfredi, étoit alors sous la tutelle des Florentins; Imola et Forli, qui appartenoient à Octavien Riario, sous la tutelle de sa mère, la célèbre Catherine Sforza, s'engagèrent dans la ligue, moyennant un subside promis par Alphonse et les Florentins. Enfin Jean Bentivoglio, seigneur de Bologne, embrassa le même parti sous des conditions semblables (2).

Ainsi toute l'Italie méridionale paroissoit unie par une seule alliance, et ne présentoit plus qu'une seule frontière des bords de l'Adriatique à la mer Tyrrhénienne. La Toscane et le Bolonais étoient les seuls pays par lesquels les armées françaises pussent s'avancer vers Rome et Naples; et Alphonse s'engagea à défendre l'un et l'autre par deux armées qui occuperoient tous les défilés des montagnes, et tous les passages fortifiés des rivières. En même temps, comme il étoit déjà averti que les Français faisoient à Gênes de grands préparatifs maritimes, et comme il se souvenoit que Jean, duc de Calabre, le dernier des princes Angevins, avoit envahi par mer le royaume de Naples, Alphonse donna à don Frédéric, son frère, le commandement d'une flotte de trente-cinq galères, dix-huit grands vaisseaux,

(1) *Fr. Guicciardini.* Lib. I, p. 38.
(2) *Ibid.* p. 38.

1494. et douze bâtimens plus petits, qui dut se rendre à Livourne pour attendre les Français au passage, et leur fermer le trajet de la mer inférieure, s'ils vouloient le tenter (1).

Pour régler de concert avec ses alliés la distribution des forces de terre, Alphonse se rendit le 13 juillet à Vicovaro, près de Tivoli, où il avoit donné rendez-vous au pape Alexandre VI et aux ambassadeurs florentins. On assure que dans ce congrès, Alphonse parla avec beaucoup d'éloquence sur la nécessité de sauver, par les efforts les plus vigoureux, non point son trône, mais l'indépendance de toute l'Italie, l'existence de tous les états, le maintien des lois et des mœurs qui leur étoient propres. Il falloit, disoit-il, ou engager Louis-le-Maure à renoncer à l'alliance française pour rentrer dans les intérêts italiens, ou le forcer à descendre du trône, et à rendre l'autorité à son neveu (2). Pour atteindre ce but, Alphonse offroit sa flotte commandée par son frère don Frédéric, et son armée, composée de cent escadrons de cavalerie pesante, à vingt hommes d'armes par escadron, et de trois mille arbalétriers ou chevau-légers. A la tête de ces troupes, il se proposoit de s'avancer par la Romagne, et de causer une révolution en Lombardie, avant que Louis-le-Maure eût reçu les secours des Français (3).

Mais ces déterminations vigoureuses furent traversées par les intérêts et les passions privées du pape. Celui-ci vouloit profiter des forces rassemblées dans ses états pour se défaire, avant tout, de tous ses ennemis. Il avoit d'abord pressé le siége d'Ostie, pour se délivrer du voisinage du cardinal Julien de La Rovère, qu'il poursuivoit avec la haine la plus ardente. La Rovère, qui savoit bien le sort qui lui étoit destiné s'il tomboit entre les mains de son en-

(1) *Scipione Ammirato*. L. XXVI, p. 199.

(2) *Pauli Jovii Hist. sui tempor.* Lib. I, p. 24. — *Summonte, Stor. di Napoli*. Lib. VI, cap. I, p. 496.

(3) *Fr. Guicciardini*. Lib. I, p. 35.

nemi, s'enfuit enfin d'Ostie le 23 avril à trois heures de nuit, et se fit transporter sur un brigantin, d'abord à Savone, ensuite à Lyon, auprès de Charles VIII (1). Après qu'il se fut échappé, sa forteresse ne fit plus une longue résistance. Alexandre VI vouloit de même employer les troupes napolitaines à écraser les Colonna. Prosper et Fabrice, deux chefs de cette maison illustre, avoient déjà acquis une grande réputation dans les armes, à la solde du roi Ferdinand; mais ils avoient conçu de la jalousie pour les faveurs dont avoit été comblé dernièrement Virginio Orsini, chef d'une maison rivale de la leur. Ils s'étoient secrètement engagés à la solde de la France; et jusqu'à ce que le moment de se déclarer fût venu, ils s'étoient retirés dans leurs fiefs avec le cardinal Ascagne Sforza, et cherchoient à gagner du temps par des négociations trompeuses avec le pape et le roi de Naples (2). 1494.

L'inimitié du pape contre les Colonna força Alphonse à diviser son armée. Il renonça à la conduire lui-même en Romagne, et il en donna le commandement à son fils Ferdinand; mais il en détacha auparavant trente escadrons de cavalerie, qu'il garda sur les confins de l'Abruzze, pour couvrir l'État ecclésiastique et le sien; et une partie de ses chevau-légers, qu'il donna à Virginio Orsini, avec deux cents hommes d'armes du pape, pour se cantonner autour de Rome, et tenir les Colonna dans le devoir. Ferdinand, duc de Calabre, brave prince, âgé de vingt-cinq ans, également cher aux sujets et aux soldats, devoit s'avancer en

(1) *Fr. Guicciardini.* Lib. I, p. 29. — *Barthol. Senaregæ, de Rebus Genuens.* T. XXIV, p. 539. — *Allegr. Allegr., Diari Sanesi.* T. XXIII, p. 829. — *Stefano Infessura, Diario Romano,* p. 1252. C'est par cet événement que se termine le curieux journal d'Infessura, qui, au milieu de beaucoup de contes populaires et de beaucoup de médisances, peint si bien le gouvernement pontifical au quinzième siècle. Muratori l'a imprimé avec quelques suppressions. T. III, P. II, *Rer. Ital.* p. 1105-1252. Eckard l'a donné tout entier.

(2) *Fr. Guicciardini.* Lib. I, p. 36.

1494. Romagne avec soixante-dix escadrons et le reste de la cavalerie légère, réunir à son armée les compagnies de gendarmes qu'avoient promis Riario et Bentivoglio, tenter d'exciter une révolution en Lombardie, et, s'il ne pouvoit y réussir, fermer du moins aux Français, jusqu'à l'hiver, le chemin de la Romagne.

Les Italiens ne supposoient pas qu'on pût faire la guerre pendant l'hiver; et s'ils gagnoient six mois, ils ne doutoient pas que l'attaque des Français, entreprise avec légèreté, ne fût abandonnée de même (1). Jean-Jacques Trivulzio, guelfe milanais, le comte de Pitigliano, de la maison Orsini, et Alphonse d'Avalos, marquis de Pescaire, furent donnés pour conseillers au jeune prince napolitain. Pierre de Médicis promit de se charger de la défense de la Toscane et des défilés des Apennins; mais, avec une imprévoyance inconcevable, il n'y appela point de troupes étrangères.

A l'assemblée de Vicovaro s'étoit trouvé le vieux cardinal Paul Fregoso, archevêque de Gênes, qui avoit joué si long-temps dans cette ville le rôle de chef des factieux. Il offrit son assistance pour chasser de sa patrie les Adorni, ses adversaires, et avec eux les Milanais; il promit qu'avec l'aide d'Hybletto de Fieschi et de sa propre faction, il se rendroit aisément maître de la république, s'il pouvoit se présenter dans les mers de Ligurie, avec la flotte napolitaine, avant que les galères du parti contraire fussent complètement armées, et que la flotte française fût arrivée à Gênes. Son offre fut acceptée; et la flotte de don Frédéric, ayant pris à bord les émigrés génois, avec environ cinq mille fantassins rassemblés dans l'état de Sienne et à Livourne, se dirigea vers la rivière de Levant (2).

(1) *Fr. Guicciardini.* Lib. I, p. 35. — *Pauli Jovii Hist. sui temporis.* L. I, p. 24. — Phil. de Comines. L. VII, ch. V, p. 164.

(2) *Pauli Jovii Hist. sui temporis.* Lib. I, p. 24. —*Franc. Guicciardini.* Lib. I, p. 36. — *Orlando Malavolti.* P. III, L. VI, f. 98.

Mais le cardinal Julien de La Rovère, qui d'Ostie avoit passé à Savone sa patrie, y avoit découvert les intrigues liées par le cardinal Fregoso dans toute la Ligurie; il s'étoit hâté de se rendre à Lyon pour en avertir le roi Charles VIII. Il l'avoit engagé à faire passer deux mille Suisses à Gênes, pour déjouer ces complots : en même temps il avoit employé toute son éloquence et toute l'impétuosité de son ame ardente à presser les préparatifs de guerre contre l'Italie, et à dissiper tous les doutes et toutes les hésitations de Charles VIII, dans l'espoir de hâter ainsi sa propre vengeance (1). 1494.

En effet, Charles VIII, malgré toutes ses menaces, malgré toutes les négociations qui n'avoient eu d'autre but que son expédition d'Italie, étoit encore incertain, et sur la route qu'il lui conviendroit de prendre, et sur l'exécution même de son projet. Cependant, presque déterminé à attaquer le royaume de Naples par mer, il fit passer à Gênes tout l'argent dont il pouvoit disposer; il fit préparer pour lui-même des logemens splendides dans les palais des Spinola et dans ceux des Doria, et il y envoya son grand écuyer, Pierre d'Urfé, pour y faire armer une flotte puissante, qui devoit se réunir à celle qu'on armoit en même temps pour lui à Villefranche et à Marseille (2). La première, qui ne lui rendit ensuite aucun service; parce qu'il abandonna tous ses projets avec autant de légèreté qu'il les avoit formés, fut la plus magnifique qu'on eût jamais vue dans les ports de la république de Gênes. On y comptoit douze grands vaisseaux de transport pour la cavalerie, dans lesquels on pouvoit loger quinze cents chevaux; quatre-vingt-seize transports plus petits pour l'infanterie, dix-sept speronates, vingt-trois vaisseaux du port de cinq

(1) *Barthol. Senaregæ de Rebus Genuens.* T. XXIV, p. 539. — *Franc. Guicciardini.* Lib. I, p. 34.

(2) *Uberti Folietæ Genuens. Hist.* L. XII, p. 663. — *Barth. Senaregæ de Rebus Genuens.* p. 539. — Ph. de Comines. L. VII, ch. V, p. 165.

1494. cent soixante, et vingt-six du port de cinq cent quatre-vingts tonneaux, une grande galéace qui portoit cent chevaux, trente galères armées pour le combat; enfin la galère royale, dont la poupe étoit dorée, et qui étoit couverte tout entière d'un pavillon de soie (1).

Pour commander ce prodigieux armement, Charles VIII envoya à Gènes, avec la flotte française, son cousin, le duc d'Orléans, qui fut depuis Louis XII. Celui-ci fit son entrée dans la ville le jour même où la flotte napolitaine parut en vue des côtes de la Ligurie (2); tandis qu'Antoine de Bessey, baron de Triscastel et bailli de Dijon, qui avoit été chargé des négociations du roi avec les Suisses, auprès desquels il jouissoit d'un grand crédit, amenoit à Gênes les deux mille hommes d'infanterie qu'il avoit levés dans les cantons (3).

Hybletto de Fieschi avoit promis à Paul Fregoso et à don Frédéric d'Aragon que tous ses partisans l'attendroient en armes dans la rivière de Levant; il détermina donc la flotte napolitaine à se présenter devant Porto-Venere, petite ville en face de Lérici, qui commande l'entrée du magnifique golfe de la Spézia. Mais son propre frère, Jean-Louis de Fieschi, qui étoit attaché au parti contraire, s'étoit rendu à la Spézia, et avoit exhorté les habitans de ces parages à demeurer fidèles à la république; et Jean-Jacques Balbi étoit entré dans la ville même de Porto-Venere avec quatre cents fantassins (4). Du côté de terre, cette ville n'étoit défendue que par une misérable enceinte de murailles; quelques corps d'infanterie napolitaine essayèrent de les attaquer, tandis que la flotte, por-

(1) *Barthol. Senaregæ de Rebus Genuens.* T. XXIV, p. 542.

(2) Mémoires de Philippe de Comines. Liv. VII, chap. V, p. 162.

(3) *Fr. Guicciardini.* Lib. I, p. 37. — *Fr. Belcarii Comment. rerum Gallicar.* Lib. V, p. 129.

(4) *Scipione Ammirato.* L. XXVI, p. 199. — *Uberti Folietæ Hist. Genuens.* Lib. XII, p. 664. — *Giustiani Ann. di Genova.* Lib. V, f. 249.

tant une redoutable artillerie, entroit dans la rade, et tentoit d'opérer un débarquement sur la plage même. Mais tous les habitans, et jusqu'aux femmes de Porto-Venere, s'étoient rangés avec les soldats derrière les murs, et repoussoient les assaillans en faisant rouler des pierres sur eux. Quelques rochers à fleur-d'eau avoient été antiquement façonnés en forme de débarcadour sur le port, pour la commodité des matelots; les habitans avoient eu soin de graisser de suif ces pierres polies, qui s'avançoient au milieu d'une mer profonde et agitée. Les Napolitains s'en approchoient dans les chaloupes de leurs vaisseaux; quand ils se croyoient assez près, d'un saut ils s'élançoient tout armés sur le rivage; mais leurs pieds ne pouvoient s'affermir sur la pierre glissante; ils retomboient dans la mer, et leur chute pour eux si fatale, apprêtoit à rire aux défenseurs de Porto-Venere, et relevoit leur courage. Le combat continua sept heures, avec un acharnement égal des deux parts; enfin, à l'approche de la nuit, don Frédéric rappela ses troupes sur ses vaisseaux, et il s'éloigna d'une petite ville devant laquelle avoit commencé le cours de sa mauvaise fortune (1). 1494.

Après cet échec, don Frédéric revint à Livourne pour rafraîchir sa flotte et y embarquer de nouveaux soldats; il en repartit environ un mois après, sur la nouvelle que Charles VIII s'étoit mis en route pour passer les Alpes. Le 4 septembre Frédéric se présenta devant Rapallo, riche bourgade, située à peu près à égale distance entre Porto-Fino et Sestri di Levante. Comme elle n'étoit pas fortifiée, Louis-le-Maure n'y avoit point mis de garnison; et les Napolitains n'éprouvèrent aucune difficulté à s'en emparer. Ils y mirent à terre Hybletto de Fieschi avec trois mille fantassins et les émigrés génois, et ils s'entourèrent

(1) *Pauli Jovii Hist. sui tempor.* Lib. I, p. 25. — *Franc. Guicciardini Hist.* Lib. I, p. 37. — *Barth. Senaregæ de Rebus Genuens.* p. 540. — *Uberti Folietæ Genuens. Hist.* Lib. XII, p. 664.

1494. provisoirement d'une palissade. Celle-ci consistoit seulement en grandes fourches de bois plantées en terre, sur lesquelles reposoient des solives à hauteur d'appui. Il n'en falloit pas davantage pour arrêter la cavalerie, et pour inspirer de la confiance aux hommes qui devoient défendre ces foibles barrières (1).

Mais ni Sforza ni le duc d'Orléans n'avoient l'intention de laisser leurs ennemis se fortifier à Rapallo. Le premier avoit pris à son service les sept frères San-Severini, fils du vieux Robert, qui, dans la génération précédente, avoit eu tant de part aux révolutions de la Lombardie. Sforza avoit trouvé parmi ces frères, ses plus habiles conseillers et ses plus braves généraux. Il en avoit chargé deux, Anton-Marie et Fracassa, de la défense de Gênes : le premier partit aussitôt pour Rapallo par le chemin de terre, avec deux cohortes de vétérans et un escadron de cavalerie, tandis que le duc d'Orléans y conduisoit sa flotte, composée de dix-huit galères et douze gros vaisseaux sur lesquels il avoit fait monter les Suisses. Don Frédéric n'osa point se laisser acculer dans le golfe de Rapallo, par une flotte qui l'emportoit sur la sienne pour l'habileté de la manœuvre, et pour le calibre des canons qu'elle portoit. Il prit le large, et laissa le duc d'Orléans achever sans obstacle son débarquement. Les troupes venues par terre, et celles venues par mer, avoient parcouru à peu près en même temps les vingt milles qui séparent Rapallo de Gènes. Elles étoient arrivées devant la première ville plusieurs heures avant la fin du jour; l'intention de leurs chefs étoit cependant de les faire camper dans une petite plaine à peu de distance de Rapallo, et d'attendre le lendemain pour attaquer. Mais la rivalité entre les soldats vétérans de Sforza et la garde ducale de Gênes ne le permit pas. Les premiers, pour s'assurer le poste d'honneur au combat du lendemain, et pour braver

(1) *Pauli Jovii Hist. sui temp.* Lib. I, p. 26. — *Fr. Guicciardini.* Lib. I, p. 44.

en même temps les ennemis renfermés dans Rapallo, vinrent tracer leurs logemens aussi près qu'ils purent de la ville. La garde ducale, accoutumée à vivre dans une cité opulente, et à se faire remarquer par l'éclat de ses armes, la richesse de ses habits et l'audace de ses propos, ne put souffrir qu'un autre corps d'armée prît le pas sur elle. Elle se mit en marche pour établir ses quartiers dans le court espace qui restoit entre les vétérans de Sforza et Rapallo. Les Napolitains, jugeant à ce mouvement qu'on venoit les attaquer, sortirent au-devant des assaillans (1). 1494.

Le combat s'engagea ainsi, sans que de part ni d'autre les chefs l'eussent ordonné; il fut soutenu avec beaucoup d'acharnement : mais l'émulation entre les nations diverses qui servoient dans l'armée du duc d'Orléans, lui assura enfin l'avantage; d'ailleurs sa flotte, s'approchant jusque tout près du rivage, foudroyoit les Napolitains. C'étoit le premier combat de cette guerre terrible où l'on vit les ultramontains aux prises avec les Italiens. Ils se firent remarquer bien plus par leur férocité que par leur bravoure : non-seulement les Suisses ne firent pas grâce aux prisonniers qui se rendirent à eux; ils tuèrent la plupart de ceux qui s'étoient rendus à leurs alliés. Ils n'épargnèrent pas plus les bourgeois de Rapallo que leurs ennemis; ils les pillèrent sans miséricorde, sans distinction de parti, et ils poussèrent la férocité jusqu'à massacrer cinquante malades dans l'hôpital de la ville. Les Génois ne les virent pas patiemment exposer en vente, à leur retour, les dépouilles de ces malheureux; le peuple soulevé tua une vingtaine de Suisses, et ce ne fut qu'avec une peine infinie que Jean Adorno parvint à l'apaiser (2).

Quelques prisonniers de distinction avoient été conduits à Gênes par l'armée victorieuse, entre autres Fregosino,

(1) *Pauli Jovii Hist. sui temp.* Lib. I, p. 27.

(2) *Barthol. Senaregæ de Rebus Genuens.* T. XXIV, p. 542. — Mémoires de Phil. de Comines. L. VII, chap. VI, p. 168.

1494. fils naturel du cardinal, Julio Orsini et Orlando Fregoso. Hybletto de Fieschi, le principal chef du parti vaincu, s'enfuit avec son fils Rolandino, au travers des montagnes; trois fois de suite il fut dépouillé par des brigands. Les deux premières fois les paysans du voisinage lui rendirent des habits; mais la troisième fois, il se tourna en riant vers son fils, avec cette tranquillité imperturbable qui le caractérisoit : « Allons, mon fils, tenons-nous-en aux habits » de notre premier père, lui dit-il; autrement je vois bien » que cela ne finiroit pas (1). » Don Frédéric, que le vent avoit retenu à distance pendant tout le combat, ne put recueillir qu'un très-petit nombre de fugitifs, avec lesquels il s'en retourna tristement à Livourne (2).

Pendant ce temps, D. Ferdinand s'avançoit par la route de Romagne, avec l'intention de pénétrer dans l'état de Parme, d'appeler les peuples à retourner sous l'autorité de Jean-Galéaz, leur légitime souverain, et à secouer le joug d'un tyran qui vouloit les exposer à toute la furie des ultramontains. Mais Ferdinand n'avoit sous ses ordres immédiats que quatorze cents hommes d'armes, et environ deux mille arbalétriers ou chevau-légers : après même qu'il eut réuni à son armée celle de Guid'Ubaldo, duc d'Urbin, les troupes des Florentins et celles que lui fournirent les petits princes de Romagne, cette armée, d'après les calculs les plus élevés, ne passoit pas deux mille cinq cents cuirassiers et cinq mille fantassins (3). De son côté, Charles VIII, avant de sortir lui-même de ses irrésolutions, avoit fait passer en Italie le sire d'Aubigny de la maison Stuart, et de la branche de Lénox, avec environ deux cents maîtres, ou cavaliers français, et plusieurs bataillons d'infanterie

(1) *Barthol. Senaregæ de Rebus Genuens.* T. XXIV, p. 542.

(2) *Pauli Jovii Hist. sui temp.* Lib. I, p. 28. — *Fr. Guicciardini.* L. I, p. 44. — *Scipione Ammirato.* L. XXVI, p. 199. — *Jacopo Nardi, Stor. Fior.* Lib. I, p. 17. — *Belcarius, Comment. Rer. Gallic.* Lib. V, p. 130.

(3) *Petri Bembi Hist. Venet.* Lib. II, p. 27. — *Scipione Ammirato.* L. XXVI, p. 199. — *Fr. Guicciardini.* Lib. I, p. 35.

suisse, qui, descendus par le Saint-Bernard et le Simplon, s'étoient réunis à Verceil (1). Louis-le-Maure se hâta d'envoyer ces troupes dans les provinces menacées d'une invasion : il leur joignit Francesco San-Severini, comte de Caiazzo, avec environ six cents hommes d'armes, et trois mille fantassins vétérans. Le comte de Caiazzo prit une forte position à Fossa Giliola, sur les frontières du Ferrarais, et observa de là les mouvemens de Ferdinand (2). 1494.

Ce jeune prince avoit eu à la fin de juillet une conférence avec Pierre de Médicis à Città di Castello. Il avoit ensuite traversé le val de l'Amone, et fait de nombreuses levées de soldats dans cette province belliqueuse. Tous les renforts qu'il pouvoit attendre s'étoient réunis à lui; le moment sembloit donc venu d'attaquer l'armée du comte de Caiazzo et du sire d'Aubigny, avant qu'elle eût reçu les renforts de Suisses et de Français qui descendoient chaque jour des Alpes. Mais Alphonse II, en donnant à son fils une armée tout-à-fait disproportionnée avec l'entreprise dont il le chargeoit, l'avoit en même temps laissé dans une dépendance absolue des conseillers dont il l'avoit entouré. Le premier d'entre eux, le comte de Pitigliano, devoit sa réputation militaire, bien plus à la prudence par laquelle il avoit évité des revers, qu'à l'audace qui assure des succès. Il insista, dans le conseil de guerre, pour que l'armée de Ferdinand demeurât sur la défensive : son infanterie, disoit-il, ne pourroit jamais tenir tête aux Suisses, ni son artillerie être comparée, pour la rapidité de la manœuvre, à celle des Français; enfin, sa gendarmerie le cédoit de beaucoup en impétuosité à celle des ultramontains (3). Jean-

(1) Philippe de Comines, Mémoires. Liv. VII, chap. VI, p. 167, et note, p. 482.

(2) *Pauli Jovii Hist. sui temp.* Lib. I, p. 29. — *Franc. Guicciardini.* Lib. I, p. 38. — *Scipione Ammirato.* L. XXVI, p. 200. — *Franc. Belcarii Comment. rer. Gallic.* Lib. V, p. 131. — *Bernardi Oricellarii, de Bello Italico.* p. 26.

(3) *Pauli Jovii Hist. sui temp.* Lib. I, p. 29.

1494. Jacques Trivulzio au contraire, dont le caractère n'étoit pas moins bouillant que celui de Pitigliano étoit réservé, déclaroit qu'il avoit combattu les Suisses à Domo d'Ossola, la gendarmerie et l'artillerie française en France, dans la guerre du bien public, et qu'il n'y avoit rien dans cette armée qui dût étonner des Italiens; qu'il promettoit la victoire, si l'attaque étoit immédiate; qu'il ne répondoit point de la résistance, si l'on attendoit l'arrivée de nouveaux ennemis (1).

Mais déjà la nouvelle des mauvais succès de D. Frédéric avoit jeté plusieurs des alliés dans le découragement et l'irrésolution. Jean Bentivoglio craignoit la vengeance des Français et du duc de Milan, s'il consentoit à une guerre offensive; et le conseil de guerre décida qu'on n'attaqueroit point les ennemis dans leurs retranchemens. Tout ce qu'Alphonse d'Avalos, et Barthélemi d'Alviano, alors élève de Pitigliano, purent obtenir par leurs instances, fut l'envoi de trompettes au comte de Caiazzo, pour le défier à sortir en rase campagne. Celui-ci n'ayant pas voulu renoncer à ses avantages pour livrer bataille, Ferdinand se retira sous les murs de Faenza, derrière un large canal alimenté par les eaux de l'Amone, qui rendoit sa position très-forte; et comme il apprit que Charles VIII avoit passé les Alpes, il résolut d'attendre, sans se mouvoir, les troupes allemandes que son père faisoit enfin, mais trop tard, solder dans la Souabe et l'Autriche.

Charles VIII s'étoit rendu à Lyon avec toute sa cour, pour se rapprocher de l'Italie; et il y avoit passé l'été dans les joutes et les tournois, au milieu desquels il paroissoit oublier tous ses projets de conquêtes. Il avoit dépensé, pour l'armement de sa flotte à Gênes, presque tout l'argent comptant dont il pouvoit disposer. La dame de Beaujeu, le duc de Bourbon et presque tous les grands seigneurs, blâmaient une entreprise lointaine qui ne pou-

(1) *Rosmini Ist. di Gian Jacopo Trivulzio.* L. V, p. 214.

voit rien ajouter à la force réelle du royaume. Briçonnet, qui l'avoit long-temps conseillée, n'osoit plus en prendre sur lui la responsabilité; le sénéchal de Beaucaire, qui la pressoit avec ardeur, avoit été, vers ce même temps, obligé de s'éloigner du roi, parce qu'un de ses domestiques étoit mort avec des symptômes de peste (1). Les courtisans donnoient au roi des conseils contradictoires, selon qu'ils étoient alternativement gagnés par les agens du roi de Naples et par ceux du duc de Milan : Pierre de Médicis avoit même cherché à rendre ce dernier suspect à la cour de France, en cachant un envoyé de Charles VIII dans son cabinet, pendant une conférence confidentielle qu'il eut avec un ambassadeur de Louis-le-Maure (2). Au milieu de ces craintes et de ces contradictions, Charles VIII abandonna plusieurs fois ses projets, que la poursuite des plaisirs le disposoit toujours à oublier : il avoit même donné des contre-ordres à plusieurs seigneurs partis avec leurs troupes; et il les avoit rappelés à la cour, lorsque le cardinal Julien de La Rovère, que sa haine implacable contre Alexandre VI rendoit plus ardent que personne pour l'expédition d'Italie, parla au roi avec une hardiesse qu'aucun autre n'auroit osé se permettre. Charles, dit-il, se couvriroit de honte, s'il renonçoit à des prétentions proclamées dans toute l'Europe; s'il ne retiroit aucun fruit des sacrifices qu'il avoit faits par ses traités avec le roi des Romains et ceux d'Espagne; s'il abandonnoit les alliés et les soldats qui combattoient déjà valeureusement pour lui dans la rivière de Gênes et en Romagne. Charles VIII entraîné par l'impétuosité du cardinal, dont il respectoit la haute dignité, et séduit par les flatteries du sénéchal de Beaucaire, qui de nouveau pouvoit enfin s'approcher librement de lui, partit de Vienne en Dauphiné 1494.

(1) Phil. de Comines, Mémoires. Liv. VII, ch. V, p. 164.

(2) *Fr. Guicciardini*. Lib. I, p. 40.—*Pauli Jovii Hist. sui temp.* Lib. I, p. 22. — *Bernardi Oricellarii de Bello Italico*. p. 2.

1494. le 23 août 1494; il se dirigea par le mont Genèvre, il traversa les Alpes, sans que personne songeât à lui en disputer le passage (1).

L'armée française étoit composée de trois mille six cents hommes d'armes, six mille archers à pied, levés en Bretagne; six mille arbalétriers des provinces du cœur de la France; huit mille fantassins gascons, armés d'arquebuses et d'épées à deux mains; et huit mille Suisses ou Allemands, armés de piques et de hallebardes (2). Un nombre considérable de valets suivoit l'armée, qui fut encore grossie par le contingent de Louis-le-Maure. Lorsqu'elle traversa la Toscane, on y compta soixante mille hommes (3). Parmi ses chefs, on remarquoit le duc d'Orléans, depuis Louis XII, alors commandant de la flotte à Gênes; le duc de Vendôme, le comte de Montpensier, Louis de Ligny, seigneur de Luxembourg, Louis de La Trémouille et plusieurs autres des plus grands seigneurs de France. Le sénéchal de Beaucaire, et le surintendant Briçonnet, évêque de Saint-Malo, confidens du monarque, qu'ils suivoient aussi, avoient plus de crédit auprès de lui que tous les seigneurs de sa cour (4).

Une armée aussi nombreuse auroit eu beaucoup de peine à traverser les Alpes, si elle avoit dû y rencontrer un ennemi; mais le malheur de l'Italie avoit voulu que le Piémont et le Montferrat, qui tous deux étoient gouvernés par des princes absolus, fussent tous deux réduits à cet état de foiblesse et d'incapacité auquel une minorité condamne une monarchie. Charles-Jean-Amé, né le 24 juin 1488, étoit alors duc de Savoie; il n'avoit que neuf

(1) *Franc. Guicciardini.* Lib. I, p. 42. — *Pauli Jovii.* Lib. I, p. 23. — Philippe de Comines, Mémoires. Liv. VII, ch. VI, p. 166.

(2) Mémoires de Louis de La Trémouille. Ch. VIII, p. 145, T. XIV des Mém.

(3) *Jacopo Nardi Hist. Fior.* Lib. I, p. 28.

(4) Mém. de La Trémouille. Ch. VIII, p. 146. — *Fr. Guicciardini* L. I, p. 46. — *Belcarius Comment. Rer. Gallic.* L. V, p. 132.

mois lorsqu'il avoit succédé, le 13 mars 1489, au duc 1494.
Charles, son père. Blanche de Montferrat, sa mère, quoique fort jeune, avoit obtenu la tutelle, par la faveur du peuple de Turin, au préjudice de ses beaux-frères, les comtes de Genève et de Bresse. Blanche avoit bien conclu, le 20 juin 1493, un traité d'alliance avec Ferdinand, roi de Naples; mais elle n'avoit point osé ensuite provoquer l'orage sur ses états : elle fit ouvrir à Charles VIII toutes ses villes et tous ses châteaux, et elle le reçut lui-même à Turin avec la plus grande magnificence (1). Marie, marquise de Montferrat, tutrice de Guillaume-Jean, né le 10 août 1486, suivit la même politique (2).

Ces deux régentes avoient paru aux yeux de Charles VIII, l'une à Turin, l'autre à Casal, ornées de beaucoup de diamans : le jeune roi, qui se trouvoit déjà manquer d'argent, se les fit prêter pour les mettre en gage chez des usuriers, et il se fit donner douze mille ducats sur les uns et autant sur les autres (3). Le 19 septembre, il entra dans Asti, ville dont le duc d'Orléans avoit conservé la souveraineté, comme dot de sa mère, Valentine Visconti. C'est là que Louis Sforza vint le joindre avec sa femme et son beau-père, Hercule d'Este, duc de Ferrare (4). Ces princes connoissoient les penchans de Charles VIII : ils vouloient le captiver par les voluptés; et ils avoient conduit avec eux les dames milanaises dont la vertu passoit pour la moins sévère, et la beauté pour la plus séduisante (5). Plusieurs jours furent donnés aux

(1) Guichenon, Hist. générale de la maison de Savoie. T. II, p. 160-162.

(2) *Benvenuti de Sancto Georgio. Hist. Montis Ferrati.* T. XXIII, p. 756.

(3) Mémoires de Phil. de Comines. L. VII, ch. VI, p. 166. — *Fr. Guicciardini.* Lib. I, p. 41.

(4) *Diario Ferrarese.* T. XXIV, *Rer. Ital.* p. 288. — *Fr. Guicciardini.* Lib. I, p. 45. — *Bernardi Oricellarii de Bello Italico.* p. 34.

(5) *Josephi Ripamontii Hist. urbis Mediolani.* L. VI, p. 654. — *Pauli Jovii Histor.* Lib. I, p. 30.

1494. plaisirs et aux fêtes; mais ces divertissemens furent interrompus par une maladie grave dont le roi fut atteint: aux pustules dont son visage fut couvert, on jugea que c'étoit la petite-vérole. Cependant cette première campagne des Français en Italie fut signalée par l'introduction en Europe d'une maladie plus cruelle encore, à laquelle le roi sembloit s'être exposé plus qu'à toute autre. Il se rétablit en assez peu de temps; et il se dirigea sur Pavie, où il fut reçu avec de grands honneurs (1).

Le malheureux Jean-Galéaz vivoit avec sa femme et ses enfans dans le château de cette ville. Depuis quelque temps, on voyoit sa santé déchoir d'une manière menaçante : les uns prétendoient qu'il l'avoit détruite par l'abus des plaisirs des sens; d'autres soupçonnoient un crime là où ils voyoient un intérêt à le commettre, et ils accusoient Louis-le-Maure de lui avoir fait administrer un poison lent. Les courtisans français ne purent point voir le duc; le roi seul fut admis auprès de lui : ces deux souverains étoient cousins germains et fils de deux sœurs de la maison de Savoie. Cependant Charles VIII, qui ne vouloit en rien déplaire à Louis-le-Maure, ne parla à Jean-Galéaz que de choses générales, et toujours en présence de son oncle (2) : mais, pendant cette conversation, la duchesse Isabelle vint se jeter aux genoux du roi, le suppliant d'épargner Alphonse son père, et son frère Ferdinand. Charles répondit avec embarras qu'il s'étoit désormais trop avancé pour pouvoir reculer; et il se hâta de quitter une ville où il avoit sous les yeux une scène aussi douloureuse, qu'il contribuoit encore à rendre plus pénible. Il reçut de Louis-le-Maure les subsides qui lui avoient

(1) *Pauli Jovii*. Lib. I, p. 30. — *Fr. Guicciardini*. Lib. I, p. 45. — *Scipione Ammirato*. L. XXVI, p. 199. — Roscoë, Vie de Léon X. Ch. III, p. 186. — *Arnoldus Ferronius Burdigal. de Rebus Gall.* Lib. I, p. 4.

(2) Mémoires de Phil. de Comines. Liv. VII, chap. VII, p. 177. — *Fr. Guicciardini*. Lib. I, p. 48. — *Bernardi Oricellarii de Bello Italico*, p. 35.

été promis; son armée tira des arsenaux de Milan les armes et les équipages qui lui manquoient, et il continua sa route par Plaisance (1). 1494.

Louis-le-Maure accompagnoit Charles VIII; mais, ayant reçu à Plaisance ou à Parme la nouvelle que son neveu se mouroit, il retourna en hâte à Milan, pour recueillir sa succession. Jean-Galéaz Sforza expira le 20 octobre (2). Le sénat de Milan, qui étoit composé uniquement des créatures du Maure, lui représenta que, dans les circonstances critiques où se trouvoit l'Italie, un enfant de cinq ans, tel que celui de Jean-Galéaz, ne pouvoit être chargé du gouvernement; que l'état ne pouvoit tomber de minorité en minorité; qu'il avoit besoin d'un souverain qui régnât réellement; qu'enfin, Louis-le-Maure étoit nécessaire à la patrie, et que le sacrifice qu'elle demandoit de lui, étoit de monter sur le trône. Louis parut faire quelque résistance: cependant, dès le lendemain matin, il prit le titre et les décorations de duc de Milan, et il protesta même en secret qu'il les recevoit comme lui appartenant en propre, d'après l'investiture que Maximilien lui avoit donnée (3). Il se hâta ensuite de rejoindre l'armée française, dont il ne pouvoit s'éloigner sans quelque danger (4).

En effet, cette armée avoit été frappée d'un sentiment d'effroi par la mort de Jean-Galéaz : chacun se demandoit avec inquiétude comment le roi pouvoit s'engager dans le fond de l'Italie, sans laisser derrière lui d'autre allié que ce

(1) *Pauli Jovii Hist. sui temp.* Lib. I, p. 30. — *Arnold. Ferronii.* Lib. I, p. 6.

(2) *Ludovici Cavitellii Cremon. Annales.* T. III, *Thesauri antiq. Ital.* p. 1469.

(3) *Franc. Guicciardini.* Lib. I, p. 49. — *Pauli Jovii Hist. sui tempor.* Lib. II, p. 37. — *Josephi Ripamontii. Hist. urbis Mediol.* L. VI, p. 655. — *Petri Bembi Hist. Veneta.* L. II, p. 27. — *Navagiero Storia Venez.* p. 1201; mais il prête les sophismes à Louis, et la résistance au sénat.

(4) *Barth. Senaregæ de Reb. Genuens.* p. 543. Il rejoignit le roi à Villa, à peu de distance de Sarzane.

1494. même duc qui venoit de s'ouvrir le chemin du trône par le poison. Chaque action des Milanais devenoit suspecte aux Français, qu'on avoit sans cesse entretenus de la fourberie italienne, et qui souvent usoient de mauvaise foi pour se mettre en garde contre celle qu'ils croyoient devoir craindre. Le duc d'Orléans, qui prétendoit à tout l'héritage des Sforza, s'efforçoit de persuader à son cousin que l'expédition de Naples seroit plus facile s'il commençoit par conquérir le Milanès (1). Le prince d'Orange, le seigneur de Miolans, Philippe des Cordes et les autres, qui regardoient la marche de l'armée jusqu'à Naples comme trop dangereuse, prirent occasion de cette fermentation pour presser le roi d'y renoncer : mais Charles VIII n'écoutoit que l'obstination qu'il prenoit pour l'amour de la gloire ; et selon qu'il en étoit convenu avec le nouveau duc de Milan, il prit la route qui de Parme débouche dans la Lunigiane, pour entrer en Toscane. Cette route passoit par Fornovo et San-Terenzio, et elle aboutissoit à Pontremoli, ville qui appartenoit alors aux Sforza; elle étoit donc tout entière en pays ami, et toujours à portée de la division qui occupoit Gênes, comme de la flotte française. Aussi convenoit-elle si évidemment aux Français, qu'on ne peut concevoir l'imprévoyance des Napolitains qui l'avoient laissée dégarnie, en portant toutes leurs forces dans la Romagne (2).

Le pape Alexandre VI et Pierre de Médicis avoient pris l'engagement de fermer la Toscane aux Français. Mais si le pape y voulut faire marcher quelques troupes, elles furent arrêtées par la rébellion des Colonna, qui, au moment où ils apprirent l'approche des Français, rejetèrent les offres brillantes que leur avoit faites Alphonse II, se déclarèrent soldats du roi de France, et s'emparèrent d'Ostie, où ils attendoient sans doute la flotte française. Le pape,

(1) *Pauli Jovii Hist. sui temp.* Lib. I, p. 21.

(2) *Bernardi Oricellarii de Bello Italico.* p. 37, editio Florentina in-4°. 1733, sub nomine Londini.

loin de pouvoir envoyer des troupes en Toscane, fut obligé de rappeler celles qu'il avoit en Romagne, pour les envoyer contre les Colonna, sous les ordres de Virginio Orsini (1). 1494.

La république Florentine avoit envoyé des ambassadeurs à celle de Lucques et au duc de Ferrare, pour les engager à ne point accorder le passage par leurs états à ceux qui voudroient envahir la Toscane; elle avoit en même temps nommé des commissaires extraordinaires pour veiller à la sûreté de l'état. Mais Pierre de Médicis n'avoit point voulu qu'on mît des troupes à leur disposition (2). Cependant une armée aussi nombreuse et aussi mal disciplinée que celle des Français, pouvoit bientôt manquer de vivres dans une province montueuse, qui n'en fournit point assez pour ses propres habitans. Il suffisoit, pour la réduire à une grande détresse, de lui disputer le terrain pied à pied, en profitant pour cela des nombreux châteaux-forts qui commandent tous les passages. L'armée descendant de Pontremoli, le long de la Magra, traversa les fiefs du marquis Malespina. Au milieu d'eux étoit située la bourgade de Fivizzano, qui appartenoit aux Florentins. C'étoit le premier pays ennemi dont l'armée se fût approchée. Le marquis de Fosdinovo, n'écoutant qu'une jalousie de voisinage, indiqua aux Français le côté foible des fortifications et les moyens de prendre la forteresse. Elle fut en effet attaquée et emportée d'assaut : tous les soldats et une grande partie des habitans furent massacrés, toutes les maisons furent pillées; et cette première exécution militaire, qui répandit une extrême terreur, fit connoître la différence entre la guerre nouvelle et les guerres sans effusion de sang qu'on avoit soutenues jusqu'alors (3). En même

(1) *Fr. Guicciardini.* L. I, p. 47. — *Pauli Jovii.* L. I, p. 23.

(2) *Scipione Ammirato.* L. XXVI, p. 202.

(3) *Franc. Guicciardini* Lib. I, p. 51. — *Jacopo Nardi Hist. Fior.* Lib. I, p. 17.

1494. temps Gilbert de Montpensier, qui commandoit l'avant-garde française, surprit, le long de la mer, un détachement que Paul Orsini envoyoit à Sarzane pour en renforcer la garnison, et il ne fit de quartier à aucun soldat (1).

Sarzane étoit en quelque sorte la clef de la Lunigiane : on nomme ainsi un rivage resserré entre la mer et les montagnes, qui s'étend des frontières de Gênes jusqu'à Pise, sur une largeur qui ne passe jamais deux lieues. Sarzane étoit une ville assez forte; et sa citadelle, Sarzanello, passoit presque pour imprenable. Si l'armée française avoit laissé cette forteresse derrière elle, elle se seroit trouvée ensuite arrêtée par celle de Pietra-Santa, qui appartenoit également aux Florentins, et qui ferme le chemin dans un endroit où il est plus étroit. Tout le pays pouvoit être défendu de mille en mille. Il ne produit que de l'huile; et il est si dépourvu de blé, qu'il tire la moitié de ses vivres, à dos de mulet, de Lombardie : il est si malsain au commencement de l'automne, qu'une armée entière y seroit détruite en peu de semaines par la fièvre. Les capitaines français montroient donc quelque inquiétude en s'y engageant; mais la pusillanimité de Pierre de Médicis se hâta de la dissiper.

L'entrée des Français en Toscane, en répandant à Florence une terreur extrême, fit éclater en même temps contre Pierre de Médicis le mécontentement qu'on avoit longtemps comprimé. Les Florentins étoient attachés de tout temps à la maison de France; ils la regardoient comme protectrice du parti guelfe et de la liberté : ils murmuroient hautement de ce que le chef de l'état les avoit engagés dans une guerre contraire à leurs intérêts, et les exposoit les premiers à tous les dangers d'une querelle qui leur étoit étrangère. Les ambassadeurs florentins avoient été renvoyés de la cour de France; tous les associés, tous les commis des

(1) *Pauli Jovii Hist. sui temp.* Lib. I, p. 31. — *Barthol. Senaregæ de Reb. Genuens.* p. 544. — *Belcarii Rer. Gallic.* L. V, p. 137.

maisons de commerce des Médicis avoient été chassés de tout 1494.
le royaume : mais cette rigueur n'avoit point été étendue aux autres Florentins, comme pour leur faire sentir que la France savoit distinguer entre eux et l'usurpateur de leur liberté (1). On savoit que Laurent et Jean de Médicis, ces cousins de Pierre qu'il avoit maltraités quelques mois auparavant, et qu'il avoit ensuite exilés à leur maison de campagne, s'étoient rendus auprès de Charles VIII, et qu'ils le sollicitoient de renverser un gouvernement odieux à la masse des citoyens (2). Le pouvoir de ce chef vaniteux, qui n'avoit point voulu reconnoître de limites, se trouvoit tout-à-coup ne plus reposer que sur une opinion chancelante.

Pierre de Médicis, effrayé de la fermentation intérieure, dont il voyoit de toutes parts éclater les marques; effrayé de la guerre étrangère, qu'il ne se trouvoit point en mesure de soutenir, résolut de céder à l'orage, de faire sa paix avec les Français, et d'imiter la conduite que son père avoit tenue avec Ferdinand, conduite qu'il avoit si souvent entendu louer. Il ignoroit que pour imiter un grand homme, il faut avoir son talent pour juger des circonstances, et son caractère pour braver les dangers. Pierre de Médicis fit nommer par la république une nombreuse ambassade, dont il faisoit partie, avec commission de se rendre auprès du roi de France, et de chercher à l'apaiser. Mais averti en chemin qu'un corps de trois cents hommes, que la république envoyoit à Sarzane, avoit été surpris et mis en pièces, il n'osa point s'avancer, sans sauf-conduit, au-delà de Piétra-Santa. Quelques seigneurs de la cour, entre autres Briçonnet et de Piennes, vinrent l'y chercher et le conduisirent devant le roi, le jour

(1) *Scipione Ammir.* L. XXVI, p. 198. — *Fr. Guicciardini.* L. I, p. 32.

(2) *Scipione Ammirato.* Lib. XXVI, p. 196. — *Fr. Guicciardini.* Lib. I, p. 32.— *Pauli Jovii Hist.* Lib. I, p. 32. — *Jacobo Nardi Hist. Fior.* Lib. I, p. 16.

1494. même où l'on commençoit l'attaque de Sarzanello (1).

Pierre, pour justifier la conduite qu'il avoit tenue, en refusant au roi le passage par la Toscane, rappela son traité avec Ferdinand, conclu du consentement de Louis XI lui-même; il ajouta que, jusqu'au moment où les armées françaises avoient pénétré en Italie, il n'auroit pu s'écarter de ce traité sans s'exposer à toute la vengeance des Aragonais; mais, puisque désormais il ne couroit plus le même danger, il étoit prêt à montrer tout son dévouement à la maison de France (2). Le roi, en réponse à ce discours, lui demanda que les portes de Sarzane lui fussent ouvertes. Pierre y consentit immédiatement; et, sans même consulter ses compagnons d'ambassade, il donna des ordres pour que Sarzane et Sarzanello fussent livrés au roi. Celui-ci, étonné de cette facilité, demanda aussitôt que Pietra-Santa, Librafratta, Pise et Livourne lui fussent également livrées. En faisant cette demande, les Français ne s'attendoient nullement à obtenir ces places, du moins sans donner de grandes sûretés pour leur restitution après le passage de l'armée; mais Pierre n'en demanda aucune : il convint verbalement que le roi s'obligeroit à restituer les forteresses de Toscane, quand il auroit achevé la conquête du royaume de Naples; que les Florentins lui prêteroient deux cent mille florins; qu'ils seroient reçus à cette condition sous la protection du roi, et que le traité de paix entre eux et lui seroit rédigé à Florence. Sur cette simple convention verbale, il fit ouvrir aux Français toutes les forteresses de l'état de Pise, non sans exciter le ressentiment de ses compagnons d'ambassade, qui, n'étant arrivés qu'après lui, croyoient faire beaucoup pour le roi, en lui offrant un libre passage au travers de leur état (3).

(1) *Franc. Guicciardini Hist.* Lib. I, p. 52. — *Scipione Ammirato.* L. XXVI, p. 203.—Philippe de Comines, Mémoires. L. VII, c. IX, p. 185.

(2) *Bernardi Oricellarii de Bello Italico comment.* p. 39.

(3) *Fr. Guicciardini, Ist.* Lib. I, p. 53. — *Pauli Jovii Hist. sui temp.*

Les Florentins, en recevant la nouvelle de la convention 1494.
de Sarzane, furent plus irrités encore que leurs ambassadeurs. Depuis long-temps ils accusoient Pierre de Médicis de se conduire comme seigneur, et non plus comme premier citoyen de sa patrie; de prendre des airs de maître que n'avoient jamais affectés Laurent son père, ou Cosme son aïeul; de négliger entièrement de se rendre aux conseils ou de siéger avec ses collègues, lorsqu'il étoit revêtu de quelque magistrature (1). Mais on ne l'avoit point encore vu fouler aussi complètement à ses pieds les lois de la république, ou prendre sur lui une autorité qu'on n'avoit jamais songé à lui déléguer. C'étoit lui, disoit-on, qui avoit précipité sa patrie dans une guerre contraire à tous ses intérêts, et lui encore qui, pour l'en tirer, sacrifioit les conquêtes de plusieurs générations. Le parti de la liberté, qui s'étoit successivement grossi de tous ceux que Pierre avoit rebutés par son insolence, et qui avoit été tout récemment ranimé par les prédications de Savonarole, tiroit parti de ces événemens pour montrer combien il est dangereux de donner un chef à une ville libre : sous sa domination, un état perd bientôt la vigueur de ses armées, la prudence de ses conseils, et enfin ses meilleures provinces ou son indépendance. Mettons du moins, disoient les Florentins, nos calamités à profit; et puisque l'armée française doit traverser nos murs, qu'elle serve au renversement de la tyrannie (2).

Pendant que l'armée française se dirigeoit vers Lucques et vers Pise, Pierre de Médicis, averti de la fermentation de Florence, se hâtoit d'y revenir, espérant encore conte-

Lib. I, p. 31. — *Scipione Ammirato*. Lib. XXVI, p. 203. — *Jacopo Nardi Ist. Fior.* Lib. I, p. 18. — Phil. de Comines, Mém. Lib. VII, ch. IX, p. 185. — *Arnold. Ferronii*. Lib. I, p. 6.

(1) *Pauli Jovii Hist.* Liv. I, p. 31. — *Jacopo Nardi*. Liv. I, p. 15. — Phil. de Comines. Liv. VII, chap. VI, p. 171.

(2) *Fr. Guicciardini*. Lib. I, p. 54.

1494. nir la ville dans l'obéissance. Il y arriva le 8 novembre; et après avoir pris dans la soirée conseil de ses amis, qu'il trouva ou découragés, ou aliénés de lui, il résolut de se rendre le lendemain au palais, auprès de la seigneurie. Ce palais étoit fermé, et l'on avoit mis des gardes à la porte, comme on le faisoit toujours dans les temps de tumulte. La seigneurie résolut de ne point recevoir la visite de Pierre de Médicis; elle lui envoya Jacob de Nerli, gonfalonier de compagnie, pour le lui signifier, tandis que Lucas Corsini, l'un des prieurs, s'arrêta à la porte pour lui en disputer le passage, si cela devenoit nécessaire (1).

Pierre de Médicis ne mit point leur constance à l'épreuve: étonné d'une résistance qu'il n'avoit jamais connue, il ne recourut ni aux prières ni aux menaces; il se retira chez lui, pour appeler à son aide Paul Orsini, son beau-frère, avec les gendarmes qu'il commandoit : mais le message qu'il lui envoyoit ayant été surpris, les citoyens s'armèrent et se rassemblèrent sur la place du palais, pour être prêts à exécuter les ordres de la seigneurie. Cependant le cardinal Jean de Médicis avoit parcouru quelques rues, suivi de serviteurs de sa maison, auxquels il faisoit répéter le cri d'armes de sa famille, *Palle! palle!* mais ce cri, autrefois si cher à la populace, n'avoit rassemblé aucun de ses partisans. Le cardinal n'avoit pu passer au-delà du milieu de la rue des Calzaioli; de toutes parts on entendoit des cris menaçans pour les Médicis. Pierre et son frère Julien, déjà entourés des soldats que leur avoit amenés Paul Orsini, se retirèrent vers la porte San-Gallo, et essayèrent encore, en jetant de l'argent au peuple, d'engager les artisans qui habitaient ce quartier, à prendre les armes pour eux. On ne leur répondit que par des me-

(1) *Scipione Ammirato.* Lib. XXVI, p. 204. — *Jac. Nardi.* L. I, p. 21. — *Pauli Jovii Hist.* L. I, p. 32. — *Fr. Guicciardini.* L. I, p. 55. — Mémoires de Phil. de Comines. Liv. VII, chap. X, p. 191. — *Belcarii Comment. Rer. Gallic.* Lib. V, p. 138.

naces ; et lorsqu'ils entendirent sonner le tocsin, ils sortirent de la ville, dont on referma les portes après eux. Le cardinal Jean de Médicis, s'étant déguisé en moine franciscain, se déroba de son côté au tumulte, et rejoignit ses deux frères dans les Apennins (1). 1494.

Pierre de Médicis avoit pris inconsidérément la route de Bologne, au lieu de s'adresser au roi de France, auprès duquel il auroit probablement trouvé protection. Les soldats de Paul Orsini, qui le suivoient, attaqués par les paysans se débandèrent presque tous; et Paul Orsini jugea lui-même que pour la sûreté de son beau-frère, il valoit mieux encore se séparer. Les Médicis arrivèrent cependant à Bologne sans nouvel accident. Mais lorsque Pierre se présenta à Jean Bentivoglio, son allié et son ami, celui-ci, étonné de voir un homme qui occupoit le même rang que lui, renversé si facilement, lui dit : « Si jamais on » vous raconte que Jean Bentivoglio a été chassé de Bolo- » gne comme vous l'êtes aujourd'hui de Florence, ne le » croyez pas; mais assurez plutôt qu'il s'est fait tailler en » pièces par ses ennemis, avant de leur céder (2). » Jean Bentivoglio ne savoit pas qu'il ne dépend souvent ni du prince, ni du général d'armée, de trouver la mort qu'il cherche; qu'après l'avoir bravée long-temps, s'il survit malgré lui à sa défaite, le désir de la conservation renaît dans le cœur du plus vaillant; et qu'il s'y joint la secrète espérance que, puisque la fortune s'est chargée seule de son salut, elle le réserve encore à des jours meilleurs. Son expérience le lui apprit : le moment du revers arriva aussi pour Bentivoglio; et malgré sa résolution, il ne mourut point, mais il traîna ses jours dans l'exil.

(1) *Istorie di Giov. Cambi. Deliz. Erud.* T. XXI, p. 78. —*Diari Sanesi d'Allegretto Allegretti.* T. XXIII, p. 833. — *Bernardi Oricellarii de Bello Ital.* p. 41.

(2) *Jacopo Nardi Ist. Fior.* Lib. I, p. 22. — *Fr. Guicciardini Hist.* Lib. I, p. 55.

1494. La populace de Florence pilla les maisons du chancelier et du provéditeur du mont-de-piété, qui dès long-temps étoient accusés d'avoir inventé les gabelles nouvelles, et les diverses extorsions par lesquelles on avoit augmenté les impôts. Elle pilla encore les jardins de Saint-Marc, et la maison du cardinal Jean à Saint-Antoine. Des gardes placées au grand palais des Médicis, *in via larga*, pour le réserver au logement du roi de France, le sauvèrent du pillage dans ce premier moment. Mais les Français qui y furent logés s'emparèrent sans pudeur de tout ce qui tenta leur cupidité; et après leur départ le reste de l'ameublement fut vendu par autorité de justice. Ainsi furent dispersées ces magnifiques collections de tableaux, de statues, de pierres gravées, de livres, que Cosme et Laurent avoient recueillis, par tant de diligence, dans tous les lieux où s'étendoit leur commerce (1).

La seigneurie, après la fuite des Médicis, rendit un décret pour les déclarer rebelles, confisquer leurs biens, et promettre une récompense de cinq mille ducats à quiconque les arrêteroit, et de deux mille à quiconque apporteroit leur tête. Toutes les familles exilées ou privées des honneurs publics, pendant les soixante ans qu'avoit duré l'autorité des Médicis, furent rétablies dans leurs droits : les tableaux qui rappeloient ou les condamnations de 1434, ou celles de 1478 pour la conjuration des Pazzi, furent effacés; et les deux Médicis, fils de Pierre-François, rentrés dans leur patrie au moment où leurs cousins en sortoient, ne voulant rien avoir de commun avec une famille qui avoit affecté la tyrannie, firent effacer les six globes de leurs armes, pour y substituer la croix d'argent en champ de gueules des Guelfes, et changèrent leur nom de Médicis en celui de *Popolani* (2).

(1) Philippe de Comines. L. VII, ch. XI, p. 196. — *B. Oricellarii*. p. 42, 52.

(2) *Jacopo Nardi Ist. Fior.* L. I, p. 23. — *Pauli Jovii Hist.* Lib. I,

Cependant le nouveau gouvernement se hâta d'envoyer 1494.
des ambassadeurs au roi de France, pour rejeter, sur celui qui l'avoit précédé, la faute d'une indemnité si contraire aux intérêts de la république, et pour donner une forme plus authentique au traité conclu si étourdiment par Médicis. Il fit choix de Pierre Capponi, qui déjà, dans son ambassade à Lyon, avoit fait connoître combien les Florentins étoient impatiens du joug qu'ils portoient (1); de Tanai de Nerli, Pandolfo Ruccellai, Giovani Cavalcanti, et du père Girolamo Savonarola, que l'on chargea de porter la parole au nom de tous. Celui-ci, regardé par les Florentins comme doué du pouvoir des miracles et des prophéties, leur sembloit un avocat céleste que la Providence leur envoyoit pour les défendre.

Les ambassadeurs florentins se rendirent à Lucques où étoit le roi; mais ils ne purent y obtenir audience, et ils furent obligés de le suivre à Pise. Là, le père Savonarole s'adressa au monarque victorieux, avec ce ton d'autorité qu'il étoit accoutumé à prendre vis-à-vis de son auditoire. Ce n'étoit point le député d'une république qui parloit à un roi, c'étoit l'envoyé de Dieu, celui qui avoit prophétisé la venue des Français, qui en avoit long-temps menacé les peuples comme d'un fléau céleste, et qui s'adressoit à présent à celui que la main divine avoit conduit, pour lui indiquer comment il devoit terminer l'ouvrage dont la Providence l'avoit chargé.

« Viens, lui dit-il, viens donc avec confiance, viens » joyeux et triomphant; car celui qui t'envoie est celui » même qui, pour notre salut, triompha sur le bois de la » croix. Cependant, écoute mes paroles, ô roi très-chré- » tien! et grave-les dans ton cœur. Le serviteur de Dieu, » auquel ces choses ont été révélées de la part de Dieu...... » t'avertit toi, qui as été envoyé par sa Majesté divine,

p. 33.—*Scipione Ammirato.* L. XXVI, p. 204.—*Ist. di Giov. Cambi.* p. 79.

(1) Mémoires de Phil. de Comines. Liv. VII, chap. VI, p. 172.

1494. » qu'à son exemple tu aies à faire miséricorde en tous » lieux, mais surtout dans sa ville de Florence, dans laquelle, bien qu'il y ait beaucoup de péchés, il conserve » aussi beaucoup de serviteurs fidèles, soit dans le siècle, » soit dans la religion. A cause d'eux tu dois épargner la » ville, pour qu'ils prient pour toi, et qu'ils te secondent » dans tes expéditions. Le serviteur inutile qui te parle, » t'avertit encore au nom de Dieu, et t'exhorte à défendre de tout ton pouvoir, l'innocence, les veuves, les » pupilles, les malheureux, et surtout la pudeur des épouses du Christ qui sont dans les monastères, pour que tu » ne sois point cause de la multiplication des péchés; car » par eux s'affoibliroit la grande puissance que Dieu t'a » donnée. Enfin, pour la troisième fois, le serviteur de » Dieu t'exhorte au nom de Dieu à pardonner les offenses. » Si tu te crois offensé par le peuple florentin, ou par aucun autre peuple, pardonne-leur; car ils ont péché par » ignorance, ne sachant pas que tu étois l'envoyé de Dieu. » Rappelle-toi ton Sauveur, qui, suspendu sur la croix, » pardonna à ses meurtriers. Si tu fais toutes ces choses, » ô roi! Dieu étendra ton royaume temporel; il te donnera en tous lieux la victoire, et finalement, il t'admettra dans son royaume éternel des cieux (1). »

La réputation de Savonarole étoit à peine parvenue jusqu'aux oreilles du roi de France: il ne vit en lui qu'un bon religieux; son discours lui parut un sermon chrétien, et, sans vouloir entrer en matière, il promit qu'à son arrivée à Florence il arrangeroit toute chose à la satisfaction du peuple (2). Cependant il avoit déjà porté atteinte au traité conclu avec Pierre de Médicis, et par une démarche inconsidérée, il s'étoit jeté dans des embarras dont il ne put plus se tirer avec honneur.

(1) *Vita del P. Savonarola*. L. II, §. 6, p. 68, *dal compendio stampato delle sue rivelazioni.*

(2) *Jacopo Nardi Ist. Fior.* Lib. I, p. 23.

Il y avoit déjà quatre-vingt-sept ans que la ville de Pise étoit tombée sous la domination des Florentins (1). Les Pisans auroient pu s'attendre à ce que, dans les premières années de leur servitude, le vainqueur leur fît éprouver un ressentiment qui duroit encore, et une défiance qu'entretenoit le souvenir d'offenses récentes. Mais, d'autre part, ils devoient espérer du temps la fusion des deux états en un seul, puisque la prospérité du pays conquis étoit nécessaire à celle du vainqueur. Cependant tout le contraire étoit arrivé : dans les années qui suivirent immédiatement la conquête, l'administration florentine fut plus équitable qu'elle ne le devint dans la suite. Le premier commissaire florentin envoyé à Pise, Gino Capponi, étoit un homme juste et modéré, et il avoit cherché à ramener les esprits. Lorsque deux ans après, les Florentins offrirent Pise à l'Église pour y rassembler le concile qui devoit terminer le schisme, ils eurent en vue de procurer des avantages pécuniaires à cette ville, et d'y rappeler ainsi les citoyens qui émigroient. C'étoit par la douceur que Pistoia avoit été attachée pour jamais au sort de la république florentine ; et les Albizzi avoient assez de prudence pour profiter de cet exemple domestique. Mais la révolution de 1434, qui diminua la liberté de Florence, diminua aussi la libéralité de sa conduite à l'égard des peuples sujets. Les droits politiques du peuple vainqueur étoient réduits à si peu de chose, qu'en se comparant aux vaincus, il n'auroit plus vu aucun avantage dans sa condition, si ceux-ci n'avoient été privés de ces droits civils eux-mêmes, qui ne devroient jamais être enfreints. La politique florentine à l'égard des villes sujettes fut réduite à un adage qui justifioit les magistrats de leurs fautes en les changeant en maximes d'état. *Il faut tenir*, disoient-ils, *Pistoia dans la sujétion par ses factions, et Pise par ses forteresses* (2). Les Florentins bâ- 1494.

(1) Depuis le 9 octobre 1406.

(2) *Macchiavelli de' Discorsi sopra Tito Livio.* Lib. II, c. 24 et 25, Tom. V, p. 374.

1491. tirent en effet deux citadelles à Pise, qui paroissoient commander la ville; et comptant sur cette chaîne mal assurée, ils abusèrent cruellement de leur pouvoir. A des impôts onéreux ils joignirent des exactions privées, et les voleries de tous les agens du gouvernement; ils exclurent les Pisans de tout emploi, de toute fonction publique, même de celles qui par les lois étoient réservées aux étrangers; ils les offensèrent sans cesse par l'expression du mépris, de la haine ou de la dérision. Étonnés cependant de trouver dans les esprits une résistance proportionnée à cette violence, et voulant dompter ce qu'ils appeloient l'orgueil des Pisans, ils résolurent, pour les appauvrir, d'attaquer en même temps leur agriculture et leur commerce.

Tout le Delta de l'Arno, exposé aux inondations, et n'ayant point vers la mer un écoulement facile, avoit été cependant préservé des eaux stagnantes, et rendu au labourage et à la salubrité, par l'industrie et la constante attention de la république pisane, pour maintenir tous les canaux qui coupent la plaine. Ces canaux furent abandonnés par les Florentins (1). Bientôt des eaux croupissantes infectèrent les campagnes par leurs exhalaisons; les maladies détruisirent la population, et rendirent au désert les champs que l'industrie humaine lui avoit arrachés. La ville fut à son tour dépeuplée par les fièvres maremmanes; enfin les édifices et les palais somptueux qui l'avoient rendue superbe entre les villes d'Italie, éprouvèrent eux-mêmes l'influence délétère de l'humidité et de la pourriture.

D'autre part, Pise, qui s'étoit élevée par le commerce, qui avoit couvert la Méditerranée de ses flottes, et introduit des premières en Occident les arts des Orientaux, par ses communications journalières avec Constantinople, la

(1) Les plaintes des Pisans à cet égard semblent démenties par l'institution de l'*Uffizio de' fossi*, magistrature sanitaire chargée du soin des canaux, qui date à Pise de l'année 1477. Peut-être trouvoit-on déjà alors que le mal causé aux Pisans par une basse jalousie, étoit ressenti également par tout l'état.

Syrie et l'Afrique, se trouvoit soumise à l'administration 1494.
jalouse d'un gouvernement de marchands, qui croyoient s'enrichir de toutes les branches de commerce qu'ils lui ôtoient. Des lois interdirent aux Pisans les manufactures de soie et celles de laine : le commerce en gros fut aussi réservé, comme un privilége, aux seuls Florentins ; et la ville fut ainsi réduite à un état de misère et de dépopulation qui faisoit la honte de ses maîtres (1).

Mais dans cet état d'abaissement, l'orgueil du nom pisan, et l'ancien amour de la liberté, n'avoient point été abandonnés par les généreux descendans des citoyens de Pise. Les gentilshommes, comme le peuple, étoient animés d'un même sentiment ; tous étoient prêts à sacrifier pour la li-

(1) *Uberti Folietæ Genuens. histor.* L. XII, p. 667. — *Fr. Guicciardini. Istor.* Lib. II, p. 74.

Il faut considérer comme une conséquence de cette désolation à laquelle Pise avoit été réduite, le silence de ses historiens, non-seulement pendant sa longue servitude, mais même pendant la lutte soutenue avec tant de générosité et de constance, contre les Florentins, après avoir secoué leur joug. Dans la collection de Muratori, on ne trouve aucun historien pisan après le milieu du quatorzième siècle. Paolo Tronci, et celui que nous avons cité sous le nom de Marangoni, qui sont imprimés séparément, terminent tous deux leur récit à l'année 1406, quoique leurs auteurs aient vécu dans le dix-septième siècle. La maison Roncioni, à Pise, conserve dans ses riches archives, parmi un très-grand nombre de diplômes curieux, une chronique de Pise, écrite par un chanoine Raphaël Roncioni, et dédiée au grand-duc Ferdinand II. Mais le soulèvement de 1494 occupe à peine quelques lignes de la dernière page de cette chronique. A la chancellerie de la communauté on en conserve une autre, également manuscrite, et qui y fut déposée par l'auteur Jacopo Arrosti, le 26 avril 1655 : la dernière guerre de Pise y est traitée avec quelque détail ; mais c'est uniquement d'après Guicciardini, Giovio, Nardi, et les historiens florentins : il n'y a ni un fait nouveau, ni l'indication d'aucun mouvement d'origine pisane. Dans les mêmes archives enfin, on conserve les registres des seigneurs Anziani, de Pise ; ceux de chaque année forment un volume. On y trouveroit sans doute, au milieu de beaucoup d'inutilités ou d'affaires privées, quelques renseignemens curieux pour l'histoire particulière de Pise ; mais comme presque chaque séance est écrite d'un caractère différent, et avec beaucoup d'abréviations, il faudroit un long travail pour apprendre à les lire, et un travail bien plus long encore pour les dépouiller.

1494. berté une vie et des richesses qu'ils estimoient être à peine à eux, puisque la volonté arbitraire de leurs maîtres pouvoit les leur enlever d'une heure à l'autre. A l'approche de Charles VIII, leurs espérances furent renouvelées avec artifice par Louis-le-Maure, qui se souvenoit que Jean-Galéaz Visconti, premier duc de Milan, avoit possédé Pise, et qui espéroit joindre cette ville à ses états, en se faisant rendre Sarzane et Pietra Santa, villes qui avoient appartenu aux Génois. Il n'avoit pas suivi le roi plus loin que Sarzane; mais Galéaz de San-Severino, l'un de ses capitaines les plus affidés, le remplaçoit à l'armée, et il aida les Pisans, dans le moment le plus critique, de ses conseils et de tout son crédit à la cour (1).

Entre les gentilshommes pisans, Simon Orlandi s'étoit fait remarquer par sa haine contre les Florentins : c'étoit chez lui, c'étoit par son activité que tous ceux qui avoient été personnellement offensés se réunissoient pour aviser aux moyens de se venger et de délivrer leur patrie. Comme il parloit avec facilité la langue française, ses concitoyens le choisirent pour invoquer la faveur du roi, et le supplier de dérober Pise à un joug insupportable (2). Ses amis l'embrassèrent cependant, et lui dirent un adieu qui pouvoit être le dernier, au moment où, se dévouant pour sa patrie, il se signaloit à toute la vengeance des Florentins. Il se rendit au palais des Médicis où logeoit Charles VIII; et, embrassant ses genoux, il fit un tableau frappant de l'ancienne grandeur des Pisans, de l'effroyable détresse à laquelle ils étoient réduits, et de la tyrannie cruelle qui les avoit ainsi accablés. Il se livra, en parlant des Florentins, à toute la violence de son ressentiment; et il fit frémir le roi et toute sa cour par le récit des injustices qu'il disoit avoir éprouvées. Il rappela à Charles VIII qu'il s'étoit an-

(1) *Guicciardini.* Lib. I, p. 56. — Mémoires de Phil. de Comines. Liv. VII, ch. IX, p. 187. — *Fr. Belcarii Comment.* L. V, p. 139.

(2) *Pauli Jovii Hist. sui temp.* Lib. I, p. 34.

noncé à l'Italie, comme venant la délivrer de toutes les tyrannies sous lesquelles elle gémissoit. La première occasion de mettre à exécution ses promesses, se présentoit pour lui à Pise. S'il vouloit persuader les peuples de sa sincérité il devoit se hâter de rendre la liberté aux Pisans. Ce mot de liberté, le seul que les Pisans qui avoient suivi Orlandi, pussent comprendre de tout son discours, fut répété par eux avec acclamation. Tous les gentilshommes de Charles, entraînés par l'éloquence d'Orlandi, joignirent leurs supplications aux siennes; et le roi, sans réfléchir davantage, sans songer qu'il disposoit d'une chose qui n'étoit point à lui, répondit qu'il vouloit tout ce qui étoit juste, et qu'il seroit content de voir les Pisans recouvrer leur liberté (1). 1494.

Aussitôt que la réponse de Charles fut connue, le cri de vive la France, et vive la liberté, retentit dans toutes les rues; les soldats florentins, les douaniers, les percepteurs de contributions, furent poursuivis, et forcés de s'enfuir de la ville : les lions de marbre que le peuple désignoit par le nom de *Marzocchi*, et qui étoient élevés sur les portes et sur les édifices publics, en signe de l'autorité du parti Guelfe et de la république florentine, furent renversés et jetés dans l'Arno; et dix citoyens réunis pour former une seigneurie, furent chargés de l'administration de la république renaissante (2). Par une étrange rencontre, c'étoit le 9 novembre, jour même où les Florentins avoient recouvré leur liberté en chassant les Médicis, que les Pisans recouvrèrent aussi la leur, en chassant la garnison florentine.

Cependant Charles VIII sembloit hésiter à se croire lié

(1) *Pauli Jovii Histor.* Lib. I, p. 34. — *Arnoldi Ferronii.* L. I, p. 7.

(2) *Pauli Jovii Hist.* Lib. I, p. 35. — *Fr. Guicciardini.* L. I, p. 56. — Mémoires de Phil. de Comines. L. VII, ch. IX, p. 189. — *Scipione Ammirato.* L. XXVI, p. 204. — *Jacopo Nardi, Ist. Fior.* Lib. I, p. 18. — *Allegretto Allegretti, Diar. Sanesi.* p. 833.

1494. envers la république florentine par le traité qu'avoit négocié Pierre de Médicis. La ville de l'Occident la plus célèbre pour le commerce et les richesses tentoit la cupidité de son armée ; il auroit saisi avec joie une occasion de renouveler les hostilités. Après avoir établi une garnison française dans la forteresse neuve de Pise, et avoir livré la vieille aux Pisans, il s'approchoït de Florence avec son armée, sans donner de réponse aux ambassadeurs de la république, et sans même vouloir prendre de détermination, jusqu'à ce qu'il fût informé des progrès de l'armée que commandoit d'Aubigny en Romagne, et des résolutions de Ferdinand qui lui étoit opposé (1).

Don Ferdinand avoit montré du talent militaire dans le choix des positions par lesquelles il avoit arrêté les progrès de d'Aubigny. Mais au moment où les Colonne avoient pris les armes autour de Rome, il avoit été obligé d'affoiblir son armée, pour envoyer à son père les renforts que celui-ci demandoit. Alphonse avoit joint ses troupes et celles que lui renvoyoit son fils à celles du pape : il avoit attaqué les Colonne avec vigueur, quoique sans succès. Cependant Ferdinand ne s'étoit plus trouvé assez de forces pour tenir tête à d'Aubigny. Il n'avoit pu empêcher celui-ci de prendre le château de Mordano, dans le comté d'Imola, dont tous les habitans furent passés au fil de l'épée (2). Cette cruelle exécution militaire glaça de terreur les petits princes de Romagne, que Ferdinand n'avoit plus la force de protéger ; Catherine Sforza, la première, traita séparément avec d'Aubigny, et lui ouvrit les états de son fils. En même temps on apprit en Romagne que Pierre de Médicis avoit livré à Charles VIII les forteresses de Toscane : dès-lors la position du prince aragonais n'étoit plus tenable ; il fit sa

(1) *Scipione Ammir.* L. XXVI, p. 203. — *Pauli Jovii. Hist. sui temp.* L. II, p. 36.

(2) *Pauli Jovii Hist.* Lib. II, p. 36. — *Fr. Guicciardini.* Lib. I, p. 54. — *Jacopo Nardi.* Lib. I, p. 19.

retraite sur Rome, et son oncle don Frédéric ramena sa flotte dans les ports du royaume de Naples (1). 1494.

Charles VIII apprenant la retraite de don Ferdinand, donna ordre à d'Aubigny de venir le joindre devant Florence, avec sa gendarmerie française, ses Suisses, et trois cents chevau-légers du comte de Caiazzo, tandis qu'il licencieroit les hommes d'armes italiens à sa solde, aussi bien que ceux du duc de Milan. Charles VIII s'arrêta ensuite à la *villa* Pandolfini, près de Signa, à huit milles de Florence, pour donner à d'Aubigny le temps d'arriver, et faire son entrée d'une manière plus imposante (2).

L'évêque de Saint-Malo Briçonnet, le sénéchal de Baucaire, et Philippe de Bresse, frère du duc de Savoie, les trois hommes qui avoient le plus de part à la faveur du roi, lui représentoient que Pierre de Médicis ne s'étoit perdu que par les services qu'il avoit rendus aux Français. Ses ennemis ne lui reprochoient rien avec tant d'amertume que d'avoir livré les forteresses de l'état; et ils n'avoient pris de la hardiesse que parce que Pierre s'étoit éloigné pour venir trouver le roi. Ces trois seigneurs sollicitoient donc Charles VIII de rétablir Pierre de Médicis à Florence, et le roi lui dépêcha en effet un courrier à Bologne pour l'engager à revenir. Mais Pierre, mécontent du froid accueil que lui avoit fait Bentivoglio, avoit poursuivi son chemin jusqu'à Venise (3); et lorsqu'il reçut le message du roi, il se crut obligé de le communiquer à la seigneurie, pour lui demander conseil. Les Vénitiens jugèrent qu'en rétablissant les Médicis à Florence, le roi tiendroit cette ville dans une plus absolue dépendance; et comme ils commençoient déjà à être inquiets de sa puissance, ils

(1) *Pauli Jovii Hist.* Lib. II, p. 37. — *Fr. Guicciardini.* Lib. I, p. 54. — Phil. de Comines. Liv. VII, chap. VIII, p. 180.

(2) *Franc. Guicciardini.* Lib. I, p. 57. — *Jacopo Nardi.* Lib. I, p. 21.

(3) *Pauli Jovii.* Lib. II, p. 35. — *Belearii Comm. Rerum Gallicarum.* Lib. V, p. 140.

1494. voulurent lui ôter ce moyen de l'affermir. Ils conseillèrent donc à Pierre de ne point se mettre entre les mains d'un monarque qu'il avoit offensé; et pour être plus sûrs de sa docilité, ils l'entourèrent secrètement de gardes qui ne le perdoient pas de vue (1).

Charles VIII n'ayant point reçu de Bologne la réponse qu'il en attendoit, fit son entrée à Florence, par la porte de de San-Friano, le 17 novembre au soir. Il fut reçu à cette porte sous un baldaquin doré, que portoit la jeune noblesse florentine; le clergé l'entouroit en chantant des hymnes, et tout le peuple l'accueilloit avec toutes les démonstrations de l'amour et de la joie. Cependant Charles lui-même étoit loin de considérer cette entrée comme si pacifique; il portoit la lance sur la cuisse, ce qu'il expliqua ensuite comme un symbole de la conquête qu'il faisoit du pays; toutes ses troupes le suivoient les armes hautes, et en appareil menaçant; le langage étranger et l'impétuosité des Français, les longues hallebardes des Suisses, qu'on n'avoit point encore vues en Toscane, et l'artillerie attelée, que les Français les premiers avoient rendue aussi mobile que leurs armées, inspiroient autant de terreur que de curiosité ou d'étonnement (2). Les Florentins, qui recevoient avec inquiétude ces hôtes barbares dans l'intérieur de leurs murs, n'avoient cependant pas négligé tout moyen de défense. Chaque citoyen avoit été invité à réunir dans sa maison de la ville tous ses paysans, et à les tenir prêts et armés pour défendre la liberté, si la cloche d'alarme venoit à sonner. Les condottieri à la solde de la république avoient aussi été appelés à la ville avec tous leurs soldats; et à côté de l'armée française, qui avoit pris ses logemens à Flo-

(1) *Fr. Guicciardini.* Lib. I, p. 59. — *Bernardi Oricellarii de Bello Italico comment.* p. 55.

(2) *Fr. Guicciardini.* Lib. I, p. 58. — *Jacopo Nardi Stor.* Lib. I, p. 23. — *Pauli Jovii Hist. sui temp.* Lib. II, p. 36. — *Scip. Ammir.* L. XXVI, p. 204. — *Istorie di Giov. Cambi.* T. XXI, p. 80. — André de La Vigne, Journal de Charles VIII, dans Geoffroi, p. 118.

rence, une autre armée s'étoit formée en secret, et étoit 1494.
prête à lui résister.

Dès que le roi fut établi dans le palais des Médicis, qui lui avoit été assigné pour demeure, il commença à traiter avec les commissaires de la seigneurie. Mais ses premières demandes causèrent autant de surprise que d'effroi; il déclara que puisqu'il étoit entré dans la ville avec la lance sur la cuisse, Florence étoit sa conquête, qu'il s'en réservoit la souveraineté, et qu'il ne s'agissoit plus que de savoir s'il y rétabliroit les Médicis, pour exercer cette souveraineté en son nom, ou s'il consentiroit à déléguer son autorité à la seigneurie, sous l'inspection de conseillers de robe longue, qu'il entendoit lui adjoindre. Les Florentins répondirent, avec une respectueuse fermeté, qu'ils avoient reçu le roi comme leur hôte, qu'ils n'avoient point voulu lui prescrire un cérémonial sur l'appareil avec lequel il entroit chez eux, mais qu'ils lui avoient ouvert leurs portes par respect, et non par force, et qu'ils ne renonceroient jamais, ou pour lui, ou pour aucun autre, à la moindre prérogative de leur indépendance ou de leur liberté (1).

Quelque éloigné qu'on fût de s'entendre, ni l'un ni l'autre parti ne désiroit en venir aux mains. Les Français, étonnés de la population inaccoutumée de Florence, de ces palais massifs qui sembloient autant de forteresses, et du courage que les citoyens avoient montré, en secouant le joug des Médicis, redoutoient d'engager dans les rues un combat où ils seroient accablés de pierres du haut des toits et des fenêtres; les Florentins, contens de faire bonne contenance, ne désiroient que gagner du temps et attendre le moment où il conviendroit au roi de partir. Les conférences continuoient cependant, et le roi avoit réduit ses prétentions à une demande d'argent : mais elle étoit tellement exorbitante, qu'après que le secrétaire royal eut fait lecture de ce qu'il déclaroit être l'ultimatum de son maître,

(1) *Jacopo Nardi, Istor. Fior.* Lib. I, p. 24.

1494. Pierre Capponi, le premier des secrétaires florentins, lui arracha son papier des mains, et le déchirant, il s'écria: « Eh bien! s'il en est ainsi, vous sonnerez vos trompettes, et nous sonnerons nos cloches. » En même temps il sortit de la chambre. Cette impétuosité et ce courage intimidèrent le roi et sa cour: ils jugèrent que les Florentins avoient de grandes ressources, puisqu'ils osoient parler si haut; et ils rappelèrent Pierre Capponi. Ils présentèrent alors des propositions plus modérées, et elles furent bientôt acceptées. La principale étoit de fixer à cent vingt mille florins le subside par lequel les Florentins devoient concourir à l'entreprise du royaume de Naples. Cette somme étoit payable en trois termes, dont le plus éloigné devoit échoir au mois de juin suivant. D'autre part, le roi s'engageoit à restituer les forteresses qui lui avoient été consignées, soit lorsqu'il se seroit rendu maître de la ville de Naples, soit lorsqu'il auroit terminé cette guerre, par une paix ou une trève de deux ans, soit enfin lorsque, pour quelque raison que ce fût, il auroit quitté l'Italie. Charles VIII stipula en faveur des Pisans le pardon de leurs offenses, pourvu qu'ils rentrassent sous l'obéissance des Florentins; en faveur des Médicis, la levée du séquestre mis sur leurs biens, et l'abolition du décret qui mettoit leur tête à prix: enfin, en faveur du duc de Milan, qui réclamoit au nom des Génois la propriété de Sarzane et de Pietra Santa, il exigea que les droits respectifs sur ces villes fussent réglés par des arbitres. A ces conditions, il déclara qu'il rendroit aux Florentins et sa protection et tous les priviléges de commerce dont ils jouissoient autrefois en France (1). Ce traité fut publié dans la cathédrale de Florence, le 26 novembre, pendant la célébration de la messe: les parties s'engagèrent, par un serment solen-

(1) *Jacopo Nardi, Ist. Fior.* Lib. I, p. 25. — *Bernardi Oricellarii Comment.* p. 54. — *Fr. Guicciardini.* Lib. I, p. 60. — *Pauli Jovii Hist. sui temp.* Lib. II, p. 36. — *Scipione Ammirato.* Lib. XXVI, p. 205.

nel, à l'observer. Cependant d'Aubigny pressoit le roi de mettre à profit un temps précieux ; et deux jours après la célébration de la paix, il partit avec toute son armée par la route de Poggibonzi et de Sienne, soulageant ainsi les Florentins de la plus mortelle inquiétude qu'ils eussent éprouvée depuis long-temps (1). 1494.

(1) *Jacopo Nardi*, *Ist.* Lib. I, p. 28. — *Scipione Ammirato.* L. XXVI, p. 206. — *Fr. Guicciardini.* Lib. I, p. 61. — *Pauli Jovii.* Lib. II, p. 59. — Philippe de Comines, Mémoires. L. VII, ch. XI, p. 197.

FIN DU TOME HUITIEME.

TABLE CHRONOLOGIQUE

DU TOME HUITIÈME.

FIN DE LA TABLE DU TOME HUITIÈME.





